



First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Finance

Chair:

The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, April 25, 2006
Tuesday, May 2, 2006
Wednesday, May 3, 2006
Tuesday, May 9, 2006 (in camera)
Tuesday, May 16, 2006 (in camera)
Wednesday, May 31, 2006

Issue No. 1

**Organizational meeting
and**

**First, second, third, fourth
and fifth meetings on:**

The 2006-2007 Estimates

INCLUDING:

THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Expenses of the Committee incurred during the First
Session of the Thirty-eighth Parliament)

THE SECOND REPORT OF THE COMMITTEE
(First Interim Report on
the 2006-2007 Estimates)

APPEARING:

The Honourable John Baird, P.C., M.P.,
President of the Treasury Board

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Finances nationales

Président :

L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 25 avril 2006
Le mardi 2 mai 2006
Le mercredi 3 mai 2006
Le mardi 9 mai 2006 (à huis clos)
Le mardi 16 mai 2006 (à huis clos)
Le mercredi 31 mai 2006

Fascicule n° 1

**La réunion d'organisation
et**

**Première, deuxième, troisième, quatrième
et cinquième réunions concernant :**

Le Budget des dépenses 2006-2007

Y COMPRIS :

LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(Dépenses du comité encourues au cours de la
première session de la trente-huitième législature)

LE DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Le premier rapport intérimaire sur
le Budget des dépenses 2006-2007)

COMPARAÎT :

L'honorable John Baird, C.P., député,
président du Conseil du Trésor

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Anne C. Cools, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Biron	* LeBreton, P.C.
Cowan	(or Comeau)
Eggleton, P.C.	Mitchell
Fox, P.C.	Murray, P.C.
* Hays	Nancy Ruth
(or Fraser)	Ringuette
Harb	Stratton

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Dawson substituted for that of the Honourable Senator Fox, P.C. (*April 24, 2006*).

The name of the Honourable Fox, P.C., substituted for that of the Honourable Senator Dawson (*April 25, 2006*).

The name of the Honourable Senator Harb substituted for that of the Honourable Senator Rompkey, P.C. (*May 1, 2006*).

The name of the Honourable Senator Rompkey, P.C., substituted for that of the Honourable Senator Harb (*May 2, 2006*).

The name of the Honourable Senator Forrestall substituted for that of the Honourable Senator Stratton (*May 2, 2006*).

The name of the Honourable Senator Harb substituted for that of the Honourable Senator Biron (*May 3, 2006*).

The name of the Honourable Senator Stratton substituted for that of the Honourable Senator Forrestall (*May 4, 2006*).

The name of the Honourable Senator Biron substituted for that of the Honourable Senator Harb (*May 4, 2006*).

The name of the Honourable Senator Harb substituted for that of the Honourable Senator Rompkey, P.C. (*May 31, 2006*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-présidente : L'honorable Anne C. Cools

et

Les honorables sénateurs :

Biron	* LeBreton, C.P.
Cowan	(ou Comeau)
Eggleton, C.P.	Mitchell
Fox, C.P.	Murray, C.P.
* Hays	Nancy Ruth
(ou Fraser)	Ringuette
Harb	Stratton

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Dawson substitué à celui de l'honorable sénateur Fox, C.P. (*le 24 avril 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Fox, C.P. substitué à celui de l'honorable sénateur Dawson (*le 25 avril 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Harb substitué à celui de l'honorable sénateur Rompkey, C.P. (*le 1^{er} mai 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Rompkey, C.P. substitué à celui de l'honorable sénateur Harb (*le 2 mai 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Forrestall substitué à celui de l'honorable sénateur Stratton (*le 2 mai 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Harb substitué à celui de l'honorable sénateur Biron (*le 3 mai 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Stratton substitué à celui de l'honorable sénateur Forrestall (*le 4 mai 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Biron substitué à celui de l'honorable sénateur Harb (*le 4 mai 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Harb substitué à celui de l'honorable sénateur Rompkey, C.P. (*le 31 mai 2006*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, April 26, 2006:

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator LeBreton, P.C.:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2007, with the exception of Parliament vote 10.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle,

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 26 avril 2006 :

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur LeBreton, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les dépenses projetées dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007, à l'exception du crédit 10 du Parlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, April 25, 2006
(1)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:42 a.m., in room 160-S, Centre Block, for the purpose of organization.

Members of the committee present: The Honourable Senators Biron, Cowan, Dawson, Day, Eggleton, P.C., Mitchell, Murray, P.C., Nancy Ruth, Ringuette, and Rompkey, P.C. (10).

In attendance: Tara Gray, Jean Dupuis, and Lydia Scratch, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The committee proceeded to organize pursuant to rule 88.

The clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Mitchell moved that the Honourable Senator Day do take the chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Day took the chair.

The Honourable Senator Nancy Ruth moved that the Honourable Senator Cools be deputy chair of the committee.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Ringuette moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Cowan moved:

That the committee print its proceedings; and

That the chair be authorized to set the number to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Cowan moved:

That, pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

PROCÈS VERBAUX

OTTAWA, le mardi 25 avril 2006
(1)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 42, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, pour tenir sa séance d'organisation.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Biron, Cowan, Dawson, Day, Eggleton, C.P., Mitchell, Murray, C.P., Nancy Ruth, Ringuette et Rompkey, C.P. (10).

Également présents : Tara Gray, Jean Dupuis et Lydia Scratch, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sénateurs officiels du Sénat.

Le comité tient sa séance d'organisation conformément à l'article 88 du Règlement.

Le greffier du comité préside à l'élection à la présidence.

L'honorable sénateur Mitchell propose que l'honorable sénateur Day soit élu président du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Day prend place au fauteuil.

L'honorable sénateur Nancy Ruth propose que l'honorable sénateur Cools soit la vice-présidente du comité.

Après discussion, la question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Ringuette propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, de la vice-présidente et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre les décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

Après discussion, la question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cowan propose :

Que le comité fasse imprimer ses délibérations; et

Que le président soit autorisé à déterminer le nombre d'exemplaires à imprimer pour répondre à la demande.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cowan propose :

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Murray, P.C., moved:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Eggleton, P.C., moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was agreed that the chair write to Guy Beaumier and Odette Madore to thank them for their work with the committee

The Honourable Senator Rompkey, P.C., moved:

That, pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, and Section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and Section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Dawson moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Ringuette moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- (1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

Après discussion, la question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Murray, C.P., propose :

Que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, préparé conformément à l'article 104 du Règlement.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des attachés de recherche au comité;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de techniciens, d'employés de bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, l'objet de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé que le président écrive à Guy Beaumier et à Odette Madore pour les remercier du travail qu'ils ont accompli pour le comité.

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., propose :

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à l'article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et au greffier du comité; et

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à l'article 8, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et au greffier du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Dawson propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Ringuette propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement public » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et

(2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Cowan moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Eggleton, P.C., moved:

That the chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

The committee considered its business.

The Honourable Senator Dawson moved that the committee do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

Accordingly, at 10:18 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, May 2, 2006

(2)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:34 a.m., in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cools, Cowan, Day, Eggleton, P.C., Harb, Mitchell, Murray, P.C., Nancy Ruth, and Ringuette (9).

In attendance: Tara Gray and Lydia Scratch, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, April 26, 2006, the committee began its examination of the expenditures set out in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2007.

2) considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement public » si ce membre : a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cowan, propose :

Que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas des circonstances exceptionnelles.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., propose :

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias d'information électronique, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Le comité examine ses travaux.

L'honorable sénateur Dawson propose que le comité ajourne ses travaux.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Par conséquent, à 10 h 18, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 2 mai 2006

(2)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 34, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cools, Cowan, Day, Eggleton, C.P., Harb, Mitchell, Murray, C.P., Nancy Ruth et Ringuette (9).

Également présentes : Tara Gray et Lydia Scratch, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 26 avril 2006, le comité entreprend l'étude du Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

*WITNESSES:**Treasury Board of Canada, Secretariat*

David Moloney, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Laura Danagher, Executive Director, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division.

Mr. Moloney made a statement and, with Ms. Danagher, answered questions.

At 11:32 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 3, 2006
(3)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:19 p.m., in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cools, Cowan, Day, Eggleton, P.C., Forrestall, Fox, P.C., Harb, Mitchell, Murray, P.C., Nancy Ruth, Ringuette, and Rompkey, P.C. (12).

In attendance: Tara Gray, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, April 26, 2006, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2007.

APPEARING:

The Honourable John Baird, P.C., M.P., President of the Treasury Board.

*WITNESSES:**Treasury Board of Canada, Secretariat:*

David Moloney, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Laura Danagher, Executive Director, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division.

Mr. Moloney made a statement and, with Ms. Danagher, answered questions.

Mr. Baird made a statement and answered questions.

*TÉMOINS :**Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada*

David Moloney, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Laura Danagher, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations des dépenses et prévisions budgétaires.

M. Moloney fait une déclaration et, avec l'aide de Mme Danagher, répond aux questions.

À 11 h 32, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 3 mai 2006
(3)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 19, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cools, Cowan, Day, Eggleton, C.P., Forrestall, Fox, C.P., Harb, Mitchell, Murray, C.P., Nancy Ruth, Ringuette et Rompkey, C.P. (12).

Également présente : Tara Gray, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 26 avril 2006, le comité poursuit l'examen du Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

COMPARAÎT :

L'honorable John Baird, C.P., député, président du Conseil du Trésor.

*TÉMOINS :**Secrétariat du Conseil du Trésor :*

David Moloney, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Laura Danagher, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations des dépenses et prévisions budgétaires.

M. Moloney fait une déclaration et, avec l'aide de Mme Danagher, répond aux questions.

M. Baird fait une déclaration et répond aux questions.

At 8:09 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, May 9, 2006
(4)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, in camera, at 9:33 a.m., in room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cools, Cowan, Day, Eggleton, P.C., Fox, P.C., Mitchell, Murray, P.C., Nancy Ruth, Ringuette, and Stratton (10).

In attendance: Tara Gray, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, April 26, 2006, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2007.

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee proceeded to consider a draft report.

It was agreed that senators' staff be authorized to remain in the room for this meeting.

The committee considered a draft report.

It was moved that the draft report be adopted and that the chair present it in the Senate.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 10:04 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, May 16, 2006
(5)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, in camera, at 9:33 a.m., in room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Biron, Cools, Cowan, Day, Eggleton, P.C., Mitchell, Murray, P.C., Nancy Ruth, Ringuette, Rompkey, P.C., and Stratton (11).

In attendance: Tara Gray, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

À 20 h 9, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 9 mai 2006
(4)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit à huis clos aujourd'hui, à 9 h 33, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cools, Cowan, Day, Eggleton, C.P. Fox, C.P., Mitchell, Murray, C.P., Nancy Ruth, Ringuette et Stratton (10).

Également présente : Tara Gray, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 26 avril 2006, le comité poursuit l'examen du Budget des dépenses de l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

Conformément à l'alinéa 92(2)f), le comité examine un projet de rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à rester dans la salle pour assister à la séance.

Le comité examine un projet de rapport.

Il est proposé que le projet de rapport soit adopté et que le président le présente au Sénat.

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 10 h 4, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 16 mai 2006
(5)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit à huis clos, aujourd'hui, à 9 h 33, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Biron, Cools, Cowan, Day, Eggleton, C.P., Mitchell, Murray, P.C., Nancy Ruth, Ringuette, Rompkey, C.P. et Stratton (11).

Également présente : Tara Gray, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, April 26, 2006, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2007.

It was agreed that senators' staff be authorized to remain in the room for this meeting.

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee considered its agenda.

At 10:37 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 31, 2006
(6)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, 6:15 p.m., in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cools, Cowan, Day, Eggleton, P.C., Harb, Mitchell, Nancy Ruth, Ringuette, and Stratton (9).

In attendance: Lydia Scratch, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, April 26, 2006, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2007.

WITNESSES:

Office of the Auditor General of Canada:

Sheila Fraser, Auditor General of Canada;
Ronnie Campbell, Assistant Auditor General;
Peter Kasurak, Senior Principal.

Ms. Fraser made a statement and, with Mr. Kasurak, answered questions.

At 7:49 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Till Heyde

Clerk of the Committee

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 26 avril 2006, le comité poursuit l'examen du Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à rester dans la salle durant la séance.

Conformément à l'alinéa 92(2)e), le comité examine ses travaux.

À 10 h 37, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 31 mai 2006
(6)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 15, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cools, Cowan, Day, Eggleton, C.P., Harb, Mitchell, Nancy Ruth, Ringuette et Stratton (10).

Également présente : Lydia Scratch, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 26 avril 2006, le comité poursuit son étude des dépenses projetées dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

TÉMOINS :

Bureau du vérificateur général du Canada :

Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada;
Ronnie Campbell, vérificateur général adjoint;
Peter Kasurak, premier directeur principal.

Mme Fraser fait une déclaration puis, aidée de M. Kasurak, répond aux questions.

À 19 h 49, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

REPORTS OF THE COMMITTEE

Tuesday, April 25, 2006

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to table its

FIRST REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of the estimates and legislation referred to it, reports pursuant to Rule 104 of the Rules of the Senate, that the expenses incurred by the Committee during the First Session of the Thirty-Eighth Parliament are as follows:

1. With respect to its consideration of estimates and legislation:

Professional and Other Services	\$ 55,378.64
Transport and Communications	18,959.07
Other Expenditures	0.00
Witness Expenses	<u>\$ 5,495.63</u>
Total	<u>\$ 79,833.34</u>

Your Committee held 49 meetings, during which it heard 129 witnesses and presented 18 reports during the session. The Committee examined 9 bills: C-24, C-8, C-30, C-33, C-45, C-9, C-43, C-48, and C-11.

It reviewed the Main Estimates for 2004-2005 and for 2005-2006, as well as Supplementary Estimates for these years. In total, eight reports were presented on the Estimates, including an interim report on the Main Estimates 2005-2006 regarding the funding of Foundations and another regarding the budgets of the Officers of Parliament.

Respectfully submitted,

 Tuesday, May 9, 2006

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

SECOND REPORT

Your Committee, to which were referred the 2006-2007 Estimates, has, in obedience to the Order of Reference of Wednesday, April 26, 2006, examined the said Estimates and herewith presents its first interim report.

Respectfully submitted,

Le président,
 JOSEPH A. DAY
Chair

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mardi 25 avril 2006

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner les Budgets des dépenses et les mesures législatives qui lui ont été déferés, dépose, conformément à l'article 104 du Règlement du Sénat, le relevé suivant des dépenses contractées à cette fin par le comité au cours de la première session de la trente-huitième législature :

1. Relatif à l'étude des Budgets des dépenses et des mesures législatives :

Services professionnels et autres	55 378,64\$
Transports et communications	18 959,07
Autres dépenses	0,00
Dépenses des témoins	<u>5 495,63\$</u>
Total	<u>79 833,34\$</u>

Votre comité a tenu 49 réunions, entendu 129 témoins et a présenté 18 rapports durant cette session. Le comité a examiné 9 projets de loi soit les projets de loi C-24, C-8, C-30, C-33, C-45, C-9, C-43, C-48, et C-11.

Il a étudié le Budget principal des dépenses de 2004-2005 et celui de 2005-2006, ainsi que les Budgets supplémentaires des dépenses pour ces exercices. Il a présenté en tout huit rapports sur les budgets des dépenses, dont un rapport intérimaire sur le Budget principal des dépenses de 2005-2006 traitant du financement des fondations, et un autre traitant des budgets des hauts fonctionnaires du Parlement.

Respectueusement soumis,

 Le mardi 9 mai 2006

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre Comité auquel a été référé le Budget des dépenses 2006-2007, a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 26 avril 2006, examiné ledit Budget et présente ici son premier rapport intérimaire.

Respectueusement soumis,

FIRST INTERIM REPORT ON THE 2006-2007 ESTIMATES

Your Committee, to which were referred the 2006-2007 *Estimates*, has, in obedience to the Order of Reference of April 26, 2006, examined the said *Estimates* and herewith presents its first interim report.

INTRODUCTION

The 2006-2007 *Estimates* were tabled in the Senate on April 25, 2006 and subsequently referred for examination to the Standing Senate Committee on National Finance. Several meeting dates have been set aside for this examination, beginning with an initial review at meetings on May 2 and 3, 2006. During the coming year, the Committee intends to submit further interim reports and will present its final report on its work before the end of the fiscal year 2006-2007.

At the first meeting, on May 2, 2006, officials from the Treasury Board Secretariat of Canada, David Moloney, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, and Ms. Laura Danagher, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Directorate, appeared before the Senate Committee to testify on the 2006-2007 *Estimates*. On May 3, 2006, the Honourable John Baird, the President of the Treasury Board of Canada appeared. He outlined the federal government's planned spending for the new fiscal year, 2006-2007.

THE 2006-2007 ESTIMATES

The officials from the Treasury Board Secretariat began their testimony by providing Senators with an overview of the 2006-2007 *Estimates*, highlighting the unique circumstances surrounding the supply process for the current fiscal year, including the use of Governor General Special Warrants in 2005-2006 and 2006-2007.

The Treasury Board Secretariat officials explained that there are three components to the 2006-2007 *Estimates*. **PART I — The Government Expense Plan** and **PART II — The Main Estimates** are the subject of this interim report from the Committee to the Senate. The third component, Part III, consists of two sets of departmental reports, the Report on Plans and Priorities (RPPs) and the Departmental Performance Reports (DPRs). The RPPs will be tabled in the fall. The Government Expense Plan provides an overview of federal spending by summarizing the key elements of the Part II, and by highlighting major changes in the *Estimates*. The Main Estimates, traditionally referred to as the Blue Book, directly supports the *Appropriation Act*, and list the financial requirements for individual federal departments and agencies require for this fiscal year. The Main Estimates identify the spending authorities and the amounts to be included in subsequent appropriations.

In *Estimates* documents, planned spending is broken down into budgetary and non-budgetary expenditures, and is displayed for both voted and statutory expenditures. **Budgetary expenditures** include the cost of servicing the public debt; operating and capital expenditures; transfer payments to other levels of government,

PREMIER RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE BUDGET DES DÉPENSES 2006-2007

Votre Comité, auquel a été référé le *Budget des dépenses 2006-2007*, a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 26 avril 2006, examiné ledit Budget et présente son premier rapport intérimaire.

INTRODUCTION

Le *Budget des dépenses 2006-2007* a été déposé au Sénat le 25 avril 2006 et renvoyé par la suite au Comité sénatorial permanent des finances nationales, lequel a prévu d'y consacrer plusieurs réunions, en commençant par un examen initial les 2 et 3 mai 2006. Le Comité entend présenter d'autres rapports intérimaires à ce sujet durant l'année, puis un rapport final avant la fin de l'exercice 2006-2007.

Lors de la première réunion, le 2 mai 2006, des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, M. David Moloney (secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses) et Mme Laura Danagher (directrice exécutive, Division des opérations des dépenses et prévisions budgétaires) ont comparu devant le Comité au sujet du *Budget des dépenses 2006-2007*. Le 3 mai 2006, c'est le président du Conseil du Trésor du Canada, l'honorable John Baird, qui est venu donner un aperçu des prévisions de dépenses du gouvernement fédéral pour l'exercice 2006-2007.

LE BUDGET DES DÉPENSES 2006-2007

Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont commencé par donner aux sénateurs un aperçu du *Budget des dépenses 2006-2007*, insistant sur les circonstances particulières qui ont entouré les travaux de crédits relatifs à l'exercice courant et le recours à des mandats spéciaux du gouverneur général en 2005-2006 et 2006-2007.

Ils ont rappelé que le *Budget des dépenses 2006-2007* comporte trois éléments, mais ce sont la **PARTIE I (Le Plan de dépenses du gouvernement)** et la **PARTIE II (Le Budget principal des dépenses)** qui font l'objet du présent rapport intérimaire du Comité au Sénat. Le troisième élément, la Partie III, comprend deux jeux de rapports ministériels, les Rapports sur les plans et les priorités (RPP) et les Rapports sur le rendement (RMR). Les RPP seront déposés à l'automne. Le Plan de dépenses du gouvernement donne un aperçu des dépenses fédérales en résumant les principaux éléments de la Partie II et en mettant en relief les principaux changements dans le Budget des dépenses. Le Budget principal des dépenses, communément appelé le Livre bleu, appuie directement la *Loi de crédits* et contient la liste des ressources financières dont les ministères et organismes fédéraux auront besoin durant l'exercice à venir. Il fait aussi état des autorisations de dépenser et des montants devant figurer dans les affectations de crédits subséquentes.

Dans les documents budgétaires, les dépenses prévues sont divisées en dépenses budgétaires et non budgétaires et présentées en distinguant les dépenses votées des dépenses législatives. Les **dépenses budgétaires** comprennent les frais de service de la dette, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les

organizations or individuals; and payments to Crown corporations. Budgetary expenditures amount to \$198.6 billion. Budgetary expenditures are further divided into **Statutory Expenditures** of \$128.4 billion and **Voted Appropriations** of \$70.2 billion. Voted expenditures are those for which parliamentary authority is sought through an appropriation bill, while statutory expenditures are those authorized by Parliament in enabling legislation. The latter are included in the Estimates documents for information purposes only. **Non-budgetary expenditures**, being loans, investments and advances, are transactions that represent changes in the composition of the financial assets of the Government of Canada. In these Estimates they total \$1.1 billion and are composed of \$0.1 billion of voted appropriations and \$1.0 billion in statutory spending. As in previous years, statutory expenditures make up the largest component (64.8 per cent) of planned spending (see below).

Total Estimates 2006-2007
(in million of dollars)

	Budgetary	Non-budgetary	Total
Voted Appropriations	70,205.0	123.4	70,328.4
Statutory Authorities	128,389.9	999.5	129,389.4
Total Main Estimates	198,594.9	1,122.9	199,717.8

Source: 2006-2007 Estimates, Table 1, p. 1-2.

THE GOVERNMENT EXPENDITURE PLAN — AN OVERVIEW

The Main Estimates normally provide details on planned government spending for the coming fiscal year based on the broad outline presented in the budget. The 2006 Budget was presented on May 2, 2006, after the tabling of the 2006-2007 Estimates. Treasury Board Secretariat officials explained to the Committee that, as a result, the 2006-2007 Estimates are consistent with the spending plans outlined in the February 23, 2005 Budget and consequently reflect decisions taken by the previous government rather than by the new government¹. However, the Main Estimates for 2006-2007 must be tabled at this time in order to secure interim supply and ensure the continued operations of government given that the funding provided by Governor General Special Warrants would expire on May 15, 2006. Thus, there was not sufficient time to recast the Main Estimates to reflect the priorities of the new government.

In order to deal with the changes in the supply cycle arising from the dissolution of Parliament on November 29, 2005, the House of Commons, on April 4, 2006, adopted a special order structuring how it will deal with supply for the 2006-2007 fiscal year only. This allowed the 2006-2007 Estimates to be tabled on

transferts aux autres ordres de gouvernement, à des organisations ainsi qu'à des particuliers, de même que les paiements aux sociétés d'État. Les dépenses budgétaires totalisent 198,6 milliards de dollars et sont composées de 128,4 milliards de dollars de **dépenses législatives** et de 70,2 milliards de dollars de **dépenses votées**. Les dépenses votées sont celles pour lesquelles une autorisation parlementaire est demandée au moyen d'un projet de loi de crédits, et les dépenses législatives sont celles qui sont autorisées par le Parlement au moyen d'une loi habilitante. Ces dernières figurent dans les documents budgétaires à titre d'information seulement. Les **dépenses non budgétaires** (prêts, placements et avances) correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement fédéral. Elles totalisent 1,1 milliard de dollars, soit 0,1 milliard de dollars de crédits votés et 1,0 milliard de dollars de dépenses législatives. Comme les années précédentes, les dépenses législatives représentent la part du lion (64,8 p. 100) des dépenses prévues (voir ci-dessous).

Total du Budget des dépenses 2006-2007
(en millions de dollars)

	Dépenses budgétaires	Dépenses non budgétaires	Total
Crédits votés	70 205,0	123,4	70 328,4
Postes législatifs	128 389,9	999,5	129 389,4
Total du Budget principal des dépenses	198 594,9	1 122,9	199 717,8

Source : Budget des dépenses 2006-2007, Tableau 1, p. 1-2.

APERÇU DU PLAN DE DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

Normalement, le Budget principal des dépenses donne une idée des dépenses prévues du gouvernement pour l'exercice à venir en fonction des grandes lignes du budget. Or, cette année le budget a été présenté le 2 mai, après le dépôt du *Budget des dépenses 2006-2007*. Les fonctionnaires du Conseil du Trésor ont expliqué au Comité que ce dernier reposait sur les plans de dépenses décrits dans le budget du 23 février 2005 et reflétait donc des décisions prises par le gouvernement précédent¹. Il est important cependant que le Budget principal des dépenses de 2006-2007 soit déposé maintenant pour que le gouvernement obtienne les crédits provisoires dont il a besoin pour poursuivre ses activités puisque les crédits prévus dans les mandats spéciaux du gouverneur général expirent le 15 mai 2006. Cet impératif ne laissait pas suffisamment de temps pour réviser le Budget principal des dépenses en fonction des priorités du nouveau gouvernement.

Pour composer avec les changements au cycle budgétaire causés par la dissolution du Parlement le 29 novembre 2005, la Chambre des communes a adopté le 4 avril 2006 un ordre spécial sur les travaux de crédits concernant l'exercice 2006-2007. Cette mesure a permis le dépôt du *Budget des dépenses 2006-2007*

¹ Treasury Board Secretariat, *Backgrounder: Overview of the 2006-2007 Main Estimates*, May 25, 2005.

¹ Secrétariat du Conseil du Trésor, *Fiche d'information : Aperçu du budget principal des dépenses 2006-2007*, 25 mai 2005.

April 25, 2006 and the House of Commons to vote on full supply in December 2006, rather than June 2006, as is normal practice. To allow the continued operations of government, the House of Commons, on May 3, 2006, voted on interim supply for nine months, rather than the usual three. This interim supply bill, C-8, was given first reading in the Senate on May 4, 2006. For the next fiscal year, 2007-2008, the supply cycle will revert to the previously existing process.

It is important to note that while the *2006-2007 Estimates* represent the major part of the government's spending plans, any subsequent decisions, such as those announced in the 2006 Budget, will be dealt with in the Supplementary Estimates in October. Moreover, the government has delayed the release of the departmental Reports on Plans and Priorities to the fall to allow departments sufficient time to integrate the 2006 Budget measures.

As a result, these Estimates are consistent with the expense plan laid out in the 2005 Budget that forecasted a 5.3 per cent year-over-year growth in actual budgetary spending for a total planned budgetary expense of \$205.1 billion for the fiscal year 2006-2007. Of that amount, \$34.4 billion is for public debt charges and \$170.7 billion is for program spending. The Treasury Board Secretariat officials explained that the bulk of the spending growth can be linked to increases in statutory spending, particularly in health and equalization transfer payments. With regard to the direct program spending component of the change, the major drivers of the increase are collectively bargained wage and salary increases, spending on defence and spending on public security. Details of the Budgetary Main Estimates are presented below.

The Expenditure Plan and Main Estimates 2006-2007 (in million of dollars)

	Main Estimates		Change in Spending
	2005-2006	2006-2007	%
Fiscal Equalization and Territorial Transfers	11,310	13,352	18.1
Canada Health and Social Transfers	24,725	28,640	15.8
Elderly Benefits	28,893	30,575	5.8
Employment Insurance	15,201	15,030	-1.1
Payments to Crown corporations	5,001	5,194	3.9
Operating and capital	43,235	47,481	9.8
Public debt charges	35,887	34,395	-4.2
Other Transfers and Subsidies (net)	21,612	23,928	10.7
Total Budgetary Main Estimates	185,863	198,595	6.9

le 25 avril 2006. La Chambre votera sur la totalité des crédits en décembre et non en juin comme c'est l'habitude. Pour permettre la poursuite des activités du gouvernement, la Chambre des communes a voté des crédits provisoires portant non pas sur trois mois, comme c'est l'usage, mais sur neuf mois. Le projet de loi de crédits provisoires, le projet de loi C-8, a été adopté en première lecture au Sénat le 4 mai 2006. Le cycle normal des crédits reprendra pour l'exercice 2007-2008.

Il importe de noter que, si le *Budget des dépenses 2006-2007* représente le gros des plans de dépenses du gouvernement, toute décision ultérieure, comme les mesures annoncées dans le budget de 2006, sera incorporée au Budget supplémentaire des dépenses d'octobre. Le gouvernement a par ailleurs reporté à l'automne la publication des Rapports sur les plans et les priorités des ministères pour que ceux-ci aient le temps d'y intégrer les mesures annoncées dans le budget de 2006.

En conséquence, le Budget des dépenses correspond au plan de dépenses décrit dans le budget de 2005 qui prévoyait une augmentation de 5,3 p. 100 sur douze mois des dépenses budgétaires réelles aboutissant à des dépenses budgétaires totales prévues de 205,1 milliard de dollars pour l'exercice 2006-2007. Sur cette somme, 34,4 milliards de dollars représentent les frais de la dette et 170,7 milliards de dollars les dépenses de programmes. Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont expliqué que le gros de l'augmentation des dépenses est imputable à une hausse des dépenses législatives, en particulier des transferts relatifs à la santé et à la péréquation. Pour ce qui est de la progression des dépenses de programmes, elle tient surtout à des règlements salariaux et aux dépenses de défense et de sécurité publique. On trouvera ci-dessous des précisions sur les dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses.

Le Plan de dépenses et le Budget principal des dépenses 2006-2007 (en millions de dollars)

	Budget principal des dépenses		Variation
	2005-2006	2006-2007	%
Péréquation et transferts aux territoires	11 310	13 352	18,1
Transferts canadiens en matière de santé et en matière de programmes sociaux	24 725	28 640	15,8
Prestations aux aînés	28 893	30 575	5,8
Assurance-emploi	15 201	15 030	-1,1
Paievements aux sociétés d'État	5 001	5 194	3,9
Dépenses de fonctionnement et immobilisations	43 235	47 481	9,8
Frais de la dette publique	35 887	34 395	-4,2
Autres transferts et subventions (nets)	21 612	23 928	10,7
Total des dépenses budgétaires du Budget principal	185 863	198 595	6,9

Adjustments to reconcile to the 2005 Budget*	9,000	6,505	-27.7
Total Budgetary Expenses	194,863	205,100	5.3

*Includes adjustments for the impact of accrual accounting, expenses charged to prior years and an anticipated lapse. It also includes expenses not yet allocated for initiatives which require further development or legislation.

Source: Figures compiled from *2006-2007 Estimates*, Table 2, page 1-3.

CHANGES TO THE ESTIMATES DOCUMENT

The Treasury Board Secretariat officials informed Senators that, aside from the inclusion of information reflecting the use of Governor General Special Warrants for fiscal year 2006-2007, there is one other major change in the way the information is presented to both Houses of Parliament in these Estimates. The majority of the machinery of government changes announced on February 6, 2006 have been reflected in how spending is displayed. The only exception to this is where the changes were more complex; for example, where it involved moving parts of a program between organizations or, as in the case of the Office of the Registrar of Lobbyists, designating the Office as a separate entity. According to the Treasury Board Secretariat officials, the latter changes will require a rewriting or creation of program activity structures, the creation of new votes and vote wording, and thus Treasury Board approvals, as well as possible legislative amendments. For similar reasons, despite the amalgamation of Foreign Affairs and International Trade, as well as the amalgamation of Human Resources Skills Development and Social Development, these departments are still displayed separately, though sequentially and under the same departmental title in the 2006-2007 Main Estimates. These more detailed changes will be reflected in future Estimates documents.

GOVERNOR GENERAL SPECIAL WARRANTS

When access to the normal process of supply is not possible, Section 30 of the *Financial Administration Act* confers on the Governor in Council the power to recommend to the Governor General that she authorize payments out of the Consolidated Revenue Fund. This process is known as the Governor General Special Warrant (Special Warrant). Treasury Board Secretariat officials explained Section 30 dictates the three basic conditions that must be met before a Special Warrant may be issued. These are that:

1. Parliament is not in session for the purposes of a general election;
2. there is no other appropriation available from which a payment can be made; and
3. a payment is urgently required for the public good.

Ajustements au titre du rapprochement avec le budget de 2005*	9 000	6 505	-27,7
Total des dépenses budgétaires	194 863	205 100	5,3

*Comprend les ajustements effectués pour tenir compte de l'incidence de la comptabilité d'exercice, des charges imputées aux exercices précédents et d'une péremption prévue. Comprend également des dépenses non encore imputées relativement à des initiatives nécessitant une élaboration plus approfondie ou l'adoption de mesures législatives.

Source : Chiffres compilés à partir du *Budget des dépenses 2006-2007*, Tableau 2, page 1-3.

MODIFICATIONS DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

Selon les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor qui ont comparu devant le Comité, outre l'inclusion de renseignements sur le recours à des mandats spéciaux du gouverneur général pour l'exercice 2006-2007, on a apporté un autre changement à la manière dont l'information est présentée au Parlement dans le Budget des dépenses : la majorité des modifications de l'appareil gouvernemental annoncées le 6 février sont reflétées dans la présentation des dépenses, sauf dans les cas particulièrement complexes, par exemple le déplacement d'éléments d'un programme entre des organisations ou, comme dans le cas du Bureau du directeur des lobbyistes, la séparation d'un élément pour en faire une entité distincte. Il faudra dans ces cas-là réviser ou établir les structures des activités de programme, créer de nouveaux crédits et en rédiger le libellé et donc obtenir l'approbation du Conseil du Trésor, et éventuellement adopter des modifications législatives. Pour des raisons analogues, les ministères des Affaires étrangères et du Commerce international, ainsi que le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences et celui du Développement social figurent encore séparément, mais sous la même rubrique, dans le Budget principal des dépenses 2006-2007. Ces changements plus détaillés seront reflétés dans les documents budgétaires à venir.

MANDATS SPÉCIAUX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Quand il est impossible d'avoir recours au processus normal d'affectation de crédits, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* investit le gouverneur en conseil d'un pouvoir distinct et indépendant de recommander au gouverneur général d'autoriser le prélèvement de paiements à même le Trésor. Ce processus fait appel à des mandats spéciaux du gouverneur général. Les porte-parole du Secrétariat du Conseil du Trésor ont expliqué que, aux termes de l'article 30, l'établissement d'un mandat spécial est subordonné à trois conditions :

1. le Parlement n'est pas en session pour cause d'élections générales;
2. il n'y a pas d'autre crédit pouvant autoriser le paiement;
3. il est urgent et nécessaire dans l'intérêt public d'effectuer le paiement.

Further, Special Warrants can only be issued up to 60 days following the return of the election writs. This is to provide a grace period following Parliament's return so as to ensure that the government's core operations can continue while the Houses put in place the normal supply process before the supply provided under Special Warrants run out.

During the recent election period, four Special Warrants were issued, amounting to \$15.6 billion. Of this, \$4.2 billion was for the 2005-2006 fiscal year and \$11.5 billion was for the 2006-2007 fiscal year. The breakdown is presented below.

**Summary of Governor General Special Warrants
2005-2006 and 2006-2007
(in million of dollars)**

	2005-2006	2006-2007	Total
1. December 22, 2005 to January 20, 2006	1,130.4	...	1,130.4
2. January 21, 2006 to February 19, 2006	755.8	...	755.8
3. February 20, 2006 to March 31, 2006	2,291.7	...	2,291.7
4. April 1, 2006 to May 15, 2006	...	11,470.2	11,470.2
Total	4,177.9	11,470.2	15,648.1

Source: Statement on the Use of Governor General Special Warrants, p. 17

Section 30 of the *Financial Administration Act* states that where a Special Warrant is issued, the funds provided shall be "deemed to be included and not in addition to" the monies appropriated in the next Appropriation Act. Pursuant to this section, the *2006-2007 Estimates* reflect those funds provided by Special Warrants for the fiscal year 2006-2007. For the funds provided by the three Special Warrants in the fiscal year 2005-2006, there was no further Appropriation Act for that year. This was because of the dissolution of Parliament on November 29, 2005, which precluded the Houses of Parliament from voting on the 2005-2006 Supplementary Estimates (A). As required by Section 30 of the *Financial Administration Act*, a *Statement on the Use of Governor General Special Warrants* was tabled in the two Houses of Parliament. This document summarizes the Governor General Special Warrants issued during the entire period from November 29, 2005 to May 15, 2006.

EXAMINATION OF THE 2006-2007 ESTIMATES

As previously noted, the President of the Treasury Board, the Honourable John Baird, appeared before the Committee on May 3, 2006. During his appearance, President Baird thanked the Committee "for [its] continued scrutiny and guidance in allocating government resources to serve Canadians better." He noted the important work that Committee has done over the years in this respect.

Qui plus est, un mandat spécial peut être établi jusqu'à 60 jours suivant le retour des brefs d'élection. Cette période de grâce en tout début de session permet d'assurer la poursuite des activités essentielles du gouvernement et donne au Parlement la chance de lancer le processus normal d'examen des crédits avant que ne soient épuisés les crédits accordés aux termes des mandats spéciaux.

Quatre mandats spéciaux totalisant 15,6 milliards de dollars ont été établis durant la dernière période électorale : 4,2 milliards de dollars pour 2005-2006 et 11,5 milliards de dollars pour 2006-2007. Le tableau suivant en présente la distribution.

**Sommaire des mandats spéciaux du gouverneur général
2005-2006 et 2006-2007
(en millions de dollars)**

	2005-2006	2006-2007	Total
1. Du 22 décembre 2005 au 20 janvier 2006	1 130,4	...	1 130,4
2. Du 21 janvier 2006 au 19 février 2006	755,8	...	755,8
3. Du 20 février 2006 au 31 mars 2006	2 291,7	...	2 291,7
4. Du 1 ^{er} avril 2006 au 15 mai 2006	...	11 470,2	11 470,2
Total	4 177,9	11 470,2	15 648,1

Source : Rapport sur l'utilisation des mandats spéciaux du gouverneur général, p. 17.

Aux termes de l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, quand un mandat spécial est établi, les sommes ainsi accordées « font partie des montants affectés par la première loi de crédits votée par le Parlement par la suite et ne s'y ajoutent pas ». En conséquence, le *Budget des dépenses 2006-2007* reflète les sommes affectées par la voie de mandats spéciaux pour l'exercice 2006-2007. Quant aux montants accordés par la voie des trois mandats spéciaux concernant l'exercice 2005-2006, il n'y a pas eu d'autre loi de crédits à ce sujet cette année-là. En effet, la dissolution du Parlement le 29 novembre 2005 a empêché les Chambres de voter sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2005-2006. Comme l'exige l'article 30 précité, un *Rapport sur l'utilisation des mandats spéciaux du gouverneur général* a été déposé à la Chambre des communes et au Sénat. On y trouve un résumé des mandats du gouverneur général établis durant toute la période allant du 29 novembre 2005 au 15 mai 2006.

EXAMEN DU BUDGET DES DÉPENSES 2006-2007

Comme on l'a dit, le président du Conseil du Trésor, l'honorable John Baird, a comparu devant le Comité le 3 mai. Il a entre autres remercié le Comité pour son travail d'examen et sa contribution à une distribution optimale des ressources de l'État pour mieux servir les Canadiens. Il a souligné l'important travail que le Comité a accompli à cet égard au fil des ans.

During the course of the Committee's initial hearings of the 2006-2007 *Estimates*, Senators raised a variety of issues, some of which are discussed below.

A. Treasury Board Vote 5, Government Contingencies

Treasury Board may provide funding to departments and agencies for unforeseen expenditures. This type of funding is referred to as the Treasury Board Vote 5 funding, or TB Vote 5 funding. Permanent funding is provided for pay list shortfalls such as severance pay and parental benefits, which cannot be predetermined. Temporary funding is provided for unforeseen expenditures which were not provided for in the Main Estimates and which are required before supplementary estimates are tabled.

The manner in which contingency funds are used under the TB Vote 5 has been an abiding concern for the Committee. These concerns have focused on clarifying how the vote was used, the government's accountability to Parliament on its use, the overly broad wording previously used in the vote itself, and in assuring that the vote is used strictly for urgent requirements². Last year, on March 9, 2005, in response to the Committee's recommendations, the President of the Treasury Board provided the Committee with proposed changes to the wording of TB Vote 5 and to the guidelines which govern the work of the Treasury Board Secretariat analysts. The intention of the previous President of the Treasury Board was that the new wording and guidelines would be ready in the Supplementary Estimates (A) in the fall of 2005³. Ms. Danagher explained that, because of the dissolution of Parliament on November 29, 2005, those guidelines were not adopted by Treasury Board ministers. She noted, however, that the guidelines are currently being implemented as an administrative measure, that is, they are being used by analysts of the Treasury Board Secretariat. Ms Danagher indicated that the guidelines will be approved by the Treasury Board during the summer of 2006. Further, she informed the Committee that the proposed new guidelines incorporate most, if not all, of the Committee's recommendations on this matter.

Some Senators noted with satisfaction that these Estimates reflect the revised vote wording for Treasury Board Vote 5 as recommended by the Committee. The wording on page 1-82 has been modified, replacing the words "minor and unforeseen expenses" with the words "urgent or unforeseen expenditures." In addition, the words "awards under the *Public Servants Inventions Act*" have been deleted and the words "grants and

Durant les premières audiences du Comité sur le *Budget des dépenses 2006-2007*, les sénateurs ont soulevé plusieurs questions, dont les suivantes.

A. Crédit 5 du Conseil du Trésor — Éventualités du gouvernement

Le Conseil du Trésor peut accorder des fonds aux ministères et organismes pour des dépenses imprévues. Ce type de financement est appelé crédit 5 du Conseil du Trésor ou crédit 5 du CT. Un financement permanent est prévu pour combler les déficits au chapitre de la rémunération comme ceux qui sont associés aux indemnités de départ et aux prestations parentales, qui ne peuvent pas être déterminées à l'avance. Un financement temporaire est destiné aux dépenses imprévues qui ne figurent pas au Budget principal des dépenses et qu'il faut couvrir avant le dépôt du budget supplémentaire.

Le Comité s'intéresse depuis bien longtemps à la manière dont on utilise les crédits pour éventualités à partir du crédit 5 du CT. Il a cherché notamment à clarifier comment le crédit est utilisé et la manière dont le gouvernement rend compte au Parlement de l'usage qu'il en fait. Il s'est inquiété du libellé auparavant trop vague et a cherché à s'assurer que le crédit sert strictement à répondre à des besoins urgents². L'année dernière, le 9 mars 2005, en réponse aux recommandations du Comité, le président du Conseil du Trésor a soumis au Comité un projet de modification du libellé du crédit 5 du CT et des lignes directrices qui orientent le travail des analyses du Secrétariat du Conseil du Trésor. Le président du Conseil du Trésor de l'époque prévoyait que le nouveau libellé et les lignes directrices révisées seraient prêts à temps pour la parution du Budget supplémentaire des dépenses (A) à l'automne 2005³. Mme Danagher a expliqué qu'en raison de la dissolution du Parlement, le 29 novembre 2005, ces lignes directrices n'ont pas été adoptées par les ministres qui siègent sur le Conseil du Trésor. Elle a précisé toutefois qu'elles sont appliquées à titre de mesure administrative, donc que les analystes du Secrétariat du Conseil du Trésor s'en servent. Mme Danagher a indiqué que les lignes directrices seront approuvées par le Conseil du Trésor à l'été 2006. Elle a précisé par ailleurs que les nouvelles lignes directrices incorporent la majorité, sinon toutes, les recommandations du Comité à ce sujet.

Certains sénateurs ont noté avec satisfaction que le Budget des dépenses reflète la révision du libellé du crédit 5 du Conseil du Trésor qu'ils avaient recommandée. En effet, le libellé figurant à la page 1-70 fait mention de « dépenses diverses, urgentes ou imprévues » et non plus de « menues dépenses imprévues ». En outre, l'expression « les primes attribuées en vertu de la *Loi sur les inventions des fonctionnaires* » a été supprimée et les

² On June 6, 2002, the Committee tabled a report containing nine recommendations regarding the working and implementation of TB Vote 5 funding of departments. In the spring of 2003, the Committee had on-going discussions with officials from the Treasury Board Secretariat on proposals to change the Treasury Board policy on the use of the TB Vote 5, on the vote wording, and on the guidelines for its analysts.

³ The dissolution of Parliament on November 29, 2005 for the purposes of the general election precluded the opportunity for Parliament to vote on the 2005-2006 Supplementary Estimates (A).

² Le 6 juin 2002, le Comité a déposé un rapport contenant neuf recommandations sur le fonctionnement et la mise en œuvre du financement des ministères à partir du crédit 5 du CT. Au printemps 2003, il a eu de nombreux échanges avec les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor au sujet de propositions de modification de la politique du Conseil du Trésor concernant le recours au crédit 5, du libellé du crédit et des lignes directrices à l'intention de ses analystes.

³ La dissolution du Parlement le 29 novembre 2005 en raison du déclenchement des élections générales a empêché le Parlement de voter sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2005-2006.

contributions not listed in the Estimates and the increase of the amount of grants listed in these, where those expenditures are within the legal mandate of a government organization” have been added.

B. Funding for the Vancouver Olympics

Some Senators raised questions about the federal government’s total financial exposure to the Vancouver Olympics, which has been of interest to the Committee for some time. Some Senators referred to earlier testimony by the Honourable Sheila Copps, then the Minister of Canadian Heritage, indicating that the federal commitment for the Vancouver games would be capped at \$310 million for capital and legacy costs. Funding to provide essential federal services such as immigration, customs and security, was capped at \$100 million. Mr. Moloney explained that, in addition to the initial commitment, the February 23, 2005 Budget provided new funding for the Olympics, bringing the total federal commitment to date to \$497 million. It is expected that further funding of approximately \$235 million will be sought in future Estimates.

Some Senators expressed concern about the possibility of cost overruns, which the President promised to relay to his colleagues in the government. Senators were also interested in the processes in place to monitor and control government expenditures in relation to the games. Senators learned that Canadian Heritage has created, within the Department, a Federal Games Secretariat whose responsibilities include managing federal funding to the Olympics.

C. Bill C-48, An Act to authorize the Minister of Finance to make certain payments

In July 2005 Parliament passed Bill C-48, authorizing the Minister of Finance to make certain payments from unplanned surplus funds in excess of \$2 billion for the fiscal years 2005-2006 and 2006-2007. Senators inquired about the nature of these arrangements and their accounting in the Main Estimates. Mr. Moloney explained that, since Bill C-48 provided statutory authority for the payments, those expenditures would be reported through the Public Accounts of Canada as statutory spending. They do not, therefore, figure in the *2006-2007 Estimates*, with which this report deals. The President noted that the 2006 Budget Plan (page 160) allocates \$3.6 billion in costs related to anticipated payments made under Bill C-48, to be paid into third party trusts once the federal books are closed in the fall.

mots « les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le Budget des dépenses et l’augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s’inscrivent dans le mandat légal d’une organisation gouvernementale » ont été ajoutés.

B. Financement des Jeux olympiques de Vancouver

Certains sénateurs ont posé des questions sur les engagements financiers du gouvernement fédéral en ce qui concerne les Jeux olympiques de Vancouver, question à laquelle le Comité s’intéresse depuis un certain temps déjà. Des sénateurs ont fait allusion à un témoignage de l’honorable Sheila Copps, qui était à l’époque ministre du Patrimoine canadien, selon lequel les engagements du gouvernement fédéral à l’égard des Jeux de Vancouver seraient plafonnés à 310 millions de dollars pour les projets d’immobilisations et les legs. Le gouvernement s’est aussi engagé à fournir les services essentiels liés notamment à l’immigration, aux douanes et à la sécurité, à concurrence de 100 millions de dollars. M. Moloney a expliqué que le budget du 23 février 2005 affectait de l’argent frais aux Jeux olympiques, en sus des engagements initiaux, portant la totalité des engagements fédéraux à 497 millions de dollars. On s’attend à ce que les prochains budgets des dépenses prévoient un financement supplémentaire d’environ 235 millions de dollars.

Certains sénateurs se sont dits inquiets d’un éventuel dépassement de coûts, ce que le président a promis de communiquer à ses collègues du gouvernement. Les sénateurs se sont également intéressés aux mécanismes mis en place pour suivre et contrôler les dépenses du gouvernement au titre de ces jeux. Ils ont appris que Patrimoine canadien avait créé, en son sein, un Secrétariat fédéral des Jeux olympiques ayant entre autres responsabilités de gérer le financement fédéral.

C. Projet de loi C-48 (Loi autorisant le ministre des Finances à faire certains versements)

En juillet 2005, le gouvernement a adopté le projet de loi C-48 autorisant le ministre des Finances, pour les exercices 2005-2006 et 2006-2007, à faire certains versements sur la partie de l’excédent budgétaire qui dépasse 2 milliards de dollars. Des sénateurs se sont enquis de la nature de ces dispositions et de leur comptabilisation dans le Budget principal des dépenses. M. Moloney a expliqué que, comme le projet de loi C-48 établit une autorisation législative visant les paiements, ces dépenses seront consignées dans les Comptes publics du Canada comme dépenses législatives; elles ne figurent donc pas dans le *Budget des dépenses 2006-2007*, qui est l’objet du présent rapport. Le président a fait remarquer que le Plan budgétaire de 2006 (page 175) tient compte de coûts s’élevant à 3,6 milliards de dollars liés à des paiements anticipés effectués en vertu du projet de loi C-48, à verser dans une fiducie administrée par des tiers une fois les comptes du fédéral arrêtés, c’est-à-dire à l’automne.

D. Funding Mechanism for Officers of Parliament

On May 19, 2005, during the previous Parliament, the Committee had presented a report regarding the funding of Officers of Parliament. A central concern was that Treasury Board makes decisions on spending requests by Officers of Parliament, as part of the process by which the spending request that go before the Houses of Parliament are developed. This raises possible concerns about the independence of the Offices. One of the Committee's key recommendations to address this concern was to have the process of determining the budgets for Officers of Parliament actively involve Parliamentarians and an advisory panel.⁴ Some Senators were pleased that this recommendation had been implemented in a pilot project by the Treasury Board. The advisory panel considers requests for new funding developed by the Officers of Parliament, and provides Treasury Board with its non-binding recommendations⁵. However, some Senators noted that at present no Senators sit on this advisory panel. During his testimony, President Baird confirmed that the pilot project will continue this year and stated that he would bring the issue of Senators' participation to the Leaders and Speakers of both Houses.

E. Cost of Accountability

Mr. Moloney agreed to provide the Committee with a compilation of costs of the internal audit functions of departments. Senators were interested in learning that pursuant to the accountability measures included in Bill C-2 (the *Federal Accountability Act*), the May 2, 2006 Budget allocates \$57 million for the federal accountability action plan and \$16 million for internal audit functions⁶. In response to concerns that Parliament did not have the capacity to be able to hold the government to account, Bill C-2 also creates the position of Parliamentary Budget Officer within the Library of Parliament. The Officer will have explicit responsibility for analysis related to Parliament's consideration of government budgets, as well as the cost implications of Member's bills and parliamentary initiatives. The President has committed to making the establishment of the new Officer a priority following the passage of Bill C-2. Some Senators expressed their interest in working with the new Officer.

D. Mécanisme de financement pour les hauts fonctionnaires du Parlement

Le 19 mai 2005, lors de la législature précédente, le Comité avait déposé un rapport concernant le financement des hauts fonctionnaires du Parlement. Une des grandes questions tenait au fait que c'est le Conseil du Trésor qui décide de la suite à donner aux demandes de dépenses présentées par les hauts fonctionnaires du Parlement dans le cadre du processus par lequel sont élaborées les demandes présentées aux deux Chambres du Parlement. On s'inquiète notamment d'une atteinte à l'indépendance de ces hauts fonctionnaires. L'une des principales recommandations du Comité visant à dissiper cette inquiétude était de faire participer activement les parlementaires et un comité consultatif à l'établissement des budgets des hauts fonctionnaires du Parlement⁴. Certains sénateurs étaient heureux de voir que le Conseil du Trésor avait appliqué cette recommandation dans un projet pilote. Le comité consultatif analyse les demandes de fonds supplémentaires présentées par les hauts fonctionnaires du Parlement et soumet au Conseil du Trésor des recommandations qui ne sont pas exécutoires⁵. Des sénateurs ont toutefois signalé qu'aucun de leurs collègues ne siège actuellement à ce comité consultatif. Dans son témoignage, le président a confirmé que le projet pilote se poursuivra cette année et affirmé qu'il soulèverait la question de la participation des sénateurs auprès des leaders et des présidents des deux Chambres.

E. Le coût de la reddition de comptes

M. Moloney a convenu de fournir au Comité une compilation des coûts des fonctions de vérification interne des ministères. Des sénateurs étaient intéressés à apprendre que, conformément aux mesures prévues dans le projet de loi C-2 (*Loi fédérale sur l'imputabilité*), le Budget du 2 mai 2006 affecte 57 millions de dollars au Plan d'action pour l'imputabilité fédérale et 16 millions de dollars aux fonctions de vérification interne⁶. Pour répondre aux craintes que le Parlement ne soit pas capable de tenir le gouvernement comptable de ses actes, le projet de loi C-2 prévoit la nomination, au sein de la Bibliothèque du Parlement, d'un directeur parlementaire du budget chargé d'effectuer des analyses liées à l'étude par le Parlement des budgets du gouvernement, ainsi que du coût financier des mesures et des projets de loi proposés par les parlementaires. Le président s'est engagé à faire de la création de ce poste une priorité après l'adoption du projet de loi C-2. Des sénateurs se sont dits désireux de travailler avec ce nouveau directeur.

⁴ Senate National Finance Committee. *Twelfth Report: Officers of Parliament* (May 2005).

⁵ The House of Commons Advisory Panel on the Funding of Officers of Parliament was established in the fall of 2005.

⁶ Government of Canada. *The Budget Plan 2006: Focusing on Priorities* (May 2006) p. 52.

⁴ Comité sénatorial des finances nationales, *Douzième rapport : Hauts fonctionnaires du Parlement* (mai 2005).

⁵ Le Comité consultatif sur le financement à l'intention des hauts fonctionnaires du Parlement de la Chambre des communes a été établi à l'automne 2005.

⁶ Gouvernement du Canada, *Le budget de 2006 : Cibler les priorités* (mai 2006) p. 57.

F. Governor General Special Warrants

The Committee noted the importance of the four Governor General Special Warrants that were issued during the dissolution of Parliament. Some Senators were interested in knowing whether the Special Warrants could provide supply to a program or organization where authority had not previously existed and questioned if a Special Warrant could be issued to establish new grants or to increase existing grants; Mr. Moloney stated that they could not.

On a related point, some Senators noted that this year's supply process was too accelerated. Recognising that this fiscal year was exceptional, some Senators noted that the process generally does not provide adequate time for full consideration of the Estimates. Some Senators asked the President to consider making changes to the process by which supply bills are introduced in order to address this important issue. On this point, it was noted that the government has significant control of the agenda in both Houses, and should use this to avoid situations in which Parliamentarians are asked to vote on significant sums of money in great haste.

G. Clarity of the Estimates Documents

The Committee expressed continued concern on the lack of clarity in the Main Estimates and in particular, a lack of transparency in the departmental details of the Main Estimates. As an example, FedNor, the federal regional development agency in Ontario, is not separately identified in these Main Estimates, which may leave the impression that the agency is not receiving federal funding in 2006-2007. Mr. Moloney reassured the Senators that FedNor is receiving funding; however, Industry Canada, the department responsible for FedNor, chose not to identify the agency as a separate Program Activity but instead to include it within the core activities of the department.

Some Senators expressed appreciation of past efforts by the Treasury Board to include a section in the Estimates documents that reports expenditures horizontally across departments, and expressed a desire to see a similar section in the Main Estimates. Mr. Moloney stated that although it is possible to compile these tables for the Supplementary Estimates as they typically total less than \$10 billion, it is more difficult to arrange \$100 billion of program spending in the same manner. However, he indicated that officials of the Treasury Board Secretariat will undertake to do so. Mr. Moloney noted that information on linkages between government departments and agencies on horizontal programs can currently be found in departments' *Reports on Plans and Priorities*.

F. Mandats spéciaux du gouverneur général

Le Comité a souligné l'importance des quatre mandats spéciaux établis pendant la dernière dissolution du Parlement. Certains sénateurs ont demandé si un mandat spécial peut fournir des crédits pour un programme ou un organisme si l'autorisation de dépenser n'existe pas et si un mandat spécial pouvait être établi pour créer des subventions ou augmenter des subventions déjà inscrites; M. Moloney a déclaré que cela n'était pas le cas.

Dans le même ordre d'idées, des sénateurs ont signalé que l'attribution des crédits par le Parlement s'était déroulée trop rapidement cette année. Même si le présent exercice est hors du commun, des sénateurs ont noté que le processus ne prévoit généralement pas suffisamment de temps pour analyser de manière approfondie le Budget des dépenses. Des sénateurs ont demandé au président d'envisager de modifier le processus par lequel les projets de loi de crédits sont présentés afin de régler cette importante question. On a signalé à ce sujet que le gouvernement a un niveau de contrôle important sur les programmes des deux Chambres et devrait en tirer parti pour éviter que les parlementaires n'aient à se prononcer à la va-vite sur des sommes considérables.

G. Clarté des documents budgétaires

Le Comité s'est dit encore préoccupé par le manque de clarté du Budget principal des dépenses et, tout particulièrement, par le manque de transparence des données relatives aux ministères. Par exemple, le Budget principal des dépenses ne traite pas séparément de FedNor, l'organisme fédéral de développement économique de l'Ontario, ce qui peut donner à penser que cet organisme ne bénéficie d'aucun financement du fédéral en 2006-2007. M. Moloney a expliqué que tel n'était pas le cas, mais qu'Industrie Canada, le ministère responsable, avait choisi d'inclure FedNor dans ses activités clés et non comme une activité de programmes distincte.

Des sénateurs se sont dits reconnaissants au Conseil du Trésor des efforts que celui-ci a déployés pour prévoir dans les documents budgétaires une section consignant les dépenses horizontalement dans l'ensemble des ministères et ont dit souhaiter qu'une section analogue soit prévue dans le Budget principal des dépenses. M. Moloney a déclaré que, s'il est possible de compiler ce type de tableaux pour le Budget supplémentaire des dépenses car celui-ci porte en général sur moins de 10 milliards de dollars, il est beaucoup plus difficile d'en faire autant pour des dépenses de programme se chiffrant à une centaine de milliards de dollars. Il a toutefois précisé que des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor s'efforceront de répondre à cette requête. M. Moloney a ajouté qu'il est possible de trouver des renseignements sur les liens entre ministères et agences gouvernementales sur les programmes horizontaux dans les *Rapports sur les plans et les priorités* des divers ministères.

H. Budget 2006

Some Senators were interested in reconciling government's spending plans as laid out in the Main Estimates with those outlined in the May 2, 2006 Budget. Programs mentioned included those related to climate change and the environment, the gas tax funding committed under the New Deal for Cities and Communities, and the Toronto Waterfront revitalization initiative. The Committee was informed that the latter two programs will continue. With respect to environmental programs, the Minister of the Environment will shortly be making an announcement regarding an initiative to reduce greenhouse gas emissions. Senators were also interested in knowing whether the increase in the budget of National Defence over the next five years as outlined in the 2006 Budget represented new funds in addition to those announced last fiscal year. The President promised to confirm these details and provide the Committee with a response shortly.

Senators were also interested in the government's planned savings of \$2 billion over the next two fiscal years. The President indicated that some savings have already been realised and that there are several criteria laid out in the budget documents that will guide further decisions.

CONCLUSION

During its initial meetings on the *2006-2007 Estimates*, the Committee debated these and other matters, including: gender-responsive analysis of the Estimates; national debt reduction; Arctic sovereignty; environment programs; infrastructure funding; the removal of geographic restrictions in the hiring of public servants; and the issue of decentralising the public service. The Committee intends to more fully examine the government's spending plans for the 2006-2007 fiscal year, and will present further interim reports as it continues its work.

The Standing Senate Committee of National Finance respectfully presents its first interim report on the *2006-2007 Estimates*.

H. Le Budget 2006

Certains sénateurs ont cherché à rapprocher les plans de dépenses présentés dans le Budget principal des dépenses et ceux présentés dans le Budget du 2 mai 2006. Les programmes mentionnés concernent notamment les changements climatiques et l'environnement, le financement du Nouveau pacte pour les villes et les collectivités à partir du produit de la taxe d'accise sur l'essence, ainsi que l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto. Le Comité a appris que les deux derniers programmes seront poursuivis. Pour ce qui est des programmes environnementaux, le ministre de l'Environnement fera sous peu une annonce concernant une initiative visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Des sénateurs désiraient également savoir si la hausse du budget de la Défense nationale sur les cinq prochains exercices représentait de l'argent frais s'ajoutant aux fonds annoncés au cours du dernier exercice. Le président a promis de confirmer ces détails et de fournir sous peu une réponse au Comité.

Des sénateurs désiraient également savoir comment le gouvernement allait économiser 2 milliards de dollars au cours des deux exercices à venir, comme il le prévoit. Le président a précisé que certaines économies ont déjà été réalisées et que les documents budgétaires énoncent plusieurs critères devant guider les décisions ultérieures.

CONCLUSION

Au cours de son examen initial du *Budget des dépenses 2006-2007*, le Comité a débattu de diverses questions, outre celles mentionnées ci-dessus, notamment de l'analyse du Budget des dépenses en tenant compte de l'égalité des sexes, de l'allègement de la dette nationale, de la souveraineté du Canada dans l'Arctique, des programmes de protection de l'environnement, du financement des infrastructures, de l'élimination des restrictions d'ordre géographique dans l'embauche des fonctionnaires et de la décentralisation de la fonction publique. Le Comité compte analyser de manière plus approfondie les projets de dépenses du gouvernement pour l'exercice 2006-2007 et présenter d'autres rapports intérimaires à mesure qu'il poursuit ses travaux.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales présente respectueusement son premier rapport intérimaire sur le *Budget des dépenses 2006-2007*.

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 25, 2006

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:42 a.m., pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[*Translation*]

Mr. Till Heyde, Clerk of the Committee: Honourable senators, I see a quorum. As the clerk of the committee, it is my duty to proceed to the election of a chair. Is there a motion to that effect?

[*English*]

Senator Mitchell: I nominate Senator Day to be chairman.

Mr. Heyde: Are there any other nominations?

Seeing none, the question is on the motion of the Honourable Senator Mitchell that the Honourable Senator Day do take the chair of the committee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Heyde: I invite Senator Day to take the chair.

Senator Joseph A. Day (Chairman) in the chair.

The Chairman: Thank you for that vote of confidence. I look forward to working with you and serving you in this position during the coming session.

Mr. Heyde is the new clerk for this committee. Cathy Piccinin has moved on to other things. We have quite a few changes. We also have new researchers, whom I will introduce when we come to that motion and you approve them. The committee is being fully reconstituted.

You have before you the proposed agenda for the organizing committee.

Item number 2 is the election of a deputy chair. Are there nominations for the position?

Senator Nancy Ruth: I nominate Senator Cools as deputy chair.

The Chairman: Are there any further nominations?

Senator Biron: I nominate Senator Murray as deputy chair.

[*Translation*]

Senator Murray: Historically, it has been the government's responsibility to appoint one of their members as deputy chair of this committee.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 25 avril 2006

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 42, conformément à l'article 88 du *Règlement du Sénat*, pour tenir sa séance d'organisation.

[*Français*]

M. Till Heyde, greffier du comité : Honorables sénateurs, je constate qu'il y a quorum. À titre de greffier du comité, il est de mon devoir de présider à l'élection à la présidence. Y a-t-il une motion sur cette question?

[*Traduction*]

Le sénateur Mitchell : Je propose la candidature du sénateur Day à la présidence.

M. Heyde : Y a-t-il d'autres mises en candidature?

Comme il n'y en a pas, il est proposé par l'honorable sénateur Mitchell que l'honorable sénateur Day assume la présidence du comité.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

M. Heyde : J'invite le sénateur Day à occuper le fauteuil.

Le sénateur Joseph A. Day (président) occupe le fauteuil.

Le président : Merci pour ce vote de confiance. J'ai hâte de travailler avec vous et de vous servir à titre de président au cours de la session à venir.

M. Heyde est le nouveau greffier du comité. Cathy Piccinin a accepté d'autres responsabilités. Il y a pas mal de changements. Nous avons également de nouveaux attachés de recherche que je vous présenterai quand nous en arriverons à cette motion et que vous approuverez leur nomination. Le comité est reconstitué au grand complet.

Vous avez sous les yeux le programme proposé pour le comité organisateur.

Le point n° 2 est l'élection à la vice-présidence. Y a-t-il des mises en candidature?

Le sénateur Nancy Ruth : Je propose la candidature du sénateur Cools à la vice-présidence.

Le président : Y a-t-il d'autres mises en candidature?

Le sénateur Biron : Je propose la candidature du sénateur Murray à la vice-présidence.

[*Français*]

Le sénateur Murray : Traditionnellement, c'est la responsabilité du gouvernement de nommer un des leurs à la vice-présidence de ce comité.

[English]

The Chairman: Senator Murray was nominated but he has pointed out that traditionally, someone on the government side normally holds the position of deputy chair. It is, however, without question that Senator Murray, who was chair of this committee for many years, would have done a fine job.

Senator Ringuette: Is it practice to nominate someone who is absent?

The Chairman: Yes, and Senator Cools has agreed to serve in this position.

It has been moved that nominations cease. Will all those in favour of that motion signify by saying “yea?”

Some Hon. Senators: Yea.

Will those opposed to the motion say “nay?”

As there is only one senator nominated, we will let Senator Cools know that she has been chosen as deputy chair of the committee.

Item number 3 deals with the subcommittee on agenda and procedure. This is to create the steering committee. The motion is that the subcommittee on agenda and procedure be composed of the chair, the deputy chair and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation, and that the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses and to schedule hearings.

Senator Ringuette: I nominate Senator Eggleton.

The Chairman: The motion is to authorize the subcommittee to consult with the leadership.

Senator Ringuette: What happened to the democratic process?

The Chairman: Under the democratic process, I cannot consult on your behalf unless you give me the authority to do so.

Senator Ringuette: I so move.

The Chairman: All those in favour of the motion will signify by saying “yea.”

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: The motion is carried.

Item number 4 is that the committee print its proceedings and that the chair be authorized to set the number to meet demand.

Senator Cowan: I so move.

The Chairman: Will all those in favour of the motion signify by saying “yea?”

Hon. Senators: Yea.

[Traduction]

Le président : La candidature du sénateur Murray a été proposée, mais il a signalé que traditionnellement quelqu'un du parti gouvernemental assume habituellement la vice-présidence. Il ne fait cependant aucun doute que le sénateur Murray, qui a été président de ce comité pendant de nombreuses années, aurait fait du bon travail.

Le sénateur Ringuette : Est-il habituel de proposer la candidature de quelqu'un qui est absent?

Le président : Oui, et le sénateur Cools a accepté d'occuper ce poste.

Il a été proposé de mettre fin aux mises en candidature. Que tous ceux qui sont en faveur de cette motion veuillent bien dire « oui ».

Des voix : Oui.

Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire « non ».

Comme il n'y a qu'une mise en candidature, nous laisserons savoir au sénateur Cools qu'elle a été choisie comme vice-présidente du comité.

Le point n° 3 porte sur le Sous-comité du programme et de la procédure. Il s'agit de créer le comité de direction. La motion prévoit que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage et que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

Le sénateur Ringuette : Je propose la candidature du sénateur Eggleton.

Le président : La motion vise à autoriser le sous-comité à consulter le leadership.

Le sénateur Ringuette : Qu'est-il arrivé au processus démocratique?

Le président : En vertu du processus démocratique, je ne peux procéder à des consultations pour votre compte à moins que vous ne m'y autorisiez.

Le sénateur Ringuette : J'en fais la proposition.

Le président : Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire « oui ».

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

Il est proposé au point n° 4 que le comité fasse imprimer ses délibérations et que la présidence soit autorisée à fixer la quantité en fonction des besoins.

Le sénateur Cowan : J'en fais la proposition.

Le président : Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire « oui ».

Des voix : Oui.

The Chairman: Item number 5 is authorization to hold meetings and print evidence when quorum is not present.

It reads that, pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

Senator Dawson: That is the official opposition, I presume.

The Chairman: Yes. Would you like us to add that?

Senator Dawson: I just want to ensure that Senator Murray would not constitute quorum.

The Chairman: That is an interesting point. If we do not have “official opposition,” anyone who is not a member of the government side would fulfil the requirement. Since the government side has only two members, it is their attendance that we want to ensure.

Senator Murray: For the most part, the independents consider themselves non-aligned with either government or opposition.

Senator Eggleton: Why not include the word “official?”

Senator Dawson: We do not have to correct it. They are not the opposition; we are the opposition.

The Chairman: Is it agreed that we do not have to add “official?”

Hon. Senators: Agreed.

Senator Cowan: I move motion number 5.

The Chairman: Will those in favour of the motion that has been moved by Senator Cowan signify by saying “yea?”

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: The next motion deals with the financial report. It reads that the committee adopt the draft first report prepared in accordance with rule 104. This has been circulated. Rule 104 provides for a report within a certain number of days of the beginning of a new session on everything that was spent by this committee in the last session. I think the amount is quite small compared to that spent by most committees. The major aspects are transportation and communication, and professional and other services. That is due to travel to London on the accountability officers issue.

This must be filed in the Senate once you authorize me to do so.

Senator Murray: I so move.

The Chairman: Will all those in favour of the motion signify by saying “yea?”

Hon. Senators: Yea.

Le président : Le point n° 5 concerne l'autorisation à tenir des réunions et l'impression des témoignages en l'absence de quorum.

Il se lit comme suit : Que, conformément à l'article 89 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité du gouvernement et de l'opposition soient présents.

Le sénateur Dawson : Je présume qu'il s'agit de l'opposition officielle.

Le président : Oui. Voudriez-vous que nous ajoutions cela?

Le sénateur Dawson : Je tiens seulement à m'assurer que le sénateur Murray ne constituera pas le quorum.

Le président : C'est un point intéressant. Si nous ne disons pas « l'opposition officielle », quiconque n'est pas membre du parti ministériel répondra au critère. Comme le parti ministériel ne compte que deux membres, nous tenons à nous assurer de leur présence.

Le sénateur Murray : Les indépendants se considèrent eux-mêmes en majeure partie comme non alignés sur le gouvernement ou l'opposition.

Le sénateur Eggleton : Pourquoi ne pas inclure le mot « officielle »?

Le sénateur Dawson : Nous n'avons pas à apporter de correction. Ils ne constituent pas l'opposition; nous sommes l'opposition.

Le président : Êtes-vous d'accord pour que nous n'ajoutions pas le mot « officielle »?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Cowan : Je propose la motion n° 5.

Le président : Que tous ceux qui sont en faveur de la motion proposée par le sénateur Cowan veuillent bien dire « oui ».

Des voix : D'accord.

Le président : La motion suivante porte sur le rapport financier. Elle se lit comme suit : que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, préparé conformément à l'article 104 du Règlement. Le document a été distribué. L'article 104 stipule qu'un rapport doit être présenté dans un certain délai à compter du début d'une nouvelle session sur toutes les dépenses contractées par le comité au cours de la session précédente. Je crois que le montant est relativement modeste comparativement à ce que dépensent la plupart des comités. Les principaux éléments sont les transports et les communications, de même que les services professionnels et autres. Cela est attribuable au voyage à Londres sur la question des agents de responsabilisation.

Le rapport doit être déposé au Sénat une fois que vous m'autorisez à le faire.

Le sénateur Murray : J'en fais la proposition.

Le président : Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire « oui ».

Des voix : Oui.

The Chairman: The motion is carried.

The next motion is with regard to research staff and reads that the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee, et cetera.

I have already consulted on your behalf in anticipation.

Senator Eggleton: I so move.

The Chairman: Will all those in favour of the motion signify by saying “yea?”

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: I would like, on your behalf, to send a letter to Guy Beaumier and Odette Madore, who have been with us for a number of years.

Seeing no objection to that, I will do so.

The new leader of the Library of Parliament staff is Tara Gray, and she will be supported by Jean Dupuis and Lydia Scratch. This is the team that will be supporting us in our research.

Senator Ringuette: Is it possible to know why Mr. Beaumier, who has been doing tremendous work for this committee, was not reassigned? Is he retiring?

The Chairman: I understand that he has gone to a committee that does similar work in the House of Commons. The assignments are typically made without consultation with the senators or members of the House of Commons.

Senator Rompkey: It is called “raiding.”

Mr. Heyde: The Library of Parliament makes the administrative assignments of the staff.

Senator Ringuette: We have no input?

Mr. Heyde: The committee can provide indications and suggestions, but it is ultimately the Library of Parliament that makes the assignments.

The Chairman: Mr. Beaumier has assured us that he will be available to help. In fact, he has already been helping Ms. Gray with the transition.

Senator Eggleton: It is good for them to get varying experience.

The Chairman: I do not think that going to a House of Commons committee from a Senate committee would be considered a promotion.

Senator Ringuette: From my perspective in the time that I have been on this committee, Mr. Beaumier has done excellent work for us. This is not a personal comment on the new research people, but I certainly would have liked to have kept him as our official researcher.

Le président : La motion est adoptée.

La motion suivante concerne le personnel de recherche, à savoir que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité, et cetera.

J'ai déjà consulté en votre nom à l'avance.

Le sénateur Eggleton : J'en fais la proposition.

Le président : Que tous ceux en faveur de la motion veuillent bien dire « oui ».

Des voix : Oui.

Le président : J'aimerais envoyer, en votre nom, une lettre à Guy Beaumier et Odette Madore, qui ont travaillé avec nous pendant de nombreuses années.

Comme il n'y a pas d'objection, c'est ce que je ferai.

Le nouveau chef du personnel de la Bibliothèque du Parlement est Tara Gray qui sera secondée par Jean Dupuis et Lydia Scratch. C'est l'équipe qui nous aidera dans notre recherche.

Le sénateur Ringuette : Est-il possible de savoir pourquoi M. Beaumier, qui a fait du travail remarquable pour ce comité, n'y a pas été réaffecté? Prend-il sa retraite?

Le président : Je crois comprendre qu'il a été affecté à un comité qui fait du travail semblable à la Chambre des communes. Les affectations sont d'habitude faites sans que les sénateurs ou les députés soient consultés.

Le sénateur Rompkey : C'est ce qu'on appelle du « débauchage ».

M. Heyde : C'est la Bibliothèque du Parlement qui procède aux affectations administratives.

Le sénateur Ringuette : Nous n'avons aucune contribution?

M. Heyde : Le comité peut fournir des indications ou des suggestions, mais c'est en fin de compte la Bibliothèque du Parlement qui procède aux affectations.

Le président : M. Beaumier nous a assurés qu'il sera disponible en cas de besoin. En fait, il aide déjà Mme Gray à faire la transition.

Le sénateur Eggleton : C'est bon pour eux de diversifier leur expérience.

Le président : Je ne crois pas qu'être affecté à un comité de la Chambre des communes après avoir servi un comité du Sénat soit considéré comme une promotion.

Le sénateur Ringuette : D'après ce que j'ai constaté depuis le temps que je siège à ce comité, M. Beaumier a fait de l'excellent travail pour nous. Il ne s'agit pas d'un commentaire personnel au sujet du nouveau personnel de recherche, mais j'aurais certainement aimé le conserver comme notre attaché de recherche officiel.

The Chairman: I had a similar feeling, which is why I suggested that I should write a letter that I will send to him as well as to the administration of the library, letting them know that we feel he and Odette Madore did a fine job.

Item number 8 is authority to commit funds and certify accounts. Whatever we do must be pursuant to the Financial Administration Act. In other words, if we do not have a budget that is passed by this group and by Internal Economy, we cannot do anything. This authorizes us, within the rules, to commit certain funds and do things on your behalf.

Senator Rompkey: I so move.

The Chairman: Will all those in favour of the motion signify by saying "yea?"

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Item number 9 deals with travel and reads that the committee empower the subcommittee on agenda and procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee. That is, of course, in consultation with the whips.

Senator Dawson: I so move.

The Chairman: Will all those in favour signify by saying "yea?"

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: The motion is carried.

Item number 10 is designation of members travelling on committee business. This allows us, when members of our committee cannot attend a sitting of the Senate because they are away doing work for the committee, to designate that that is Senate business for the purposes of attendance.

This motion is to allow the subcommittee to so designate.

Senator Ringuette: I so move.

The Chairman: Will all those in favour of the motion signify by saying "yea?"

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Item number 11 is travelling and living expenses of witnesses. It reads that, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

Senator Cowan: I so move.

The Chairman: Will all those in favour of the motion signify by saying "yea?"

Hon. Senators: Yea.

Le président : J'avais la même impression et c'est pourquoi j'ai proposé de lui écrire une lettre que je lui enverrai de même qu'à l'administration de la Bibliothèque, pour leur laisser savoir que nous estimons que lui et Odette Madore ont fait du beau travail.

Le point n° 8 concerne l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer. Tout ce que nous faisons doit être conforme à la Loi sur la gestion des finances publiques. Autrement dit, si nous n'avons pas un budget adopté par ce groupe et par la Régie interne, nous ne pouvons rien faire. Cela nous autorise, en vertu des règles, à engager certains fonds et à faire des choses pour votre compte.

Le sénateur Rompkey : J'en fais la proposition.

Le président : Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire « oui »?

Des voix : Oui.

Le président : Le point n° 9 porte sur les voyages et se lit comme suit : que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité. Cela, bien entendu, en consultation avec les whips.

Le sénateur Dawson : J'en fais la proposition.

Le président : Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire « oui ».

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

Le point n° 10 concerne la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité. Cela nous permet, quand les membres de notre comité ne peuvent assister à une séance du Sénat parce qu'ils sont en déplacement pour le comité, de désigner ce travail comme engagement officiel aux fins des présences.

Cette motion vise à permettre au sous-comité de faire cette désignation.

Le sénateur Ringuette : J'en fais la proposition.

Le président : Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire « oui ».

Des voix : Oui.

Le président : Le point n° 11 concerne les frais de déplacement des témoins. Il se lit comme suit : que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement ait été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin du même organisme s'il y a des circonstances exceptionnelles.

Le sénateur Cowan : J'en fais la proposition.

Le président : Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire « oui ».

Des voix : Oui.

The Chairman: The motion is carried.

Item number 12 deals with electronic media coverage of public meetings and reads that the chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings and that the subcommittee on agenda and procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

We must first get approval from the Senate on this.

Senator Eggleton: I so move.

The Chairman: Will all those in favour of the motion signify by saying “yea?”

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: The motion is carried.

Item 13 deals with the time slots for regular meetings.

They are the same as they have been. We would propose, if we are meeting on Wednesday evening, that we provide for a modest dinner beforehand, as was stated by our previous chair, Senator Murray.

Senator Eggleton: The first choice in each case. There might be a spillover.

The Chairman: That is correct. They are both time slots. When we have a lot of work to do, we will meet both days. Tuesday will be the primary day.

Other business?

Senator Murray: When I discovered that the government had been kind enough to reappoint me to this committee, I called our friends at the parliamentary library and asked them to dig up comments and recommendations that this committee had made at various times in the past.

They went back to the 36th Parliament, First Session, which would be from September 1997 to September 1999, and onward to the 38th Parliament, which was the one just preceding this. They looked at all the reports. The document they have provided covers 16 pages. They sent me some of the observations and recommendations that this committee had made. It could be a valuable document, and there is no reason I should keep it to myself. I had it produced in English only, but we might get it translated, if the committee is agreeable, and circulate it to all members, so that the better we might torment officials and ministers, as we have done in the past.

The Chairman: I think that would be an excellent tool for those of us now in the loyal opposition, and others.

Senator Murray: Without regard to political party, I think we have been pretty vigilant. I do not think I need to make a motion.

The Chairman: It is agreed.

Le président : La motion est adoptée.

Le point n° 12 concerne la diffusion des délibérations publiques par médias d'information électroniques et se lit comme suit : que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de diffuser les délibérations publiques du comité par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

Nous devons d'abord obtenir l'approbation du Sénat à cet égard.

Le sénateur Eggleton : J'en fais la proposition.

Le président : Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire « oui ».

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

Le point n° 13 porte sur l'horaire des séances régulières.

Il n'a pas changé. Nous proposons, si nous nous réunissons le mercredi soir, de prévoir un modeste dîner avant, comme l'avait dit notre président précédent, le sénateur Murray.

Le sénateur Eggleton : Le premier choix dans chaque cas. Il pourrait y avoir débordement.

Le président : C'est exact. Il s'agit de deux créneaux. Quand nous aurons beaucoup de travail à faire, nous nous réunirons les deux jours. Le mardi sera le premier jour.

Autres travaux?

Le sénateur Murray : Quand je me suis aperçu que le gouvernement avait été assez aimable de me renommer à ce comité, j'ai appelé nos amis de la bibliothèque parlementaire et leur ai demandé de rechercher des commentaires et recommandations que ce comité avait formulés à divers moments par le passé.

Ils sont remontés à la première session de la 36^e législature, soit de septembre 1997 à septembre 1999, et puis jusqu'à la 38^e législature, qui est celle qui a précédé celle-ci. Ils ont examiné tous les rapports. Le document qu'ils ont fourni comporte 16 pages. Ils m'ont envoyé certaines des observations et recommandations que ce comité avait formulées. Ce pourrait être un document précieux et il n'y a pas de raison que je sois le seul à en avoir un exemplaire. Il n'a été produit qu'en anglais, mais nous pourrions le faire traduire, si le comité est d'accord, et le distribuer à tous les membres, pour que nous puissions bientôt tourmenter les fonctionnaires et les ministres, comme nous l'avons fait dans le passé.

Le président : Je crois que ce serait un excellent outil pour ceux d'entre nous qui sont maintenant dans la loyale opposition, et les autres.

Le sénateur Murray : Sans égard aux partis politiques, je crois que nous avons été plutôt vigilants. Je ne pense pas avoir besoin de présenter une motion.

Le président : C'est entendu.

Senator Murray: I believe the clerk can arrange to have it translated, or the library can do so.

The Chairman: Then we will circulate it immediately to everyone on the committee once it has been translated.

That leads us into a work program and plan and what we anticipate. A supply bill will be forthcoming soon. Main Estimates are out today, and the supply bill will flow from those. The supply bill will be introduced next week.

We would have our meetings on the Main Estimates. We are trying to have meetings next week with the President of the Treasury Board and officials so that we can generate a report, have an initial look at Main Estimates and outline some of the areas where we might want to go.

Once the Main Estimates are referred to this committee, it becomes part of our work plan for the year. We do not have to apply for a mandate. That is referred to us immediately by the government. We will be set to go next week on the Main Estimates.

Senator Murray: If I may, I understood that they passed a motion in the House the very first day to fast-track the supply bill to May 3. I think it has to be out by May 3.

The Chairman: We will have it introduced on May 4 in the Senate. That is two days' notice. That will put us into the next week. We spend next week on the Main Estimates.

The week following, we do not have referred to this committee the supply bill. As you know, the committee's work is looking at the Main Estimates. We take an initial look at it and compile a short report saying where we might go on this and what we see initially.

Some people take the view that that report should be presented and adopted by the Senate before the supply bill. Other people have a different point of view. It looks as if we will be able to have it adopted before the supply bill, which is two weeks hence. The supply bill will be going through the Senate and must be adopted before May 15. Right now, the government is operating on Governor General's warrants, which expire on May 15. The supply bill must be done by then or new warrants will be issued. I presume that we will try to get that done and the government will be anxious to have that through before May 15.

That is what we will be working on over the next two weeks. Next week we will meet for two days, if we can get the officials and the minister. The following week we might not have to, because the supply bill is not referred here. We might have a meeting on Tuesday to approve the report that will be circulated

Le sénateur Murray : Je crois que le greffier peut s'occuper de le faire traduire, ou la bibliothèque peut s'en charger.

Le président : Nous le distribuerons alors immédiatement à tous les membres du comité une fois qu'il aura été traduit.

Voilà qui nous amène à notre programme et plan de travail et ce que nous prévoyons faire. Un projet de loi de crédits sera présenté bientôt. Le Budget principal des dépenses est sorti aujourd'hui, et le projet de loi de crédits qui en découlera sera présenté la semaine prochaine.

Nous allons tenir nos réunions sur le Budget principal des dépenses. Nous essayons d'organiser des réunions la semaine prochaine avec le président et les fonctionnaires du Conseil du Trésor pour que nous puissions préparer un rapport, jeter un premier coup d'oeil au Budget principal des dépenses et faire connaître certains des domaines que nous pourrions vouloir aborder.

Une fois que le Budget principal des dépenses est renvoyé à notre comité, il fait partie de notre plan de travail pour l'année. Il n'est pas nécessaire de demander un mandat. Le budget nous est renvoyé immédiatement par le gouvernement. Nous serons prêts la semaine prochaine à commencer notre étude du Budget principal des dépenses.

Le sénateur Murray : Avec votre permission, j'ai cru comprendre que la Chambre avait adopté une motion le tout premier jour afin d'accélérer l'étude du projet de loi de crédits. Je crois qu'il doit être présenté d'ici le 3 mai.

Le président : Nous le présenterons alors au Sénat le 4 mai. C'est un préavis de deux jours. Cela nous amène à la semaine prochaine. Nous passerons la semaine prochaine à étudier le Budget principal des dépenses.

La semaine suivante, le projet de loi de crédits n'est pas renvoyé pour étude à notre comité. Comme vous le savez, le travail de comité consiste à examiner le Budget principal des dépenses. Nous y jetons un premier coup d'oeil et rédigeons un court rapport pour dire comment nous envisageons d'aborder cette question et quelles sont nos impressions initiales.

Certains sont d'avis que ce rapport devrait être présenté et adopté par le Sénat avant le projet de loi de crédits. D'autres ont un point de vue différent. Il semble que nous serons en mesure de le faire adopter avant le projet de loi de crédits, soit d'ici deux semaines. Le projet de loi de crédits sera étudié par le Sénat et doit être adopté avant le 15 mai. Pour l'instant, le gouvernement utilise les mandats du gouverneur général, lesquels expirent le 15 mai. L'étude du projet de loi de crédits doit être terminée à ce moment-là ou de nouveaux mandats seront émis. J'imagine que nous nous efforcerons de le faire et que le gouvernement aura hâte que cette étude soit terminée avant le 15 mai.

Voilà quels seront nos travaux pendant les deux prochaines semaines. La semaine prochaine nous nous réunirons pendant deux jours si les fonctionnaires et le ministre peuvent venir témoigner. La semaine suivante nous n'aurons peut-être pas à le faire parce que le projet de loi de crédits n'est pas renvoyé

to you and make any necessary changes. Then we can file the report and it will be in the Senate before the supply bill is dealt with at third reading.

Senator Eggleton: Do we get the report right after that or do we have to wait until there is a budget bill?

The Chairman: The budget is circulated to everybody, but we do not study the budget unless we want to. We get the budget implementation bills that might be forthcoming. Last year there were three, based on the budget. We do not know how many there will be or when they are coming.

The budget will be next week. That does not drive the business as much as the budget implementation bills. There probably will be at least one before the end of June.

That is where we will be over the next while: supply, studying the Main Estimates and budget implementation. I do not believe that the government's intention is to send the accountability bill to us. At one time it was thought that it might come here.

An Hon. Senator: Where will that go?

The Chairman: I am hearing that it might go to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, but I do not know. This is all speculation. If you want to start lobbying to have it come here, that is entirely up to you, but right now we have no indication it will be. I think we will have a busy agenda over the next month with the items that we have.

Is there anything else to bring before this committee? I will file this report on your behalf. The Main Estimates will be referred to us automatically.

Senator Ringuette: We had done a considerable amount of work with regard to accountability. There was a draft report with a possible recommendation circulated at our last meeting, but our work stopped there.

Will we complete that report? It was a draft report, subject to review by the members of the committee. I would like to know. We cannot just leave it there.

The Chairman: Obviously, supply has priority over a policy study. I would like to ask each of you to consider whether we want to revive that work and then send a note off to me or catch me and let me know. We will have the steering committee sit down to talk about that.

au Sénat. Nous pourrions tenir une réunion le mardi pour approuver le rapport qui vous sera distribué et pour apporter les changements jugés nécessaires. Nous pourrions alors présenter le rapport qui sera au Sénat avant que le projet de loi de crédits ne soit étudié en troisième lecture.

Le sénateur Eggleton : Allons-nous obtenir le rapport immédiatement après ou va-t-il falloir que nous attendions d'avoir un projet de loi budgétaire?

Le président : Le budget est distribué à tout le monde mais nous n'avons pas à en faire l'étude à moins que nous ne le voulions. Nous recevons les lois de mise en oeuvre du budget qui pourraient nous parvenir prochainement. L'année dernière il y en avait trois, fondées sur le budget. Nous ne savons pas combien il y en aura ni à quel moment elles nous parviendront.

Le budget sera présenté la semaine prochaine. Cela ne crée pas autant de travail que les lois sur la mise en oeuvre du budget. Nous en recevons probablement une au moins avant la fin juin.

Voilà ce qui nous attend prochainement : les subsides, l'étude du Budget principal des dépenses et des lois de mise en oeuvre du budget. Je ne crois pas que le gouvernement ait l'intention de nous envoyer le projet de loi sur l'imputabilité. À un certain moment on pensait qu'il pourrait venir au Sénat.

Une voix : Où sera-t-il envoyé?

Le président : J'ai appris qu'il pourrait peut-être aller au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, mais je ne le sais pas. Tout cela n'est que spéculation. Si vous voulez commencer à exercer des pressions pour qu'il vienne au Sénat, vous êtes parfaitement libre de le faire, mais pour le moment nous n'avons aucun indice que ce sera le cas. Je crois que nous allons avoir un programme chargé le mois prochain avec les points qui figurent à notre programme de travaux.

Y a-t-il autre chose dont vous voudriez saisir le comité? Je présenterai ce rapport en votre nom. Le Budget principal des dépenses nous sera renvoyé automatiquement.

Le sénateur Ringuette : Nous avons effectué une somme énorme de travail en ce qui concerne l'imputabilité. Il y a eu un rapport préliminaire comportant une recommandation éventuelle qui a été distribué à notre dernière réunion, mais notre travail a pris fin là.

Allons-nous terminer ce rapport? C'était un rapport préliminaire que les membres du comité devaient examiner. J'aimerais le savoir. Nous ne pouvons pas tout simplement laisser les choses en l'état.

Le président : De toute évidence, l'examen des crédits a la priorité sur une étude de la politique. Je prie chacun d'entre vous d'y réfléchir pour savoir si nous voulons reprendre cette tâche et vous pourriez alors m'envoyer une note ou me le faire savoir personnellement. Nous organiserons une séance du comité de direction pour en discuter.

It would take considerable work now because the Gomery report is out. We also have an accountability bill that provides for accounting officers. The entire issue that we studied is in the accountability bill.

You may want to think about how we can best handle the evidence and the information that we gathered.

Senator Cowan: That is why I wondered about it. I thought that there were at least some parts of the accountability bill that tie into work that this committee has done. There may be some that might have more legal or constitutional implications.

Senator Eggleton: Can the bill be separated out? Are there some parts that are relevant to financial accountability, to this committee's work versus other committees' work, coming here? Can one separate out a bill like that?

Senator Murray: I am far from being the procedural expert, but I think that the accountability bill amends various other statutes.

For the Senate's purposes, we could have an informal agreement.

The Chairman: We can talk to the leadership about that. Senator Nancy Ruth can take that discussion back. I believe there is an ongoing debate about where it should go.

The aspect of the accountability bill dealing with accounting officers is precisely the subject we were studying.

Senator Murray: I am sure the leadership on both sides knows what they are doing. The fact is there are important criminal law bills forthcoming, which I assume will be referred to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs. That will be a heavy burden for that committee.

There is another issue I would like to raise.

The Chairman: Does it deal with this subject or another subject?

Senator Murray: It is to deal with our agenda.

The Chairman: Could each of you send a note to me about that issue and any other items that you would like to see us look into? I will meet with Senator Cools, who is not here today. After consultations with the leadership and the third person on the steering committee, we will report back to honourable senators at the next meeting on some of the items we might want to study and where we see our time being used up until the end of June.

Senator Murray: Mr. Chairman, during the period of dissolution, Governor General's warrants were used to authorize approximately \$15 billion in spending. Some of it was for use by the outgoing government and some by the incoming

Ce serait une tâche considérable maintenant que le rapport Gomery est sorti. Il y a aussi un projet de loi sur l'imputabilité qui prévoit des postes d'agents comptables. Toute la question que nous avons étudiée se trouve dans le projet de loi sur l'imputabilité.

Vous voudrez peut-être réfléchir à la meilleure façon dont nous pouvons traiter les témoignages et les renseignements que nous avons recueillis.

Le sénateur Cowan : C'est justement la raison pour laquelle je m'interrogeais à ce sujet. Je pensais qu'il y avait au moins certaines parties du projet de loi sur l'imputabilité qui se rattachent au travail qu'a effectué notre comité. Certaines parties pourraient avoir plus de conséquences juridiques ou constitutionnelles.

Le sénateur Eggleton : Peut-on scinder le projet de loi? Y a-t-il certaines parties qui se rapportent à la responsabilité financière, aux travaux de notre comité par rapport aux travaux d'autres comités, dont le Sénat sera saisi? Peut-on scinder un projet de loi de cette façon?

Le sénateur Murray : Je suis loin d'être un spécialiste en procédure mais je crois que le projet de loi sur l'imputabilité modifie diverses autres lois.

Aux fins du Sénat, nous pourrions avoir un accord officieux.

Le président : On pourra en parler aux dirigeants. Le sénateur Nancy Ruth peut reprendre cette discussion. Je crois qu'un débat se poursuit sur l'orientation à suivre.

L'aspect du projet de loi sur l'imputabilité qui a trait aux agents comptables est précisément le sujet que nous étudions.

Le sénateur Murray : Je suis sûr que les dirigeants, des deux côtés, savent ce qu'ils font. Le fait est que nous allons recevoir d'importants projets de loi de droit pénal qui je suppose seront renvoyés au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Cela représentera un lourd fardeau pour ce comité.

J'aimerais soulever une autre question.

Le président : Est-ce qu'elle se rapporte à ce sujet ou à un autre?

Le sénateur Murray : Elle a trait à notre programme.

Le président : Est-ce que chacun d'entre vous pourrait m'envoyer une note à propos de cette question et d'autres sujets que vous aimeriez que nous abordions? Je vais rencontrer le sénateur Cools qui est absente aujourd'hui. Après des consultations avec les dirigeants et la troisième personne qui siège au comité de direction, nous vous ferons part, honorables sénateurs, à la prochaine séance de certains des sujets que vous pourriez vouloir étudier et comment nous avons l'intention d'utiliser notre temps jusqu'à la fin juin.

Le sénateur Murray : Monsieur le président, pendant la période de dissolution, les mandats du gouverneur général ont été utilisés pour autoriser environ 15 milliards de dépenses. Une partie a été utilisée par le gouvernement sortant et une autre par le nouveau

government. A large blue book that arrived in our offices detailed what it was for. I have looked at it. No item jumped off the page that suggested to me it was wrong or required special attention.

However, when we meet prior to the passage of the supply bill we should have that document before us. We should flag it and ask the Treasury Board people who are in charge of this to be prepared to come here to give us a brief explanation and possibly answer questions, if any occur to members of the committee. I do not think we should just let \$15 billion in Governor General's warrants go by. At the same time, they might also enlighten us as to whether Treasury Board Vote 5 has been used and whether it was in compliance with our views on the use of that vote. We have done a fair amount of study on Governor General's warrants.

The Chairman: Yes, as well as the new Treasury Board regulations that were generated by our discussion on the use of Vote 5. This is emergency funding from Treasury Board.

We will let the people from Treasury Board know that we will be interested in this matter.

Senator Ringuette: In regard to the timing of our work and the accountability bill, I have the distinct impression that the Senate is not about to receive that bill, as it is being referred to the House of Commons standing committee. It is a bill that amends some 180 other acts of Parliament.

In the last few days, I have had discussions with some senior officers who would like to see some amendment reaffirming their reporting to Parliament status.

I suspect that even though the leadership will not provide us with the name of the committee to which this bill will be referred, there is still a considerable amount of time before the Senate receives it from the House of Commons.

The Chairman: We will get our priority work done first in terms of the supply bill and budget implementation bills. Then, if we do not have any other work and the bill has not been referred to us, we can revive the study by asking for direction from the Senate.

Senator Ringuette: I have an important bill before the Senate that I would like referred to this committee as soon as possible. Perhaps in your discussions with the leadership, Mr. Chairman, you could convey that message.

The Chairman: The clerk has pointed out that there is one other area that we will want to keep in mind. The Auditor General will be coming forward with her report on May 16. She will be touching on a number of areas. Chapter 1 of her report concerns the management of government financial information. The Canadian firearms program is looked into, as

gouvernement. Un gros livre bleu qui est arrivé dans nos bureaux, expliquait en détails l'affectation de ces fonds. J'y ai jeté un coup d'oeil. Aucun poste n'a attiré mon attention me portant à croire que quelque chose clochait ou qu'il fallait y prêter une attention particulière.

Cependant, lorsque nous nous réunirons avant l'adoption du projet de loi de crédits, nous devrions avoir ce document sous les yeux. Nous devrions le signaler et demander au personnel du Conseil du Trésor chargé de cette étude d'être prêt à comparaître devant nous pour nous fournir une brève explication et peut-être répondre à des questions, si les membres du comité s'en posent. Je ne pense pas que nous devrions tout simplement laisser passer des mandats du gouverneur général de 15 milliards de dollars. Par la même occasion, ces fonctionnaires pourront aussi nous éclairer sur la question de savoir pourquoi le crédit 5 du Conseil du Trésor a été utilisé et si l'utilisation de ce crédit répondait à notre opinion à ce sujet. Nous avons fait pas mal d'études sur les mandats du gouverneur général.

Le président : Oui, de même que sur les règlements du Conseil du Trésor qu'a provoqués notre discussion à propos de l'utilisation du crédit 5. Il s'agit d'un fonds d'urgence émanant du Conseil du Trésor.

Nous ferons savoir au personnel du Conseil du Trésor que cette question nous intéresse.

Le sénateur Ringuette : En ce qui concerne le calendrier de nos travaux et le projet de loi sur l'imputabilité, j'ai la nette impression que le Sénat ne va pas recevoir ce projet de loi vu qu'il est renvoyé au comité permanent de la Chambre des communes. Il s'agit d'un projet de loi qui modifie environ 180 autres lois du Parlement.

Ces derniers jours, j'ai eu des entretiens avec certains hauts fonctionnaires qui voudraient voir adopter un amendement visant à réaffirmer qu'ils doivent rendre des comptes au Parlement.

Je soupçonne que, même si la direction ne nous fournira pas le nom du comité auquel ce projet de loi sera renvoyé, il y a encore pas mal de temps avant que le Sénat ne le reçoive de la Chambre des communes.

Le président : Nous allons effectuer nos travaux prioritaires d'abord pour ce qui est du projet de loi de crédits et des projets de loi de mise en œuvre du budget. Ensuite, si nous n'avons pas d'autres travaux en main et si le projet de loi ne nous a pas été renvoyé, nous pourrions reprendre l'étude en sollicitant des directives du Sénat.

Le sénateur Ringuette : J'ai un projet de loi important dont j'ai saisi le Sénat et que j'aimerais que l'on renvoie à notre comité le plus tôt possible. Peut-être que dans nos entretiens avec les dirigeants, monsieur le président, vous pourriez transmettre ce message.

Le président : Le greffier a fait remarquer qu'il y a un autre domaine que nous ne voudrions pas oublier. La vérificatrice générale va présenter son rapport le 16 mai. Elle va aborder un certain nombre de domaines. Le chapitre 1 de son rapport concerne la gestion de l'information financière du gouvernement. Il se penche aussi sur le programme canadien des armes à feu ainsi

is the management of voted grants and contributions. This is interesting subject matter, much of which we have looked into in the past. It is another area that will keep us occupied for a considerable time.

The committee adjourned.

OTTAWA, Tuesday, May 2, 2006

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:34 a.m. to examine the Main Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2007.

Senator Joseph A. Day (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Good morning, ladies and gentlemen, and welcome to the Standing Senate Committee on National Finance.

We are being televised this morning so I will take some time to introduce the members of the committee. My name is Joseph Day, from New Brunswick, and I am chair of the committee. On my immediate right is the deputy chair of the committee, Senator Anne Cools, from Ontario. During her many years of public service she has been involved in a wide range of public issues and has been extremely active in various senate committees and other public bodies on which she serves. In addition to this committee, she is a member of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs and of the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament.

On my immediate left is Senator Lowell Murray, from Ontario. He has served in the Senate since 1979 and, during this time, he has served as Leader of the Government in the Senate, Minister of State for Federal-Provincial Relations, Minister Responsible for the Atlantic Canada Opportunities Agency, and Acting Minister of Communications. He has also served as chair of this committee on one occasion and of other Senate committees.

Next to Senator Murray is Senator James Cowan, who has a legal background and represents Nova Scotia in the Senate. He is a partner with Stewart McElvey Stirling Scales, the largest law firm in Atlantic Canada. He is a member of the Canadian Bar Association, Nova Scotia Barristers' Society and the Canadian Council for Public-Private Partnerships. He is also active in many social causes in Nova Scotia.

Next to Senator Cowan is Senator Grant Mitchell, who is a political, community and business leader from Alberta. He has served in the Alberta legislature, where he was Leader of the Opposition. He has experience in the public sector and in business as an executive with the Principal Group Ltd.

Next to Senator Mitchell is Senator Art Eggleton, from Toronto, where he served as a city councillor and as mayor from 1980-91. He was elected to the House of Commons in 1993

que sur la gestion des subventions et contributions approuvées. C'est un sujet intéressant sur lequel nous nous sommes penchés auparavant. C'est un autre domaine qui va nous tenir occupés pendant pas mal de temps.

La séance est levée.

OTTAWA, le mardi 2 mai 2006

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 34 pour commencer son étude du Budget principal des dépenses déposé devant le Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, mesdames et messieurs; je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Comme la séance de ce matin est télévisée, je vais prendre le temps de vous présenter les membres du comité. Je m'appelle Joseph Day, je suis du Nouveau-Brunswick et je préside le comité. Immédiatement à ma droite, nous retrouvons la vice-présidente du comité, le sénateur Anne Cools, de l'Ontario. Au cours de ses nombreuses années dans le secteur public, elle s'est intéressée de près à différents dossiers et à participer activement aux travaux de plusieurs comités du Sénat et d'autres organismes publics. Elle siège aussi au comité des affaires juridiques et constitutionnelles et au comité du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement.

Le sénateur Lowell Murray, également de l'Ontario, est assis à ma gauche. Depuis son entrée au Sénat en 1979, il a été leader du gouvernement au Sénat, ministre d'État des Relations fédérales-provinciales, ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique et ministre suppléant des Communications. Il a déjà présidé ce comité, ainsi que d'autres comités sénatoriaux.

Près du sénateur Murray, nous retrouvons le sénateur James Cowan, un expert en droit qui représente la Nouvelle-Écosse au Sénat. Il est partenaire chez Stewart McElvey Stirling Scales, le plus grand cabinet d'avocats des provinces de l'Atlantique. Membre de l'Association du Barreau canadien, de la Nova Scotia Barristers' Society et du Conseil canadien des sociétés publiques-privées, il a à cœur plusieurs causes sociales dans sa province.

À la gauche du sénateur Cowan, nous avons le sénateur Grant Mitchell, un chef de file des domaines politique, communautaire et des affaires en Alberta. Il a siégé à l'Assemblée législative de l'Alberta où il a été chef de l'opposition. Il connaît bien le secteur public et le monde des affaires grâce à son travail avec Principal Group Ltd.

Aux côtés du sénateur Mitchell, nous retrouvons le sénateur Art Eggleton, qui nous vient de Toronto où il a été conseiller municipal et maire de 1980 à 1991. Élu à la Chambre des

and served as a minister in various capacities, including President of the Treasury Board, which is highly important to this committee, prior to his appointment to the Senate.

Second on my right is Senator Ringuette, from New Brunswick. Senator Ringuette was the first francophone woman to be elected to New Brunswick's legislature and, subsequently, to Parliament. She is also a member of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

Next to Senator Ringuette we have a pinch hitter today. We welcome Senator Mac Harb from the city of Ottawa, representing Ontario in the Senate. He comes to the Senate after having served several years in the House of Commons, representing a riding here in Ottawa.

Finally, we have Senator Nancy Ruth on our committee today. She is from Ontario and has played an active role in various religious, professional, political, educational and non-profit organizations in Canada, Britain and the United States. She has been a recipient of a number of distinguished awards. She has spoken extensively about the Canadian Charter of Rights and Freedoms and on issues concerning women's rights, poverty, politics and economics.

Those are the committee members here today. I would like to introduce our two witnesses. Mr. David Moloney is assistant secretary of the expenditure management sector. Laura Danagher is executive director of the expenditure management sector, expenditure operations and estimates division of the Treasury Board Secretariat.

The committee is meeting today to begin its study of the Main Estimates for fiscal year 2006-07. The Main Estimates are the federal government's annual expenditure plans. Should there be a change in the government's financial requirements over the course of the year, there will be subsequent supplementary estimates.

Later this year we will delve in detail into different aspects of federal administration, but today we will begin our study of the Main Estimates for this fiscal year.

To help us do this, we welcome our two witnesses from the Treasury Board Secretariat. Mr. Moloney will read an opening statement, and then we will go to questions.

David Moloney, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you very much, Mr. Chairman. Honourable senators, good morning. It is nice to be in front of this committee again.

I am appearing before you this morning to discuss the government's Main Estimates for fiscal year 2006-07 that were introduced in Parliament on April 25 of this year. Laura

communes en 1993, il a dirigé plusieurs ministères. Il a notamment été président du Conseil du Trésor, une expérience très importante pour notre comité, avant d'être nommé au Sénat.

La deuxième personne à ma droite est le sénateur Ringuette, du Nouveau-Brunswick. Elle a été la première femme francophone élue à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, puis au Parlement du Canada. Elle fait également partie du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

À la droite du sénateur Ringuette, nous accueillons aujourd'hui des forces fraîches. Nous souhaitons la bienvenue au sénateur Mac Harb de la ville d'Ottawa, qui représente l'Ontario. Il arrive au Sénat après plusieurs années à la Chambre des communes où il représentait une circonscription d'Ottawa.

Enfin, le sénateur Nancy Ruth, de l'Ontario, participe également aux travaux de notre comité aujourd'hui. Elle a été très active au sein d'organismes religieux, professionnels, politiques, éducatifs et sans but lucratif au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Elle a reçu plusieurs prix de reconnaissance à cet égard. Elle s'est exprimée à maintes reprises sur la Charte canadienne des droits et libertés et sur des dossiers touchant les droits des femmes, la pauvreté, la politique et l'économie.

Voilà donc pour les membres du comité présents aujourd'hui. Je vais maintenant vous présenter nos deux témoins. M. David Moloney est secrétaire adjoint du Secteur de la gestion des dépenses. Mme Laura Danagher est directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations des dépenses et prévisions budgétaires, au Secrétariat du Conseil du Trésor.

Le comité se réunit aujourd'hui pour commencer son étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2006-2007. Le Budget principal des dépenses indique les dépenses prévues par le gouvernement fédéral pour l'année à venir. Si les besoins financiers du gouvernement changent en cours d'année, il y aura des budgets supplémentaires des dépenses.

Plus tard cette année, nous étudierons en détail différents aspects de l'administration fédérale, mais nous amorçons aujourd'hui une étude du Budget principal des dépenses pour cet exercice.

Pour nous aider dans cette tâche, nous accueillons nos deux témoins du Secrétariat du Conseil du Trésor. M. Moloney va d'abord nous lire une déclaration d'ouverture, après quoi nous pourrons passer aux questions.

David Moloney, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Merci beaucoup. Monsieur le président, honorables sénateurs, bonjour. Je me réjouis de comparaître devant votre comité ce matin.

Je m'adresse à vous pour vous parler du Budget principal des dépenses pour l'exercice 2006-2007 qui a été déposé par le gouvernement au Parlement le 25 avril dernier. Comme monsieur

Danagher, as the chair indicated, executive director of the expenditure operations and estimates directorate, joins me today.

The Main Estimates tabled last week support the government's request for parliamentary authority to spend money to ensure the continued operation of government. These Main Estimates reflect total budgetary spending of \$198.6 billion for 2006-07 and non-budgetary spending of \$1.1 billion, for a total of \$199.7 billion. Of this amount, \$70 billion will be subject to vote by Parliament through the interim and full supply bills related to these Main Estimates. The remaining two thirds of the spending relates to statutory provisions presented in the Main Estimates for information purposes only, as they have already been approved by Parliament through other legislation.

Comparing these Main Estimates to those tabled in February 2005, budgetary spending in 2006-07 increases by \$12.7 billion, or 6.8 per cent. However, a year-over-year comparison of Main Estimates can be a misleading indicator of changes in actual government spending, since spending that was approved later but had yet to be reflected in the Main Estimates the previous year can distort the spending growth rates implied by such comparisons.

This is certainly the case for 2005-06, where significant adjustments — for example, to the equalization formula — were not reflected until supplementary estimates were tabled in Parliament later in the year.

Of course, budget announcements of voted spending later reflected in the supplementary estimates and, in some cases, funded thereafter through Governor General's special warrants, were not included in the 2005-06 Main Estimates, but are now included going forward in the 2006-07 Main Estimates.

These Main Estimates are fully consistent with the expense plan laid out in the February 2005 budget that forecasted a 5.3 per cent year-over-year growth in actual spending.

The bulk of the mains-over-mains spending growth can be linked to increases in statutory spending, particularly in health and equalization transfer payments. This includes the impact on transfers arising from the first ministers' meeting of 2004.

With regard to the direct program spending component of the change, the major drivers of the increase are collectively bargained wage and salary increases, and spending on defence and on public security.

le président l'a indiqué, j'ai le plaisir d'être accompagné ce matin par Mme Laura Danagher, directrice exécutive de la Division des opérations des dépenses et prévisions budgétaires.

Le Budget principal des dépenses a été déposé la semaine dernière à l'appui de l'autorisation que le gouvernement demande au Parlement de dépenser des fonds pour assurer son fonctionnement continu. Ce Budget principal des dépenses prévoit des dépenses budgétaires totales de 198,6 milliards de dollars pour 2006-2007 et des dépenses non budgétaires de 1,1 milliard de dollars, pour un total de 199,7 milliards de dollars. De cette somme, 70 milliards de dollars seront soumis au vote des parlementaires par l'entremise du projet de loi sur les crédits provisoires et du projet de loi sur la totalité des crédits relatifs au Budget principal des dépenses. Les deux tiers des dépenses restants, qui se rapportent aux dispositions législatives, sont présentés dans le Budget principal des dépenses à titre d'information uniquement, car le Parlement a déjà approuvé ces dépenses par l'entremise d'autres lois.

Une comparaison de ce Budget principal des dépenses avec celui déposé en février dernier permet de constater que les dépenses budgétaires en 2006-2007 sont supérieures de 12,7 milliards de dollars (soit 6,8 p. 100) à celles de 2005-2006. Toutefois, la comparaison d'une année à l'autre du Budget principal des dépenses peut donner une indication trompeuse de l'évolution des dépenses réelles du gouvernement, car les dépenses qui devaient encore figurer dans le Budget principal des dépenses de l'année précédente et qui ont été subséquemment approuvées peuvent fausser les taux de croissance des dépenses que laissent supposer de telles comparaisons.

C'est certainement le cas en 2005-2006, où des ajustements importants — par exemple, ceux apportés à la formule de péréquation — n'étaient pas prévus jusqu'à ce que le budget supplémentaire des dépenses soit déposé plus tard au cours de l'exercice.

Bien évidemment, les annonces budgétaires des dépenses votées, qui ont été ultérieurement inscrites dans le budget supplémentaire des dépenses et, dans certains cas, financées par des mandats spéciaux du gouverneur général, ne figuraient pas dans le Budget principal des dépenses de 2005-2006, mais sont maintenant indiquées dans celui de 2006-2007.

En fait, ce Budget principal des dépenses est tout à fait conforme au plan de dépenses présenté dans le budget de février 2005, qui prévoyait une croissance annuelle de 5,3 p. 100 des dépenses réelles.

La majeure partie de la croissance des dépenses d'un budget principal des dépenses à l'autre peut être attribuable aux augmentations des dépenses législatives, en particulier au titre de la santé et des paiements de transfert dans le cadre de la péréquation. Cela comprend l'incidence des transferts découlant de la Réunion des premiers ministres de 2004.

Pour ce qui est de la composante dépenses directes des programmes du changement, les principaux facteurs de l'augmentation sont les hausses salariales consenties dans le cadre des négociations collectives et les dépenses relatives à la défense et à la sécurité publique.

Implicit in what I have already noted is that these Main Estimates reflect the decisions taken by the previous government rather than the current one. This government's decisions regarding spending, both in total and in the details, will be announced in budget 2006 that, as senators know, will be tabled later today. It will be reflected in the supplementary estimates to be tabled in the fall.

However, I qualify this statement in one respect by noting that most of the machinery-of-government changes that were announced by the government on February 6, 2006, have been reflected in how spending is displayed in these Main Estimates. The only exception is where the changes were more complex; for example, where it involved moving pieces of a program between organizations or, as in the case of the Office of the Registrar of Lobbyists, designating an office as a separate entity.

The latter changes required the rewriting or creation of program activity structures, the creation of new votes and vote wording, and thus Treasury Board approvals, as well as possible legislative amendments.

For similar reasons, despite the amalgamation of Foreign Affairs and International Trade, as well as of Human Resources Skill Development and Social Development, these departments are still displayed separately, though sequentially, and under the same departmental title in the Main Estimates. All of these more detailed changes will be reflected in future estimates.

As you are aware, the process for Main Estimates and interim supply was delayed this year due to the dissolution of Parliament for the purposes of a general election in January and the return of Parliament on April 3. Normally, under House standing orders, the Main Estimates are required to be tabled on or before March 1 each year to ensure that interim supply is in place prior to April 1, the start of the new fiscal year for the government.

Interim supply allows the ongoing operations of government to continue for a fixed period, normally through June, while Parliament considers the government's request for full spending authority for the year. Since Parliament was not sitting in March of 2006, this could not occur.

As a consequence, special warrants were issued on April 1 to ensure that the ongoing operations of government would continue until such time as the government could table Main Estimates and introduce and receive Royal Assent on its interim supply requirements.

Under section 30 of the Financial Administration Act, the funding provided under this special warrant runs out on May 15, and no further special warrants can be issued as of Parliament's return on April 3; hence the critical need to have interim supply in place by May 15.

Il est implicite dans ce que j'ai déjà fait remarquer que ce Budget principal des dépenses tient compte des décisions prises par le gouvernement précédent, plutôt que par le gouvernement actuel. Les décisions du présent gouvernement quant aux dépenses totales et détaillées seront annoncées dans le budget de 2006 qui, comme vous le savez tous, sera déposé plus tard aujourd'hui. Elles figureront dans le budget supplémentaire des dépenses devant être déposé à l'automne.

Toutefois, je dois nuancer cette déclaration en faisant remarquer que la plupart des changements de l'appareil gouvernemental annoncés par le gouvernement le 6 février 2006 ont été pris en compte dans la présentation des dépenses dans ce Budget principal des dépenses. La seule exception concerne les changements plus complexes — par exemple, lorsqu'il a fallu transférer des volets de programme d'une organisation à l'autre et dans le cas du Bureau du directeur des lobbyistes, qui a également dû être désigné comme une entité distincte.

Pour mettre en œuvre ces changements, il faut récrire ou créer des structures d'activités de programme, créer de nouveaux crédits et libellés de crédits, obtenir l'approbation du Conseil du Trésor et apporter éventuellement des modifications législatives.

Pour des raisons similaires, malgré le regroupement des affaires étrangères et du commerce international, ainsi que de Ressources humaines et Développement des compétences et Développement social, ces ministères sont encore indiqués séparément, bien que séquentiellement et sous le même nom de ministère, dans ce Budget principal des dépenses. Tous ces changements plus détaillés figureront dans les budgets futurs.

Comme vous le savez, le processus du Budget principal des dépenses et des crédits provisoires a été retardé cette année en raison de la dissolution du Parlement pour tenir des élections générales en janvier et de la reprise des travaux du Parlement le 3 avril. Normalement, en vertu du Règlement de la Chambre des communes, le Budget principal des dépenses doit être déposé au plus tard le 1^{er} mars, tous les ans, pour s'assurer que les crédits provisoires sont en place avant le 1^{er} avril, date du début du nouvel exercice du gouvernement.

Les crédits provisoires permettent au gouvernement de continuer de fonctionner pendant une période fixe, normalement jusqu'à juin, en attendant que le Parlement étudie la demande du gouvernement de lui conférer le plein pouvoir de dépenser pour l'exercice. Comme le Parlement ne siégeait pas en mars, cela a été impossible.

En conséquence, des mandats spéciaux ont été émis le 1^{er} avril pour s'assurer que le gouvernement continue de fonctionner jusqu'à ce qu'il soit en mesure de déposer le Budget principal des dépenses et de demander et recevoir la sanction royale concernant ses exigences en matière de crédits provisoires.

En vertu de l'article 30 de la Loi sur la gestion des finances publiques, les fonds fournis dans le cadre de ces mandats spéciaux seront épuisés le 15 mai et aucun autre mandat spécial ne peut être émis à compter de la reprise des travaux du Parlement, le 3 avril. D'où le besoin impérieux de disposer de crédits provisoires d'ici le 15 mai.

Amendments to section 30 introduced in 1997 limited the use of special warrants to when Parliament was dissolved for the purposes of a general election and not beyond 60 days following the return of writs. This is the first time, therefore, that special warrants have been used to cover payments spanning two fiscal periods since these amendments were introduced.

[*Translation*]

Given the critical need to have Royal assent for interim supply no later than May 15, a motion was adopted in the Senate on April 4, allowing for a special order covering the business of supply for this supply period. This Special Order provided for the following timelines relating to the business of supply.

First, the Main Estimates were tabled on April 25; second, the related interim supply legislation will be introduced on May 3; and finally, the related full supply legislation will be deferred until the fall supply period, that is until December.

As a result of these decisions, interim supply will cover operational spending requirements until December, or for nine months of the twelve, and the departmental Reports on Plans and Priorities will be deferred until the fall.

The delay in the timing of full supply will allow Ministers and departments the opportunity to recast their planning documents and align them with the plans and priorities to be announced by the government in the Budget today as well as any other decisions that are forthcoming through the spring and summer.

This will also allow the committees in both Chambers adequate time to review the Estimates and report back with any recommendations. They will be required to report back in late November. The timing will also coincide with the tabling of the fall Supplementary Estimates which, as I noted earlier, will be the first opportunity for this government to lay before Parliament spending estimates that reflect its more detailed plans and priorities.

This respects the role that Parliament plays in the approval of spending plans by allowing the government the time it requires to undertake a fulsome planning process and then aligning spending with its plans and priorities before laying these plans before Parliament.

[*English*]

I would like finally to draw your attention to some specific details in these Main Estimates. First, it should be noted that the funding provided through the Governor General special warrants is not in addition to amounts presented in these Main Estimates but is included in these amounts, as required under the Financial Administration Act. Therefore, the interim supply bill that will be introduced tomorrow has been adjusted to show the net requirements of the government until December. A new table has been introduced in these Main Estimates, which you will find

En 1997, on a modifié l'article 30 de la loi de manière à limiter le recours aux mandats spéciaux, qui ne s'emploient maintenant qu'après la dissolution du Parlement en vue de la tenue d'une élection générale et pendant une période d'au plus 60 jours suivant la proclamation des résultats de l'élection. C'est donc la première fois, depuis la modification de 1997, que l'on utilise des mandats spéciaux pour des paiements couvrant deux exercices.

[*Français*]

Étant donné le besoin impérieux d'obtenir la sanction royale pour les crédits provisoires au plus tard le 15 mai, une proposition a été adoptée au Sénat le 4 avril permettant d'émettre un mandat spécial couvrant l'affectation des crédits pendant cette période. Ce mandat spécial prévoyait le calendrier suivant relativement à l'affectation des crédits.

Dans un premier temps, le dépôt du Budget principal des dépenses, le 25 avril; deuxièmement, l'introduction de la Loi sur les crédits provisoires connexes, le 3 mai; et enfin, le report du dépôt de la Loi sur la totalité des crédits connexes à la période des crédits à l'automne, donc le mois de décembre.

Suite à ces décisions, les crédits provisoires couvriront les besoins en dépenses de fonctionnement jusqu'en décembre, donc pendant neuf mois sur 12, et la présentation des rapports sur les plans et les priorités des ministères sera reportée à l'automne.

Le report du dépôt de la Loi sur la totalité des crédits donnera au ministre et au ministère la possibilité de remanier les documents de planification et de les harmoniser avec les plans et priorités, qui seront annoncés par le gouvernement dans le budget déposé aujourd'hui, ainsi qu'avec toute autre décision qui sera prise au cours du printemps et de l'été.

Cela donnera également au comité des deux Chambres suffisamment de temps pour examiner le budget et formuler toute recommandation d'ici la fin de novembre. Ce calendrier coïncidera également avec le dépôt du Budget supplémentaire des dépenses de l'automne qui, comme je l'ai fait remarquer plus tôt, sera la première occasion pour le gouvernement de présenter au Parlement les estimations de dépenses qui tiennent compte de ces plans et priorités plus détaillés.

Ce calendrier permet au Parlement d'assumer son rôle en matière d'approbation des plans de dépenses en donnant au gouvernement le temps dont il a besoin pour exécuter un processus de planification complet et ensuite harmoniser les dépenses avec ses plans et priorités avant de les présenter au Parlement.

[*Traduction*]

J'aimerais en terminant attirer votre attention sur quelques détails précis de ce Budget principal des dépenses. Premièrement, il convient de noter que les fonds fournis au moyen des mandats spéciaux ne s'ajoutent pas aux montants présentés dans ce Budget principal des dépenses, mais y sont inclus, conformément aux exigences de la Loi sur la gestion des finances publiques. Par conséquent, le projet de loi sur les crédits provisoires qui sera déposé demain a été ajusté, afin d'indiquer les besoins nets du gouvernement jusqu'à décembre. Un nouveau tableau a été ajouté

in the English version at pages 1-99 through 1-104, that provides a clear reconciliation of supply through each of the special warrants, interim and full supply.

Second, I am pleased to say that these Main Estimates reflect revised vote wording for Treasury Board Vote 5, known as the government contingencies vote, which has been discussed with this committee many times in the past as well as with the Office of the Auditor General. The concerns raised by both the Auditor General and this committee have run along similar lines and have focused on clarifying how the vote was used, the government's accountability to Parliament on its use, and the overly broad wording previously used in the vote itself, particularly in defining "miscellaneous, minor and unforeseen" needs and in ensuring that the vote is used strictly for urgent requirements.

While Treasury Board's actual use has been far more conservative than the legal interpretation of the vote wording would allow, the changes that we have introduced in these estimates, in consultation with both this committee and the OAG, we believe address the substance of these concerns.

As I, my predecessors and previous Treasury Board Presidents have acknowledged in the past, the Treasury Board Secretariat has certainly benefited from the consultations and recommendations that this committee has provided to us relating to this issue.

Mr. Chairman, honourable senators, that concludes my opening remarks. We would be happy to try to answer any questions you may have.

The Chairman: Thank you, Mr. Moloney, and thank you very much for acknowledging the work that this committee has done with respect to emergency funding under Vote 5. Perhaps we will get into more discussion on that in due course.

Senator Murray: I want to express our satisfaction with the change in the wording of Treasury Board Vote 5, as recommended by this committee some time ago. Hats off to our former colleague, Senator Roch Bolduc, who was the inspiration for many of the detailed changes that we recommended both in the wording of the vote and the administrative guidelines that govern its use.

Can you remind us how many of the recommendations we made for changes in the guidelines have been adopted?

Laura Danagher, Executive Director, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division, Treasury Board of Canada Secretariat: I believe that most of the recommendations you have made have been adopted in the guidelines. I do not have a copy of what we tabled with you last fall, but I would say almost 100 per cent were adopted.

au Budget principal des dépenses, aux pages 1-99 à 1-104, pour présenter un rapprochement des crédits par l'entremise des mandats spéciaux, des crédits provisoires et de la totalité des crédits.

Deuxièmement, je suis heureux de dire que ce Budget principal des dépenses tient compte du libellé révisé du crédit 5 du Conseil du Trésor — Éventualités du gouvernement — qui a fait à maintes reprises l'objet de discussions avec ce comité et le Bureau du vérificateur général. Les préoccupations soulevées par ce comité et le Bureau sont d'ailleurs apparentées. Elles concernaient la clarification de l'utilisation du crédit; la responsabilité du gouvernement de rendre compte au Parlement de son utilisation; ainsi que le libellé trop vague du crédit lui-même, particulièrement en ce qui touche le sens de l'expression « diverses menues dépenses imprévues » et la prise de mesures pour garantir que le crédit serve uniquement à des fins urgentes.

Si le Conseil du Trésor s'est, dans les faits, montré très prudent dans son interprétation du libellé, compte tenu des interprétations qui auraient pu être légalement données au crédit, les changements apportés en consultation avec ce comité et le Bureau devraient, en essence, faire disparaître les précédentes préoccupations.

Comme je l'ai déjà reconnu, tout comme mes prédécesseurs et d'anciens présidents du Conseil du Trésor, nous avons certainement tiré profit des consultations et des recommandations que ce comité nous a faites sur cette question.

Monsieur le président, honorables sénateurs, voilà qui termine mes remarques préliminaires. Nous répondrons maintenant avec plaisir à toutes vos questions.

Le président : Merci, monsieur Moloney et un grand merci d'avoir reconnu le travail accompli par notre comité relativement au crédit 5 pour les éventualités. Peut-être pourrions-nous y revenir en temps et lieu.

Le sénateur Murray : Je tiens à vous dire que nous sommes heureux du changement apporté au libellé du crédit 5 du Conseil du Trésor, conformément à la recommandation formulée par notre comité il y a un certain temps déjà. Il faut ici rendre hommage à notre ancien collègue, le sénateur Roch Bolduc, qui a été à l'origine de bon nombre des changements détaillés que nous avons recommandés, tant relativement au libellé de ce crédit qu'aux directives administratives qui en régissent l'utilisation.

Pourriez-vous nous indiquer combien de modifications ont été apportées aux lignes directrices suivant nos recommandations?

Laura Danagher, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations des dépenses et prévisions budgétaires, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Je crois que la plupart de vos recommandations ont donné lieu à des changements aux lignes directrices. Je n'ai pas de copie du document que nous avons déposé devant vous l'automne dernier, mais je dirais que presque la totalité des recommandations ont été suivies.

Senator Murray: Thank you. That is more good news. Perhaps you could let us have a copy of the guidelines.

Ms. Danagher: Yes, I will.

Senator Murray: One of our recommendations was that the board itself, as a committee of ministers, adopt those guidelines that, up to now, have been — I will not say “merely administrative guidelines,” but they have been administrative in the sense that the secretariat was responsible for them. One of our recommendations was that the board ought to make it official. Has that been done?

Ms. Danagher: That was pre-empted over the winter due to the election, but we are currently working on a submission to go before the board this spring.

Senator Murray: Perhaps you would flag that for the minister for tomorrow night. We will have a word with him about that.

There is one other issue that I would like to raise, and it has to do with the Vancouver Olympics, our total exposure to the funding of those Olympics and to possible overruns.

On February 18, 2003, this committee had as a witness the Honourable Sheila Copps, then the Minister of Canadian Heritage. There was a series of questions, some of which I put myself from the chair, and others by the aforementioned Senator Bolduc, on the question of the federal government’s commitment. Ms. Copps and her officials, in particular Mr. Blais, held to the position that the commitment of the Government of Canada was capped at \$310 million, which, as he said, is part of the capital cost and the legacy of the games. We asked them about what appeared to be a wish list of \$845 million that had been drawn up in British Columbia, including \$387 million for roads and railways, \$33.4 million for sports venues, \$171 million for the Olympic village and \$9.6 million for media. Ms. Copps and Mr. Blais simply held to the position that the government’s commitment was \$310 million, period, under the Department of Canadian Heritage, and said that if there were other requests or pressures, they were being directed at other departments or agencies of the Government of Canada.

Senator Bolduc finally intervened, saying:

...we are talking about one and half billion dollars. The data we have for sports activities are \$600 million. There is \$800 million for roads, Olympic villages and the rest...Would it not seem wise to you to recommend a budget to Treasury Board for this so that we know how much it is going to cost? Is it going to cost two billion dollars? I am beginning to wonder whether Mr. Drapeau was not a bit frugal in Montreal.

Le sénateur Murray : Merci. Voilà d’autres bonnes nouvelles. Peut-être pourriez-vous nous transmettre une copie de ces lignes directrices.

Mme Danagher : Oui, avec plaisir.

Le sénateur Murray : Nous avons notamment recommandé que le Conseil lui-même, en sa qualité de comité de ministres, adopte ces lignes directrices qui, jusqu’à maintenant, ont été — je ne dirais pas « seulement des directives administratives » — mais de nature administrative en ce sens que c’est le Secrétariat qui en était responsable. Nous recommandions donc que le Conseil du Trésor les rende officielles. Est-ce que cela a été fait?

Mme Danagher : Cette mesure a été reportée au cours de l’hiver en raison des élections, mais nous travaillons maintenant à la préparation d’une présentation qui sera soumise au Conseil ce printemps.

Le sénateur Murray : Peut-être pourriez-vous indiquer au ministre que nous allons aborder cette question avec lui demain soir.

J’aimerais maintenant parler du dossier des Jeux Olympiques de Vancouver et des risques financiers totaux que nous encourons à cet égard, compte tenu des dépassements de coûts possibles.

Le 18 février 2003, notre comité accueillait comme témoin l’honorable Sheila Copps, alors ministre du Patrimoine canadien. Différentes questions lui ont été posées, par moi-même à titre de président, ainsi que par le sénateur Bolduc susmentionné, concernant l’engagement financier du gouvernement fédéral. Mme Copps et ses collaborateurs, M. Blais en particulier, ont fait valoir que l’engagement du gouvernement du Canada était plafonné à 310 millions de dollars au titre, selon M. Blais, des coûts d’immobilisations et des infrastructures qui resteront après les Jeux. Nous les avons interrogés au sujet de ce qui semblait être une liste de souhaits de 845 millions de dollars qui avait été dressée en Colombie-Britannique, incluant 387 millions de dollars pour les routes et les chemins de fer, 33,4 millions de dollars pour les installations sportives, 171 millions de dollars pour le village olympique et 9,6 millions de dollars pour les médias. Mme Copps et M. Blais se sont contentés de répéter que l’engagement du gouvernement était de 310 millions de dollars, point final, via le ministère du Patrimoine canadien, et qu’il faudrait s’adresser à d’autres ministères ou organismes du gouvernement du Canada advenant d’autres requêtes ou besoins financiers.

Le sénateur Bolduc est finalement intervenu en disant ce qui suit :

[...] on parle d’un milliard et demi de dollars. Les données que l’on a pour les activités de sport sont de 600 millions de dollars. Il y a 800 millions de dollars pour les routes, les villages olympiques et le reste [...] Est-ce que cela ne vous paraîtrait pas sage de recommander au Conseil du Trésor un budget pour ce dossier afin que l’on sache combien cela va coûter? Est-ce que cela va coûter 2 milliards de dollars? Je commence à me demander si M. Drapeau n’était pas un peu économe à Montréal.

If anything, the concerns multiplied in recent weeks and months. I will not take you through the press clippings that I have here, but there is talk of a very tight labour market in the construction industry in that part of the country, talk of 50 per cent overruns. It states the committee is seeking an additional \$55 million from the province and \$55 million from the federal government, and a further quote from the provincial minister says that no one should hold out any hope that the B.C. government will cough up more money to deal with increased labour costs. However, the Honourable Colin Hansen, the provincial minister, suggested Ottawa might increase its funding if the games go over budget.

I am sorry to take up so much time, but you get the picture. We need to know our total exposure. Further to that, we need to know who is in charge. It is all well and good to say Canadian Heritage's contribution is capped at a certain amount, but the involvement of other federal departments and agencies is something we should know about. Is there a coordinating committee watching the budget and watching our commitment? I am aware that Mr. Emerson is the minister responsible and that is fine. He is a British Columbia minister. His job, properly, is to promote those games for all they are worth.

Who is in charge here and what do you know about our exposure to this? I see that the Department of Canadian Heritage spending is increasing by \$266 million in these estimates due to an increase of \$242 million in grants, contributions and other transfer payments, and the main components seem to be the Winter Olympics.

I will leave it there; tell us what you can and perhaps flag it also for discussion with the minister tomorrow night.

Mr. Moloney: We will be happy to provide an overview in writing. I can provide the outlines orally if senators wish.

The senator made reference to the initial commitment, which was indeed \$310 million over six years towards capital, as the senator noted; \$255 million for what were referred to as legacy costs; a \$55 million contribution to the 2010 games operating trust; and also to provide federal essential services, such as immigration, customs and security, which were originally earmarked at \$100 million.

The Province of British Columbia matched this initial commitment. In addition, the province is itself responsible for covering any deficit that could occur. In addition to this initial commitment, Budget 2005 provided \$37 million in additional funding over seven years for federal coordination and the creation of a host First Nations secretariat; \$20 million over three years for known operating cost shortfalls associated with the operations of the Paralympic Winter Games; and an additional \$30 million over seven years for federal essential services.

Et ces préoccupations n'ont fait que s'amplifier au cours des derniers mois. Je vous ferai grâce de la lecture des coupures de presse que j'ai ici, mais on parle d'un marché très restreint de travailleurs dans l'industrie de la construction dans cette région du pays et de dépassements de coûts pouvant atteindre 50 p. 100. Selon ces articles, le comité organisateur demanderait 55 millions de dollars supplémentaires de la province et 55 millions de dollars du gouvernement fédéral. On cite également le ministre provincial qui déclare qu'on ne devrait aucunement espérer voir le gouvernement de la Colombie-Britannique dégager des sommes additionnelles pour défrayer les coûts accrus de la main-d'œuvre. Cependant, l'honorable Colin Hansen, le ministre provincial, laisse entendre qu'Ottawa pourrait augmenter sa contribution financière si les Jeux coûtent plus cher que prévu.

Je suis désolé de prendre autant de temps, mais vous comprenez la situation. Nous devons savoir à quoi nous nous exposons dans l'ensemble. De plus, nous devons savoir qui est responsable. Ce n'est pas tout de dire que la contribution de Patrimoine Canada est plafonnée; nous devrions aussi savoir quelle est la participation d'autres ministères et organismes fédéraux. Existe-t-il un comité de coordination qui surveille le budget et nos engagements? Je sais que M. Emerson est le ministre responsable, et c'est très bien. Il vient de la Colombie-Britannique, et son travail, pour ainsi dire, est de promouvoir les Jeux.

Qui est responsable et à quoi nous exposons-nous? Je constate que les dépenses du ministère du Patrimoine canadien augmentent de 266 millions de dollars en raison d'une hausse de 242 millions de dollars en subventions, contributions et autres paiements de transfert, qui semblent destinés principalement aux Jeux d'hiver.

Je vais m'arrêter là. Donnez-nous les informations que vous pouvez, et discutez-en peut-être avec le ministre demain soir.

M. Moloney : Nous serons ravis de vous fournir un aperçu par écrit. Si les sénateurs le souhaitent, je peux exposer les grandes lignes oralement.

Vous avez parlé de l'engagement initial, qui s'établissait en effet à 310 millions de dollars sur six ans pour les dépenses en capital, comme vous l'avez souligné; 255 millions de dollars pour les coûts; 55 millions de dollars en subventions versées à la Société du legs des Jeux de 2010; et 100 millions de dollars, selon le montant établi au départ, pour des services essentiels assurés par le gouvernement fédéral, liés notamment à l'immigration, aux douanes et à la sécurité.

La Colombie-Britannique a égalé cet engagement initial. De plus, elle devra combler tout déficit qui pourrait être accumulé. Outre cet engagement initial, le budget de 2005 prévoyait un financement supplémentaire de 37 millions de dollars sur sept ans aux fins de la coordination au sein du gouvernement fédéral et de la création du Secrétariat des quatre Premières nations hôtes; une somme de 20 millions de dollars sur trois ans pour combler le manque de fonds visant à couvrir les coûts de fonctionnement liés aux Jeux paralympiques d'hiver; et un montant additionnel de 30 millions de dollars sur sept ans pour assurer des services essentiels fournis par le gouvernement fédéral.

The only other Government of Canada organization that is requesting funding through the 2006-07 Main Estimates in respect of this purpose is Environment Canada, for a total of \$1.56 million. Environment Canada has a key role in planning and delivering the games in three areas: meteorological services, environmental assessment and implementation of sustainability principles.

A number of other smaller amounts will be involved out of regular budgets of a variety of other departments, which the government would expect to seek through future Main Estimates in respect of future years.

If the senators would like, we can provide this in writing and we will flag it for the president.

Senator Murray: What is the total? Did you add those numbers up?

Mr. Moloney: The total is just under \$400 million.

Senator Murray: Okay. That is up from an original \$310 million mentioned by Ms. Copps, although that was the exposure of her department. Where does the other \$90 million come from?

Mr. Moloney: The \$37 million over seven years and the further \$20 million and \$30 million are also being sought through the Department of Canadian Heritage at this time. Environment Canada is that much smaller amount, \$1.6 million at this time.

Senator Murray: What about the organizational arrangements within the government to oversee our participation in these Olympics?

Mr. Moloney: We should provide that to the senator in writing.

Senator Murray: The Treasury Board is at the centre of it, is it not?

Mr. Moloney: Treasury Board clearly needs to authorize all actual spending that the government commits to, in terms of the details as to how it will take place as individual ministers bring it forward. There will, however, be coordinating machinery in terms of planning and execution.

Senator Murray: That is what I am getting at. Is there an interdepartmental committee? Who is in charge of it?

Mr. Moloney: We will provide that to you in writing.

Senator Murray: Thank you.

Senator Ringuette: I have a few general questions and then I will move to a more specific regional development question.

On page 2-2, there is this new spending called the Cattlemen's Association Legacy Fund, for \$5 million. Can you explain this legacy fund for the cattlemen's association?

Le seul autre organisme fédéral qui demande des fonds à cet égard par l'entremise du Budget principal des dépenses 2006-2007 est Environnement Canada, à savoir 1,56 million de dollars. Ce ministère joue un rôle clé dans la planification et la tenue des Jeux dans trois domaines : les services météorologiques, l'étude d'impact environnemental et la mise en œuvre des principes du développement durable.

Un certain nombre de sommes moins importantes proviendra des budgets réguliers de divers autres ministères. Elles seront incluses dans les prochains budgets principaux des dépenses.

Si les sénateurs le souhaitent, nous pouvons leur fournir cette information par écrit et nous la présenterons également au président.

Le sénateur Murray : Quel est le total? Avez-vous fait le calcul?

M. Moloney : Le total s'établit à tout près de 400 millions de dollars.

Le sénateur Murray : D'accord. C'est davantage que les 310 millions de dollars mentionnés par Mme Copps, quoique cette somme représente l'engagement de son ministère. D'où proviennent les autres 90 millions de dollars?

M. Moloney : Pour l'instant, le ministère du Patrimoine canadien s'est engagé à verser les 37 millions de dollars sur sept ans ainsi que les 20 millions et les 30 millions supplémentaires. Environnement Canada, quant à lui, a promis une plus petite somme, soit 1,6 million de dollars.

Le sénateur Murray : Qu'en est-il de l'organisation au sein du gouvernement en vue de superviser notre contribution à ces Jeux Olympiques?

M. Moloney : Nous vous ferons part de ces renseignements par écrit.

Le sénateur Murray : C'est le Conseil du Trésor qui est au centre de tout cela, n'est-ce pas?

M. Moloney : Il est clair que le Conseil du Trésor doit autoriser toutes les dépenses promises par le gouvernement. Il y aura, cependant, une structure de coordination sur le plan de la planification et de l'exécution.

Le sénateur Murray : C'est ce que je veux savoir. Existe-t-il un comité interministériel? Qui en est responsable?

M. Moloney : Nous vous fournirons ces renseignements par écrit.

Le sénateur Murray : Merci.

Le sénateur Ringuette : J'ai quelques questions d'ordre général à vous poser et ensuite je vais passer à une question précise sur le développement régional.

À la page 1-96 figure une nouvelle dépense de 5 millions de dollars pour le Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association. Pouvez-vous donner des explications au sujet de ce fonds?

Mr. Moloney: I am sorry; we do not have that detail. We will come back to you, if that serves.

Senator Ringuette: Yes please, because that is intriguing, a new program funding a cattlemen's legacy. I had this bizarre vision of what it could be.

Mr. Moloney: My colleague has dug up a one-sentence explanation, if I would be permitted.

It is an increase of \$5 million, as a result of an approval last June, to a \$50 million statutory grant over 10 years to support market development activities of the Canadian Cattlemen's Association Legacy Fund — \$5 million per year for 10 years. It is for market development purposes.

Senator Ringuette: However, the cattle market development purpose is also somewhere else in spending. It is also under Agriculture and Agri-food.

Can you provide us with more information? You say that it is an increase. It cannot be an increase because it is a new program.

Mr. Moloney: It is a new program, so it is an increase in Agriculture and Agri-food Canada's spending to allow them to undertake this new grant program.

Senator Ringuette: I have another question. On page 2-5, there are grants for organizations for adaptation and rural development to the tune of \$30.3 million. Could you provide us with the list of organizations that benefit from these funds and their location?

Mr. Moloney: This would be in the manner of a class grant. We can provide the senator with information on the terms and conditions for what would constitute an eligible organization.

In respect of past years, the public accounts will, after the fact, list the precise recipients. We would not be able to do that yet in respect of 2005-06. However, if this class grant existed for 2004-05, we could pull out that information.

Senator Ringuette: If you could provide us with that, it would be appreciated.

With regard to regional development agencies, I find it interesting that in these estimates the economic development agreement for Northern Ontario is nowhere to be found. There are no estimates or provisions — there is nothing. The word "FedNor" is no longer there. That sounds an alarm, especially with the severe impact of the forestry situation in Northern Ontario communities.

Can you tell us why there is no provision for FedNor at all? However, I see that there are provisions for Western Economic Diversification Canada on page 27-6. There is an additional

M. Moloney : Je suis désolé; je n'ai en main aucune information à ce sujet. Je reviendrai là-dessus, si vous le souhaitez.

Le sénateur Ringuette : Oui, s'il vous plaît, car la création d'un fonds pour l'avenir m'intrigue. J'ai une drôle d'idée de ce que cela pourrait être.

M. Moloney : Ma collègue vient de trouver une explication d'une phrase, dont je pourrais vous faire part.

Il s'agit d'une augmentation de 5 millions de dollars qui provient d'une subvention de 50 millions de dollars sur dix ans qui a été approuvée en juin dernier en vue de soutenir les activités de développement du marché financées par le Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association. Il s'agit donc de 5 millions de dollars par année pendant 10 ans en vue de développer le marché.

Le sénateur Ringuette : Toutefois, des fonds sont prévus ailleurs dans le budget pour le développement du marché du bétail. Des sommes sont en effet prévues à cette fin dans le même budget du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Pouvez-vous nous donner davantage d'information? Vous dites qu'il s'agit d'une hausse. Ce ne peut pas être le cas puisqu'il s'agit d'un nouveau programme.

M. Moloney : Il s'agit en effet d'un nouveau programme, alors cela représente une hausse des dépenses du ministère afin de le financer.

Le sénateur Ringuette : J'ai une autre question à poser. À la page 7-7, il est fait mention de subventions de 30,3 millions de dollars aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation. Pourriez-vous nous fournir la liste des organisations qui bénéficieront de ces fonds ainsi que l'endroit où elles se trouvent?

M. Moloney : Il s'agirait d'une subvention de catégorie. Nous pouvons vous transmettre l'information concernant les critères d'admissibilité.

Pour ce qui est des années précédentes, les comptes publics contiennent la liste des organisations qui ont été choisies. Nous ne sommes pas en mesure encore de vous transmettre la liste pour l'année 2005-2006. Cependant, si ce type de subvention existait en 2004-2005, nous pourrions obtenir la liste des organisations qui en auraient bénéficié.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais bien obtenir ces renseignements.

Pour ce qui est des organismes voués au développement régional, je trouve étrange que l'entente de développement économique concernant le Nord de l'Ontario ne figure nulle part dans le budget. Je ne trouve aucune affectation de fonds à cette fin. Le mot « FedNor » ne paraît plus. Cela sonne l'alarme, surtout étant donné les graves répercussions des difficultés vécues par l'industrie forestière dans les collectivités du Nord de l'Ontario.

Pouvez-vous nous dire pourquoi aucune somme n'est prévue pour la FedNor? D'un autre côté, je vois qu'à la page 13-7 des sommes sont attribuées au ministère de la Diversification de

\$60 million for economic development. I certainly agree that Saskatchewan and Manitoba need support for economic development, as do the northern areas. However, there is \$60 million more there. I would like to know where it is anticipated that money will be spent.

In the same general area, on page 7-3, there is an additional \$67 million for economic development agencies for the regions of Quebec. Last but not least — and this is a major cause of concern for me — the Atlantic Canada Opportunities Agency, ACOA, is receiving \$18 million less to do economic development.

Could you provide me with some details as to why some of these agencies, such as FedNor, have nothing, why some agencies have considerably more and why ACOA has a lot less?

Mr. Moloney: The operation of FedNor is fully included in the departmental estimates for Industry Canada. In fact, the total amount in these estimates is \$47.3 million for 2006-07.

Senator Ringuette: Can you take me to the page, please?

Mr. Moloney: It is not a separate organization.

Senator Ringuette: It is not even under Industry Canada.

Mr. Moloney: It is within Industry Canada.

Senator Ringuette: It is not identified.

Mr. Moloney: It is not separately identified.

Senator Ringuette: Why is that?

Mr. Moloney: The department and minister have chosen to include that within their core activities.

There is a specific line where the amount of \$47.3 million to which I have referred is to be allocated to the Northern Ontario Development Fund. The senator can find that on page 16-7, under the second panel. That panel shows a set of detailed contributions. In about the middle of that panel, one will find the contributions under the Northern Ontario Development Fund.

Senator Ringuette: You mentioned earlier that it would \$47.3 million, yet in the book it is listed as \$34.75 million. Would the difference be in the operating costs for the program?

Mr. Moloney: There may also be grants that are listed. This is one larger item that goes to that organization. It is a fund that promotes business development and economic diversification in that region of the North.

l'économie de l'Ouest canadien. On prévoit 60 millions de dollars supplémentaires pour le développement économique. Je conviens tout à fait que la Saskatchewan et le Manitoba ont besoin de soutien pour le développement économique, tout comme les régions du Nord. Cependant, il est question de 60 millions de dollars additionnels. J'aimerais savoir comment on prévoit dépenser cette somme.

Toujours dans ce domaine-là, à la page 4-2, on peut voir que 67 millions de dollars supplémentaires ont été affectés à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. En dernier lieu — et cela me préoccupe grandement — l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique reçoit 18 millions de dollars de moins au titre du développement économique.

Pouvez-vous m'expliquer pourquoi certaines agences, comme la FedNor, n'obtiennent rien, quelques-unes reçoivent des sommes considérablement plus élevées et l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique obtient beaucoup moins?

M. Moloney : Le financement des activités de la FedNor figure dans le budget du ministère de l'Industrie. En effet, la somme totale s'élève à 47,3 millions de dollars pour 2006-2007.

Le sénateur Ringuette : Pouvez-vous me donner le numéro de la page, s'il vous plaît?

M. Moloney : Il ne s'agit pas d'une entité distincte.

Le sénateur Ringuette : Cela ne figure pas du tout dans le budget d'Industrie Canada.

M. Moloney : C'est dans le budget d'Industrie Canada.

Le sénateur Ringuette : Ce n'est pas inscrit.

M. Moloney : Ce n'est pas inscrit de façon distincte.

Le sénateur Ringuette : Pourquoi?

M. Moloney : Le ministère et le ministre ont décidé de l'inclure dans les activités principales.

Il y a une ligne où figure la somme de 47,3 millions de dollars dont j'ai parlé qui est affectée au Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario. Vous la trouverez à la page 17-8 dans la seconde partie du tableau, qui contient une liste détaillée des contributions. Au milieu à peu près de cette liste, vous verrez que figurent les contributions au Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario.

Le sénateur Ringuette : Vous avez dit qu'il s'agissait de 47,3 millions de dollars, mais je constate qu'il est écrit 34,75 millions de dollars. La différence concerne-t-elle les coûts de fonctionnement?

M. Moloney : Il pourrait aussi y avoir des subventions. Il s'agit-là d'une somme importante affectée à ce fonds destiné à promouvoir le développement des entreprises et la diversification de l'économie de cette région du Nord.

With regard to western economic diversification, the Main Estimates this year for Western Economic Diversification Canada are \$315.5 million, which is a net decrease of \$77.2 million. There is an increase to which the senator was referring.

Senator Ringuette: You are including infrastructure while I am excluding it. I am looking only at the economic development program per se. These agencies are simply delivery mechanisms.

Mr. Moloney: There was a specific increase of \$52 million for western economic diversification for the purpose of the Alberta and Saskatchewan centenaries. It was to support commemorative capital legacy projects that will have long-lasting economic and social benefits for community development and sustainability in those two provinces.

There was also an increase of \$30 million to support expanded community partnerships, international competitiveness and technology commercialization in Western Canada under the Stronger West Initiative.

Senator Ringuette: If you look at the details on page 27-6, you will see community economic planning, development and adjustment. That is almost a 200 per cent increase, from \$31 million to \$93.7 million, in that program alone. I am saying that, typically, the main purpose of these agencies is to do economic development.

I do not understand the removal from your totals of the infrastructure program. The Office of Infrastructure Canada has an increase in funding of \$1 billion in these estimates. However, if you look at the agencies responsible for delivering infrastructure programs in their regions, you will see that they all have a major decrease in infrastructure funds.

Are we to assume that all these regions will not have access to that increase of \$1 billion to the Office of Infrastructure Canada?

If you could supply me with more information about these specific issues, I would certainly appreciate it.

Mr. Moloney: We will supply those details. The gas tax funding has an integrated effect on the funding of infrastructure. In the case of Western economic diversification, excluding the infrastructure funding, there is a net increase, as the senator was alluding to.

Senator Ringuette: I hope that will be targeted for the provinces that need it most, such as Manitoba and Saskatchewan and the northern regions of these Western provinces. Some are more fortunate, so there is a question of equity and fairness here.

Quant à la diversification de l'économie de l'Ouest, le budget accordé cette année au ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien s'élève à 315,5 millions de dollars, ce qui constitue une diminution nette de 77,2 millions de dollars. Il y a eu aussi une hausse comme vous l'avez indiqué.

Le sénateur Ringuette : Vous incluez les fonds destinés à l'infrastructure, tandis que moi j'en fais abstraction. Je m'attarde uniquement au programme de développement économique en tant que tel. Ces agences sont simplement des instruments de mise en œuvre.

M. Moloney : Il y a eu une hausse de 52 millions de dollars pour la diversification de l'économie de l'Ouest dans le cadre des centennaires de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ces fonds visaient à soutenir des projets de commémoration qui auront des avantages socioéconomiques à long terme sur le plan du développement communautaire et du développement durable dans ces deux provinces.

Il y a eu aussi une augmentation de 30 millions de dollars visant à appuyer des partenariats communautaires, l'amélioration de la compétitivité à l'échelle internationale et la commercialisation de la technologie dans l'Ouest canadien dans le cadre de l'Initiative de renforcement de l'Ouest.

Le sénateur Ringuette : Si vous examinez la page 13-7, vous verrez le titre Planification communautaire, développement et ajustement économique des collectivités. Il s'agit dans ce cas-là d'une hausse de près de 200 p. 100, à savoir qu'on passe de 31 millions de dollars à 93,7 millions de dollars. Ce que je veux dire, c'est que l'objectif principal de ces agences est de favoriser le développement économique.

Je ne comprends pas que vous fassiez abstraction dans vos calculs du programme d'infrastructure. Le Bureau de l'infrastructure du Canada obtient une augmentation de 1 milliard de dollars dans ce budget. Par contre, si vous examinez les sommes attribuées aux agences responsables de mettre en œuvre des programmes d'infrastructure dans leurs régions, vous constaterez qu'elles ont été réduites considérablement.

Devons-nous présumer que toutes ces régions ne pourront pas bénéficier de la hausse de 1 milliard de dollars qu'a obtenue le Bureau de l'infrastructure du Canada?

J'aimerais bien que vous me donniez davantage d'information à propos de ces questions précises.

M. Moloney : Je le ferai. Les fonds issus de la taxe sur l'essence ont une incidence sur le financement de l'infrastructure. Dans le cas du ministère de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, si l'on exclut les sommes destinées aux programmes d'infrastructure, on constate qu'il y a une hausse nette, comme vous l'avez indiquée.

Le sénateur Ringuette : J'ose espérer que les fonds seront affectés aux provinces qui en ont le plus besoin, comme le Manitoba et la Saskatchewan et les régions situées dans le nord de ces provinces. Certaines régions se portent mieux que d'autres; c'est donc une question d'équité.

Senator Harb: Thank you very much, Mr. Moloney, for your presentation. My question is focused on the Governor General's special warrant. It is my understanding that for the special warrant to be issued, you have to meet certain criteria, one of which is that the Parliament will not be in session; second, if there are no other appropriations available from which a payment can be made; and third, that a payment is urgently required for the public good.

Before you go from one to the next, you have to meet certain criteria. In this particular case, before a special warrant is issued, you will have to look at those criteria.

My question is whether or not special warrants can provide supplies where an authority does not, in fact, exist. For example, can the special warrant be issued to establish new grants or to increase existing grants from the Main Estimates?

Mr. Moloney: Thank you for that. The short answer is no. Indeed, a report was tabled in Parliament on April 11, a statement on the use of Governor General's special warrants, which outlines in some detail the three Governor General special warrants issued in respect of 2005-06, and the fourth and final special warrant in this current series, which was issued on April 1.

Indeed, as you have said, senator, the government needed to go through a detailed process to, firstly, establish that all existing appropriations had been used, which means that all central votes had to be allocated to the most urgent needs. Each individual department needed to establish that any vote that a possible expenditure would lie within had been fully allocated to urgent needs in the public interest meeting that same task, and needed to provide in writing to the expenditure management sector that indeed any possible reallocations had been undertaken.

There is a further condition in addition to the one that the senator set out, which is that monies cannot be moved between votes through Governor General's special warrants. Subject to those, and ministers warranting those other conditions, then urgently required spending could be undertaken; however, no new grants, no increases to grants.

That was the case coming into the new fiscal year as well. There had been, obviously, no authorities available, so departments were restricted to proposing, through a fourth special warrant, only the amounts that been approved by Parliament in June 2005 for 2005-06. In the case of CIDA, their contributions are listed as well.

Senator Harb: Are you aware of any grants issued under these special warrants, and if so, what are they?

Mr. Moloney: For 2006-07, as I was trying to explain, those grants that had previously existed had been approved at levels no greater than had been approved by Parliament. They were authorized for 2006-07 in any amounts necessary and normal prior to May 15. For the first three Governor General's special

Le sénateur Harb : Je vous remercie beaucoup, monsieur Moloney, pour votre exposé. Ma question porte sur les mandats spéciaux du gouverneur général. Je crois comprendre qu'un mandat spécial peut être établi sous réserve de certaines conditions, à savoir que le Parlement ne siège pas, qu'il n'y a pas d'autres crédits où peut être puisé le paiement requis et qu'un paiement s'impose d'urgence dans l'intérêt public.

C'est donc dire qu'il y a certains critères à remplir. Ainsi, avant qu'un mandat spécial ne soit établi, il faut vérifier ces critères en question.

Je veux savoir si des mandats spéciaux peuvent permettre l'attribution de crédits même si une autorisation de dépenser n'existe pas. Par exemple, un mandat spécial peut-il être établi en vue de créer de nouvelles subventions ou d'accroître des subventions prévues dans le Budget principal des dépenses?

M. Moloney : Je vous remercie pour votre question. La réponse est non. D'ailleurs, le 11 avril dernier, un rapport sur l'utilisation des mandats spéciaux du gouverneur général a été déposé au Parlement. Ce document décrit de façon assez détaillée les trois mandats spéciaux du gouverneur général qui ont été établis pour 2005-2006 ainsi que le quatrième et dernier mandat spécial établi le 1^{er} avril dernier.

Comme vous l'avez dit, monsieur le sénateur, le gouvernement devait d'abord voir si tous les crédits existants avaient été utilisés, ce qui signifie que tous les crédits centraux devaient être affectés aux besoins les plus urgents. Chaque ministère devait montrer que tout crédit avait été entièrement dépensé dans le cadre de ce qui est permis pour combler des mesures urgentes dans l'intérêt public et ainsi satisfaire aux exigences. En outre, chacun devait présenter par écrit au secteur de la gestion des dépenses la preuve que toute réaffectation possible avait été effectuée.

Il y a un autre critère que vous n'avez pas mentionné, c'est-à-dire que les fonds ne peuvent pas être déplacés d'un crédit à l'autre au moyen de mandats spéciaux du gouverneur général. C'est seulement après que tous les critères ont été remplis, ce qui doit être garanti par les ministres, que les dépenses urgentes qui s'imposent peuvent être effectuées. Cependant, aucune nouvelle subvention ne peut être créée et aucune subvention existante ne peut être augmentée.

Au début du nouvel exercice financier, il n'existait bien entendu aucune autorisation de dépenser, alors les ministères ont pu demander, par l'entremise d'un quatrième mandat spécial, uniquement les sommes qui avaient été approuvées par le Parlement en juin 2005 pour 2005-2006. Les contributions de l'ACDI sont également énumérées.

Le sénateur Harb : Savez-vous si des subventions ont été accordées en vertu de mandats spéciaux? Si oui, quelles sont-elles?

M. Moloney : Pour 2006-2007, comme j'essayais de l'expliquer, les subventions qui existaient auparavant, pour lesquelles on avait fixé une limite, avaient été approuvées par le Parlement. Ces dépenses avaient été autorisées pour 2006-2007, selon les besoins, avant le 15 mai. Ce n'était pas le cas en ce qui concerne les trois

warrants in respect of the last fiscal year, that was not the case. The senator would find those grants detailed in this statement, specifically listed in respect of this fiscal year.

Senator Harb: You are not aware of any new grant that the special warrant was used for, a grant that has not been authorized by Parliament? There was a report recently that the government had issued a grant for the Terry Fox humanitarian group in the amount of about \$10 million. I wanted to find out under what authority the grant was issued.

Senator Cools: I wonder if Senator Harb could give the source of that report, because I think it is an important point. He said that there was a report asserting that such a grant was made.

Senator Harb: It was an article in *The Globe and Mail* on April 14, 2006.

Senator Cools: Thank you very much. Do you have the name of the author?

Senator Harb: Gloria Galloway.

Mr. Moloney: The report that I will refer the senator to is the Statement on the Use of *Governor General Special Warrants*, page 77, which was tabled in Parliament on April 11.

There are two parts to the answer. To the best of our ability, and detailed due diligence was conducted, we believe it fair to say that no new grant, nor any increase to any existing grant, was in fact funded or pursued under the authority of Governor General special warrants. Our own due diligence processes and the instructions to the departments were clear and our vetting was precise.

As the government of the day moved to establish the overall allocation of central votes prior to the dissolution of Parliament, it was in a position to determine whether or not there were urgent needs to which they should be allocated.

On page 77 of that report, one will find a grant to the Terry Fox Humanitarian Award Inc. in the amount of \$10 million, which is the amount that you are referring to, and that is under the use of Treasury Board contingencies Vote 5 items.

Senator Harb: My final question deals with the issuance of those warrants. Normally, are they done on a first-come, first-served basis or on the basis that, as you indicated, they are urgently required for the public good?

When Parliament was dissolved due to the election, it automatically triggered this notion of the special warrant payment. I want to find out if there was any additional cost to the Crown as a result of that delay. As well, after the election and before Parliament sat, there were a number of programs that were twisted and changed; some changes have taken place. My colleagues and I want to find out if any cost that was not authorized came about as a result of those elements.

premiers mandats spéciaux du gouverneur général qui ont été établis au cours du dernier exercice financier. Vous trouverez la liste détaillée de ces subventions dans le rapport dont j'ai parlé.

Le sénateur Harb : Vous êtes au courant d'aucune nouvelle subvention qui aurait été accordée au moyen d'un mandat spécial; une subvention qui n'avait pas été autorisée par le Parlement? Dernièrement, on a annoncé que le gouvernement avait accordé une subvention de l'ordre d'environ dix millions de dollars pour le Prix Terry Fox pour activités humanitaires. J'aimerais savoir selon quelle autorisation cette subvention a été accordée.

Le sénateur Cools : Je me demande si le sénateur Harb pourrait donner la source de cette annonce, car je crois qu'il s'agit là d'un point important. Il a dit que l'attribution de cette subvention avait été annoncée.

Le sénateur Harb : C'est paru dans un article du *Globe and Mail* du 14 avril 2006.

Le sénateur Cools : Je vous remercie beaucoup. Savez-vous quel est l'auteur?

Le sénateur Harb : Gloria Galloway.

M. Moloney : Le rapport dont j'ai parlé s'intitule *Rapport sur l'utilisation des mandats spéciaux du gouverneur général*, qui a été déposé au Parlement le 11 avril dernier. Il s'agit de la page 77.

La réponse comporte deux volets. Au meilleur de notre connaissance et d'après la diligence dont nous avons fait preuve, nous croyons qu'il est juste de dire qu'aucune nouvelle subvention ni aucune hausse d'une subvention existante n'a été accordée ou demandée au moyen de mandats spéciaux du gouverneur général. Aussi bien nos propres processus de diligence raisonnable que les instructions données aux ministères étaient clairs, et le contrôle que nous avons exercé était précis.

Au moment de répartir les crédits centraux avant la dissolution du Parlement, le gouvernement était en mesure de déterminer s'il y avait des besoins urgents auxquels ces crédits devaient être affectés.

Le rapport fait état, à la page 78, du versement d'une subvention de 10 millions de dollars au Programme du Prix humanitaire Terry Fox Inc., c'est-à-dire le montant dont vous parlez, sous le titre « Postes du crédit pour éventualités du Conseil du Trésor » (crédit 5 du CT).

Le sénateur Harb : Ma dernière question concerne l'émission de ces mandats. Habituellement, se fait-elle en fonction de la règle du premier arrivé, premier servi, ou en fonction, comme vous l'avez indiqué, d'un besoin urgent dans l'intérêt public?

Quand le Parlement a été dissout à cause des élections, le processus de mandats spéciaux a été déclenché d'office. J'aimerais savoir si le retard ainsi causé dans les paiements a fait augmenter les coûts de l'État. De plus, après les élections et avant la reprise des travaux parlementaires, plusieurs programmes ont été modifiés; certains changements ont été apportés. Mes collègues et moi voulons savoir si des coûts non autorisés ont découlé de tout cela.

The first would be the use of the special warrant. Was it on a first-come, first-served basis, or urgently required? The second one would be the actual cost, the net cost, to the public purse.

Mr. Moloney: First, senator, I do not believe there would be any first-come, first-served nature to the use of Governor General special warrants. There is no limit on their use in the sense of a fixed pool or a fixed envelope that would need to be applied.

In fact, we approached the management and development of the process of preparing the warrant in rather the opposite manner. We contacted in a very formal way each department, each deputy, each senior financial officer, and then the staff under those senior financial officers. As we looked at the balance of the fiscal year, to be able to take us through to March 31, whether Parliament came back or not before then, it was quite evident we would be very unlikely to have further opportunity to seek estimates.

As a result, we asked every single department, the 122 appropriations-dependent agencies, to provide us with their detailed cash flow requirements, set out over planning periods of 30 days, a second 30 days, and a third period of 40 days, which is within the Financial Administration Act guidelines, and which we view as giving a limit, by convention, of up to 45 days. We extended that third period to 40 days in order to not have a 10-day warrant, and as the senator may know, a special warrant cannot bridge two fiscal years.

We informed the departments by letter immediately following the dissolution of Parliament that we needed to have their detailed cash requirements for each of those three periods, their full statement on the current planned use of existing votes. We instructed them to, to the extent possible, reallocate internally; we instructed them clearly on the fact that grants that had been proposed through the supplementary estimates but had not been approved by Parliament could not proceed. There was a potential source, possibly, of fiscal use, fiscal authority, if you like, in terms of the overall budget.

We went through each department, and they replied in writing for an initial period, with two further planned periods and replanned for the second period. Then, when it became evident that Parliament would not be recalled in time to table supplementary estimates, we went ahead and planned the third special warrant period of 40 days.

No activities were funded solely through that purpose that had not been previously contemplated in terms of budgetary authority through Parliament. Could one construe that there were costs associated with this process? There were no net additional costs. Certainly, the time and effort, and in that sense, use of the budgets that had been proposed to Parliament for departmental corporate planning and financial administration activities, as well

La première question concerne donc l'utilisation des mandats spéciaux. Était-ce le principe du premier arrivé, premier servi, ou plutôt l'existence d'un besoin urgent? La seconde porte sur son coût réel, son coût net, pour le Trésor public.

M. Moloney : Tout d'abord, sénateur, je ne crois pas que l'utilisation des mandats spéciaux du gouverneur général puisse se faire selon le principe du premier arrivé, premier servi. Il n'y a pas de limite imposée à leur utilisation, en ce sens qu'il faut uniquement demander une enveloppe fixe.

En fait, nous avons abordé la gestion et l'élaboration du processus de préparation du mandat du point de vue plutôt opposé. Nous avons communiqué de façon très formelle avec chaque ministère, chaque sous-ministre, chaque agent financier supérieur, puis avec le personnel travaillant pour ces agents. Quand nous avons examiné les besoins pour le reste de l'exercice financier, de manière à pouvoir se rendre jusqu'au 31 mars, que le Parlement ait repris ses travaux ou pas, il était très évident que nous n'aurions fort probablement pas l'occasion de faire approuver un budget.

C'est pourquoi nous avons demandé à chaque ministère, aux 122 organismes fonctionnant au moyen de crédits, de nous faire connaître leurs besoins détaillés de trésorerie, étalés sur une période de planification de 30 jours, puis sur une autre période de 30 jours et sur une troisième de 40 jours, conformément aux lignes directrices qui servent à appliquer la Loi sur la gestion des finances publiques et qui, selon nous, imposent par convention une limite de 45 jours. Nous avons prolongé la troisième période de 10 jours pour éviter d'avoir à demander des mandats pour 10 jours et, comme le sait peut-être le sénateur, un mandat spécial ne peut couvrir deux exercices à la fois.

Dès la dissolution du Parlement, nous avons avisé les ministères par lettre que nous avions besoin de connaître leurs besoins de trésorerie détaillés pour chacune de ces trois périodes, d'un rapport détaillé sur l'utilisation actuellement prévue des crédits existants. Nous leur avons demandé de procéder, dans la mesure du possible, par réaménagements internes; nous les avons clairement informés du fait que les subventions proposées dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses qui n'a pas été adopté par le Parlement ne pouvaient être versées. Le budget global pouvait peut-être servir d'autorisation budgétaire.

Ainsi, nous avons communiqué avec chaque ministère, et ils nous ont tous transmis par écrit leurs besoins pour la période initiale, qui serait suivie de deux autres périodes, et refait la planification pour la deuxième période. Ensuite, quand il est devenu évident que le Parlement ne serait pas rappelé à temps pour déposer un budget supplémentaire des dépenses, nous sommes allés de l'avant et avons planifié une troisième période de mandats spéciaux de 40 jours.

Aucune activité qui n'avait pas déjà été envisagée en termes de pouvoir budgétaire consenti par le Parlement n'a été financée uniquement de cette manière. Peut-on dire que des coûts étaient associés au processus? Il n'y a pas de coût supplémentaire net. Certes, le temps et les efforts requis et l'utilisation de fonds que le Parlement avait approuvé pour la planification d'entreprise et l'administration financière des ministères, de même que

as, clearly, some of the time and allocation of Treasury Board Secretariat resources, were certainly turned to a use that had not been planned, but we delivered those special warrants within existing budgets.

Senator Cools: I would like to take the opportunity to welcome you before the committee. I understand that many departmental staff remain constant when governments and ministers change, and this is, in fact, the very first meeting of this committee since the convening of Parliament. It is interesting, as it means that you are now the officials of a different government. I want to take the opportunity to thank you.

My question is not so much substantive as to clarify the record. Will you, for the sake of the record, identify, first of all, the number of warrants that were engaged; secondly, the dates on which they were engaged; thirdly, the quantum for which they were deployed; and also, the responsible minister or Prime Minister who would have taken the initiatives?

Many of us know this information, but I am of the opinion that it is important that the committee proceedings today record this.

Mr. Moloney: Certainly. I will refer to page 21 of the document that was tabled, not these Main Estimates, but the report. The report that was tabled in the House, *Statement on the Use of Governor General Special Warrants*, records a total of \$15.648 billion in four Governor General special warrants, covering three periods in the 2005-06 fiscal year. Of those three, an initial special warrant was issued that covered the period December 22, 2005, to January 20, 2006, in the amount of \$1.13 billion.

A second special warrant was issued covering the period January 21, 2006, to February 19, 2006, in the amount of \$755.77 million. A third special warrant was issued in respect of the period from February 20, 2006, to March 31, 2006, in the amount of \$2.92 billion. Finally, a fourth special warrant was issued on April 1 covering the period April 1 to May 15, 2006, in the amount of \$11.47 billion.

These special warrants were signed by the Governor General on the advice of Special Committee of Council through an OIC. The Special Committee of Council received attestations in two ways: At the time that there was such an OIC proposed, the then President of the Treasury Board needed to attest to the committee of council and to the Governor General that no other appropriation was available from Parliament to give effect to the proposed spending.

As well, individual ministers attested to the urgent requirement for the public good of the individual spending items listed. Subject to an OIC being approved by committee and the Governor General signing a warrant, those items were listed in the *Canada Gazette* thereafter.

manifestement le temps et l'affectation des ressources requis au Secrétariat du Conseil du Trésor, ont certainement servi à une fin qui n'avait pas été prévue, mais nous avons émis les mandats spéciaux sans déborder du cadre budgétaire existant.

Le sénateur Cools : J'aimerais profiter de l'occasion pour vous souhaiter la bienvenue au comité. Je crois savoir que de nombreux employés du ministère demeurent en place quand changent les gouvernements et les ministres, et la séance d'aujourd'hui est en fait la toute première réunion du comité depuis la convocation du Parlement. C'est intéressant, en ce sens que vous êtes désormais les hauts fonctionnaires d'un gouvernement différent. J'aimerais en profiter pour vous remercier.

Ma question ne vise pas tant le fond qu'elle cherche à obtenir des précisions. Pouvez-vous, aux fins du compte rendu officiel, préciser tout d'abord le nombre de mandats qui ont été émis, puis les dates auxquelles ils ont été émis et leur montant et, enfin, le ministre responsable ou premier ministre qui en aurait pris l'initiative?

Bon nombre d'entre nous connaissent ces renseignements, mais j'estime qu'il importe que le compte rendu officiel des délibérations d'aujourd'hui en fasse état.

M. Moloney : Avec plaisir. Je vous renvoie à la page 21 du document qui a été déposé, non pas du budget principal des dépenses, mais du rapport déposé à la Chambre des communes et intitulé *Rapport sur l'utilisation des mandats spéciaux du gouverneur général*. On y fait état de l'émission de quatre mandats spéciaux du gouverneur général représentant au total 15,648 milliards de dollars pour les trois périodes de l'exercice 2005-2006. Ainsi, un premier mandat spécial de 1,13 milliard de dollars a été délivré pour la période allant du 22 décembre 2005 au 20 janvier 2006.

Un deuxième mandat spécial de 755,77 millions de dollars a été émis pour la période allant du 21 janvier 2006 au 19 février 2006. Un troisième mandat spécial de 2,92 milliards de dollars a été émis pour la période allant du 20 février 2006 au 31 mars 2006. Enfin, un quatrième mandat spécial de 11,47 milliards de dollars a été émis le 1^{er} avril pour la période allant du 1^{er} avril au 15 mai 2006.

Ces mandats spéciaux ont été signés par la gouverneure générale sur l'avis du comité spécial du Conseil donné au moyen d'un décret du conseil. Le comité spécial du Conseil a reçu les attestations de deux façons : au moment où un pareil décret du conseil était proposé, le président du Conseil du Trésor d'alors avait besoin d'attester au comité du Conseil et à la gouverneure générale que le Parlement n'avait pas approuvé d'autres crédits pour engager les dépenses proposées.

De plus, chaque ministre a attesté le besoin pressant dans l'intérêt public des différents postes de dépenses énumérés. Sous réserve de l'approbation d'un décret du conseil par le comité et de la signature d'un mandat par la gouverneure générale, les postes de dépenses ont ensuite été publiés dans la *Gazette du Canada*.

Senator Cools: I do not want you to misunderstand, witnesses. I know a fair amount about these processes. There is both an infinite and a copious amount of material before us, but not that much of it gets onto our record. It is important that our proceedings reflect that information. We are now in an era, if senators will bear with me, where many senators will never have opened any of these documents. It is important that we bring the information forward via the official route, which is the committee proceedings.

Thank you very much for that.

Senator Mitchell: As I understand it, a good deal of this book will be obsolete by this afternoon. I would like to focus first on one area in which the government has made announcements; that is, the environment. I notice that the environment department's budget specifically is down about \$31 million, although other, related agencies, in particular, the Canada emissions reduction incentive agency, have new funding that would at least offset that.

I am interested in knowing how much actual reduction in the Environment budget will occur as a result of the government's announcements to this point. How much of that funding reduction is related directly to areas that would address the reduction of greenhouse gas emissions?

Mr. Moloney: Senator Mitchell, the document in front of the committee represents the full request to Parliament for appropriations authority in an amount of almost \$200 billion. The government, as the senator is referring to, will propose a budget to Parliament later today. That will likely propose some new spending, as would be in the normal course of events, through supplementary estimates.

The bulk of the spending that the government will undertake this year will, nonetheless, be fully presented and displayed in these Main Estimates. As the estimates and supply requests catch up to the government's planned overall budgetary posture in the normal course of events, there will certainly be some specific changes.

No spending decisions taken by the government that came to power on February 6 have been reflected in these Main Estimates. Where there are changes in a department's spending at a detailed vote level — that is, a grant, a contribution or operating expenses — those follow from the plans of the previous government. There are certainly cases where there were individual approvals that had a certain lifespan, be it one year, three years, five years, and those had come to an end. The government has not gone forward to ask Parliament for further appropriations in some of those specific cases. That is true throughout this document. One will not find spending decisions in either direction that have been taken since February 6, since the dissolution of Parliament.

Le sénateur Cools : Je tiens à signaler aux témoins que je ne voudrais pas qu'il y ait un malentendu. Je m'y connais assez bien en ce qui concerne ces processus. Nous avons devant nous une documentation volumineuse, mais la plus grande partie de cette documentation n'est pas reprise dans le compte rendu officiel de nos délibérations. Il importe d'en faire état. Actuellement, si mes collègues veulent bien prendre patience, de nombreux sénateurs n'ont jamais feuilleté ces documents. Il importe que nous fassions état de l'information par voie officielle, c'est-à-dire dans le compte rendu des délibérations du comité.

Je vous remercie beaucoup.

Le sénateur Mitchell : Si j'ai bien compris, une bonne partie de ce document sera désuète cet après-midi. J'aimerais m'arrêter d'abord à un domaine pour lequel le gouvernement a fait des annonces, soit l'environnement. Je remarque notamment que le budget du ministère de l'Environnement a baissé de 31 millions de dollars environ, bien que cette baisse soit contrebalancée par l'affectation de fonds nouveaux à d'autres organismes connexes, plus particulièrement à l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions.

Je serais curieux de savoir de combien le budget de l'environnement baissera vraiment par suite des annonces faites par le gouvernement à ce stade-ci. Quelle part de cette réduction de fonds est liée directement au secteur qui s'occuperait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre?

M. Moloney : Sénateur Mitchell, le document qu'a devant lui le comité représente tout ce qui est demandé au Parlement comme crédits, soit un total de 200 milliards de dollars presque. Le gouvernement, comme le dit le sénateur, déposera un budget au Parlement tout à l'heure. On y proposera vraisemblablement de nouvelles dépenses, ce qui est normal, dans le cadre de budgets supplémentaires des dépenses.

Le gros des dépenses qu'engagera le gouvernement cet exercice-ci sera néanmoins entièrement présenté et inclus dans le Budget principal des dépenses à l'étude. À mesure que les budgets et les demandes de crédit s'aligneront sur la situation budgétaire globale prévue par le gouvernement si les événements suivent leur cours normal, il y aura certainement des changements précis.

Aucune décision relative aux dépenses prise par le gouvernement qui a accédé au pouvoir le 6 février n'est incluse dans l'actuel budget principal. Lorsque des changements surviennent dans les dépenses d'un ministère au niveau des postes budgétaires détaillés — c'est-à-dire, une subvention, une contribution ou des dépenses de fonctionnement —, ce sont des changements qui avaient été prévus par le gouvernement précédent. C'est vrai que, parfois, certaines approbations individuelles étaient d'une certaine durée, que ce soit d'un an, de trois ans ou de cinq, et qu'elles sont venues à échéance. Le gouvernement a choisi de ne pas demander au Parlement de renouveler ces crédits dans certains cas précis. Cela vaut pour tout le document. On n'y trouvera pas de décisions concernant les dépenses, dans un sens comme dans l'autre, qui ont été prises depuis le 6 février, depuis la dissolution du Parlement.

Senator Mitchell: I was led to believe that some items that had been announced would be reflected in this. That is absolutely not the case. Despite the fact that the Minister of the Environment has announced withdrawal from the Kyoto Protocol, from our Kyoto plan, and despite the fact that she has said that she is reviewing 100 agencies and will be cutting the climate fund, we do not see it in this document, and we will not see it until this afternoon, one would think.

Mr. Moloney: I cannot comment on what we will see this afternoon, but we certainly do not see any such decisions here. Any change that was in this document would already have taken place.

Senator Mitchell: When we see the new accountability act — and again, that will, perhaps, be addressed this afternoon — it conjures up this problem that government will grind to a halt because there is so much checking of the checkers of the checkers. Is there a way to pull out of the estimates, across departments, the money spent on internal audit, special audits, special inquiries, the Auditor General, the Treasury Board guidelines and reviews and, ultimately, the addition of the special prosecutor and the whistle-blowers?

Senator Murray: Appearances before parliamentary committees?

Senator Mitchell: Yes, so that we can check the checkers as well. Has that already been considered? How onerous would that task be?

Mr. Moloney: The latter task is a delight for officials.

We could certainly provide the senator with a compilation of costs of the internal audit functions of departments. There is an internal audit function, and a coordination function then within the Treasury Board Secretariat inside the Office of the Comptroller General. We do clearly see in these estimates the amounts appropriated for the purpose of the Office of the Auditor General of Canada. We can quite readily provide an estimate, some of the numbers of which would not be immediately displayed here, in terms of internal audit. Some departments' internal audit and evaluation are a joint function, so there would be a joint office with a single manager to bring those together, but we can get back to the senator in writing on those amounts.

Further amounts that would be involved in terms of managing guidelines overall would be more difficult for us to pull out.

Senator Mitchell: I am interested in the approach being developed in Alberta through collaboration amongst the universities of Lethbridge, Calgary and Alberta. It will be called collectively the Canada school of energy and it will address a variety of environmental, energy, and sustainable economy issues. If that money is not in the budget today, or in these Main Estimates, what is the process whereby a government can be presented with that project, make that decision and

Le sénateur Mitchell : J'avais cru comprendre que certains postes qui avaient été annoncés seraient inclus dans le document à l'étude. Ce n'est absolument pas le cas. En dépit du fait que la ministre de l'Environnement a annoncé que le Canada se retirait du Protocole de Kyoto et qu'elle a affirmé être en train de passer en revue 100 organismes et de réduire les fonds affectés aux changements climatiques, il n'en est pas question dans le présent document, et nous n'en verrons rien jusqu'à cet après-midi, je crois.

M. Moloney : Je ne peux pas commenter le document qui sera déposé cet après-midi, mais il est vrai que le document à l'étude ne fait état d'aucune décision du genre. Tout changement prévu dans le présent document aurait déjà été fait.

Le sénateur Mitchell : La nouvelle loi sur l'imputabilité — à nouveau, il en sera peut-être question cet après-midi — évoque la possibilité que les rouages du gouvernement s'enrayent parce que chacun surveille ce que fait l'autre. Existe-t-il un moyen d'extraire du budget principal, pour tous les ministères, les fonds consacrés aux vérifications internes, aux vérifications spéciales, aux enquêtes spéciales, au Bureau du vérificateur général, à l'application des lignes directrices et aux examens et, en fin de compte, à l'ajout du procureur spécial et des dénonciateurs?

Le sénateur Murray : Les témoignages devant les comités parlementaires?

Le sénateur Mitchell : Oui, pour que nous puissions, nous aussi, surveiller les vérificateurs. En a-t-on déjà tenu compte? Combien cela coûterait-il?

M. Moloney : Voilà une tâche chère aux hauts fonctionnaires.

Nous pourrions assurément fournir au sénateur une compilation des coûts de la fonction de vérification interne des ministères. Il existe une fonction de vérification interne et une fonction de coordination assurée par la suite au Secrétariat du Conseil du Trésor, au Bureau du contrôleur général. On peut voir clairement dans le budget les montants affectés au Bureau du contrôleur général et au Bureau du vérificateur général du Canada. Nous pouvons très facilement vous fournir un coût estimatif, dont certains éléments ne seraient pas évidents à la lecture du document, en termes de vérification interne. Dans certains ministères, la fonction de vérification interne et d'évaluation est fusionnée, de sorte qu'il existerait un bureau commun ayant un seul gestionnaire pour voir à ces deux fonctions, mais nous pouvons faire parvenir ces montants par écrit au sénateur.

Par contre, il serait plus difficile de trouver le coût de gestion de l'application des lignes directrices.

Le sénateur Mitchell : Je m'intéresse à l'approche qu'on est en train d'élaborer en Alberta grâce à une collaboration des universités de Lethbridge, de Calgary et de l'Alberta. Elle aura pour appellation collective l'École canadienne de l'énergie et elle portera sur divers enjeux, sur le plan tant de l'environnement et de l'énergie que de l'économie durable. Si les fonds voulus ne figurent pas dans le budget d'aujourd'hui, dans le Budget principal des dépenses, par quel processus peut-on présenter

find the money? Is it, again, supplementary estimates later in the year? How does the government come to grips with issues like that?

Mr. Moloney: If the senator is asking how the Government of Canada might choose to provide some financial assistance —

Senator Mitchell: Yes, to a project about which they have not made a decision prior to tabling this budget.

Mr. Moloney: A minister of the Crown would need to propose to cabinet a specific program, grant, contribution or other kind of activity to support the achievement of a certain end. Cabinet committees would need to review such a proposal and the government, and cabinet, ultimately, would need to assess whether or not that was an eligible or a worthy proposal for allocation of new funds in a subsequent budget.

Alternatively, a variety of ministers have budgets that they could choose to allocate towards such a use, possibly within a variety of departments, for example, Natural Resources in that case, Environment Canada, possibly a regional development agency, Industry Canada. There would be a potential set of departments or ministers who may choose to allocate existing budgets quite separate from the capital B budget allocating new resources.

Senator Mitchell: Does that imply that departments set aside money on a contingency basis to anticipate projects of this kind?

Mr. Moloney: A number of departments maintain contribution and grant programs aimed at general objectives. Treasury Board ministers need to approve the precise terms and conditions under which any such payments can be made. Those amounts are set aside to achieve quite specific purposes, but the specific payees or recipients are not pre-identified for Parliament unless listed that way.

Senator Eggleton: The staff at the Library of Parliament gave us some useful briefing notes in which they raise a number of issues, some of which have tweaked my interest. Senators Mitchell and Harb have already asked some questions I was intending to ask, but I have three left.

First, the Canadian Grain Commission has a more than five-fold increase in its budget. Pages 2-11 and 2-12 of the document tell you about program activity and strategic outcomes, but not why this mammoth increase has occurred. Can you explain that? It has gone from \$5.9 million to \$35.2 million.

Mr. Moloney: The information we have is that Main Estimates for the Canadian Grain Commission are proposed at \$35.2 million, which is a net increase of \$29.3 million, mainly as a result of \$30 million in new funding for essential ongoing operations. An increase of \$28 million and \$1.9 million

ce projet au gouvernement, prendre la décision et trouver l'argent? Le fera-t-on, encore une fois, au moyen d'un budget supplémentaire des dépenses déposé plus tard dans l'exercice? Comment le gouvernement s'y prend-il?

M. Moloney : Si le sénateur demande à savoir comment le gouvernement du Canada pourrait décider d'offrir de l'aide financière...

Le sénateur Mitchell : Oui, à un projet au sujet duquel il n'a pas pris de décision avant le dépôt du budget à l'étude.

M. Moloney : Il faudrait qu'un ministre propose au Cabinet un programme, une subvention, une contribution ou une autre activité précise visant à favoriser l'atteinte d'un certain objectif. Il faudrait que des comités du Cabinet examinent la proposition, et le gouvernement et le Cabinet auraient, en fin de compte, besoin d'évaluer si la proposition est admissible ou mérite l'affectation de nouveaux fonds dans un budget ultérieur.

Autre façon de procéder, divers ministres disposent de budgets qu'ils pourraient décider d'affecter à une pareille fin, les fonds provenant possiblement de divers ministères, par exemple dans ce cas-ci, de Ressources naturelles, d'Environnement Canada, d'une agence de développement régional peut-être, d'Industrie Canada. Il existerait une brochette éventuelle de ministères ou de ministres qui pourraient décider d'affecter des fonds de leur budget existant, tout à fait distincts des nouvelles ressources prévues dans le Budget principal.

Le sénateur Mitchell : Cela signifie-t-il que les ministères mettent de l'argent de côté pour des imprévus en anticipation de projets de cette nature?

M. Moloney : Plusieurs ministères ont en place des programmes de subvention et de contribution axés sur ces grands objectifs. Les ministres du Conseil du Trésor doivent approuver les modalités précises en vertu desquelles les paiements peuvent être faits. Ces montants sont mis de côté de manière à atteindre des buts très précis, mais ceux qui reçoivent les fonds ne sont pas identifiés à l'avance au Parlement, à moins que les documents ne les nomment.

Le sénateur Eggleton : Le personnel de la Bibliothèque du Parlement nous a fait parvenir des notes d'information très utiles dans lesquelles il soulève un certain nombre de questions, dont certaines ont piqué ma curiosité. Les sénateurs Mitchell et Harb ont déjà posé certaines questions que je prévoyais poser, mais il m'en reste trois.

Tout d'abord, la Commission canadienne des grains voit son budget plus que quintupler. Aux pages 7-12 et 7-13 du document, on peut se renseigner sur l'activité du programme et sur les résultats stratégiques, mais rien ne nous renseigne sur la raison pour laquelle on prévoit un bond aussi important. Pouvez-vous l'expliquer? Le budget passe de 5,9 millions de dollars à 35,2 millions de dollars.

M. Moloney : D'après l'information dont nous disposons, le Budget principal des dépenses prévoit pour la Commission canadienne des grains 35,2 millions de dollars, soit une augmentation nette de 29,3 millions de dollars, surtout parce qu'elle a besoin de 30 millions de dollars de nouveaux fonds pour

in capital is proposed to maintain the commission's ongoing activities, which are aimed at ensuring the safety and quality of Canadian grain. This is up from \$21 million that was provided for this purpose.

The operations of the Canadian Grain Commission are funded, in part, through fees for mandatory services it provides to the industry. The increases in funding proposed through appropriations have been necessary to address shortfalls resulting from decreased revenues through such fees.

These revenues have decreased since 1999-2000 as a result of lower volumes of offshore grain exports and a moratorium on fee increases for services, which include inspection, weighing and licensing. The commission is still charging user fees based on 1991 price levels, although the cost of providing these services has been increasing through inflation, contract settlements, et cetera.

The commission and Agriculture and Agri-food Canada are exploring options for delivering the mandate in a financially sustainable manner. The core issue is their sustainability under what was intended to be principally a fee-based financing system.

Senator Eggleton: Are they not collecting as much of the fee now? That is a huge jump in one year.

Mr. Moloney: The notes we have suggest that they are caught on both points of the scissors, on increasing costs and an inability to increase their fees on a per-unit basis; and the amount of traffic is actually falling.

Senator Eggleton: Is it foreseen that this kind of drastic increase will continue in future?

Mr. Moloney: The department is looking at alternatives to deal with the situation.

Senator Eggleton: Do you know when that will be reported on?

Mr. Moloney: We do not have that information. I can get back to the senator.

Senator Eggleton: If you could find that out.

With respect to Natural Resources Canada, there is an increase of 31.4 per cent in their budget. A lot of that, I would imagine, has to do with implementation of Kyoto provisions. However, the government has said it intends to wind down 15 climate change programs; and, of course, Senator Mitchell has talked about the environmental programs as well. I understand the One-Tonne Challenge is one of them.

How can we look at this 31.4 per cent increase in the budget for Natural Resources Canada, knowing that it is not realistic? If they go the route of winding down 15 climate change programs,

maintenir ses activités essentielles courantes. Une augmentation de 28 millions de dollars des dépenses et de 1,9 million de dollars des dépenses en capital est proposée pour soutenir les activités permanentes de la Commission destinées à faire en sorte que les grains canadiens sont sécuritaires et de qualité. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux 21 millions de dollars déjà approuvés à cette fin.

Le fonctionnement de la Commission canadienne des grains est financé en partie par les droits exigés de l'industrie pour la prestation de services obligatoires. Il faut accroître les crédits pour combler des manques à gagner résultant d'une baisse des recettes provenant de ces droits.

Depuis 1999-2000, ces recettes diminuent parce que les volumes d'exportation de céréales ont diminué et en raison d'un moratoire imposé sur les augmentations de droits exigés pour les services, qui incluent l'inspection, la pesée et l'homologation. La Commission continue d'exiger des droits des utilisateurs en fonction du niveau des prix de 1991, bien que le coût de prestation des services ait augmenté en raison de l'inflation, des règlements de contrat et ainsi de suite.

La Commission et Agriculture et Agroalimentaire Canada sont en train d'examiner des moyens de s'acquitter du mandat d'une manière durable, sur le plan budgétaire. L'enjeu central est leur durabilité dans le cadre de ce qu'on avait conçu comme étant surtout un régime de financement fondé sur le prélèvement de droits.

Le sénateur Eggleton : Ne prélèvent-ils pas autant de droits actuellement? C'est un bond énorme pour une seule année.

M. Moloney : D'après les notes que nous avons, ils sont coincés dans un étau, entre la hausse des coûts et l'incapacité d'augmenter les droits sur une base unitaire. De plus, le volume des affaires est en chute, en réalité.

Le sénateur Eggleton : Prévoit-on que ce genre de hausse dramatique se poursuivra?

M. Moloney : Le ministère est en train d'examiner des solutions.

Le sénateur Eggleton : Savez-vous quand il déposera son rapport à cet égard?

M. Moloney : Nous l'ignorons. Je peux cependant m'informer et vous le dire ultérieurement.

Le sénateur Eggleton : Je vous en serais reconnaissant.

Le budget de Ressources naturelles Canada a augmenté de 31,4 p. 100. J'imagine qu'une grande partie de cette hausse est imputable à la mise en œuvre du Protocole de Kyoto. Cependant, le gouvernement a indiqué son intention d'éliminer progressivement 15 programmes liés aux changements climatiques, et le sénateur Mitchell a évoqué également les programmes environnementaux, notamment le programme Défi d'une tonne, je crois.

Comment peut-on envisager une telle augmentation de 31,4 p. 100 du budget de Ressources naturelles Canada, sachant que cette hausse n'est pas réaliste? Si le gouvernement élimine

as they say they will, how much of a difference will that make in this budget, particularly to the percentage increase; or maybe we will get a decrease?

Mr. Moloney: The Main Estimates for Natural Resources Canada total \$1.426 billion, which is, as the senator is commenting on, a significant net increase of \$340.4 million. The key development in the case of Natural Resources Canada is an increase of \$420 million in statutory contributions: payments to the Newfoundland offshore petroleum revenue fund of \$279.8 million; and to the Nova Scotia offshore revenue fund in an amount of \$140 million.

There is a small additional increase for collective bargaining costs. The department is asking for a total of \$108.5 million less in planned climate change programming for 2006-07. Again, that reflects an end to what had been planned previously for ongoing climate change programming.

Senator Eggleton: That would relate to the announcement about winding down programs?

Mr. Moloney: Those were pre-existing funding decisions with a certain sunset clause. No decision taken by the current government affects these amounts. This was planned funding that ended last year. The government is not, at this point, requesting anything further.

Senator Eggleton: It is not requesting a continuation of those programs?

Mr. Moloney: In those amounts.

Senator Eggleton: The Canada emission reduction incentives agency, a creation of the previous government relevant to the Kyoto Protocol, is asking for \$49.5 million in these estimates on page 8-2. What is its status? What will its ongoing role be in view of these programs ending? What will it do?

Mr. Moloney: There is a request in these Main Estimates for \$49.5 million in appropriations for the Canada emission reduction incentives agency. The current Minister of the Environment will be determining the ongoing role of the agency and any potential changes to its mandate, possibly within the context of the government's made-in-Canada plan for a cleaner Canada. Should there be any such changes, these amounts would be adjusted or Parliament would be informed in future supplementary estimates.

Senator Eggleton: Given a review of the environmental programs in the environment ministry, and also the other climate change programs in Natural Resources Canada, it sounds as if this agency will not have much to do for a while.

progressivement les 15 programmes liés aux changements climatiques, comme il a dit qu'il le ferait, quelles en seront les répercussions sur ce budget, particulièrement en ce qui concerne l'augmentation du pourcentage. Peut-être celui-ci diminuera-t-il?

M. Moloney : Le Budget principal des dépenses de Ressources naturelles Canada s'établit à 1,426 milliards de dollars, ce qui constitue une augmentation nette importante de 340,4 millions de dollars, comme l'a fait remarquer le sénateur. En ce qui concerne Ressources naturelles Canada, l'augmentation de 420 millions de dollars des paiements législatifs constitue le principal élément : 279,8 millions en paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières et 140 millions au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse.

Il faut tenir compte également d'une légère augmentation supplémentaire en raison du coût des négociations collectives. Pour l'exercice 2006-2007, le ministère demande 108,5 millions de dollars de moins pour les programmes prévus en matière de changements climatiques. Une fois de plus, on met un terme à des mesures qui avaient été déjà prévues concernant ces programmes mis en œuvre.

Le sénateur Eggleton : Y aurait-il un lien avec l'annonce de l'élimination progressive des programmes?

M. Moloney : Ces décisions avaient déjà été mises en œuvre et comportaient un mécanisme de temporarisation. Aucune décision prise par le gouvernement actuel ne vise ces montants. Il s'agissait de crédits qui étaient prévus et prenaient fin l'an dernier. Pour l'instant, le gouvernement ne demande rien de plus.

Le sénateur Eggleton : Ne demande-t-il pas la poursuite de ces programmes?

M. Moloney : Selon ces montants.

Le sénateur Eggleton : L'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions, qui a été créée par le gouvernement précédent en vertu du Protocole de Kyoto, demande 49,5 millions de dollars à la page 8-2. Quelle est la situation de cette agence? Quel rôle jouera-t-elle avec la fin de ces programmes? Que fera-t-elle?

M. Moloney : Dans le Budget principal des dépenses, un montant de 49,5 millions de dollars est demandé pour l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions. La ministre actuelle de l'Environnement déterminera le rôle de l'Agence et des modifications éventuelles à son mandat, probablement dans le cadre d'un plan contre la pollution élaboré au Canada. Si des modifications étaient apportées, ces montants seraient rectifiés ou le Parlement en serait informé dans le prochain Budget supplémentaire des dépenses.

Le Sénateur Eggleton : Étant donné l'examen des programmes environnementaux au ministère de l'Environnement et des autres programmes sur les changements climatiques à Ressources naturelles Canada, il semble que cette agence n'aura pas beaucoup de travail pendant un certain temps.

Mr. Moloney: The government will be announcing its plans when any such decisions are made, and the request for parliamentary authorization will be adjusted accordingly. In the meantime, if the government makes any such plans, it will determine the timing for which spending will begin or cease.

Senator Cowan: I understand that these estimates reflect the spending priorities of the previous government. In answer to a question from Senator Mitchell, you said that the estimates do not reflect any announcements made by the current government.

The second budget bill last year under the previous government announced \$6.5 billion in spending priorities. I understand that at the end of this fiscal year, March 31, the current government set aside monies in trust for certain priorities. Could you explain how that happened and where I would find that in the estimates? How would that be accounted for in these documents?

Mr. Moloney: I believe the senator is referring to what is known as Bill C-48, which provided statutory authority. That means there will be no request for voted appropriations to Parliament at any time under any spending that any government might choose to undertake under that authority. It is essentially a permissive authority that is statutory in nature because the bill passed both Houses and received Royal Assent.

That bill authorizes a government, after the end of a fiscal year and subject to conditions that include a fiscal surplus of a certain amount, to undertake spending up to a maximum amount for specific purposes. Those amounts would be reported in the Public Accounts of Canada, should there be any such spending after the fact before those accounts would be closed in respect of 2005-06. Any such decision under Bill C-48 would have to be taken, announced and all the conditions met. It would then be reported through the Public Accounts of Canada as statutory spending.

Senator Cowan: Was there not an announcement or suggestion that some money, rather than being allocated and used to pay down the public debt, was set aside so that payment on account of the public debt would not be necessary? How was that done?

Mr. Moloney: The legislation gives the government the ability, should it choose to do so, to take a decision to spend money — to incur a fiscal liability — after March 31. As the senator suggested —

Senator Cowan: That is 2005.

Mr. Moloney: That would be after March 31, 2006 or 2007. This bill provided authority in respect of each of 2005-06 and 2006-07. After March 31 of any fiscal year, it is not possible, beyond some narrow technical limits, to charge spending back to the previous year. Certainly, no new decision can be taken such that the fiscal consequences are reflected in the previous fiscal

M. Moloney : Le gouvernement fera connaître ses plans lorsqu'il aura pris les décisions nécessaires, et les demandes relatives aux autorisations parlementaires seront modifiées en conséquence. Dans l'intervalle, si le gouvernement décide de mettre en œuvre de tels plans, il établira les modalités déterminant le début et la fin et des dépenses.

Le sénateur Cowan : Je crois comprendre que ce budget traduit les priorités du gouvernement précédent en matière de dépenses. En réponse à une question du sénateur Mitchell, vous avez souligné que le budget ne comportait aucune annonce faite par le gouvernement actuel.

Dans la deuxième loi budgétaire du gouvernement précédent de l'an passé figurait l'annonce de dépenses atteignant 6,5 milliards de dollars. Je crois comprendre que, à la fin de l'exercice, soit le 31 mars dernier, le gouvernement actuel a versé des montants en fiducie pour certaines priorités. Pourriez-vous expliquer ce qui s'est passé et où je pourrais trouver ce renseignement dans le Budget? Où cela figure-t-il dans ces documents?

M. Moloney : Je crois que le sénateur fait allusion au projet de loi C-48, qui accordait l'autorisation législative. Ainsi, le Parlement ne sera saisi d'aucune demande de crédits votés dans le cadre de dépenses qu'un gouvernement pourrait choisir d'engager en vertu de cette autorisation législative. Il s'agit d'une autorisation essentiellement facultative dont la nature législative est imputable au fait que le projet de loi a été adopté par les deux chambres et a reçu la sanction royale.

Ce projet de loi autorise le gouvernement à engager des dépenses jusqu'à concurrence du montant maximum établi et à des fins précises, après la fin de l'exercice et sous réserve de certaines conditions, notamment un excédent financier d'un montant donné. Ces sommes seraient consignées dans les Comptes publics du Canada si les dépenses devaient être engagées a posteriori, avant la fermeture de ces comptes pour l'exercice 2005-2006. En vertu du projet de loi C-48, de telles décisions devraient être annoncées, et toutes les conditions devraient être respectées. Par la suite, il faudrait consigner le tout comme dépenses législatives dans les Comptes publics du Canada.

Le sénateur Cowan : N'a-t-on pas annoncé que, au lieu de les affecter au remboursement de la dette publique, certains montants ont été réservés afin que ce remboursement ne soit plus nécessaire? Comment y est-on parvenu?

M. Moloney : La mesure législative autorise le gouvernement, le cas échéant, à consacrer des montants — engager des dépenses — après le 31 mars. Comme le sénateur l'a indiqué...

Le sénateur Cowan : C'est-à-dire 2005.

M. Moloney : C'est-à-dire après le 31 mars 2006 ou 2007. La mesure législative visait et 2005-2006 et 2006-2007. Après le 31 mars de chaque exercice, il est impossible de reporter les dépenses à l'exercice précédent, au-delà de certaines limites étroites définies. Aucune nouvelle décision ne peut certes être prise de façon à reporter les conséquences financières de celle-ci à

year. Should a government find itself in a situation where it has an unexpected surplus, that will automatically reduce the government's net liabilities — the net public debt.

The purpose of Bill C-48 was to allow, under specific circumstances of a surplus of at least a certain amount, spending of no more than a specified amount in, I believe, four particular areas in respect of these two fiscal years only.

Senator Cowan: I understand what was done and with respect to what fiscal year.

Mr. Moloney: It was 2005-06 and 2006-07.

Senator Murray: It was done at the end of 2004-05.

Mr. Moloney: It was during the fiscal year 2005-06, when Bill C-48 was passed and received Royal Assent.

Senator Cowan: I do not comprehend your comments. I understand what happened with Bill C-48 and that it permitted, under certain conditions, spending in three or four areas, although I do not recall them now. What did the current government do with respect to that money? Was it set aside in a trust? If so, how is that accounted for?

Mr. Moloney: This government has not announced any decision in respect of Bill C-48 for purposes that would be charged to 2005-06.

Senator Murray: Someone sent a letter to the provinces recently that was leaked; I suppose, by one of the provinces. I believe that it stated that the money, although I cannot remember how much, would be available for various infrastructure and post-secondary education purposes, et cetera. An article in *The Globe and Mail* of April 25, 2006, talks about a government-tapped surplus for \$3.3 billion. It states:

The Conservative government is dipping into last year's budget surplus for \$3.3-billion, the bulk of which is going to the provinces under a controversial measure the Tories fervently fought while in opposition.

The money, earmarked for public transit, low-income housing, post-secondary education and aboriginals, was quietly negotiated by Prime Minister Stephen Harper's government last month...

Provincial sources say they have been told that the measure, which sets aside cash in five separate trust funds, is expected to be announced in the federal budget next Tuesday.

The provinces can tap at least four of the trusts to make capital investments in post-secondary education, infrastructure, public transit, affordable housing and

l'exercice précédent. Si le gouvernement se retrouvait avec un excédent inattendu, son passif net — autrement dit, la dette publique nette — diminuerait automatiquement.

Sous réserve d'un excédent atteignant un montant donné minimum, le projet de loi C-48 visait à autoriser le gouvernement à engager des dépenses maximales dans, je crois, quatre domaines particuliers, et ce uniquement au cours de ces deux exercices.

Le sénateur Cowan : Je comprends les mesures qui ont été prises et je sais à quel exercice elles se rapportaient.

M. Moloney : C'était pour 2005-2006 et 2006-2007.

Le sénateur Murray : Cette mesure fut prise à la fin de 2004-2005.

M. Moloney : Elle fut prise pendant l'exercice 2005-2006, lorsque le projet de loi C-48 a été adopté et a reçu la sanction royale.

Le sénateur Cowan : Je ne saisis pas où vous voulez en venir. Je sais ce qu'il est advenu du projet de loi C-48 et je suis au courant que, sous certaines conditions, il autorisait des dépenses dans trois ou quatre domaines que j'ai cependant oubliés. Qu'est-ce que le gouvernement actuel a fait de cet argent? L'a-t-il versé dans d'une fiducie? Dans l'affirmative, comment en rend-on compte?

M. Moloney : Le gouvernement actuel n'a annoncé aucune décision concernant les mesures qui seraient prises en vertu du projet de loi C-48 et qui seraient reportées à l'exercice 2005-2006.

Le sénateur Murray : Quelqu'un a fait parvenir récemment aux provinces une lettre qui a fait l'objet d'une fuite, qui est imputable, je suppose, à l'une d'entre elles. Je crois qu'on faisait valoir dans celle-ci que cet argent, dont j'ai oublié le montant, serait affecté entre autres aux projets d'infrastructure et à l'éducation postsecondaire. Dans un article du *Globe and Mail* du 25 avril 2006, il était question des 3,3 milliards de dollars puisés dans l'excédent. En voici un extrait :

Le gouvernement conservateur puise dans l'excédent budgétaire de l'an dernier à hauteur de 3,3 milliards de dollars, dont la majeure partie est accordée aux provinces dans le cadre de mesures controversées auxquelles les conservateurs s'étaient farouchement opposés lorsqu'ils étaient dans l'opposition.

Cet argent, qui devait être affecté au transport public, au logement pour les personnes à faible revenu, à l'éducation postsecondaire et aux Autochtones, a été inclus dans une entente négociée discrètement par le gouvernement du premier ministre Stephen Harper le mois dernier [...]

Des sources provinciales indiquent qu'on leur a appris que cette mesure, en vertu de laquelle des montants sont versés dans cinq comptes fiduciaires distincts, devrait être annoncée dans le budget fédéral de mardi prochain.

Les provinces peuvent puiser dans au moins quatre de ces comptes fiduciaires pour investir dans l'éducation postsecondaire, les infrastructures, le transport public, le

off-reserve aboriginal housing. It is not known what the fifth trust would be used for.

The Conservatives are transferring the cash using the same budget mechanism developed by the Liberals last year in Bill C-48...

I will not read the rest of the article, which is available to senators, from *The Globe and Mail* of last Tuesday, April 25, 2006.

Your testimony is that the current government has not announced anything and you do not consider a letter to the provincial governments as having been an announcement.

Mr. Moloney: To my knowledge, the government has not announced any use of Bill C-48. Should there be one, I am sure the government will announce it.

Senator Murray: One of the most eloquent defenders of Bill C-48 was Senator Eggleton.

Senator Cools: I would ask that the document from which Senator Murray was reading be photocopied and circulated to members of the committee.

The Chairman: We will ensure that that happens.

I have two small points that arise from the questioning thus far. The first one deals with Senator Murray's questioning in respect of the 2010 Olympics and the importance for all parliamentarians of being able to draw together all the different expenditures coming from diverse departments. We were most appreciative of Treasury Board Secretariat in the past including a section in the estimates of expenditures of horizontal items. We went to various departments and they brought this together for us; and it was very helpful. You must be tracking that but I do not see it in the estimates. I assume you will have it in the supplementary estimates when they come forward. Why do you not reflect it here?

Mr. Moloney: I believe that you are referring — positively — to the detailed horizontal information that we provided in the supplementary estimates tabled last fall.

I think the practical answer to the question is that although that document was large, a relatively still manageable number of items in the nature of specific initiatives were proposed, and we undertook to draw together those on which individual departments are moving forward.

We are looking at how to make these Main Estimates more useful, understandable and helpful. However, as one looks at the full \$100 billion of program spending of departments, there are quite a number of links that one could draw. We have not, so far, found a formula or an approach that allows us to draw out, in a helpful way, all the horizontal linkages for a specific initiative such as the Olympics. We can certainly undertake to do so.

logement pour les personnes à faible revenu et le logement hors des réserves. Nul ne sait à quoi sert le cinquième compte fiduciaire.

Les conservateurs transfèrent de l'argent à l'aide du même mécanisme budgétaire élaboré l'an dernier par les libéraux par le truchement du projet de loi C-48 [...]

Je vous ferai grâce du reste de l'article, que les sénateurs pourront lire dans le numéro du mardi 25 avril 2006 du *Globe and Mail*.

Selon vous, le gouvernement actuel n'a rien annoncé et cette lettre adressée aux gouvernements provinciaux ne constitue pas une annonce.

M. Moloney : À ma connaissance, le gouvernement n'a pas annoncé les mesures qu'il prendrait en vertu du projet de loi C-48, mais lorsqu'il en prendra une, je suis sûr qu'il l'annoncera.

Le sénateur Murray : Le sénateur Eggleton a été l'un des plus fervents défenseurs du projet de loi C.-48.

Le sénateur Cools : Je demanderais que le document dont le sénateur Murray a lu un extrait soit photocopié et distribué aux membres du comité.

Le président : Nous prendrons les mesures nécessaires à cet égard.

J'aimerais faire valoir deux points qui découlent des questions posées jusqu'à présent. Le premier porte sur les questions du sénateur Murray à propos des Olympiques de 2010 et de l'importance que tous les parlementaires soient en mesure d'obtenir tous les engagements financiers possibles des divers ministères. Nous avons été très reconnaissants au Secrétariat du Conseil du Trésor d'avoir ajouté des dépenses pour des postes horizontaux dans le Budget des dépenses. Nous avons consulté différents ministères qui nous ont proposé cela, qui a été très utile. Vous devez en assurer le suivi, mais je ne le vois nulle part dans le Budget des dépenses. Je suppose que le tour figurera dans le prochain Budget supplémentaire des dépenses. Pourquoi n'en est-il pas question dans le présent document?

M. Moloney : Je crois que vous faites allusion — positivement — aux renseignements détaillés que nous avons donnés sur les postes horizontaux dans le Budget supplémentaire des dépenses présenté l'automne dernier.

Je pense que je peux répondre de façon pratique à cette question en vous disant que, même s'il s'agissait d'un document volumineux, un nombre relativement pertinent de postes dans des initiatives précises a été proposé, et nous avons regroupé ceux que les ministères mettent en œuvre.

Nous cherchons des moyens pour que le Budget principal des dépenses soit plus utile et plus facile à comprendre. Cependant, il est possible de faire plusieurs liens lorsqu'on se penche sur l'ensemble des 100 milliards de dollars consacrés aux dépenses de programme des ministères. Jusqu'à présent, nous n'avons trouvé de formule ou de solution nous permettant de regrouper de façon utile les liens horizontaux découlant d'une initiative précise comme les Olympiques. Nous n'avons certes pas dit notre dernier mot.

One of the advantages of the 90-some reports on plans and priorities that individual ministers will bring forward is that is another opportunity for the government to draw out more of those horizontal linkages, because each minister and department will have one such report. Where a department plays a significant lead role in an initiative that involves a number of others, it gives us an opportunity to draw out more horizontal information.

We are also looking at the possibility, as we do with the reports on plans and priorities now, of having an overview document that draws out some of the horizontal information as well.

The Chairman: May I encourage you to try to continue that. We found that very helpful. If you want to put in a caveat there and say, "We might have missed some items, but this is an interdepartmental, horizontal look at a subject matter," that would be most helpful.

My second question is along the same lines, of trying to make these documents clearer and more understandable for parliamentarians so that they can check the executive on their expenditures and their planned expenditures, and I would like to refer you to page 1-109 of the Main Estimates. You were talking with Senator Ringuette about these various regional economic agencies. What you are outlining are changes in authorities, presumably as a result of some government pronouncements, where there is not an increase in expenditure but it is changing from department to department. You have made those changes, but there are no policy changes in this document.

I am looking at the Atlantic Canada Opportunities Agency, and the statutory item, Minister of Atlantic Canada Opportunities Agency salary and motor car allowances, is now displayed under Foreign Affairs and International Trade. That is where I go to find the expenses of ACOA.

The second one is economic development for the regions of Quebec. The statutory item, Minister of Economic Development Agency of Canada for the Regions of Quebec, salary and motor car allowance, is now displayed under the Department of Human Resources and Skills Development. One is in Foreign Affairs and one is in Skills Development. Why would you do those things? How would we as parliamentarians be able to find the costs of ACOA or regional development in Quebec if we have these expenses tucked away in other departments?

Mr. Moloney: Senator, the underlying explanation is relatively simple and is not, in fact, provided at this point; we should take under advisement the extent to which these documents provide broad explanation.

In this particular case the explanation is quite straightforward. The current government has chosen to realign some of the machinery of government, and to the extent that it has been possible for us in a relatively short time to, not change spending but display it where it aligns with the minister to whom the current government has assigned responsibility, we have done so.

Les quelque 90 rapports sur les plans et les priorités que les différents ministères présenteront comportent des avantages. Ils offrent notamment au gouvernement l'occasion de faire ressortir davantage ces liens horizontaux, parce que chaque ministre et chaque ministère devra produire un tel rapport. Lorsqu'un ministère joue un rôle clé dans une initiative donnée, chapeautant plusieurs autres ministères, nous pouvons ainsi obtenir davantage de renseignements horizontaux.

Comme nous le faisons pour les rapports sur les plans et les priorités, nous envisageons également d'élaborer un document de synthèse sur certains de ces renseignements horizontaux.

Le président : Puis-je vous encourager à poursuivre vos efforts? Nous avons trouvé cela très utile. Il serait très utile que vous ajoutiez une mise en garde pour dire : « Nous avons peut-être omis certains postes, mais il s'agit de l'examen d'une initiative interministérielle et horizontale ».

Mon deuxième point s'inscrit dans la même veine. Il faudrait prendre les mesures pour que ces documents soient plus claires et plus compréhensibles afin que les parlementaires puissent vérifier les dépenses engagées et celles prévues par le pouvoir exécutif. J'aimerais vous renvoyer à la page 1-109 du Budget principal des dépenses. Avec le sénateur Ringuette, vous avez évoqué les différentes agences économiques régionales. Vous savez décrit les modifications dans les autorisations découlant probablement de certaines décisions du gouvernement et n'entraînant pas une augmentation des dépenses. Cependant, il y a des changements d'un ministère à l'autre. C'est vous qui les avez apportés, mais il n'y a aucun changement d'orientation dans ce document.

Prenons l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Le poste législatif relatif au traitement et à l'allocation pour automobile du ministre est maintenant inscrit aux dépenses d'Affaires étrangères et Commerce international. C'est là où je trouverai les dépenses pour l'APECA.

Passons ensuite à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. Le poste législatif relatif au traitement et à l'allocation pour automobile du ministre est inscrit aux dépenses de Ressources humaines et Développement des compétences. Un poste législatif est affecté à Affaires étrangères, et l'autre à Développement des compétences. Quelle en est la raison? Comment les parlementaires que nous sommes seront-ils en mesure de trouver les dépenses liées à l'APECA et celles se rapportant à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec si celles-ci figurent dans les postes législatifs d'autres ministères?

M. Moloney : Sénateur, l'explication est relativement simple, mais elle n'a pas encore été fournie. Nous devrions examiner dans quelle mesure ces documents donnent beaucoup d'explications.

Dans le cas qui nous intéresse, l'explication est assez simple. Le gouvernement actuel a choisi de modifier certaines structures gouvernementales, et nous nous sommes efforcés d'y donner suite, dans la mesure où nous avons pu, en relativement peu de temps, non pas dans changer l'affectation des postes législatives mais les attribuer au ministre à qui le gouvernement actuel a confié les nouvelles responsabilités.

In the particular case of these agencies that the senator is pointing out, the Prime Minister has assigned the ministerial responsibility differently, has created a different number of ministers, and so we find that in the case of Atlantic Canada Opportunities Agency, for example, the minister who is seeking authority under Foreign Affairs and International Trade would, under statute, be eligible to receive a salary and motor car allowance in respect of another responsibility. Spending would be aligned there because there was spending in 2005-06 for that purpose.

Therefore, as we go from estimate to estimate — and this is normally the case — there will be some movement, some jobs that are put together or split apart. In order to allow Parliament to track whether there is spending that continues, we align it with the current ministerial responsibility, as opposed to where it would have been in a previous fiscal year. We could have explained that better.

The Chairman: Because the Minister of Foreign Affairs and International Trade has responsibility for Atlantic Canada Opportunities Agency, he now has the right to two automobiles?

Mr. Moloney: We can go to page 3-2 and see there that for the Minister of Atlantic Canada Opportunities Agency, there was a salary and motor car allowance last year, but none is charged this year.

The Chairman: Then you would have a charge under Foreign Affairs and International Trade?

Mr. Moloney: On page 11-2, we find that there is a single salary and motor car allowance in respect of the Minister of Foreign Affairs and Minister of Atlantic Canada Opportunities Agency.

The Chairman: That is helpful. With that explanation, I now understand your earlier explanation.

Senator Murray: There is provision in the federal accountability act for some changes in the method of appointment of various officers of Parliament — the Commissioner of Official Languages, the Auditor General and so on.

This committee has taken quite an interest in the budgetary process for those officers of Parliament and we believe both Houses of Parliament, through various committees, ought to be involved in preparing and approving the budgets so that those officers are not totally at the mercy of Treasury Board Secretariat. There was talk of a pilot project last year. What can you report to us on that and is this also a matter that we might flag for a discussion with the minister tomorrow night?

Mr. Moloney: Certainly, we would be pleased to alert the president to your interest.

En ce qui concerne les agences auxquelles le sénateur fait allusion, le premier ministre a modifié les responsabilités ministérielles et le nombre de ministres; c'est ce qui se passe dans le cas de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, notamment. Le ministre responsable de l'Agence est également ministre des Affaires étrangères et du Commerce international. En vertu de la loi, le ministre responsable de l'Agence a droit au traitement et à l'allocation pour automobile de l'autre ministère. Ces dépenses sont affectées à ce poste parce qu'elles ont été engagées à cette fin en 2005-2006.

Par conséquent, il y a habituellement des changements d'un Budget des dépenses à l'autre — on regroupe et on morcelle. Pour que le Parlement puisse assurer le suivi des dépenses qui continuent d'être engagées, nous affectons celles-ci aux responsabilités ministérielles actuelles, ce qui comporte des changements par rapport aux exercices précédents.

Le président : Le ministre des Affaires étrangères et du Commerce international étant également ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, il a droit à deux automobiles, n'est-ce pas?

M. Moloney : À la page 3-2, il est indiqué que, pour le ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, il y avait un montant accordé au traitement et à l'allocation pour automobile lors du dernier exercice, ce qui n'est pas le cas pour le présent exercice.

Le président : Ce poste législatif serait affecté à Affaires étrangères et Commerce international, n'est-ce pas?

M. Moloney : À la page 11-2 figure le montant accordé au traitement et à l'allocation pour automobile en ce qui concerne le ministre des Affaires étrangères et celui de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Le président : C'est utile. Grâce à votre explication, je saisis maintenant ce que vous cherchiez à nous faire comprendre auparavant.

Le sénateur Murray : La loi fédérale sur la responsabilité autorise que des changements soient apportés dans la méthode de désignation des différents hauts fonctionnaires du Parlement, notamment le commissaire aux langues officielles et le vérificateur général.

Notre comité s'est particulièrement intéressé au processus budgétaire relatif à ces hauts fonctionnaires du Parlement, et nous croyons que les deux chambres devraient participer à l'élaboration et à l'approbation des budgets par le truchement de leurs comités respectifs, de façon à ce que ces hauts fonctionnaires ne soient pas totalement à la merci du Secrétariat du Conseil du Trésor. On a envisagé la création d'un projet pilote de l'an dernier. Pouvez-vous faire le point sur cette question et nous dire si nous devrions en saisir le ministre demain soir?

M. Moloney : Nous serions certes ravis d'en faire part au président.

In fact, a pilot project, as the senator suggests, was undertaken last year. Because Parliament was dissolved, that process made its way to a certain point.

However, the traditional Treasury Board process had to be followed in the event of actually finalizing the budgets.

Under that pilot process, a panel of MPs was set up to examine the spending by officers of Parliament. The new mechanism includes the establishment of a parliamentary oversight panel. There was a commitment by the government in the federal accountability act to continue with that pilot program for a new funding arrangement for all officers of Parliament.

Senator Murray: Does that include MPs and senators? One assumes wrongly, perhaps. You should flag it. We will have a little chat with Mr. Baird tomorrow night.

Mr. Moloney: I cannot confirm whether both MPs and senators were included.

Senator Cools: I have a quick question for the witnesses with respect to the summary of special warrants at page 1-102.

If we go down the page and stop at vote 20, reading down the column we see the Commissioner for Federal Judicial Affairs, the Law Commission of Canada and the Supreme Court of Canada. I wonder if the witnesses could tell us what those amounts appropriated by special warrants were for. You refer to the previous authority that had authorized them.

Mr. Moloney: The only quick answer I can give to the senator, though we can confirm it by looking into the further detail in the special warrant report, is these are amounts that these particular agencies brought forward to fund their normal, ongoing, core functions. There are no new amounts. These are simply their requirements in the 45-day period.

Senator Cools: I am curious as to what they were doing that would have been so urgently required. Perhaps you can give me the answer to that tomorrow evening.

Senator Ringuette: My question is in regards to page 23-2, Government Works and Public Services. Could you send me a written explanation of those revolving funds?

Mr. Moloney: Certainly.

Senator Ringuette: Specifically, the item of concern to me is payment in lieu of taxes to municipalities and other taxing authorities.

There was an agreement between the federal government and all municipalities containing federal government real estate that instead of the usual property tax being charged by the municipality, a comparable payment system would be set up.

With regard to the estimates for this fiscal year, there is no money. Does that mean there will be no money given to the municipalities in lieu of taxes for those properties? What does that mean? There are zero dollars indicated here. Is this an item currently being reviewed or renegotiated? For some municipalities, this is a considerable amount of money.

En fait, comme le sénateur vient de le souligner, un projet pilote a été mis en œuvre l'an dernier. Le Parlement ayant été dissous, le projet a été exécuté partiellement.

Cependant, il fallait respecter la procédure normale du Conseil du Trésor dans la finalisation des budgets.

Dans le cadre de ce projet pilote, on a formé un groupe de députés chargé d'examiner les dépenses des hauts fonctionnaires du Parlement. Le nouveau mécanisme comprend la création d'un comité parlementaire de surveillance. En vertu de la loi fédérale sur l'imputabilité, le gouvernement devait s'engager à poursuivre ce programme pilote visant un nouveau mode de financement pour tous les hauts fonctionnaires du Parlement.

Le sénateur Murray : Cela concerne-t-il aussi les députés et les sénateurs? On se trompe peut-être. Vous devriez le signaler. Nous nous entretenons demain soir avec M. Baird.

M. Moloney : Je ne saurais vous le confirmer.

Le sénateur Cools : J'ai une brève question à poser aux témoins concernant le sommaire des mandats spéciaux, à la page 1-112.

Dans le haut de la page, au crédit 20, on fait mention, dans la colonne, du Commissaire à la magistrature fédérale et par après, de la Commission du droit du Canada et de la Cour suprême du Canada. Les témoins pourraient-ils nous dire à quoi ont servi les montants attribués par mandats spéciaux. Vous faites référence à l'autorisation de dépenser qui avait été accordée à l'origine.

M. Moloney : Ce qui me vient tout de suite à l'esprit, quoique nous pourrions le confirmer en examinant plus en détail le rapport sur l'utilisation des mandats spéciaux, c'est que ces sommes ont été utilisées par ces organismes dans le but de financer leurs activités normales, courantes et essentielles. Il n'y a pas de nouveaux montants. Il s'agit seulement des fonds dont ils avaient besoin pour la période de 45 jours.

Le sénateur Cools : Je suis curieuse de savoir pourquoi ces dépenses étaient si urgentes. Vous pourrez peut-être me donner la réponse demain soir.

Le sénateur Ringuette : Ma question porte sur la page 27-2, qui concerne Travaux publics et Services gouvernementaux. Pourriez-vous m'envoyer une explication écrite de ces fonds renouvelables?

M. Moloney : Certainement.

Le sénateur Ringuette : Ce qui me préoccupe particulièrement, c'est le paiement en remplacement d'impôts fonciers versé aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices.

Le gouvernement fédéral a conclu une entente avec toutes les municipalités où il possède des biens immobiliers prévoyant le versement d'une somme destinée à remplacer le paiement des impôts fonciers, mais comparable.

Toutefois, le budget pour le présent exercice ne prévoit pas de fonds à cette fin. Cela veut-il dire qu'aucune somme ne sera versée aux municipalités en remplacement de ces impôts fonciers? Qu'est-ce que cela signifie? Il n'y a rien d'indiqué. Ce poste fait-il l'objet d'un examen ou d'une renégociation? Pour certaines municipalités, il s'agit d'un montant considérable.

Mr. Moloney: We can provide further details to explain that.

I can assure the senator that those payments to municipalities do continue. This is a revolving fund, so the government has not projected a need to come forward for new spending, new appropriations authority. Those payments do continue.

Senator Ringuette: What will the payments be? We cannot compare to other years.

Mr. Moloney: That is correct. Those funds have their own separate reports, I believe, so we can provide that information to the senator.

I believe I am correct in saying that the public accounts are the venue for that detailed reporting, but we will confirm that.

Senator Mitchell: Is there a debt repayment plan embodied in this document for the Government of Canada? If so, what will be the last day on which we would not have debt under that plan?

Mr. Moloney: There would be nothing in this document in respect of debt, with the sole exception of informing Parliament of the latest estimates of the statutory spending in respect of servicing the debt in the current year.

Senator Mitchell: That would be in the form of interest.

Mr. Moloney: The spending authority is being requested of Parliament.

Senator Mitchell: To this point, debt repayment comes out of whatever surpluses there are after certain statutory opportunities to spend money on certain things?

Mr. Moloney: I think it is fair to say that the government informs Parliament of its plans in that respect through the budget, not through the Main Estimates.

Senator Eggleton: If you were looking for revitalization of the Toronto waterfront in a program context, the last place you would think to find it would be under Citizenship and Immigration. However, that is where it is, on page 6-4. That is obviously because in the previous government, the same minister was responsible for the revitalization of the Toronto waterfront. This government has decided on a change of responsibility, and it is now under the authority of the President of the Treasury Board.

When will this money be transferred? How much will be transferred? Would all of it be transferred? During this period, with the changing responsibility and given that the money is still sitting in Citizenship and Immigration, does this create a further hiatus? Not that the Toronto waterfront has not already had a long hiatus, but does this create a further one in terms of spending this money?

Mr. Moloney: I could ask my colleague to speak to how we give effect to this in a technical sense, but the bottom line is that the operations continue.

M. Moloney : Nous pouvons vous donner plus d'explications à ce sujet.

Je peux vous assurer, madame le sénateur, que le gouvernement continuera d'effectuer ce paiement aux municipalités. C'est un fonds renouvelable; le gouvernement ne l'a donc pas considéré comme une nouvelle dépense et n'a pas eu besoin de faire approuver l'affectation de crédits. Ce paiement continuera.

Le sénateur Ringuette : De quel ordre sera-t-il? Nous ne pouvons pas comparer avec les autres années.

M. Moloney : En effet. Je crois que ces fonds figurent dans des rapports distincts. Nous pourrions donc vous transmettre ces renseignements.

Si je ne m'abuse, les comptes publics en font état en détail, mais nous vous le confirmerons.

Le sénateur Mitchell : Ce document contient-il un plan de remboursement de la dette fédérale? Si oui, à quel moment la dette sera-t-elle réglée, en vertu de ce plan?

M. Moloney : Ce document ne traite pas de la dette. Il ne fait que présenter, à l'intention du Parlement, les dernières prévisions des dépenses législatives consacrées au service de la dette pour l'année en cours.

Le sénateur Mitchell : Ce sont les intérêts.

M. Moloney : L'autorisation de dépenser a été demandée au Parlement.

Le sénateur Mitchell : Jusqu'à maintenant, avons-nous remboursé la dette au moyen des surplus dégagés après avoir couvert les dépenses législatives?

M. Moloney : À mon avis, il est juste de dire que le gouvernement informe le Parlement de ses plans à cet égard par le biais des comptes publics, et non du Budget principal des dépenses.

Le sénateur Eggleton : Si vous vouliez en savoir davantage sur le programme de revitalisation du secteur riverain de Toronto, il ne vous viendrait certes pas à l'idée de consulter la partie concernant Citoyenneté et Immigration. Pourtant, c'est bien là qu'il est, à la page 9-4. Évidemment, c'est parce qu'au sein du gouvernement précédent, c'était le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration qui était responsable de ce dossier. Le gouvernement actuel a décidé d'en conférer la responsabilité au président du Conseil du Trésor.

Quand cet argent sera-t-il transféré? À combien s'élèvera le montant? Est-ce que ce sera la totalité de la somme? Le transfert de responsabilité et le fait que l'argent se trouve encore dans les coffres de Citoyenneté et Immigration occasionneront-ils un nouveau retard? Je sais que Toronto a déjà eu à attendre longuement, mais faudra-t-il qu'elle attende encore plus longtemps avant de recevoir l'argent?

M. Moloney : Je pourrais demander à ma collègue d'expliquer techniquement comment nous procédons, mais l'essentiel, c'est que cela suive son cours.

The Toronto waterfront is an example of one of the more complex cases organizationally, in the sense that this was neither funded nor supported in a stand-alone manner. We need to adjust the votes and the program activity architecture of both, the sending department, Citizenship and Immigration, and the receiving department, Treasury Board Secretariat. That will be done through the supplementary estimates when next tabled before Parliament.

In the meantime, we have mechanisms by which the minister seeking appropriations authority formally delegates to the minister given political responsibility and accountability by the Prime Minister for the ongoing exercise, supported already, in a de facto sense, by the deputy minister, to the President of the Treasury Board. Parliament will see that through the supplementary estimates.

Senator Eggleton: There should not be a hiatus, the way you described it. The amount under the jurisdiction of the Treasury Board would be the full amount shown here, \$115.8 million.

Mr. Moloney: We will be transferring use of those funds, unless the government chooses to make a policy decision to change them in either direction.

The Chairman: Thank you, honourable senators, for being here and expressing understanding through your questions.

The good news is that we will continue to study these estimates of government expenditure throughout the year. We have received a reference from the Senate chamber in that regard, and we may well decide to delve more fully into certain departments as we move along. We look forward to the budget this afternoon.

On behalf of the deputy chair, myself and all the senators, I would like to thank Mr. David Moloney and Laura Danagher of the Treasury Board Secretariat for being here and getting us started on this interesting journey into these expenditures. We look forward to your return with the President of the Treasury Board on May 3 in this very room.

The committee adjourned.

OTTAWA, Wednesday, May 3, 2006

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:19 p.m. to examine the Main Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2007.

Senator Joseph A. Day (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Good evening, ladies and gentlemen. I would like to call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order. My name is Joseph Day and I represent the province of New Brunswick in the Senate. I am pleased to have been asked by my colleagues to chair the committee.

Le projet de revitalisation du secteur riverain de Toronto est parmi les plus complexes sur le plan organisationnel, en ce sens qu'il n'a pas été financé ni appuyé de façon distincte. Nous devons à la fois ajuster les crédits et l'architecture d'activités de programme de l'ancien ministère responsable, Citoyenneté et Immigration, et du nouveau, soit le Secrétariat du Conseil du Trésor. Ces modifications paraîtront dans le prochain Budget des dépenses supplémentaires qui sera déposé devant le Parlement.

D'ici là, il existe des mécanismes en vertu desquels le ministre qui demande l'autorisation de dépenser s'en remet officiellement au ministre qui s'est vu conférer par le premier ministre la responsabilité politique et l'obligation de rendre compte pour l'exercice en cours, en l'occurrence le président du Conseil du Trésor, lequel, dans les faits, reçoit déjà l'appui du sous-ministre. Le Parlement en sera informé par le biais du Budget des dépenses supplémentaires.

Le sénateur Eggleton : Si je me fie à votre description, il ne devrait pas y avoir de retard. Le Conseil du Trésor devrait recevoir la totalité de la somme indiquée ici, soit 115,8 millions de dollars.

M. Moloney : Nous transférerons ces fonds, à moins que le gouvernement décide de faire autre chose.

Le président : Je vous remercie, honorables sénateurs, de votre présence et de la pertinence de vos questions.

La bonne nouvelle, c'est que nous continuerons d'étudier ce budget des dépenses du gouvernement tout au long de l'année. Nous avons reçu un ordre de renvoi du Sénat en ce sens, et nous pourrions décider d'examiner de plus près les dépenses de certains ministères au cours de la session. Nous attendons avec impatience la présentation du budget cet après-midi.

Au nom du vice-président, de tous les sénateurs et de moi-même, je tiens à remercier M. David Moloney et Mme Laura Danagher du Secrétariat du Conseil du Trésor d'avoir été présents et d'avoir amorcé avec nous cette intéressante étude des dépenses. Nous avons hâte de vous revoir, en compagnie du président du Conseil du Trésor, le 3 mai, dans cette même salle.

La séance est levée.

OTTAWA, le mercredi 3 mai 2006

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 19, pour étudier le Budget principal des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir, mesdames et messieurs. Je déclare ouverte la présente séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je m'appelle Joseph Day et je représente la province du Nouveau-Brunswick au Sénat. Je suis ravi que mes collègues m'aient élu président du comité.

We are continuing today our study of the Main Estimates for 2006-07. We will shortly be joined by the Honourable John Baird, a member of Parliament for the Ottawa region and President of the Treasury Board. He is currently in the House of Commons because a vote is taking place.

In the meantime, we are fortunate to have with us officials from the Treasury Board Secretariat who appeared before us yesterday. This gives us an opportunity to pursue further questions in relation to which some research has been done. Present are Mr. David Moloney, assistant secretary of the expenditure management sector; and Laura Danagher, executive director of the expenditure management sector, expenditure operations and estimates division.

Permit me, first of all, to introduce the deputy chair. Senator Anne Cools is from the province of Ontario. During her many years of public service, she has been involved in a wide range of public issues and has been active as a member of various committees in the Senate and other public bodies on which she serves. In addition to this committee, she is currently a member of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs and the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament. She is a busy senator.

Senator Lowell Murray, from the province of Ontario, is also, sometimes, from the island of Cape Breton. He has served in the Senate since 1979. During this time, he has served as Leader of the Government in the Senate, Minister of State for Federal-Provincial Relations, Minister Responsible for the Atlantic Canada Opportunities Agency and Acting Minister of Communications, all of that while serving as a senator. He has also served as chair of this particular committee; therefore, he is a valuable and important member of the committee.

Senator James Cowan represents Nova Scotia in the Senate. He has a legal background. He is a member of the Canadian Bar Association, the Nova Scotia Barristers' Society and the Canadian Council for Public-Private Partnerships. He is also active in many social causes in Nova Scotia.

Senator Art Eggleton is from the city of Toronto. He served, first of all, as a councillor in Toronto and was mayor of that city from 1980 to 1991. He was elected to the House of Commons in 1993 and served as a minister in various capacities, including President of the Treasury Board, prior to being summoned to the Senate.

Senator Mac Harb is from the province of Ontario and, in fact, from the Ottawa area. He is an engineer by training and has been an alderman and deputy mayor of the City of Ottawa. He was first elected to the House of Commons in 1988, where he represented Ottawa Centre until he was summoned to the Senate in 2003.

Next we have Senator Pierrette Ringuette. She is from New Brunswick and was the first francophone woman elected to the legislative assembly in that province. She was subsequently elected

Nous poursuivons aujourd'hui notre étude du Budget principal des dépenses pour 2006-2007. L'honorable John Baird, député de la région d'Ottawa et président du Conseil du Trésor, se joindra à nous sous peu. Il se trouve actuellement à la Chambre des communes, où se tient un vote.

Nous avons la chance de recevoir aussi des hauts fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui ont comparu devant nous hier. Cela nous donnera l'occasion d'aborder des questions au sujet desquelles des recherches ont été effectuées. Nous recevons donc M. David Moloney, secrétaire adjoint au Secteur de la gestion des dépenses, et Laura Danagher, directrice exécutive à la Division des opérations des dépenses et prévisions budgétaires du Secteur de la gestion des dépenses.

Permettez-moi tout d'abord de présenter la vice-présidente du comité, Mme le sénateur Anne Cools, de l'Ontario. Au cours des nombreuses années qu'elle a passées à la fonction publique, elle a travaillé à toutes sortes de dossiers d'intérêt public et elle a siégé à divers comités au Sénat et dans d'autres organismes publics. En plus d'être membre du Comité des finances nationales, elle siège également au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles et au Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement. Elle est un sénateur fort occupé.

Le sénateur Lowell Murray représente lui aussi l'Ontario, mais il vient de l'île du Cap-Breton. Il est entré au Sénat en 1979. Il a depuis été leader du gouvernement au Sénat, ministre d'État pour les relations fédérales-provinciales, ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et ministre intérimaire des Communications, et ce, tout en assumant le rôle de sénateur. Il a aussi déjà assumé la présidence de notre comité; il en est donc un membre précieux et important.

Le sénateur James Cowan représente la Nouvelle-Écosse. Il possède une formation juridique et il est membre de l'Association du Barreau canadien, de la Nova Scotia Barristers' Society et du Conseil canadien des sociétés publiques-privées. De plus, il sert de nombreuses causes sociales en Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Art Eggleton est originaire de Toronto. Il a d'abord été conseiller à la Ville de Toronto pour ensuite en être le maire de 1980 à 1991. Il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1993 et il a occupé divers postes de ministre, notamment celui de président du Conseil du Trésor, avant d'être nommé au Sénat.

Le sénateur Mac Harb est originaire lui aussi de l'Ontario, précisément de la région d'Ottawa. Il est ingénieur de formation et il a été conseiller municipal à la Ville d'Ottawa ainsi qu'adjoint au maire. Il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1988 comme député de la circonscription d'Ottawa-Centre, qu'il a représentée jusqu'à ce qu'il soit nommé au Sénat en 2003.

Mme le sénateur Pierrette Ringuette est quant à elle originaire du Nouveau-Brunswick et elle a été la première femme francophone à être élue à l'Assemblée législative de cette

to the House of Commons, representing a riding in New Brunswick. Here in the Senate, she is also a member of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

Senator Nancy Ruth is from the province of Ontario. She has played an active role in various non-profit organizations in Canada, Britain and the United States. She has been the recipient of a number of distinguished awards. She has spoken extensively about the Canadian Charter of Rights and Freedoms and on issues concerning women's rights, poverty, politics and economics.

Senator Francis Fox is from the province of Quebec. Before coming to the Senate, he was a member of the House of Commons from 1972 to 1984, where he held several ministerial portfolios, including Solicitor General, secretary of state, Minister of Communications, and Minister for International Trade. He has a legal background and is involved in several of Montreal's cultural and sport activities and communities.

Next we have Senator Michael J. Forrestall. He is a journalist by background and a businessman. Before his appointment to the Senate, he had lengthy experience in the House of Commons representing the people of his beloved province of Nova Scotia, which he continues to do here.

Senator Bill Rompkey is from Newfoundland and Labrador — more specifically, from Labrador. He is a teacher by profession and has served as Superintendent of Education in Labrador East. He has represented Labrador in the federal Parliament, both in the House of Commons and now here in the Senate. He has served as minister in various portfolios, and has occupied different leadership roles in the Senate. He is now Chair of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

That is your committee for this evening. I would now like to go to Mr. Moloney and Ms. Danagher. Thank you for being here again.

Senator Mitchell arrived late. Senator Grant Mitchell is one of the newer senators, but he is not new to politics. He has been involved in the political community and business affairs in the province of Alberta. He served in the Alberta legislative assembly and was Leader of the Opposition there. He has experience in the public sector and in business and was summoned to the Senate in 2005.

As I indicated, the President of the Treasury Board is currently tied up with a vote in the House of Commons. When he arrives, I will suspend our hearing for a short time to allow him to settle in between the two of you. In the meantime, perhaps you could provide us with some of the answers we have asked for.

David Moloney, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Senators asked a number of questions yesterday and my colleague and I undertook to return here with written responses to them. I am happy to take this opportunity to read into the record a summary of those. The

province. Elle a par la suite été élue à la Chambre des communes pour représenter la circonscription du Nouveau-Brunswick. Au Sénat, elle est également membre du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mme le sénateur Nancy Ruth est originaire de l'Ontario. Elle a joué un rôle actif au sein de divers organismes sans but lucratif au Canada, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Elle a reçu de nombreux prix prestigieux. Elle s'est prononcée à maintes reprises sur des sujets liés à la Charte canadienne des droits et libertés et sur des questions concernant les droits des femmes, la pauvreté, la politique et l'économie.

Le sénateur Francis Fox est originaire du Québec. Avant d'être nommé au Sénat, il a été député à la Chambre des communes de 1972 à 1984. Durant cette période, il a occupé de multiples fonctions ministérielles, notamment celles de solliciteur général du Canada, secrétaire d'État, ministre des Communications et ministre du Commerce international. Il a fait des études en droit et il est actif dans les milieux socioculturel et sportif de Montréal.

Nous avons ensuite le sénateur Michael J. Forrestall, qui détient une formation en journalisme et qui est également homme d'affaires. Avant d'être nommé au Sénat, il a longtemps représenté à la Chambre des communes la Nouvelle-Écosse, sa province d'origine qu'il aime tant et qu'il continue d'ailleurs de représenter ici au Sénat.

Le sénateur Bill Rompkey est originaire de Terre-Neuve-et-Labrador — plus précisément, du Labrador. Il a été premier directeur des services pédagogiques pour la région Est du Labrador. Il a représenté cette région au parlement fédéral, tant à la Chambre des communes qu'au Sénat. Il a occupé divers postes de ministre et il a exercé divers rôles de premier plan au Sénat. Il est maintenant président du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

Voilà la composition du comité de ce soir. Je vais maintenant céder la parole à M. Moloney et à Mme Danagher. Je vous remercie encore une fois d'être ici.

Le sénateur Mitchell est arrivé en retard. Il fait partie des nouveaux sénateurs, mais il possède néanmoins beaucoup d'expérience en politique. Il a fait de la politique en Alberta et il a travaillé dans le milieu des affaires de cette province. Il a été député à l'Assemblée législative albertaine, où il a dirigé l'opposition officielle. Il a l'expérience du secteur public et des affaires et il a été nommé au Sénat en 2005.

Comme je l'ai dit, le président du Conseil du Trésor est actuellement retenu à la Chambre en raison d'un vote. Lorsqu'il arrivera, je vais suspendre la séance pendant un court moment pour lui permettre de prendre place entre vous deux. Entre temps, vous pourriez peut-être nous donner certaines des réponses aux questions que nous avons posées.

David Moloney, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Les sénateurs ont posé hier un certain nombre de questions et ma collègue et moi avons promis de vous présenter des réponses écrites. Je suis ravi de profiter de l'occasion pour lire aux fins du

one question that we have not been able to fully answer as of this evening is regarding the costs of internal audit functions across the government. That will require more intensive research, but we are working on that as well.

In potential order of import, senators asked yesterday about TB Vote 5, the government contingencies vote, specifically in response to my comment that we had adopted the recommendations of the committee in respect of the wording of that vote. The Main Estimates that are before the committee do have the reworded vote.

Senators also asked whether the recommendations of the committee with respect to the guidelines that will govern the use of TB Vote 5 have been adopted and, further, whether Treasury Board, as a ministerial body, had approved or would be approving the guidelines for that use.

We said that we would come back with a document, and indeed we will provide that to senators this evening. It summarizes for you on one page the current wording of the vote, the wording in the 2005-06 Main Estimates, and the framework for use by TBS, which has received the approval of the President of the Treasury Board. Further, we will be taking this forward to the Treasury Board. We hope to get the president's approval to do that before this summer.

We have also included what those guidelines are as well as, side-by-side, the previous, the current, and comments on which of those are responding to specific recommendations by this committee in sessions past.

I will also leave a copy of a document tabled with the committee in November of 2005 that provided an overview of the recommendations from this committee in the past as well as those from the Auditor General.

As you will see from this document, most of the specific recommendations that you have made have been adopted in respect not only of the wording, but of the guidelines themselves, which have been extremely helpful and important guidance for us.

We will be providing those documents to the clerk of the committee.

The Chairman: Do any senators have any follow-up questions from those answers?

Senator Ringuette: I want to ensure that I correctly understand the process. If a program has X amount of dollars and by March 20 there is no more money in that fund, what is the role of Treasury Board? The minister must go to cabinet to get approval for announcing funding. What is the role of the Treasury Board with regard to requiring additional funding? Do you decide to use the funds that are left and any further amount will have to come from the next budget?

Mr. Moloney: The document that will be provided to senators will explain in greater detail. In summary form, Treasury Board Vote 5 is to be used only — with one exception, which I will explain next — to provide a temporary advance to cover items

compte rendu un résumé de ces réponses. La seule question à laquelle nous ne sommes pas encore capables de répondre entièrement est celle concernant les coûts de la vérification interne dans l'ensemble du gouvernement. Nous devons faire davantage de recherches, mais vous obtiendrez certes une réponse.

Vous nous avez interrogés hier à propos du crédit 5 du Conseil du Trésor pour éventualités, précisément parce que j'ai déclaré que nous avions adopté les recommandations du comité quant au libellé de ce crédit.

Vous nous avez aussi demandé si les recommandations du comité à l'égard des lignes directrices visant à régir l'utilisation du crédit 5 ont été adoptées et, par ailleurs, si le Conseil du Trésor, en tant qu'organisme ministériel, a approuvé ou va approuver les lignes directrices en question.

Nous avons promis de vous remettre un document à ce sujet, et c'est en effet ce que nous allons faire ce soir. Il résume en une page le libellé actuel du crédit 5, le libellé qui figure dans le Budget principal des dépenses 2005-2006 de même que le cadre de référence utilisé par le Secrétariat du Conseil du Trésor et qui a obtenu l'aval du président du Conseil du Trésor. Nous allons également présenter ce document au président afin d'obtenir son approbation d'ici l'été.

Nous avons également inclus, côte-à-côte, les anciennes et les nouvelles lignes directrices et nous avons précisé lesquelles font suite aux recommandations formulées par le comité lors des sessions précédentes.

Je vais également vous laisser une copie d'un document qui avait été déposé auprès du comité en novembre 2005 et qui contient un aperçu des recommandations faites par le comité dans le passé ainsi que celles provenant du vérificateur général.

Comme vous le constaterez en lisant le document, la plupart des recommandations précises que vous aviez formulées ont été adoptées, c'est-à-dire en ce qui concerne non seulement le libellé, mais aussi les lignes directrices, qui nous ont été extrêmement utiles et nous ont guidés de façon importante.

Nous allons remettre ces documents au greffier du comité.

Le président : Y a-t-il des sénateurs qui ont des questions à poser relativement à ces réponses?

Le sénateur Ringuette : Je veux m'assurer que je comprends bien le processus. Si un programme dispose d'un budget donné et que, le 20 mars, ce budget est épuisé, quel est le rôle du Conseil du Trésor? Le ministre doit demander au Cabinet s'il approuve l'annonce de fonds supplémentaires. Quel rôle joue le Conseil du Trésor quand il s'agit d'obtenir des sommes additionnelles? Décidez-vous d'utiliser seulement les fonds qu'il reste, de sorte que tout autre montant devra provenir du prochain budget?

M. Moloney : Le document que les sénateurs recevront explique tout cela en détail. En résumé, le crédit 5 doit être utilisé uniquement — sauf dans un cas, que j'expliquerai après — pour accorder une avance temporaire pour des postes budgétaires

that will be included in subsequent supplementary estimates brought before Parliament. Once those appropriations are brought to Parliament, when supply is received, Treasury Board Vote 5 is reimbursed.

The sole exception to that practice is that the government contingencies vote can be used to cover pay list shortfalls. As we come to the end of a fiscal year and get beyond that time, a department may find itself with certain wage and salary obligations that were not readily forecast, such as the cost of certain kinds of leave, be it parental leave, maternity leave, sick leave, early retirement or others. We have no other source for those.

Senator Murray: Am I correct in my impression that Mr. Moloney has information on other subjects to place on the record?

Mr. Moloney: I do indeed.

Senator Murray: Would you mind, Senator Ringuette, if Mr. Moloney were allowed to do that and then, if there is time, we could proceed to questions?

Please put the rest of the material on the record and we will not interrupt with questions.

Senator Ringuette: I thought all the material had been tabled. Perhaps Mr. Moloney could just complete his answer before we move on.

Mr. Moloney: There are no possibilities, other than pay list shortfall, under which TB Vote 5 ends up being a permanent source of funding. Otherwise, it is a means of bridge funding for truly urgent purposes, where the government and Treasury Board approves, and for which it is not appropriate to wait for an opportunity to seek supplementary appropriations.

The Chairman: Thank you, Mr. Moloney.

Ladies and gentlemen, we are pleased to have with us, in his first appearance before the Standing Senate Committee on National Finance, the President of the Treasury Board, the Honourable John Baird. He represents, in the House of Commons, the riding of Ottawa West-Nepean, having been elected in the most recent election. Prior to that, he represented that area in the Ontario provincial legislature.

We are pleased that you are able to be here. In order to plan for interventions by senators, how long can you stay with us this evening?

Hon. John Baird, P.C., M.P., President of the Treasury Board: I am in your hands in that regard. I have an event to attend in my constituency this evening, but if you require my presence longer I will be pleased to stay, as I appreciate the important work that the committee does.

The Chairman: Will it be acceptable if we conclude at about eight o'clock?

qui figureront dans le Budget supplémentaire des dépenses devant être déposé au Parlement. Une fois les crédits de ce budget approuvés par le Parlement, les fonds qui avaient été accordés par l'entremise du crédit 5 sont remboursés.

Il n'y a qu'une seule exception à cette règle, à savoir que le crédit pour éventualités peut être utilisé pour combler des manques sur le plan de la rémunération. Vers la fin d'un exercice financier et même par après, il se peut qu'un ministère doive faire face à des obligations salariales qui n'étaient pas facilement prévisibles, comme le coût de certains types de congés, qu'il s'agisse de congés parentaux, de congés de maternité, de congés de maladie, de retraites anticipées ou autre. Nous ne disposons d'aucune autre source de fonds dans ces situations-là.

Le sénateur Murray : J'ai l'impression que M. Moloney a des renseignements sur d'autres sujets à nous fournir. Ai-je raison?

M. Moloney : Oui, en effet.

Le sénateur Murray : Êtes-vous d'accord, madame Ringuette, pour que M. Moloney nous fasse part de ces renseignements et qu'ensuite, si nous avons le temps, nous passions aux questions?

Veuillez nous fournir le reste de vos renseignements; nous ne vous interrompons pas avec des questions.

Le sénateur Ringuette : Je pensais que tous les renseignements avaient été fournis. Peut-être que M. Moloney pourrait seulement terminer sa réponse avant de continuer.

M. Moloney : Mis à part les cas de manque de fonds du côté de la rémunération, il n'existe aucune autre situation pour laquelle le crédit 5 serait une source permanente de financement. Il s'agit toujours d'un moyen de financement temporaire pour des dépenses véritablement urgentes, approuvées par le gouvernement et le Conseil du Trésor et pour lesquelles il ne convient pas d'attendre une occasion de demander des crédits supplémentaires.

Le président : Merci, monsieur Moloney.

Mesdames et messieurs, nous sommes ravis de recevoir pour la première fois au Comité sénatorial permanent des finances nationales, le président du Conseil du Trésor, l'honorable John Baird. Il représente à la Chambre des communes la circonscription d'Ottawa-Ouest-Nepean, où il a été élu lors des dernières élections. Avant cela, il représentait la région de l'Ontario à l'Assemblée législative de cette province.

Nous sommes heureux que vous soyez en mesure d'être ici. Pour que nous puissions planifier les interventions des sénateurs, pouvez-vous nous dire combien de temps vous pouvez rester avec nous ce soir?

L'honorable John Baird, c.p., député, président du Conseil du Trésor : Je m'en remets à vous. Je dois assister à une activité qui a lieu ce soir dans ma circonscription, mais si vous voulez que je reste plus longtemps, j'en serai ravi, car je reconnais l'important travail qu'effectue le comité.

Le président : Serait-il acceptable que nous terminions vers 20 heures?

Mr. Baird: If it can be sooner than that, I would be thrilled, but I am prepared to stay later than that if required.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Baird: I am pleased to make my first appearance before this committee to discuss the 2006-07 Main Estimates. I know of your good work, having had many discussions with the former chair about the important work that this committee has done over the years. I am looking forward to working with you, not only today but in the future.

Increased accountability is one of the government's five main priorities. This commitment is crucial in allocating taxpayers' dollars for the most effective use and for value for money. I know that yesterday and earlier today you heard from David Moloney and Laura Danagher.

In my opening statement, I would like to supplement their detailed presentations with a brief overview of the unique process for this year's Main Estimates. After that, I will be more than pleased to answer questions.

As you know, the Main Estimates identify the parliamentary spending authorities sought by individual departments and agencies for the coming year, along with a description of their activities and strategic outcomes. They also provide information to Parliament about adjustments to statutory spending that have previously been authorized. Because of a delay as a result of Parliament's dissolution for a general election, the Main Estimates were tabled on April 25 in order to secure interim supply. Full supply details are now scheduled for tabling in December. This will allow sufficient time for parliamentary committees to review the Main Estimates prior to granting full supply.

I do want to emphasize that the 2006-07 estimates reflect decisions taken by the previous rather than the current government. This government's new spending priorities were highlighted in yesterday's budget and will be fully reflected in the supplementary estimates that will be tabled later in the fall. With the introduction of the budget, we are turning a new leaf. We are firmly committed to a future of hope, opportunity and positive growth for all Canadians.

The budget did address the five key priorities that the Prime Minister set for this government. I have worked closely with the Minister of Finance to ensure sufficient resources are allocated to those key areas within the budget.

With those caveats in mind, let me turn to the timing of this year's Main Estimates and related supply bills and the reasons behind those changes.

M. Baird : Si c'était possible de terminer plus tôt, je serais très heureux, mais je suis prêt à rester jusqu'à cette heure-là si c'est nécessaire.

Le président : Je vous remercie beaucoup.

M. Baird : Je suis ravi de comparaître pour la première fois devant votre comité pour discuter du Budget principal des dépenses 2006-2007. Je suis au courant du bon travail que vous effectuez, car j'ai discuté de nombreuses reprises avec l'ancien président du comité du travail important que vous avez accompli au fil des ans. Je suis enchanté à l'idée de travailler avec vous, non seulement aujourd'hui, mais aussi plus tard.

L'accroissement de l'imputabilité est une de cinq grandes priorités du gouvernement. Cet engagement revêt une grande importance pour affecter l'argent des contribuables, afin de l'utiliser le plus efficacement possible et d'optimiser les ressources. Vous avez eu l'occasion d'entendre, hier et aujourd'hui, les propos de David Moloney et Laura Danagher.

Dans mon allocution d'ouverture, je souhaite compléter leurs présentations détaillées par un bref aperçu du processus unique d'établissement du Budget principal des dépenses de cette année. Ensuite je me ferai un plaisir de répondre à vos questions éventuelles.

Comme vous le savez, le Budget principal des dépenses détermine les autorisations de dépenses parlementaires que cherche à obtenir chaque ministère et chaque organisme pour l'exercice à venir et décrit leurs activités et leurs résultats stratégiques. Il fournit également au Parlement des renseignements sur les ajustements des dépenses législatives déjà autorisées. En raison de la dissolution du Parlement pour tenir des élections générales, le dépôt du Budget principal des dépenses a été retardé jusqu'au 25 avril, afin d'obtenir des crédits provisoires. La totalité des crédits sera déposée en décembre ce qui donnera suffisamment de temps aux comités parlementaires pour examiner le Budget principal des dépenses avant de les accorder.

Je souhaite souligner que le Budget principal des dépenses de 2006-2007 tient compte des décisions prises par le gouvernement précédent plutôt que du gouvernement actuel. Les nouvelles priorités en matière de dépenses du gouvernement ont été exposées dans le budget déposé hier et figureront dans le Budget supplémentaire des dépenses, qui sera déposé à l'automne. Avec l'introduction du budget, nous tournons une nouvelle page. Nous nous sommes fermement engagés envers un avenir plein d'espoir, de possibilités et de croissance positive pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Le budget fait état des cinq grandes priorités que le premier ministre s'est fixé pour son gouvernement. J'ai collaboré étroitement avec le ministre des Finances pour m'assurer que des ressources suffisantes sont affectées à ces grandes priorités dans le budget.

Permettez-moi maintenant de passer au calendrier du dépôt du Budget principal des dépenses et des projets de loi sur les crédits connexes de cette année et d'expliquer les raisons sous-tendant ces changements.

Under the existing standing orders, Main Estimates for each new fiscal year are tabled in the House and referred to the standing committee on or before March 1 of the fiscal year. Interim supply is required before April 1 to permit the operations of government to continue until full supply is obtained, that is, until Parliament has had the opportunity to review in committee the Main Estimates. Full supply completes the process, and its timing should allow the committee time to report back on the Main Estimates.

This year, the process and timing are different because of the timing of the election and the return of Parliament. Therefore, the first order of business upon Parliament's return was to pass a special order dealing with the business of supply. This allowed the Main Estimates to be tabled on April 25 and interim supply to be introduced today.

As part of these special orders, it was further agreed that full supply would be delayed until the fall. Therefore, interim supply will be for nine months, not the normal three months. Consequently, committees will report back on the Main Estimates in November and full supply will be introduced in December. Given this timing, the departmental reports on plans and priorities will be tabled in late September. This delay allows sufficient time for departments to integrate the budget measures that were announced yesterday.

Supplementary estimates will still be tabled in the fall, following the tabling of the RPPs. That will provide the first opportunity for the government to implement spending plans that were outlined by Minister of Finance Jim Flaherty yesterday. The result will give parliamentarians a more complete and accurate picture of the government's plans and priorities.

Our priority now is to ensure that the government continues to operate. Given the compressed time we faced, the recasting of the current Main Estimates to reflect the priorities of the government was impractical. Furthermore, it would not have given Parliament sufficient time for a comprehensive review and scrutiny.

Under normal circumstances, the government tables estimates that spell out our plans and the spending authority that we need to put those plans into action. This year, however, in order to integrate new plans into the estimates, we would have had to delay tabling of the Main Estimates even later. That would not have given committees sufficient time to review these plans.

We are also further constrained by the fact that funding provided by special warrants runs out on May 15. I know the members of this committee are particularly interested in issues

En vertu du Règlement de la Chambre des communes en vigueur, le Budget principal des dépenses de chaque nouvel exercice doit être déposé à la Chambre des communes et envoyé au comité permanent au plus tard le 1^{er} mars. Il faut obtenir les crédits provisoires avant le 1^{er} avril, afin de permettre au gouvernement de continuer de fonctionner jusqu'à l'obtention de la totalité des crédits — autrement dit, en attendant que le Parlement ait la possibilité d'examiner le Budget principal des dépenses en comité. La totalité des crédits complète ce processus et le moment de leur dépôt devrait donner au comité le temps nécessaire pour présenter un rapport sur le Budget principal des dépenses.

Cette année, le processus et le calendrier sont différents en raison du moment où ont eu lieu les élections et la reprise des travaux du Parlement. Par conséquent, les premiers travaux du Parlement, à la reprise, ont consisté à adopter un ordre spécial, afin de traiter des crédits. Cela a permis de déposer le Budget principal des dépenses le 25 avril et de présenter les crédits provisoires aujourd'hui.

Dans le cadre de ces ordres spéciaux, il a en outre été convenu que la demande de la totalité des crédits serait reportée à l'automne. Par conséquent, les crédits provisoires viseront une période de neuf mois et non de trois mois, comme c'est normalement le cas. En conséquence, les comités présenteront des rapports sur le Budget principal des dépenses en novembre et le projet de loi sur la totalité des crédits sera présenté en décembre. Compte tenu de ce calendrier, les Rapports sur les plans et les priorités des ministères seront présentés à la fin de septembre, ce qui donnera suffisamment de temps aux ministères pour intégrer les mesures budgétaires annoncées hier.

Le Budget supplémentaire des dépenses sera quand même déposé à l'automne, après la présentation des RPP. Cela donnera pour la première fois au gouvernement la possibilité de présenter les documents budgétaires qui traduisent ces plans de dépenses, comme l'a décrit hier le ministre des Finances, M. Jim Flaherty. En conséquence, les parlementaires auront un tableau plus complet et plus précis des plans et des priorités du gouvernement.

Notre priorité immédiate est de nous assurer que le gouvernement continue de fonctionner. Compte tenu du manque de temps, il était peu pratique de remanier le Budget principal des dépenses pour qu'il reflète les priorités du gouvernement. En outre, le Parlement n'aurait pas eu suffisamment de temps pour l'examiner entièrement et minutieusement.

Dans des circonstances normales, le gouvernement dépose un budget qui expose ses plans et l'autorisation de dépenser dont il a besoin pour mettre en action ces plans. Cette année, toutefois, pour intégrer les nouveaux plans au budget, nous aurions dû reporter encore plus le dépôt du Budget principal des dépenses — et les comités n'auraient pas eu suffisamment de temps pour les examiner.

Le fait que le financement fourni par les mandats spéciaux s'épuise le 15 mai nous limite encore plus. Je sais que les questions touchant les mandats spéciaux intéressent particulièrement les

involved in special warrants. Mr. Moloney's presentation yesterday included some important details on this. However, it might be useful for me to provide a few additional details.

Some of you might ask why we would not just use special warrants to generate the extra time required this year. Special warrants are used under special circumstances and should not be used to circumvent the role of Parliament. For one thing, there are restrictions on the use of special warrants.

For example, they cannot be used once Parliament is sitting. Special warrants are normally issued for a period of 30 days; precedent allows an extension to 45 days during the special warrant period. While, legally, a final special warrant could be issued for a longer period, precedent does not support such a move. Even if special warrants could be extended further, this would impose severe restrictions on the time required for committee hearings to ensure comprehensive review.

Under normal circumstances, we would have had more time to compile the Main Estimates, giving committees, particularly the important work of this committee, a less pressing schedule for hearings.

Nevertheless, I believe the government has prepared a document that gets us off to a good start in fulfilling our commitments.

Mr. Chairman, honourable senators, before completing my opening remarks, I would like to thank you for your continued scrutiny and guidance in allocating government resources to serve Canadians better. I look forward to a productive relationship with this committee, and all senators, in the weeks, months and years ahead.

I did see Senator Eggleton earlier, a former President of the Treasury Board, and I asked him if he would provide assistance and counsel to me on an ongoing basis; he has agreed to do so. I have to confess I once came upon the now senator, then minister, on a rural road in my constituency, where his car had gone into the ditch, and as a young 25-year-old backbencher in Ontario, I was good enough to drive him to his event.

Senator Eggleton: Take me off the question list.

The Chairman: Senator Eggleton has not declared any special interest.

Thank you very much, Mr. Baird. We much appreciate your being here. We know how busy you are at this point in the cycle, with the Main Estimates and the supply bill. We look forward to receiving and dealing with those in the Senate tomorrow in our usual expeditious and thorough manner. Part of our ability to deal with that is to look at the Main Estimates and then report back before we deal with the supply bill, so that is why it was important to meet with you today.

membres de ce comité. La présentation que M. Moloney a faite hier contenait des détails sur cette question. Toutefois, il serait utile que je donne quelques détails supplémentaires.

Certains d'entre vous demanderont peut-être les raisons pour lesquelles nous ne recourons pas simplement aux mandats spéciaux pour obtenir le délai supplémentaire requis cette année. Les mandats spéciaux sont utilisés dans des circonstances exceptionnelles et ne doivent pas servir à contourner le rôle du Parlement. Leur utilisation est assujettie à des restrictions.

Par exemple, il est impossible de les émettre lorsque le Parlement siège. Les mandats spéciaux sont normalement émis pour une période de 30 jours. Il y a eu des précédents où il a été possible d'en prolonger la durée à 45 jours au cours de leur période finale. Même si, du point de vue juridique, on peut émettre un mandat spécial final pour une période plus longue, les précédents n'appuient pas une telle démarche. Et même s'il est possible de prolonger la durée des mandats spéciaux, cela limiterait considérablement le temps dont ont besoin les comités pour effectuer un examen complet.

Dans des circonstances normales, nous aurions disposé de plus de temps pour compiler le Budget principal des dépenses, ce qui aurait donné aux comités, en particulier celui-ci, davantage de temps pour tenir ces audiences.

Néanmoins, je crois que le gouvernement a préparé un document qui nous permet de bien commencer à tenir nos engagements.

Monsieur le président, honorables sénateurs, avant de conclure mes remarques préliminaires, j'aimerais vous remercier tous de votre examen minutieux et de votre orientation permanents dans l'affectation des ressources du gouvernement, afin de mieux servir tous les Canadiens et Canadiennes.

J'ai vu tout à l'heure le sénateur Eggleton, ancien président du Conseil du Trésor, et lui ai demandé s'il pouvait me fournir aide et conseil sur une base permanente; il a accepté. Je dois vous avouer que j'ai croisé une fois la personne qui est maintenant sénateur, qui était ministre, dans une route rurale de ma circonscription où sa voiture était tombée dans un fossé. Le jeune simple député âgé de 25 ans venant de l'Ontario que j'étais l'a accompagné où il se rendait.

Le sénateur Eggleton : Vous pouvez me rayer de la liste des questionneurs.

Le président : Le sénateur Eggleton n'a pas manifesté d'intérêt particulier.

Merci beaucoup, monsieur Baird. Nous sommes heureux de vous voir ici. Nous savons à quel point vous êtes occupé à ce stade du cycle, avec le Budget principal des dépenses et le projet de loi de crédits. Nous espérons recevoir et collaborer demain avec ceux du Sénat de façon rapide et diligente comme nous le faisons habituellement. La façon dont nous procédons est d'examiner le Budget principal des dépenses et d'en faire rapport avant de nous pencher sur le projet de loi de crédits, c'est la raison pour laquelle il était important de vous rencontrer aujourd'hui.

I am assuming you are now prepared to receive some questions from honourable senators.

Senator Murray: Minister, if we ever find you in a ditch — there are plenty of them in Eastern Ontario, as you are aware — we will do our best to extricate you. I hope you find this experience more congenial than that.

What is unusual about the hitches in the present supply cycle is that dissolution covered parts of two fiscal years. Therefore, what you call “full supply” that we will be voting at the end of the calendar year in December will be three-twelfths, and what your House just voted was nine-twelfths of full supply for the year.

These estimates, to all intents and purposes, reflect the spending plans and priorities of the previous government. The reason they are here is that we have to have estimates before us in order to grant supply.

To the extent that changes are made in these estimates as a result of yesterday’s budget, or as a result of other policy decisions that may be made down the road, we will see those changes reflected in supplementary estimates; is that correct?

Mr. Baird: That is correct.

Senator Murray: When may we expect to see those supplementary estimates? Is that a December proposition, or will it be sooner?

Mr. Baird: They will be tabled in October.

Senator Murray: There is a reference in your opening statement to providing additional resources to such officers of Parliament as the Auditor General, the Ethics Commissioner and others. The accountability bill, which is in your name, is adding to that list of officers of Parliament whose job it is to monitor the executive on behalf of Parliament.

This committee has been interested for some time in the budgeting process for those officers. We feel that because their job is to monitor the executive, the executive should not be able to keep them on a short leash by controlling their budgets. Therefore, we have made some recommendations involving the participation of a committee of the Senate and the House of Commons in the funding and approval process, so that they are not completely at the mercy of the Treasury Board. Where do we stand with those proposals?

Mr. Baird: That is a valid concern. There is room for debate over the Treasury Board being the auditee and approving the budget of the auditor; in our case, the Auditor General. I understand a pilot project was established in the prior Parliament of a panel of MPs to examine the spending of officers of Parliament to ensure they had the resources required to do their job.

In our federal accountability act action plan, we indicate an intention to continue that pilot project. I believe only one or two, maybe three, officers went through it. We would like to continue

Je suppose que vous êtes prêt à répondre à quelques questions.

Le sénateur Murray : Monsieur le ministre, si jamais nous vous trouvons dans un fossé — il y en a beaucoup dans l’est de l’Ontario comme vous le savez — nous ferons de votre mieux pour vous en tirer. J’espère que ce qui se passe ici sera plus plaisant pour vous.

Ce qui est inhabituel au niveau des problèmes du cycle de crédits actuel, c’est que la dissolution porte sur des parties de deux exercices financiers. Par conséquent, ce que vous appelez « la totalité des crédits » qui sera l’objet d’un vote à la fin de l’année civile en décembre sera de trois-douzième et ce que votre Chambre vient de voter était de neuf-douzième de la totalité des crédits pour l’année.

Ces dépenses, à toutes fins utiles, reflètent les plans de dépenses et les priorités du gouvernement précédent. Ils sont ici pour la bonne raison que nous devons avoir devant des dépenses pour accorder des crédits.

Les changements fait à ses dépenses suite au budget d’hier, ou à d’autres décisions politiques qui pourraient être prises ultérieurement, apparaîtront dans le Budget supplémentaire des dépenses, n’est-ce pas?

M. Baird : C’est exact.

Le sénateur Murray : Quand sera présenté ce Budget supplémentaire des dépenses? Au mois de décembre ou avant?

M. Baird : Il sera déposé au mois d’octobre.

Le sénateur Murray : Votre allocution d’ouverture mentionne le versement de fonds supplémentaires à la vérificatrice générale, au commissaire à l’éthique et à d’autres hauts fonctionnaires du Parlement. Le projet de loi sur l’imputabilité, qui porte votre nom, ajoute des postes à la liste de hauts fonctionnaires du Parlement chargés de surveiller l’exécutif au nom du Parlement.

Le comité s’intéresse depuis quelque temps au processus budgétaire relatif à ces hauts fonctionnaires. Puisqu’ils sont chargés de surveiller l’exécutif, nous estimons que le pouvoir exécutif ne devrait pas pouvoir les tenir en laisse en contrôlant leur budget. Nous avons donc recommandé qu’un comité du Sénat et de la Chambre des communes participe au processus de financement et d’approbation afin que les hauts fonctionnaires ne soient pas complètement à la merci du Conseil du Trésor. Ou en sont ces propositions?

M. Baird : C’est une préoccupation légitime. On peut débattre du rôle du Conseil du Trésor en tant qu’audité et du fait qu’il approuve le budget du vérificateur, dans notre cas, la vérificatrice générale. Je crois comprendre qu’un projet pilote d’un groupe de députés a été mis en œuvre lors du précédent Parlement pour surveiller les dépenses des hauts fonctionnaires du Parlement afin de s’assurer qu’ils disposaient des fonds nécessaires pour faire leur travail.

Dans notre plan d’action de la Loi fédérale sur l’imputabilité, nous indiquons que nous voulons que ce projet pilote soit poursuivi. Je crois qu’il n’a été appliqué qu’à un seul ou deux,

it. In the House, for example, the former chair of the Public Accounts Committee would always ask the Auditor General on the record whether she had sufficient resources to fulfil her mandate, to which I understand she generally answered yes. She is not requesting additional resources this year, but it underlines the fact that once the bill passes and they have a greater comprehension of what it will entail, they may require additional resources next year.

Senator Murray: It is a question of process, minister. It is a question — and this is a bicameral system, as you know — of having senators and MPs involved in the approval process.

We recognize that these budgets have to go through the Treasury Board, the Crown and so forth, but we want Parliament to take part in the approval process for funding of those officers of Parliament. It is not just the Auditor General. I remember, 26 years ago, hearing the Commissioner of Official Languages speak to this very point.

Mr. Baird: The House leaders and Speakers of both Houses should discuss Senate members' participation in this issue. I am prepared to pass on the desires of this committee to our leaders in both Houses.

Senator Murray: You will be back in October, in any event, with the next set of estimates, and we will have an opportunity to review the matter with you then. A matter that we flagged yesterday when the officials were here concerns the 2010 Olympics. Ms. Copps, the then Minister of Canadian Heritage, was here in February 2003, and she reported that the total commitment of the government at that point was \$310 million; most, if not all, of it through the Department of Canadian Heritage.

Yesterday, Mr. Moloney brought this figure up to just under \$400 million; most of it again through Canadian Heritage. I do not know whether you can provide any more up-to-date information than what we received yesterday as to our present commitment to those games. The committee would want to know what process is in place to monitor, control and act as a clearing house for the various pressures that are or will be on the different departments and agencies of the government with regard to those games.

The media are full of reports about 50 per cent cost overruns, the tight labour market in the construction industry, and suggest that this will create pressure on the federal treasury. We do not want another Montreal 1976 on our hands. I am interested in learning how you are organizing yourselves to stay on top of this.

peut-être trois, hauts fonctionnaires. Nous aimerions qu'il continue. À la Chambre, par exemple, l'ancien président du comité des comptes publics a toujours demandé officiellement à la vérificatrice générale si les fonds dont elle disposait lui permettait de remplir son mandat, je crois comprendre qu'en règle générale elle répondait lui. Elle ne demande pas de fonds supplémentaires cette année, mais cela met en lumière le fait qu'une fois le projet de loi adopté et qu'ils comprennent mieux sa portée, ils pourraient avoir besoin de fonds supplémentaires l'année prochaine.

Le sénateur Murray : C'est une question de processus se, monsieur le ministre. Il s'agit — et nous avons un système bicaméral, comme vous le savez — de faire participer des sénateurs et des députés au processus d'approbation.

Nous comprenons que ces budgets doivent passer par le Conseil du trésor, La Couronne et ainsi de suite, mais nous voulons que le Parlement participe au processus d'approbation du financement de ces hauts fonctionnaires du Parlement. Il ne s'agit pas seulement de la vérificatrice générale. Je me souviens qu'il y a 26 ans, le commissaire aux langues officielles a soulevé ce même point.

M. Baird : Les leaders à la Chambre et les présidents des deux chambres devraient discuter de la participation des membres du Sénat. Je suis prêt à relayer la volonté de votre comité à nos leaders des deux chambres.

Le sénateur Murray : De toute façon, vous serez de retour au mois d'octobre avec une nouvelle série de dépenses et nous aurons l'occasion d'en rediscuter avec vous. Hier, en présence d'officiels, une question concernant les Jeux olympiques de 2010 a été soulevée. En février 2003, Mme Copps, alors ministre du Patrimoine canadien, a déclaré que le gouvernement s'était engagé à verser 310 millions de dollars dont la plus grande partie, sinon la totalité, provenait du ministère du Patrimoine canadien.

Hier, M. Moloney nous a parlé d'un chiffre qui se situe tout juste sous les 400 millions de dollars; encore une fois, la plus grande partie de cet argent est dépensé par l'intermédiaire de Patrimoine Canada. Je ne sais pas si vous pouvez nous donner des renseignements plus à jour que ceux que nous avons eus hier concernant notre engagement actuel face à ces jeux. Le comité aimerait savoir quel processus est en place pour surveiller, contrôler et agir comme bureau central pour faire face aux diverses pressions qui s'exercent ou qui s'exerceront sur les différents ministères et agences du gouvernement en ce qui concerne ces jeux.

Les médias ont publié de nombreux rapports faisant état de dépassements de coûts de l'ordre de 50 p. 100 et du marché du travail très serré dans l'industrie de la construction et ils donnent à entendre que cela créera une pression sur le trésor fédéral. Nous ne voulons pas d'un autre Montréal 1976 sur les bras. Je voudrais savoir ce que vous faites pour garder le contrôle.

Mr. Baird: There has been a change of government, but no change in commitment with respect to the Government of Canada's support of the Olympics in British Columbia in 2010. A minister and a parliamentary secretary have been designated to take responsibility.

My understanding is the Government of British Columbia is responsible for covering any deficit that could occur. As a new minister and a new member of Parliament, I would be wise to take your concerns back to my colleagues, because there have been many cost overruns in previous ventures of this nature that have been felt for years to come. I could certainly do that.

Senator Murray: You are not aware, as we speak, of pressures?

Mr. Baird: I have nothing to add to that. I will take this concern back. It is wise counsel.

Senator Mitchell: Mr. Minister, welcome. The budget speech indicated that you have been charged, as President of the Treasury Board, with identifying at least \$1 billion worth of savings in 2006-07 and another \$1 billion in 2007-08. Could you provide an indication of where you intend to find those cuts and how many people you might be laying off in order to do it?

Mr. Baird: The budget came out yesterday afternoon. I will be working with my colleagues to develop an internal process. I feel strongly that I do not want to see anything grip this city as in some previous exercises, known as program reviews. I do not want to see major concerns and issues with our public servants. There is an issue of low morale. It is one of my priorities to address making a career in the public service rewarding.

I do not see why we should single out public servants for reductions as part of this exercise. That is not on my agenda. From the moment I was sworn in, I attempted to re-establish a good relationship, not just with public servants as an institution, but with them individually and the bargaining agents.

It is inevitable that there be changes here and there. Naturally, there are changes across government from year to year, let alone after a change in government with different priorities. Different times call for different priorities. For example, we are currently in the process of implementing the new Veterans Charter, passed unanimously by Parliament last year. There will inevitably be more public servants required to fulfil that mandate. There may be issues that, equally, will fall off the table as new ones come on. There is no identified process.

M. Baird : Il y a eu un changement de gouvernement, mais il n'y a pas eu de changement d'engagement en ce qui concerne l'appui du gouvernement du Canada aux Jeux Olympiques de 2010 en Colombie-Britannique. Un ministre et un secrétaire parlementaire ont été nommés pour assumer la responsabilité à cet égard.

Je crois comprendre que c'est le gouvernement de la Colombie-Britannique qui est responsable d'éponger tout déficit qui pourrait survenir. À titre de nouveau ministre et de nouveau député, il serait prudent que je fasse part de vos préoccupations à mes collègues, parce qu'il y a eu de nombreux dépassements de coûts dans des projets antérieurs de cette nature dont les effets se sont faits sentir pendant de nombreuses années. Je peux certainement faire cela.

Le sénateur Murray : Savez-vous si des pressions s'exercent en ce moment?

M. Baird : Je n'ai rien d'autre à ajouter sur la question. Je vais transmettre vos préoccupations. Il s'agit d'un sage conseil.

Le sénateur Mitchell : Monsieur le ministre, soyez le bienvenu. Le discours du budget indique que vous avez été chargé, à titre de président du Conseil du Trésor, de trouver au moins un milliard de dollars d'économies en 2006-2007 et la même chose en 2007-2008. Pouvez-vous nous donner une indication à quel endroit vous avez l'intention de trouver ces économies et combien de personnes pourraient perdre leur emploi pour y parvenir?

M. Baird : Le budget a été rendu public hier après-midi. Je vais travailler avec mes collègues pour mettre sur pied un processus interne. Je ne veux absolument pas voir cette ville aux prises avec un malaise comme on l'a vu dans le cas de certains exercices antérieurs appelés examens de programme. Je ne veux absolument pas qu'il y ait de préoccupations et de problèmes majeurs qui touchent nos fonctionnaires. Il y a un problème de morale à la baisse. C'est une de mes priorités, faire en sorte qu'une carrière dans la fonction publique soit gratifiante.

Je ne vois pas pourquoi nous devrions cibler les fonctionnaires pour les compressions dans le cadre de cet exercice. Ce n'est pas quelque chose qui figure dans mon programme. Depuis le moment où j'ai été assermenté, j'ai essayé de rétablir une bonne relation, non seulement avec les fonctionnaires en tant qu'institution, mais avec eux sur le plan individuel et avec les agents de négociation.

Il est inévitable qu'il y aura des changements ici et là. Naturellement, il y a des changements au gouvernement d'une année à l'autre, sans compter un changement de gouvernement ayant des priorités différentes. Des moments différents appellent des priorités différentes. Par exemple, nous sommes actuellement en train de mettre en œuvre la nouvelle Charte des anciens combattants adoptée à l'unanimité par le Parlement l'an dernier. Inévitablement, il faudra plus de fonctionnaires pour remplir ce mandat. De même, certaines questions peuvent disparaître pour faire place à de nouvelles. Il n'y a pas de processus défini.

I will give you an example of a number of items I am proposing be addressed. The Prime Minister, on his first day in office, brought in a smaller cabinet. There are considerable savings to taxpayers as a result. They are in the millions. Rather than allowing that to sit in departments, we could put it to Canadians' use through some of the tax cuts or new spending initiatives. That would be wise.

Prior to the recent conclusion of an agreement with the United States on softwood lumber, we were spending a considerable amount of money on legal and court costs. Now that there has been a successful negotiation, there are some opportunities for savings. Those are two examples of areas that I would look into.

It is important to have a process to review these new spending priorities for Canadians in 2006 — certainly health care, crime and the environment. There are a number of issues that have probably risen higher on the public's wish list for government services and support.

Senator Mitchell: Perhaps, when you return, you will be more specific as to what you will be cutting. We know you are cutting \$5 billion out of established environmental programs, and I am assuming that somehow, something has to give. Have you given any thought to how many people you will be laying off?

Mr. Baird: I do not accept that \$5 billion figure, senator. What we did say during the election campaign is that the transit pass tax credit would be funded through some of the allocations made to deal with global warming.

Senator Mitchell: But you do not have to hire people to do that.

Mr. Baird: No.

Senator Mitchell: So that will not replace people you are cutting.

Mr. Baird: There will be a modest amount. One of the issues we are interested in is fewer studies and more action. We want to see measures that will actually reduce greenhouse gas emissions.

Senator Mitchell: If you are talking about fewer studies, more action, the one thing we are receiving from the environment department is the Minister of Environment's commitment to study the 100 programs she is cutting, and then figure out what she will do to replace them. There is certainly a study going on there, I would hope.

Mr. Baird: It was fortunate that a review of these programs was instigated by the previous government, and the minister has already taken quick action.

Je vais vous donner un exemple d'un certain nombre de choses que je me propose d'examiner. Le premier jour de son entrée en fonction, le premier ministre a nommé un Cabinet plus restreint. Il en découle des économies considérables pour les contribuables. Cela se chiffre en millions de dollars. Plutôt que de laisser cet argent dormir dans les ministères, nous pourrions le mettre au service des Canadiens par le biais de certaines réductions d'impôt et de nouvelles initiatives de dépenses. Ce serait sage.

Avant la conclusion récente d'une entente avec les États-Unis sur le bois d'œuvre, nous dépensions des sommes d'argent considérable en frais juridiques et en des frais de cour. Maintenant que la négociation a été fructueuse, il y a là une possibilité de faire des économies. Voilà donc deux exemples d'éléments que je vais examiner.

Il est important d'avoir un processus pour examiner ces nouvelles priorités de dépenses pour les Canadiens en 2006 — certainement les soins de santé, la criminalité et l'environnement. Il est probable qu'un certain nombre de questions occupent un rang plus élevé dans la liste des désirs du public en ce qui concerne les services et le soutien du gouvernement.

Le sénateur Mitchell : Peut-être que lorsque vous reviendrez devant le comité, vous aurez plus de précisions quant aux endroits où vous avez l'intention de faire des compressions. Nous savons que vous faites des coupures de 5 milliards de dollars dans des programmes environnementaux établis et je suppose que, d'une façon quelconque, quelque chose devra céder. Avez-vous réfléchi au nombre de personnes que vous allez mettre à pied?

M. Baird : Je n'accepte pas le chiffre de 5 milliards de dollars, sénateur. Ce que nous avons dit durant la campagne électorale, c'est que le crédit d'impôt pour les laissez-passer de transport en commun serait financé par l'intermédiaire de certaines des affectations faites pour traiter du réchauffement de la planète.

Le sénateur Mitchell : Mais vous n'avez pas besoin d'embaucher des gens pour faire cela.

M. Baird : Non.

Le sénateur Mitchell : Alors, cela ne redonnera pas un emploi aux gens que vous allez mettre à pied.

M. Baird : Il y a en aura une quantité modeste. Une des questions qui nous intéresse, c'est moins d'études et plus d'action. Nous voulons voir des mesures qui réduiront effectivement les émissions de gaz à effet de serre.

Le sénateur Mitchell : Si vous parlez de moins d'études et de plus d'action, la seule chose que nous entendons du ministère de l'Environnement, c'est l'engagement de la ministre de l'Environnement d'étudier les 100 programmes qu'elle va sacrifier, et ensuite, de tenter de déterminer ce qu'elle fera pour les remplacer. Il y a certainement une étude en cours dans ce cas, je l'espère.

M. Baird : Il est heureux qu'un examen de ces programmes ait été entrepris par le gouvernement précédent, et la ministre a déjà agi avec célérité.

Both the Minister of the Environment and the Minister of Natural Resources have already made some of the decisions that have been widely reported with respect to studies that the previous government initiated, and which indicated a lack of success or a failure to meet objectives.

Senator Mitchell: Will we see the results of those studies to determine whether they actually were lacking in success? It would seem to me that no matter what degree of success they were achieving, it would be more than doing nothing at all, which is the situation that has existed for at least a year.

Which brings me to my next question: You have given some thought to the statement you made in your budget that you will put \$2 billion into climate change programs.

However, when I look at the actual figures, charts and tables, and the line-by-line items in this budget, I can see no place where that \$2 billion is committed. It is stated that you will spend it, but there is no substance to that at all. The minister is still thinking about it.

Looking at NRCan and Environment, the figure of \$2 billion is not in here. Essentially, you have cut \$5 billion out of existing environmental programs that are doing something that needs to be done under Kyoto, and for the world and our place in the world, and at the same time you have said you will spend \$2 billion, but that amount is not here.

Mr. Baird: Both ministers have said they are working on the issue and will be reporting back in short order.

Senator Mitchell: Will there be money here? Will you be spending more money than you have specified in your Main Estimates or your budget documents? You have said there is \$2 billion but you have not put it in here.

Mr. Baird: We have defined both the Main Estimates and the budget document. The Main Estimates, as I said in my opening statement, represent the spending of the previous government. If there are new initiatives, obviously there will be supplementary estimates coming forward in October.

Senator Mitchell: Could you get back to me in writing and tell me where in any of these documents you can find the \$2 billion you have said in the prose that you will spend?

Mr. Baird: I will be pleased to respond to your request.

Senator Eggleton: Little did I know when I was rescued from the ditch that the first person to give me a lift would later succeed me as President of the Treasury Board, but I congratulate you on doing the job. It was also my first ministry when I came to Parliament Hill and it is one I am sure you will find will give you a great, in-depth look at the government

La ministre de l'Environnement et le ministre des Ressources naturelles ont déjà pris certaines décisions grandement publicisées en ce qui concerne les études que le gouvernement précédent a entreprises et qui indiquaient une absence de succès ou la non-atteinte des objectifs.

Le sénateur Mitchell : Verrons-nous les résultats de ces études pour déterminer si, en fait, elles n'avaient pas de succès? Il me semble que peu importe leur degré de succès, c'est mieux que de ne rien faire du tout, ce qui a été le cas pendant au moins un an.

Ce qui m'amène à ma prochaine question : vous avez réfléchi à l'énoncé que vous avez fait dans votre budget selon lequel vous allez investir 2 milliards de dollars dans les programmes portant sur le changement climatique.

Toutefois, lorsque je regarde les chiffres, les graphiques et les tableaux réels, dans les postes budgétaire ligne par ligne, je n'arrive pas à trouver où ces 2 milliards de dollars sont engagés. Il est dit que vous allez les dépenser, mais il n'y a aucune substance à cette affirmation. La ministre est toujours en train de réfléchir.

Si je regarde la situation de RNCAN et d'Environnement Canada, le chiffre de 2 milliards de dollars n'apparaît nulle part. Essentiellement, vous avez procédé à des réductions de 5 milliards de dollars dans des programmes environnementaux existants qui faisaient quelque chose qui doit être fait en vertu de Kyoto, et pour le monde et pour notre place dans le monde, et en même temps, vous avez dit que vous allez dépenser 2 milliards de dollars, mais cette somme n'apparaît pas ici.

M. Baird : Les deux ministres ont dit qu'ils travaillent sur la question et qu'ils allaient faire rapport dans peu de temps.

Le sénateur Mitchell : Y aura-t-il de l'argent ici? Dépenserez-vous plus d'argent que vous l'avez indiqué dans votre Budget principal des dépenses ou dans vos documents budgétaires? Vous avez dit qu'il y avait 2 milliards de dollars, mais vous ne les avez pas mis ici.

M. Baird : Nous avons défini à la fois le Budget principal des dépenses et le document budgétaire. Le budget principal des dépenses, comme je l'ai dit dans mes observations liminaires, représente les dépenses du gouvernement précédent. S'il y a de nouvelles initiatives, de toute évidence, un Budget supplémentaire des dépenses sera déposé en octobre.

Le sénateur Mitchell : Pouvez-vous me répondre par écrit pour me dire où dans l'un ou l'autre de ces documents vous trouvez les 2 milliards de dollars que vous avez dit, dans la prose, que vous alliez dépenser?

M. Baird : Je serai heureux de répondre à votre demande.

Le sénateur Eggleton : Lorsqu'on m'a secouru dans le fossé, j'étais loin de me douter que la première personne qui m'offrirait de me ramener me succéderait plus tard comme président du Conseil du Trésor, mais je vous félicite de faire le travail. Ce fut également mon premier ministère à mon arrivée sur la Colline parlementaire et je suis certain que vous allez constater que c'est

overall. You also get to look at my picture occasionally. I do not know if they use it as a dartboard or not.

Yesterday morning, when we met your officials, we had the light blue books in front of us, but today we also have dark blue books from the budget. As you say, this is previous government material, carrying on the business. We are more focused now on what will happen in the future. The supplementary estimates will start to reflect these things.

I want to pick up something Senator Mitchell mentioned, the \$2 billion in cuts. It was \$1 billion this year and \$1 billion the following fiscal year.

Minister Flaherty talked about this in the budget speech. He said government programs must be consistent with federal responsibilities. On page 20 of one of the documents, “Restoring Fiscal Balance in Canada,” there is a list of current roles and responsibilities — federal roles, joint roles. Then there are the provincial responsibilities. They include primary and secondary education, health care, municipal institutions, social assistance, social services, natural resources and administration of justice. Some of these, such as health care, are subject to big transfer payments, but the province does administer them.

Mr. Flaherty also said — and this relates to what I wanted to ask you — that the existing gas tax funding commitment under the new deal for cities and communities and various other programs that come under that title will be maintained. Being from a big city, I was most happy to hear that.

However, I am concerned that the cuts will come from areas down here at the bottom of page 20, those that are not areas of federal responsibility. I see the words “municipal institutions,” and I am trying to figure out how that relates to carrying on with the new deal for cities.

Is the infrastructure, the new deal for cities, in jeopardy because it is not a direct federal responsibility?

Mr. Baird: No. It is part of the campaign commitment the Prime Minister made. The Minister of Finance underlined the government’s support for that initiative, and it will stand.

I represent a riding in a large city in urban Ontario, as you do, and it is a concern. The health and vitality of our cities, particularly in our province, are important to me.

un ministère qui vous donne une excellente vue d’ensemble, une vue en profondeur, sur le gouvernement. Vous avez également l’occasion de voir ma photo de temps en temps. Je ne sais pas si on l’utilise comme cible dans les jeux de fléchettes ou non.

Hier matin, lorsque nous avons rencontré vos fonctionnaires, nous avons devant nous les livres bleu clair, mais aujourd’hui, nous avons également les livres bleu foncé du budget. Comme vous dites, il s’agit de choses qui concernent le gouvernement précédent, pour assurer la suite des choses. Maintenant, notre attention est davantage tournée vers ce que nous réserve l’avenir. Le Budget supplémentaire des dépenses commencera à refléter ces choses.

Je veux revenir sur quelque chose dont a parlé le sénateur Mitchell, les réductions de dépenses de 2 milliards de dollars. Il s’agissait d’un milliard de dollars cette année et d’un autre milliard de dollars au cours du prochaine exercice financier.

Le ministre Flaherty en a parlé dans le discours du budget. Il a dit que les programmes du gouvernement devaient être conformes aux responsabilités fédérales. À la page 21 de l’un des documents, « Rétablir l’équilibre fiscal au Canada », on trouve une liste des rôles et responsabilités actuels — rôles du fédéral, rôles conjoints. Ensuite, il y a les responsabilités provinciales. Elles comprennent l’enseignement primaire et secondaire, les soins de santé, les institutions municipales, l’aide sociale et les services sociaux, les ressources naturelles et l’administration de la justice. Certaines de ces responsabilités, comme les soins de santé, font l’objet d’importants paiements de transfert, mais la province en assure l’administration.

M. Flaherty a également dit — et cela est lié à ce que je voulais vous demander — que l’engagement existant concernant le financement à l’aide de la taxe sur l’essence pris en vertu du nouveau pacte pour les villes et les collectivités et divers autres programmes regroupés sous ce titre sera maintenu. Venant d’une grande ville, j’étais des plus heureux d’entendre cela.

Cependant, je suis préoccupé par le fait que les réductions viendront des secteurs que l’on retrouve ici au bas de la page 21, qui ne sont pas des secteurs de responsabilité fédérale. Je vois les mots « institutions municipales » et j’essaie de voir comment cela est lié au fait de poursuivre le nouveau pacte pour les villes.

Est-ce que la question de l’infrastructure, le nouveau pacte pour les villes, est compromise parce qu’il ne s’agit pas d’une responsabilité fédérale directe??

M. Baird : Non. Cela fait partie de l’engagement pris par le premier ministre au cours de la campagne électorale. Le ministre des Finances a souligné l’appui du gouvernement pour cette initiative, et il en serait ainsi.

Comme vous, je représente une circonscription dans une grande ville de l’Ontario, et c’est une préoccupation. La santé et la vitalité de nos villes, particulièrement dans notre province, est importante pour moi.

Senator Eggleton: I am glad to hear that. I might add that after the time I was rescued from the ditch, I developed a big interest in Eastern Ontario roads. I went back to the Treasury Board and found money to build Highway 416, which we did with the province.

The Chairman: That is how it happens, is it?

Mr. Baird: Highway 416 does not go to Pakenham.

Senator Eggleton: I also want to ask you a specific question relevant to one of the climate change entities here.

On page 8-2 in the estimates, under the Ministry of the Environment, there is a vote 15 for the Canada emission reduction incentives agency. It is \$48 million. What is the plan relevant to this agency? With the programs relevant to climate change under review, what will this agency do? Will it still carry on? What will it do for \$48 million?

Mr. Baird: As I said at the outset of my remarks, because of unusual budgetary circumstances, the standing orders, the way we appropriate funds and the uniqueness of this year, these estimates reflect the priorities of the previous government. The Minister of the Environment will be reporting back in short order with respect to a made-in-Canada initiative to reduce greenhouse gas emissions. I will not steal her thunder on that issue.

Senator Eggleton: Will this agency be in limbo until that is all figured out?

Mr. Baird: I will let her speak to that.

Senator Eggleton: Yesterday I asked Mr. Moloney about a line item under Citizenship and Immigration. It is not one I would expect to be under that department in a program context. That is the Toronto waterfront. I understand it is there because it was the responsibility of the previous Minister of Citizenship and Immigration. I understand it is now your responsibility, so it will be transferred over to your budget.

I have a keen interest in this, as you can understand. How do you see this? I do not want to point fingers at anybody, but we have had a long period with different levels of government, different personalities and different political parties, and it has been difficult to get things moving on the Toronto waterfront. How do you see the effort on the Toronto waterfront proceeding from the federal perspective? Tell me it will proceed expeditiously and you will make sure it happens.

Mr. Baird: I agree with everything you have said. The supplementary estimates, I would imagine, would have those funds come over to Treasury Board. The Prime Minister has asked me to work on both the Toronto Waterfront Revitalization

Le sénateur Eggleton : Je suis heureux de l'entendre. J'ajouterai que depuis l'époque où on m'a secouru dans un fossé, je me suis mis à m'intéresser vivement à la question des routes dans l'Est ontarien. Je suis retourné au Conseil du Trésor et j'ai trouvé de l'argent pour construire l'Autoroute 416, ce que nous avons fait avec la province.

Le président : C'est comme cela que les choses se passent, n'est-ce pas?

M. Baird : L'Autoroute 416 ne se rend pas à Pakenham.

Le sénateur Eggleton : Je voulais également vous poser une question précise concernant une des entités sur le changement climatique que l'on trouve ici.

À la page 8-2 du budget, sous ministère de l'Environnement, on trouve un crédit 15 pour l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions. Il s'agit de 48 millions de dollars. Qu'entrevoyez-vous pour l'avenir de cette agence? Étant donné que les programmes liés au changement climatique font l'objet d'un examen, que fera cette agence? Continuera-t-elle d'exister? Que fera-t-elle pour 48 millions de dollars?

M. Baird : Comme je l'ai dit dans mes observations, à cause des circonstances budgétaires inhabituelles, du Règlement de la Chambre des communes, de la façon dont nous affectons les fonds et du caractère unique de la présente année, ce Budget principal des dépenses reflète les priorités du gouvernement précédent. La ministre de l'Environnement fera rapport prochainement sur une initiative d'origine canadienne pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Je n'ai pas l'intention de lui voler la vedette sur cette question.

Le sénateur Eggleton : Cet organisme va-t-il demeurer dans l'incertitude jusqu'à ce que l'on tire tout cela au clair?

M. Baird : Je vais la laisser en parler.

Le sénateur Eggleton : Hier, j'ai posé une question à M. Moloney au sujet d'un poste budgétaire sous Citoyenneté et Immigration. Ce n'est pas un poste que je m'attendrais à retrouver sous ce ministère dans un contexte de programme. Il s'agit du secteur riverain de Toronto. Il se retrouverait là parce qu'il relevait de l'ancien ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Je crois comprendre qu'il relève maintenant de vous, de sorte que ce sera transféré à votre budget.

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que je m'intéresse vivement à ce secteur. Comment le voyez-vous? Je ne veux pas pointer qui que ce soit du doigt, mais il en est question depuis longtemps avec différents paliers de gouvernement, différentes personnalités et différents partis politiques, et il a été difficile de faire bouger les choses du côté du secteur riverain de Toronto. Comment voyez-vous l'initiative sur le secteur riverain de Toronto évoluer du point de vue fédéral? Dites-moi que les choses vont bouger rapidement et que vous allez vous assurer qu'il en soit ainsi.

M. Baird : Je suis d'accord avec tout ce que vous avez dit. Le budget des dépenses supplémentaire, je suppose, fera en sorte que ces fonds soient transférés au Conseil du Trésor. Le premier ministre m'a demandé de m'occuper à la fois de la Société de

Corporation and that initiative, and the issue of the Harbourfront Centre. Those issues are important, particularly to people in Toronto and the GTA. Toronto being an important city in the country, this is a national issue.

I have had a number of productive meetings with officials at the corporation. I have tried to embark on a good working relationship with the Mayor of Toronto and the provincial government on this issue. There are individuals serving in those capacities who represent three political parties, but I believe they share a vision. I agree with you that there has been a fair amount of time spent studying this issue. The people of Toronto, the taxpayers in Ontario and across the country, want to see some action. That is my highest priority.

The wall of condominiums that began to creep up there in the last number of years is a concern. People want access to the waterfront. I want to signal a strong engagement by the federal government on this issue. It is important. The Prime Minister has recognized that.

Being at a central agency, this is the only direct program that I am working on, so it will have special significance. I was a member of the provincial cabinet that gave strong support to the initiative. I have tried to underline federal engagement on the file. Much work has gone on. At some point, we want fewer studies and more action on the ground. I was pleased to be at the West Donlands site, where there now is action on the ground, which is good news. We will be in Toronto in the coming weeks to launch another initiative with the other two levels of government. It is a great example. We have three different levels of government working together. It is a unique exercise. I would like to see more action and less talk, though.

The \$1.5 billion is a large commitment from taxpayers at the local, provincial and federal level. It is really a drop in the bucket. The main desire is to see private sector involvement. If you can begin to re-gentrify part of the area, clean up part of the environment, the contaminated soil and whatnot, with remediation, it will attract more people there and more private sector investment will come to complement what we are seeing at the federal level.. That does not happen until the rubber hits the road.

It certainly will happen in the West Donlands in the coming years. There will be a strong commitment there on my behalf and that of the Prime Minister.

Senator Ringuette: I was just sitting here and saying, "Boy, I wish he had taken my car out of the ditch, and if he could agree with my issues too, I would be okay."

In your opening remarks you said, "We are firmly committed to a future of hope, opportunity and positive growth for all Canadians." I remember seeing in the papers in February that

revitalisation du secteur riverain de Toronto et de cette initiative, ainsi que de la question du centre Harbourfront. Ce sont des questions importantes, surtout pour les gens de Toronto et de la RGT. Comme Toronto est une ville importante au pays, c'est donc une question nationale.

J'ai eu plusieurs réunions productives avec des dirigeants de la société. J'ai essayé d'entretenir de bonnes relations de travail avec le maire de Toronto et le gouvernement provincial sur cette question. Ce sont des gens qui représentent trois partis politiques, mais je suis convaincu qu'ils ont en commun une vision. Je conviens avec vous qu'il y a eu passablement de temps consacré à l'étude de cette question. Les gens de Toronto, les contribuables ontariens et du pays veulent que les choses bougent. C'est ma priorité.

Le mur de condominiums qui a commencé à s'élever là-bas au cours des dernières années est une préoccupation. Les gens veulent avoir accès au secteur riverain. Je tiens à faire savoir que le gouvernement fédéral est bien déterminé à agir à ce sujet. C'est important. Le premier ministre l'a reconnu.

Comme je me trouve dans un organisme central, il s'agit du seul programme direct dont je m'occupe de sorte qu'il aura une signification particulière. Je faisais partie du cabinet provincial qui a fortement appuyé l'initiative. Je me suis efforcé de faire participer le fédéral à ce dossier. Beaucoup de travail s'est fait. À un moment donné, nous voulons moins d'études et plus d'interventions sur le terrain. C'est avec plaisir que je me suis trouvé dans le secteur de West Donlands, où les choses ont commencé à bouger, ce qui est une bonne nouvelle. Nous serons à Toronto dans les semaines qui viennent pour lancer une autre initiative avec les deux autres paliers de gouvernement. C'est un excellent exemple. Nous avons trois paliers de gouvernement qui travaillent ensemble. C'est un exercice unique. Par contre, j'aimerais voir plus d'action et moins de discussions.

La somme de 1,5 milliard de dollars représente un engagement énorme de la part des contribuables des trois paliers de gouvernement, soit local, provincial et fédéral. Ce n'est vraiment qu'une goutte d'eau dans l'océan. Ce que l'on souhaite surtout, c'est de voir le secteur privé s'impliquer. Si vous pouvez commencer à réembourgeoiser une partie du secteur, à nettoyer une partie de l'environnement, le sol contaminé et tout le reste, avec assainissement, c'est ainsi que vous attirerez davantage de gens dans le secteur et d'autres investissements du secteur privé viendront s'ajouter à ce que fournit le fédéral. Malheureusement, rien de cela ne peut se produire tant que le dossier n'avance pas.

C'est certainement ce qui va se produire dans le secteur de West Donlands au cours des prochaines années. Il y aura un solide engagement à cet égard de ma part et de celle du premier ministre.

Le sénateur Ringuette : Je m'assoyais et me disais, « Ah, comme j'aurais voulu qu'il me dépanne, et s'il était en plus d'accord avec mes questions, tout serait parfait ».

Dans vos remarques liminaires, vous avez dit : « Nous nous sommes fermement engagés envers un avenir plein d'espoir, de possibilités et de croissance positive pour tous les Canadiens et

you made a statement in regards to the Canadian Tourism Commission, that you did not support that particular organization. I do not know if it is being moved out of Ottawa.

Could you explain to me, as President of the Treasury Board and overlooking the allocation of funds, your position on the issue of decentralization?

Mr. Baird: If you look back at any public comments I made both before and after I became President of the Treasury Board, they would be pretty similar.

I represent a constituency here in the National Capital Region, where there is a real and deeply held concern that decisions will be made to move jobs out of the region for political rather than sound public administration reasons.

This has been the position of the bargaining agents who represent the employees working here. I feel strongly that we should not use public servants as pawns in electoral politics. I suspect that both parties that have governed the country have done that from time to time. It is not a practice with which I agree.

If decisions are made to move jobs from one part of the country to another, such as that the government recently made to move jobs to Gander from Halifax, they should be based on public policy considerations. During the recent election campaign, some candidates even stated decisions had been made which had not been announced that would move jobs to their riding. That is regrettable.

A scientist or someone who works in the food inspection agency or tourism industry should never feel decisions are being made for political reasons. They should be based on sound public policy and administration.

There was a real concern in the capital when the Eastern Ontario tax processing centre was moved to Shawinigan, Quebec. Many felt that it was done for political reasons and not reasons of public administration. That is certainly my view.

Senator Ringuette: Do you think that it would be logical that the Department of Fisheries would be located where the industry is operating?

Mr. Baird: I guess it would depend. Obviously, when a decision is made to put them in Halifax or Vancouver or Ottawa, you have to look at every situation as you find it.

Senator Ringuette: Is that the position of your government in regards to decentralization?

Canadiennes ». Je me rappelle d'avoir lu dans les journaux, en février, que vous aviez fait une déclaration au sujet de la Commission canadienne du tourisme, et que vous auriez dit vous n'appuyez pas cet organisme en particulier. Je ne sais pas si elle est déménagée, si elle n'est plus à Ottawa.

Pourriez-vous m'expliquer, en votre qualité de président du Conseil du Trésor et de personne qui voit à l'affectation des fonds, votre position sur la question de la décentralisation?

M. Baird : Si vous relisez les commentaires publics que j'ai faits avant et après être devenu président du Conseil du Trésor, ils seront passablement semblables.

Je représente une circonscription de la région de la capitale nationale, où l'on s'inquiète vraiment et sincèrement du fait que des décisions seront prises pour sortir des emplois de la région à des fins politiques plutôt que de saine administration publique.

C'est d'ailleurs la position qu'ont les agents négociateurs qui représentent les employés qui travaillent ici. J'ai la ferme conviction que nous ne devrions pas nous servir des fonctionnaires comme pions dans la politique électorale. Je suppose que les deux partis qui ont gouverné le pays l'ont fait à l'occasion, mais c'est une pratique que je n'accepte pas.

Si des décisions sont prises de déménager des emplois d'un endroit à un autre au pays, comme celle que le gouvernement a prise récemment de déménager des emplois de Halifax à Gander, ces décisions devraient se fonder sur des considérations liées à la politique publique. Au cours de la dernière campagne électorale, certains candidats ont même déclaré que des décisions avaient été prises, sans qu'il y ait d'annonces à ce sujet, selon lesquelles des emplois seraient déménagés dans leur circonscription. C'est regrettable.

Un scientifique ou quiconque qui travaille à l'Agence d'inspection des aliments ou dans l'industrie du tourisme ne devrait jamais avoir l'impression que les décisions sont prises pour des motifs politiques. Elles devraient se fonder sur une saine administration et une saine politique publique.

On s'est vraiment inquiété dans la capitale lorsque la décision a été prise de déménager le centre de traitement fiscal de l'Est de l'Ontario à Shawinigan, au Québec. Nombreux sont ceux qui ont estimé qu'il s'agissait d'une décision fondée sur des motifs politiques et non sur l'administration publique. C'est certainement ce que je pense.

Le sénateur Ringuette : Pensez-vous qu'il serait logique que le ministère des Pêches soit là où se trouve l'industrie?

M. Baird : Je suppose qu'il y a des nuances. Évidemment, quand on décide de les installer à Halifax ou à Vancouver ou à Ottawa, il faut examiner chaque situation au cas par cas.

Le sénateur Ringuette : Est-ce la position de votre gouvernement concernant la décentralisation?

Mr. Baird: If there is a public administration or public policy rationale, then that case would have to be made. I just do not think it is appropriate for a candidate running for political office to say, "I got the government to agree to move 25 jobs from this town to this town."

Senator Ringuette: Just like there is a difference between saying something when you are a member of Parliament wearing one hat, and saying another thing when you are a minister of the Crown and having to wear two hats.

Mr. Baird: My view has not changed and it is my view in both hats.

Senator Ringuette: In regards to your view, I have a bill in the Senate right now to remove the geographic barriers to hiring Canadians from across the country for the public service of Canada. All the public service jobs throughout the country would be open to all Canadians, wherever they reside and wherever the job is.

What is your policy on such fairness?

Mr. Baird: I looked at your bill briefly. I have not read it cover to cover. The issue was raised with me. I know Bill Casey in the lower house is interested in this issue. I would want to look at it. In principle, it is not an issue with which I have a concern. If there is a job opening up here in Ottawa and there is an outstanding Canadian from Edmonston who wants to apply, that person should be able to.

I understand the Public Service Commission, which is independent of government, and Maria Barrados are looking at this issue. The timeline for implementation does seem long.

Senator Ringuette: You have to understand the commission has guidelines. As we saw in the past, looking at this issue when we studied Bill C-25, the modernization bill, only 23 per cent of government departments had a human resource plan. Human resource planning is also a guideline.

The purpose of the bill is to have a firm commitment so that there is no fuzziness about this issue. It is a piece of proposed legislation that would have to be enforced by all government departments.

One thing I would like to flag for you is the differences between Bill Casey's bill and my bill. There are two. First, Bill Casey's bill would allow Canadians living outside of Ottawa to apply for jobs in Ottawa. My bill says that any Canadian, wherever the individual resides, can apply for any federal job in any part of the country. I do not believe that people living in the Ottawa region should be banned from applying for a job in Halifax or Vancouver. This is a question of fairness

M. Baird : Si la décision se fonde sur des motifs d'administration publique ou de politique publique, alors il faut présenter ce dossier. Je ne pense pas qu'il convienne qu'un candidat ou une candidate à une charge publique dise : « J'ai obtenu du gouvernement qu'il consente à déménager 25 emplois de telle ville à telle autre ville.

Le sénateur Ringuette : Au même titre qu'il y a une différence entre dire une chose lorsque vous êtes un député qui porte un chapeau, et dire autre chose lorsque vous êtes un ministre et que vous devez porter deux chapeaux.

M. Baird : Mon avis n'a pas changé et c'est ce que je pense, quel que soit le chapeau que je porte.

Le sénateur Ringuette : En ce qui concerne votre point de vue, j'ai un projet de loi en ce moment au Sénat qui vise à éliminer les obstacles géographiques à l'embauche de Canadiens et Canadiennes d'un bout à l'autre du pays pour la fonction publique du Canada. Tous les emplois de la fonction publique d'un bout à l'autre du pays seraient ouverts à tous les Canadiens et Canadiennes, peu importe où ils habitent et peu importe où se trouve l'emploi.

Quelle est votre politique à cet égard?

M. Baird : J'ai rapidement pris connaissance de votre projet de loi. Je ne l'ai pas lu en entier. La question a été portée à mon attention. Je sais que Bill Casey, à la Chambre basse, s'intéresse à cette question. J'aimerais y jeter un coup d'œil. En principe, ce n'est pas une question qui me préoccupe. S'il y a un emploi ouvert ici, à Ottawa, et un candidat ou une candidate remarquable d'Edmundston qui veut s'y présenter, cette personne devrait pouvoir le faire.

Je crois comprendre que la Commission de la fonction publique, qui est un organisme indépendant du gouvernement, et Maria Barrados, examinent cette question. L'échéancier concernant la mise en oeuvre semble long.

Le sénateur Ringuette : Vous devez comprendre que la commission a des lignes directrices. Comme nous l'avons vu par le passé, quand nous avons examiné cette question dans le cadre de l'étude du projet de loi C-25, le projet de loi sur la modernisation, seulement 23 p. 100 des ministères fédéraux avaient un plan des ressources humaines. La planification des ressources humaines est également une ligne directrice.

La raison d'être du projet de loi est d'obtenir un engagement ferme de façon à ce qu'il n'existe aucune zone grise autour de la question. Il s'agit d'un projet de loi qui devra être mis en application par tous les ministères.

Il y a toutefois une chose que j'aimerais porter à votre attention, et ce sont les différences entre le projet de loi de Bill Casey et le mien. Il y en a deux. Premièrement, le projet de loi de Bill Casey permettrait aux Canadiens et Canadiennes de l'extérieur d'Ottawa de poser leur candidature pour des emplois à Ottawa. Mon projet de loi dit que tout Canadien et toute Canadienne, quel que soit son lieu de résidence, peut poser sa candidature à un emploi fédéral n'importe où au pays. Je ne pense

and equity, and also of mobility rights under the charter. Members of this committee know how I feel. I have been working on this issue for a long time.

Mr. Baird: I know of a woman from New Brunswick who applied for a public sector job here in Ottawa and she got it. It was my stepmother, so I agree with you.

Senator Ringuette: Good. The other issue I would like to raise with you is in regards to your upcoming \$2-billion program review. We asked the President of the Treasury Board in the previous government to supply us with the criteria they would be using to do a review of program spending. They complied, and I am wondering if you would do the same.

Mr. Baird: I would be happy to. It is in the budget. There are several criteria laid out to guide us.

Senator Harb: Let me congratulate you, minister, on your appointment. I wish you well. I have three short questions.

First, in the past, the committee and Senator Murray have made a number of recommendations. There was an undertaking by the previous minister to review those recommendations and to take action on at least some of them.

Will you give the same undertaking, to look at those recommendations at some point and come back here to tell us whether or not you will be taking action on them? Those recommendations mainly deal with the estimates and the way they are tabled, including the way we fund officers of Parliament, budgets, programs and other issues.

Mr. Baird: I am prepared to take the issue with respect to the officers of Parliament to my house leader in the House and the Government House Leader in the Senate. As someone who has been a government leader, opposition leader and a chief government whip, I was impressed with the principle behind the pilot project. It is not just the obvious issue between the Treasury Board and the Auditor General, but if they are officers of Parliament, it is a natural extension to ensure that they are properly funded to fulfill their mandate.

Senator Harb: My second question deals with the budget impact. In fairness to you, as you said at the outset, you are here on estimates that affected the previous government. Therefore, it is not fair of me to ask you questions about the past. Is there any decision that came as a result of the budget that might impact those estimates? In particular, there was a commitment of about \$4.5 billion from the Liberal Party at the time and the NDP. This was Bill C-48.

pas que les gens qui vivent dans la région d'Ottawa devraient se voir interdire de poser leur candidature pour un poste à Halifax ou Vancouver. C'est une question d'équité et de justice, et aussi de droits de mobilité en vertu de la Charte. Les membres de notre comité savent ce que j'en pense. Je m'occupe de cette question depuis longtemps.

M. Baird : Je connais une femme du Nouveau-Brunswick qui a posé sa candidature à un poste du secteur public ici à Ottawa et qui l'a obtenu. C'était ma belle-mère, de sorte que je suis d'accord avec vous.

Le sénateur Ringuette : Parfait. L'autre question que j'aimerais porter à votre attention est celle qui concerne votre examen des programmes, qui va coûter deux milliards de dollars. Nous avons demandé au président du Conseil du Trésor du gouvernement précédent de nous fournir les critères qui serviraient à un examen des dépenses de programmes. Il l'a fait, et je me demande si vous en feriez autant.

M. Baird : Avec plaisir. C'est dans le budget. Il y a plusieurs critères qui y sont énoncés à titre d'information.

Le sénateur Harb : Permettez-moi de vous féliciter, monsieur le ministre, de votre nomination. Je vous souhaite tout le succès. J'ai trois petites questions pour vous.

Premièrement, par le passé, le comité et le sénateur Murray ont formulé de nombreuses recommandations. L'ancien ministre s'était engagé à examiner ces recommandations et à prendre des mesures à l'égard de certaines d'entre elles.

Prendrez-vous le même engagement, à savoir de jeter un coup d'oeil à ces recommandations à un moment ou un autre et de revenir nous voir pour nous dire si oui ou non vous prendrez des mesures à l'égard de certaines? Ces recommandations traitent principalement des budgets des dépenses et de la façon dont ils sont présentés, y compris la façon dont nous finançons les mandataires du Parlement, les budgets, les programmes et d'autres questions.

M. Baird : Je suis prêt à soumettre la question d'un mandataire du Parlement à mon leader à la Chambre et au leader du gouvernement au Sénat. Comme j'ai déjà occupé le poste de leader du gouvernement, de leader de l'opposition et de whip en chef du gouvernement, je suis impressionné par le principe qui sous-tend le projet pilote. Il ne s'agit pas uniquement de la question évidente entre le Conseil du Trésor et le vérificateur général, mais s'ils sont des mandataires du Parlement, il est tout à fait naturel de s'assurer qu'ils obtiennent les fonds appropriés pour remplir leur mandat.

Le sénateur Harb : Ma deuxième question traite de l'impact du budget. En toute justice à votre égard, comme vous l'avez dit au départ, vous nous parlez de budgets des dépenses qui concernaient l'administration précédente. Par conséquent, il n'est pas juste que je vous pose des questions au sujet du passé. Est-ce qu'une décision a été prise suite au budget qui pourrait avoir une incidence sur ces prévisions budgétaires? Plus particulièrement, le Parti libéral avait pris un engagement de quelque 4,5 milliards de dollars à l'époque, ainsi que le NPD. C'était le projet de loi C-48.

I want to find out what happened to that and how we will handle it. In conjunction with this, I understand there was a series of trust accounts set up, with money moving from the government coffers into those accounts for the purpose of introducing or delivering certain programs. I want to find out at what point the government will come to Parliament for approval of those trusts. Could you tell us about any impact that the government budget or the latest announcement by the government would have on these estimates?

Mr. Baird: I was not a member of the previous Parliament, but I believe authority was given by the Minister of Finance in Bill C-48 to make such payments, as long as there was a surplus. I do not know whether it will take until August for that to reach a certain standard, but there is a pretty high degree of confidence that there will be a sufficient surplus of a minimum of \$2 billion to be able to accommodate those.

Senator Murray: Bill C-48 was a terrible precedent in terms of accountability to Parliament and explaining to Parliament where this money was going and what for. There were general subject matters — for example, so much for Indians and so much for something else, but it is a bad precedent. Some of us criticized it vigorously. I hope we will be treated to somewhat more detail.

I do not disagree with the principle of taking money at the end of the fiscal year and using it for proper purposes — but just a notional idea.

Mr. Baird: I am new to this process; new to this house. However, I will share the concern that you have raised. There were statutory authorities in Bill C-48, and when the public accounts are presented in Parliament, there will have to be an accounting for that.

Senator Cools: We do not have in this Senate a public accounts system. We have an estimates committee, which is this one, but we are not the House of Commons. There is no Public Accounts Committee.

Mr. Baird: Thank goodness we have the Finance Committee.

Senator Cools: It does something different from this.

Senator Eggleton: There were a couple of references to trusts yesterday: one for public transit; the other for housing. Both of those have the appearance of being related to Bill C-48. Can you comment on whether they are and whether any other trusts are being set up?

Mr. Baird: The short answer is yes, there is a relationship to Bill C-48. The total amount, for those of you looking at the budget plan 2006 document, on page 160 under Bill C-48, is \$3.6 billion.

Senator Rompkey: I want to welcome the minister. As he said, my Ottawa residence is in his riding and has been for some time. I have been most impressed with him as a representative. He remembers my name every time he sees me.

J'aimerais savoir ce qu'il en est advenu et ce qui va se passer. Toujours dans cette perspective, je crois comprendre que plusieurs comptes en fiducie ont été créés et que de l'argent est sorti des coffres du gouvernement pour se trouver dans ces comptes dans le but de créer ou de réaliser certains programmes. J'aimerais savoir à quel moment le gouvernement demandera au Parlement d'approuver ces comptes. Pourriez-vous nous dire quelles sont les répercussions du budget du gouvernement ou de la dernière annonce du gouvernement sur ces prévisions budgétaires?

M. Baird : Je n'étais pas député à la dernière législature, mais je crois que le projet de loi C-48 conférerait au ministre des Finances le pouvoir d'effectuer de tels paiements, tant qu'il y avait un surplus. J'ignore si nous devons attendre jusqu'en août pour voir s'établir une certaine norme, mais tout porte à croire qu'il y aura un surplus d'au moins 2 milliards de dollars, lequel sera suffisant pour honorer ces engagements.

Le sénateur Murray : Le projet de loi C-48 a créé un terrible précédent pour ce qui est de rendre des comptes au Parlement et de lui expliquer où va l'argent et à quoi il servira. On y donne des indications d'ordre général — par exemple, tel montant sera consacré aux Autochtones, et tel autre à je ne sais quoi —, mais il s'agit d'un fâcheux précédent. Certains d'entre nous l'ont sévèrement critiqué. J'espère que nous aurons droit à plus de détails.

Je ne désapprouve pas le principe de piger dans les surplus en fin d'exercice et d'utiliser cet argent à bon escient, mais il faut que ce soit clair.

M. Baird : Je suis néophyte à la Chambre et en ce qui concerne ce processus. Néanmoins, je partage votre préoccupation. Le projet de loi C-48 confère certains pouvoirs légaux, et lorsque les comptes publics seront présentés au Parlement, il devra y avoir reddition de comptes.

Le sénateur Cools : Au Sénat, nous n'avons pas de comité des comptes publics. Nous avons un comité qui s'occupe du budget, et c'est celui-ci, mais nous ne sommes pas la Chambre des communes.

M. Baird : Dieu merci, il y a le comité des finances.

Le sénateur Cools : Son mandat est différent du nôtre.

Le sénateur Eggleton : Hier, on a parlé à quelques reprises des fiducies : l'une concernant les transports en commun, et l'autre, le logement. Les deux ont apparemment un lien avec le projet de loi C-48. Pouvez-vous nous dire si c'est vraiment le cas, et si on est en train d'en créer d'autres?

M. Baird : La réponse est oui, elles sont liées au projet de loi C-48. Si vous regardez à la page 162 du Plan budgétaire 2006, sous « Projet de loi C-48 », vous verrez que le montant total pour ces fiducies s'élève à 3,6 milliards de dollars.

Le sénateur Rompkey : J'aimerais souhaiter la bienvenue au ministre. Comme il l'a dit, ma résidence d'Ottawa se trouve dans sa circonscription, et cela fait quelque temps déjà que je l'ai. En tant que représentant, il m'a beaucoup impressionné. Il se souvient de mon nom chaque fois que nous nous rencontrons.

Senator Forrestall mentioned Goose Bay before I did — he knows me so well. Senator Eggleton asked about the Toronto waterfront. I want to ask about the waterfront of Nunavut, because the department is anticipating a net decrease in spending. I wanted to bring to the minister's attention that the polar bear has now been put on the endangered species list and may become extinct in Canada within the next 10 years. I lay that out as a dramatic instance of what is happening and the need for resources to combat it.

The Premier of Nunavut brought to our attention some years ago what was happening with the Arctic ice cap, the continuous and accelerating decrease in the ice cap, and what that was doing not only to the environment of the Arctic, but also to the environment of the East Coast of Canada, affecting all of us in terms of climate change. It is affecting people making a living in the Arctic. People still shoot polar bears and they use bears, seals, ducks and fish. They harvest from that habitat, and that habitat is disappearing.

I wanted to bring that to your attention, get your support for doing something to counteract it and ask you what measures you think might be brought in soon to do that.

Mr. Baird: I think that should be a huge concern for all Canadians. It is not just in Nunavut. We have a polar bear population in Northern Ontario and tagging operations that occur, even my home province, to watch the movements. We should all be concerned.

The issue of global warming has not been taken as seriously as required in the last 10 or 20 years by different political parties. It is not a partisan issue. I would like to see initiatives that produce a twin benefit, not only in global warming but also dealing with reducing smog.

When I was a member of the provincial legislature, it was possible, on the thirty-first story of a building, to actually see the smog over the city in the morning. From that level you get a real sense of what it is like every day.

A made-in-Canada policy could have the twin benefit of not only reducing global warming, but also improving air quality for people with respiratory problems, especially young children and seniors. I share your concern about global warming, as we all do. It is how we will begin to deal with it effectively.

Senator Rompkey: My second question is related to the same issue and involves the Department of National Defence, where there has been an increase in spending. However, I ask Minister Baird, because he is President of the Treasury Board and all of these issues will come before him eventually, my question about the particular items that will involve spending. A number of suggestions have been put forward, such as heavy-lift and long-range aircraft. I recall that during the election, the now Prime

Le sénateur Forrestall m'a devancé pour parler de Goose Bay — il me connaît si bien. Quant au sénateur Eggleton, il a posé une question à propos du secteur riverain de Toronto. J'aimerais pour ma part en poser une qui concerne le Nunavut, parce que le ministère prévoit une nette réduction des dépenses. Je ferais remarquer au ministre que l'ours polaire a maintenant été ajouté à la liste des espèces menacées et qu'il pourrait bien disparaître du Canada au cours des 10 prochaines années. Je me sers de cet exemple dramatique pour illustrer ce qui se passe et mettre l'accent sur la nécessité de trouver des ressources pour remédier à la situation.

Il y a quelques années, le premier ministre du Nunavut a attiré notre attention sur la fonte continue et accélérée de la calotte glaciaire et ses conséquences sur l'environnement de l'Arctique, mais aussi celui de la côte est du pays, en plus des répercussions qu'entraînent les changements climatiques pour chacun de nous. Cette situation touche également les gens qui, dans l'Arctique, vivent de la chasse à l'ours polaire, au phoque et au canard, en plus de la pêche. Or, cet écosystème qui les nourrit est en voie de disparition.

Je voulais attirer votre attention là-dessus en sollicitant votre appui pour renverser cette tendance, et j'aimerais savoir quelles mesures nous pourrions adopter sans tarder selon vous.

M. Baird : Je crois que cela devrait être au centre des préoccupations des Canadiens. Et cela ne concerne pas uniquement le Nunavut. Il y a des populations d'ours polaires dans le nord de l'Ontario, et on procède à des opérations de marquage, même dans ma province d'origine, pour suivre leurs déplacements. Nous devrions tous nous sentir concernés.

Au cours des 10 ou 20 dernières années, le problème du réchauffement planétaire n'a pas été assez pris au sérieux par les différents partis politiques. Mais il ne s'agit pas d'un dossier partisan. J'aimerais que l'on crée des initiatives dont les effets bénéfiques seraient doubles, c'est-à-dire qu'elles s'attaqueraient à la fois au réchauffement climatique et à la réduction du smog.

À l'époque où je siégeais à l'assemblée législative de ma province, il était possible de distinguer, depuis le 31^e étage d'un édifice, le nuage de smog recouvrant la ville le matin. À cette hauteur, on peut vraiment voir à quoi ressemble la pollution quotidienne.

Une politique faite sur mesure pour le Canada pourrait non seulement viser à réduire le réchauffement planétaire, mais aussi à améliorer la qualité de l'air pour les personnes aux prises avec des problèmes respiratoires, en particulier les jeunes enfants et les aînés. Comme tout le monde, je partage vos inquiétudes au sujet du réchauffement du globe. Ce serait là un point de départ pour nous attaquer efficacement à ce problème.

Le sénateur Rompkey : Ma seconde question s'inscrit dans la même veine que la précédente. Elle concerne le ministère de la Défense nationale, dont on a augmenté le budget. Étant donné qu'il est le président du Conseil du Trésor et qu'il sera tôt ou tard saisi de ce dossier, j'aimerais questionner M. Baird sur les prévisions d'achat de matériel. On a évoqué, notamment, l'acquisition d'aéronefs de transport lourd ou long-courrier. Je me souviens que durant la campagne électorale, celui qui est

Minister focused on three naval icebreakers for the Arctic, to be stationed, I believe, at Iqaluit. I was hoping that he would put one at Goose Bay; and perhaps he will do so.

The point is that it is part of the same issue. This is the one hundredth anniversary of the traverse of the Northwest Passage, which is opening up. There is more traffic coming through it all the time. The northern part of Canada will experience more sea traffic, more air traffic and more traffic of every kind, and yet we have no presence there, although we have underwater sensors and rangers on the ground. This is not a partisan issue, but it is a Canadian issue and we have not established an adequate presence there. We say that we own it and have jurisdiction there, but we have not exercised that authority. It is a question of “use it or lose it.” I was happy to hear the words of the Prime Minister, but I want some assurances that the government will follow through on the promises made and that those icebreakers will be built and put in place, because it is long overdue. It is not only for protection and surveillance, but also for mapping. Those coasts have not been mapped since Captain Cook was there in 1770. There is a great deal of work to be done in the Arctic and we need those ships.

Mr. Baird: I will take that back to my cabinet colleagues. There is a huge appreciation for Arctic sovereignty. My first job as a student was working at the House of Commons for the then Minister of National Defence. I had an opportunity to travel to various parts of the country, and so I have an appreciation for the role that the men and women in uniform play. At the time, the minister was pushing a rather aggressive plan on nuclear-propelled submarines that did not receive the endorsement of the Parliament of the day. Through that I learned that it is not simply that we have to make a case for Arctic sovereignty, but also for a physical presence in, and an engagement with, the Arctic. In Budget 2006, on page 135, you can read the details of an increase to the budget of National Defence over five years. It lists the various initiatives that would be undertaken.

We need a more expedited policy with respect to defence procurement to allow the Armed Forces to identify needs and then have them met. Sometimes, procurement issues can hold up otherwise wise public investment in that area. I know that one senator, who has been at Treasury Board and National Defence, would know that.

Senator Forrestall: I would like to talk about wasted money or purchasing for an hour.

Senator Nancy Ruth: It is my understanding that in 1976 there was a cabinet decision requiring departments such as yours to do gender-based analysis — the consideration of a gender-responsive budgeting process. Could you tell me about how this process was used in the building of the estimates?

maintenant devenu notre premier ministre avait parlé de stationner trois brise-glaces de la Marine à Iqaluit, je crois. J'espérais qu'il en posterait un également à Goose Bay; peut-être le fera-t-il.

Cette question a un lien avec tout le reste. C'est le centième anniversaire de la traversée du passage du Nord-Ouest, lequel s'ouvre graduellement et est de plus en plus souvent emprunté. Pourtant, malgré l'accroissement du trafic maritime, aérien ou autre que connaîtra le Nord du pays, notre présence là-bas est insuffisante, même si nous y avons des systèmes d'écoute sous-marine et des Rangers qui patrouillent le terrain. Ce n'est pas une question partisane, mais une question nationale, et nous n'avons pas établi une présence adéquate dans cette région. Nous disons que le territoire nous appartient et qu'il relève de notre compétence, mais nous n'y avons pas exercé notre autorité adéquatement. Si nous ne le faisons pas, nous risquons de devoir renoncer à nos prétentions. J'ai été heureux d'entendre les déclarations du premier ministre à cet égard, mais j'aimerais recevoir certaines garanties que le gouvernement respectera ses promesses et que ces brise-glaces seront construits et déployés, chose qu'on aurait dû faire depuis longtemps. Ce n'est pas qu'une question de protection et de surveillance, mais aussi de cartographie. Le dernier relevé cartographique remonte à l'expédition du capitaine Cook, en 1770. Il y a encore beaucoup de travail à faire en Arctique, et nous avons besoin de ces bateaux.

M. Baird : Je transmettrai ces observations à mes collègues du Cabinet. On tient beaucoup à la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Étudiant, j'ai occupé mon premier emploi à la Chambre des communes auprès du ministre de la Défense nationale. J'ai eu la chance de voyager dans diverses régions du pays, et j'ai du respect pour le rôle que jouent les hommes et les femmes en uniforme. À l'époque, le ministre défendait un programme plutôt ambitieux, concernant des sous-marins à propulsion nucléaire, qui n'avait pas reçu l'aval du Parlement. J'en ai retenu qu'il ne suffisait pas d'affirmer notre souveraineté en Arctique, mais qu'il fallait aussi y assurer une présence physique et active. Dans le Budget de 2006, à la page 146, vous pouvez lire les détails de cette augmentation du budget de la Défense nationale sur cinq ans. On y dresse la liste des différentes initiatives qui seront mises en œuvre.

Nous avons besoin d'une politique permettant d'approuver plus rapidement l'acquisition de matériel de défense, conformément aux besoins déterminés par les Forces armées. Parfois, les problèmes d'acquisition de matériel peuvent entraver ce qui constituerait autrement un investissement public judicieux. Il y a un sénateur ayant travaillé au Conseil du Trésor et à la Défense nationale qui sait bien cela.

Le sénateur Forrestall : Je pourrais parler du gaspillage de fonds et des acquisitions pendant une heure.

Le sénateur Nancy Ruth : J'ai cru comprendre qu'en 1976, une décision du Cabinet exigeait de ministères tels que le vôtre qu'ils effectuent une analyse comparative entre les sexes — une étude du processus budgétaire en fonction des particularités des sexes. Pouvez-vous me dire comment on s'en est servi dans l'élaboration du budget?

Mr. Baird: In 1976 I was in grade 1, and these estimates do reflect the plans of the previous government.

Senator Nancy Ruth: Would you ask your department to table their gender-based analysis on these estimates with us?

Mr. Baird: I will take that request back to the most senior officials.

Senator Cowan: In the budget speech yesterday there was a good deal of discussion about the Pacific Gateway, which is an important initiative. However, I did not hear anything about an Atlantic gateway, which was begun under the previous government, although it was very much in its infancy when Parliament was dissolved. Could you tell us anything about the plans of this government with respect to promoting an Atlantic gateway?

Mr. Baird: I am more familiar with the Pacific Gateway initiative, but I will talk to my officials about the Atlantic. There is a specific reference to it in the budget papers, but I would be happy to take the question to the department and report back to you.

Senator Cowan: In the budget document, on page 43, dealing with restoring fiscal balance in Canada, one section is headed "Concerns over funding arrangements targeted to address specific regional needs."

Mr. Baird: I have the full budget papers but not that document.

The Chairman: You should have made one red so it would be easier for us to find.

Senator Cowan: All these blue documents look alike.

I will read parts of the section, which states: The confidence of Canadians in the overall fairness of federal programs has been undermined in recent years as a result of federal actions that were seen to be departing from the principle of comparable treatment of all Canadians and their provincial and territorial governments.

It refers to the offshore accords reached by the previous government last year with Nova Scotia, Newfoundland and Labrador, and the labour market development agreement reached with Ontario. It says that these were seen as a departure from the norm. Are those your views? Do you share those views on those kinds of programs?

Mr. Baird: It is difficult to separate the three agreements cited in the fiscal balance paper. The general view of the government is that dealing with one-off agreements as an answer to fiscal federalism and making it work is problematic. My party supported all three of the agreements cited. The labour market agreement in Ontario was long overdue, and I supported it. One-off agreements are a general concern if we are to have

M. Baird : En 1976, j'étais en première année, et ce budget reflète les visées du gouvernement précédent.

Le sénateur Nancy Ruth : Pourriez-vous demander à votre ministère qu'il nous remette l'analyse comparative entre les sexes appliquée à ce budget?

M. Baird : Je vais transmettre cette requête à mes hauts fonctionnaires.

Le sénateur Cowan : Dans le discours du budget, hier, on a beaucoup parlé de la porte d'entrée du Pacifique, qui constitue une initiative importante. En revanche, pas un mot sur la porte d'entrée de l'Atlantique, dont le gouvernement précédent avait commencé à discuter, quoique le projet était encore au stade de l'ébauche à la dissolution du Parlement. Pourriez-vous nous dire quels sont les intentions du gouvernement à cet égard?

M. Baird : Je connais mieux le projet de porte d'entrée du Pacifique, mais je vais m'informer auprès des fonctionnaires de mon ministère au sujet de son pendant atlantique. On y fait précisément référence dans les documents budgétaires; mais je me ferai un plaisir de transmettre votre question aux personnes compétentes, et je vous reviendrai là-dessus.

Le sénateur Cowan : À la page 44 du Budget, où l'on traite du règlement du déséquilibre fiscal, il y a une section intitulée : « Préoccupations au sujet des ententes de financement répondant à des besoins régionaux particuliers ».

M. Baird : J'ai tous les documents du Budget, mais pas celui-là.

Le président : Vous auriez dû en faire un avec une couverture rouge; cela nous aurait permis de nous y retrouver plus facilement.

Le sénateur Cowan : Tous ces documents bleus se ressemblent.

Je vais vous en lire une partie : « la confiance des Canadiens dans l'équité globale des programmes fédéraux a été minée au cours des dernières années par des mesures fédérales qui s'éloignaient du principe d'accorder un traitement comparable à tous les Canadiens et aux gouvernements provinciaux et territoriaux. »

On fait référence ici aux accords sur les ressources extracôtières conclus l'an passé entre le gouvernement fédéral et la Nouvelle-Écosse ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador, de même qu'à l'entente sur le développement du marché du travail intervenue entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario. On dit que ces accords ont été considérés comme des entorses aux règles fondamentales du Programme de péréquation. Est-ce aussi votre opinion?

M. Baird : Il est difficile de séparer les trois ententes citées dans le document sur le déséquilibre fiscal. De façon générale, le gouvernement est d'avis que ces ententes ponctuelles qui ont été conclues avec les provinces et qui visent à faire fonctionner le fédéralisme fiscal présentent des difficultés d'ordre pratique. Mon parti était favorable aux trois accords en question. Celui sur le développement du marché du travail en Ontario se faisait attendre

more effective equalization and a more effective and stronger relationship. This is the kind of dialogue that provincial premiers began in Montreal a few weeks ago. Is this the O'Brien report?

Senator Murray: That is the one on equalization. That is the federal government's panel.

Mr. Baird: There is that report. I suspect there will be a dialogue with the provinces on those issues and a debate in Parliament, both informally and on the record, in the months and years ahead on that issue. Most everyone's province is coloured by the location of their home base. Obviously, Atlantic Canadians, Ontarians, Quebecers and Westerners will have strong views in favour of their respective provinces. There are no easy answers.

The Minister of Finance and the government, in their response, would say it would be ideal to have a better central program. It is a difficulty that even the provinces cannot agree and had some pretty significant challenges when they met in Montreal a few short weeks ago. Tabling the document with the budget is the beginning of that process. The provinces, through the Council of the Federation, are discussing it. The O'Brien report, from some eminent Canadians, will come up. We will see what they have to say.

Senator Cools: I would like to thank you, Mr. Baird, and to welcome you to our committee. I know this is your very first appearance before this particular committee, but I believe it is your first appearance before any Senate committee.

Mr. Baird: Or House committee.

Senator Cools: We are ahead of the House, how about that. We are the upper house, you know.

I want to welcome you here. I am sure you are aware of the circumstances in this committee, that, for example, we have three Conservative members, and how many Liberals?

The Chairman: Eight.

Senator Cools: And one independent.

The Chairman: One Progressive Conservative.

Mr. Baird: All friends and colleagues.

Senator Cools: I am sure you understand what that means in terms of political realities.

Senator Rompkey: What does it mean?

Senator Cools: It means that Mr. Baird has to perform very well.

Mr. Baird: How am I doing, senator?

Senator Forrestall: I think you are doing extraordinarily well.

depuis longtemps, et je l'ai appuyé. Mais de telles ententes ponctuelles constituent un problème si l'on vise à améliorer l'efficacité du régime de péréquation et à bâtir des relations plus solides et fructueuses entre les différents gouvernements. C'est ce genre de dialogue que les premiers ministres provinciaux ont amorcé à Montréal il y a quelques semaines. S'agit-il du rapport O'Brien?

Le sénateur Murray : C'est celui qui traite de la péréquation, et qui a été préparé par le comité du gouvernement fédéral.

M. Baird : Il y a aussi ce rapport. J'ai l'impression qu'au cours des mois et des années à venir, les provinces et le Parlement discuteront de ces questions, tant de manière officielle qu'informelle. La plupart des gens sont attachés aux particularismes de leur province d'origine. Il est évident que les Canadiens de l'Atlantique, les Ontariens, les Québécois et les gens de l'Ouest défendront ardemment leurs provinces respectives. Il n'y a pas de réponse facile.

Le ministère des Finances et le gouvernement fédéral diront que, pour faire face au problème, l'idéal serait d'avoir un programme central amélioré. Même les provinces ne peuvent s'entendre entre elles, et elles ont connu des difficultés de taille durant leur rencontre à Montréal, il y a quelques semaines. Pour commencer, il faudrait présenter le document en même temps que le budget. Les provinces en discutent par l'intermédiaire du Conseil de la fédération. Le rapport O'Brien, élaboré par des experts canadiens en la matière, paraîtra également. Nous verrons ce qu'ils ont à dire.

Le sénateur Cools : J'aimerais vous remercier, monsieur Baird, et vous souhaiter la bienvenue à notre comité. Je sais que c'est la première fois que vous comparez devant ce comité particulier, mais je crois qu'il s'agit de votre première comparution devant un comité sénatorial.

M. Baird : Ou un comité de la Chambre.

Le sénateur Cools : Nous passons avant la Chambre, que dites-vous de ça. Nous sommes la chambre haute, vous savez.

Je tiens à vous souhaiter la bienvenue. Je suis sûre que vous êtes au courant de la situation à ce comité, à savoir, par exemple, que nous comptons trois conservateurs, et combien de libéraux?

Le président : Huit.

Le sénateur Cools : Et un indépendant.

Le président : Un conservateur.

M. Baird : Tous des amis et collègues.

Le sénateur Cools : Je suis sûre que vous comprenez ce que cela signifie du point de vue de la réalité politique.

Le sénateur Rompkey : Qu'est-ce que cela signifie?

Le sénateur Cools : Cela signifie que M. Baird doit s'acquitter de sa tâche parfaitement.

M. Baird : Comment est-ce que je m'en tire, sénateur?

Le sénateur Forrestall : Je crois que vous vous en tirez extraordinairement bien.

Senator Eggleton: This is a kind and gentle place.

Senator Cools: Today this is gentle stuff.

I want you to know, Liberal colleagues, I thank you very much. I really do.

I would like to hear you talk a lot, minister, about accountability. I hear you beating the drums of the federal accountability act, and maybe one day you will tell us how much it will cost, but that is not the purpose of my intervention today.

The purpose has to do with the fact that you keep raising the word “accountability” and this is the drum that you are beating. I have been a member of the Senate for a while. We are often in a difficult position here, as we are on the particular supply bill that will be introduced in the Senate tomorrow. These bills arrive and we have two or three days to manage them and to get them through the house, which it is not a simple task.

In all your concern for accountability, I want to know if you are planning any initiatives on the issue of strengthening the means of MPs and senators in respect of reviewing legislation. I say this, minister, because you are a little new to this process, but the bureaucracy here is large and pretty expensive, and ministers are not easy to deal with if a member has an issue, or even raises questions. It does not matter on which side of the chamber we sit; I see money being poured daily into everything except developing the capacity of MPs and senators to hold governments accountable.

You have your staff teams. Mr. Rock, when he was minister a long time ago, would come before us and tell us he had 2,700 lawyers or something. Senators have two measly staff, and MPs do not have much. In the scheme of accountability, minister, real accountability is not about the Auditor General or any of those officers of Parliament. Real accountability is about the ability of individual members in both Houses to hold governments accountable.

I was just wondering, as you were so devotedly using that word “accountability,” if, in your scheme of accountability, you have any intentions or any proposals for strengthening individual MPs and senators? It is hard work. It is brutal work. It sometimes takes the viscera of a titan to plough through reams of information. I am a little more laborious than most so I do it a lot, but members need resources, because you fellows have your staff, and millions of them and millions of dollars, and highly paid individuals. I want to know, what about MPs and senators?

Mr. Baird: I thank you for your question, senator. With respect to accountability, and the budget for that, we have identified it on page 52 of the budget plan. I know you will be excited to see that.

Senator Cools: You have to know. I hate to tell you this, Mr. Minister, but we are a little short of Conservative senators. There was a problem yesterday, where many of us had to sit in the

Le sénateur Eggleton : C’est un endroit agréable.

Le sénateur Cools : Aujourd’hui, c’est un sujet agréable.

Je tiens à ce que vous sachiez, chers collègues libéraux, que je vous remercie beaucoup. Réellement.

Monsieur le ministre, j’aimerais vous entendre beaucoup parler d’imputabilité. Je vous vois attirer l’attention sur la loi fédérale sur l’imputabilité et peut-être qu’un jour nous direz-vous combien cela coûtera, mais ce n’est pas l’objet de mon intervention aujourd’hui.

Il concerne le fait que vous parlez constamment d’« imputabilité » et que c’est votre cheval de bataille. Je suis membre du Sénat depuis un bout de temps. Nous sommes souvent ici dans une position difficile, comme nous le sommes sur le projet de loi de crédits particulier qui sera présenté au Sénat demain. Ces projets de loi nous sont soumis et nous avons deux ou trois jours pour les étudier et les adopter, ce qui n’est pas une mince tâche.

Compte tenu de l’intérêt que vous portez à l’imputabilité, j’aimerais savoir si vous planifiez des initiatives pour renforcer les moyens dont disposent les députés et les sénateurs pour ce qui est de l’étude des lois. Je dis cela, monsieur le ministre, parce que ce processus est un peu nouveau pour vous, mais la bureaucratie est énorme et plutôt chère, et il n’est pas facile de traiter avec des ministres quand un député a une question ou même soulève des questions. Peu importe de quel côté de la Chambre nous siégeons; je vois chaque jour de l’argent injecté dans quelque chose, sauf pour développer la capacité des sénateurs et des députés à tenir les gouvernements responsables.

Vous avez vos équipes. M. Rock, quand il était ministre il y a longtemps, nous avait dit qu’il comptait sur l’aide de 2 700 avocats. Les sénateurs ont deux malheureux employés, et les députés n’ont pas grand-chose. En matière d’imputabilité, monsieur le ministre, la vraie imputabilité ne se limite pas à la vérificatrice générale ou à l’un de ces mandataires du Parlement. Elle concerne la capacité des individus des deux Chambres à tenir les gouvernements responsables.

Je me demandais seulement, étant donné que vous avez utilisé avec autant de dévouement ce mot « imputabilité », si, dans ce domaine, vous avez l’intention ou vous vous proposez de renforcer le rôle des sénateurs et des députés? C’est une tâche ardue. C’est une tâche rude. C’est parfois une tâche de titan que d’éplucher des montagnes d’information. Comme je suis un peu plus travailleuse que la plupart, j’en épluche beaucoup, mais les membres ont besoin de ressources parce que vous, vous avez votre personnel, des millions d’entre eux et des millions de dollars, et des individus très bien rémunérés. J’aimerais savoir ce qu’il en est au sujet des députés et sénateurs?

M. Baird : Je vous remercie de votre question, sénateur. En ce qui concerne l’imputabilité, et le budget qui y sera consacré, le chiffre figure à la page 52 du plan budgétaire. Je sais que vous serez enthousiasmée de voir cela.

Le sénateur Cools : Vous devez savoir. Je déteste avoir à vous dire ceci, monsieur le ministre, mais nous sommes un peu à court de sénateurs conservateurs. Il y a eu un problème hier, quand

chamber to maintain quorum and could not follow what was happening on the budget. This is how serious the problem is. Therefore, yes, it is music to my ears.

Senator Murray: Appoint more senators.

Senator Cools: Can you read the statement into the record, because all it will say is the page number.

Mr. Baird: I was recently invited to meet with the Senate government caucus and I said I much enjoyed my time there and regretted it was only as a visitor.

Page 52, table 3.1, on accountability, identifies for the current fiscal year the federal accountability action plan, \$57 million, and then internal audit in the amount of \$16 million.

Senator Cools: I was speaking more in general, of strengthening resources for MPs and their budgets. You must admit, minister, their budgets are awfully small. You talk about the Auditor General. The Auditor General's budget is larger than the Senate's, is it not? The total Senate?

Mr. Baird: It is about \$87 million.

Senator Cools: Yes, much larger than the Senate's. This is a position, minister, that was a civil servant not too long ago. This is a position that has its origins in the Deputy Minister of Finance. It is interesting, but I am not taking issue with that.

Mr. Baird: If Canadians knew that a Senate committee was sitting at quarter to eight and the House is sitting across the road, then they would know the value they get for their dollar. I agree that we have to strengthen the capacity of members of Parliament, both in the upper and the lower House. One of the initiatives in our federal accountability action plan — I think it is quite meaningful — is establishing a parliamentary budget authority that can provide support to the Finance Committee in both the House and the Senate, to be able to equip senators and members of the House of Commons with the capacity to hold the government to account; whether it is the accuracy of financial projections, whether it is costing out public policy proposals, whether it is doing research. This will go a long way. It not something that I would envisage as being as big as the Congressional Budget Office down in the United States, but I think if we could equip senators with the power of information to be able to hold the government to account, I believe that would be a welcome addition.

Senator Cools: When do you think you can get that moving?

Mr. Baird: The minute we get Bill C-2 passed, I would commit to making that a priority, senator. If you can talk to your colleagues about the importance of accountability, one of the key parts of that is the parliamentary budget authority. We would not want to set up a new bureaucracy; our proposal would be to put it

beaucoup d'entre nous ont dû siéger à la Chambre pour conserver le quorum et n'ont pas pu suivre ce qui se passait sur le budget. Le problème est à ce point grave. Donc, oui, c'est de la musique à mes oreilles.

Le sénateur Murray : Nommez plus de sénateurs.

Le sénateur Cools : Pouvez-vous lire la déclaration aux fins du compte rendu parce que tout ce qu'on aura c'est le numéro de la page.

M. Baird : J'ai récemment été invité à rencontrer le caucus du gouvernement au Sénat et j'ai déclaré m'y être beaucoup plu et avoir regretté de n'y avoir été qu'à titre de visiteur.

Le tableau 3.1, de la page 52, sur l'imputabilité, donne pour l'année financière en cours 57 millions de dollars pour le Plan d'action pour l'imputabilité fédérale et 16 millions de dollars pour la vérification interne.

Le sénateur Cools : Je parlais plus, de façon générale, de renforcer les ressources pour les députés et leurs budgets. Vous devez admettre, monsieur le ministre, que leurs budgets sont terriblement modestes. Vous parlez de la vérificatrice générale. Le budget de la vérificatrice générale est plus important que celui du Sénat, n'est-ce pas? Le Sénat au complet?

M. Baird : Il est d'environ 87 millions de dollars.

Le sénateur Cools : Oui, beaucoup plus important que celui du Sénat. C'est un poste, monsieur le ministre, qui était occupé par un fonctionnaire il n'y a pas si longtemps. C'est un poste qui trouve ses origines chez le sous-ministre des Finances. C'est intéressant, mais je ne conteste pas cela.

M. Baird : Si les Canadiens savaient qu'un comité du Sénat siégeait à huit heures moins le quart et que la Chambre siège de l'autre côté de la rue, alors ils connaîtraient la valeur qu'ils obtiennent pour leur dollar. Je conviens que nous devons renforcer la capacité des parlementaires, tant à la Chambre basse qu'à la Chambre haute. Une des initiatives de notre plan d'action pour l'imputabilité fédérale — je crois que c'est très significatif — vise à créer un poste de directeur parlementaire du budget qui pourra aider le comité des finances, tant celui de la Chambre que celui du Sénat, à donner aux sénateurs et aux députés les moyens de tenir le gouvernement responsable; qu'il s'agisse de l'exactitude des projections financières, de l'établissement du coût des propositions en matière de politique publique ou de faire des recherches. Cela se révélera très utile. Ce n'est pas quelque chose que j'envisage d'être aussi gros que le Congressional Budget Office américain, mais je pense que si nous pouvions donner aux sénateurs le pouvoir de l'information pour qu'ils soient en mesure de tenir le gouvernement responsable, je crois que ce serait un plus qui serait le bienvenu.

Le sénateur Cools : Quand pensez-vous commencer?

M. Baird : Dès que le projet de loi C-2 sera adopté, je m'engage à en faire une priorité, sénateur. Si vous pouvez parler à vos collègues de l'importance de l'imputabilité, dites-leur qu'un de ses éléments essentiels est le directeur parlementaire du budget. Nous ne voulons pas créer une nouvelle bureaucratie;

under the Library of Parliament, which serves both Houses and would be genuinely independent. That is obviously a necessary requirement.

Senator Cools: The other item is a small one. You did not talk much about the use of the Governor General special warrants, but that has been a fairly significant issue with this committee for many years. Perhaps, before you complete your remarks, you could give us something a little more comprehensive on that.

The essential point I am trying to make, minister, is that this has been truly an unusual time in the supply cycle, and all manner of normal processes have been abridged, altered, corrected and changed — and so on.

I want to register that I hope that this does not set precedents and that this kind of thing will not be happening again. I think you will find that Liberals here are being cooperative on this matter, and more than cooperative — supportive.

I happen to have in front of me the motion that was put forward on April 4, 2006, about the disposition of all matters in respect of supply by today, I believe. It was voted on. That was the vote in the House of Commons.

These kinds of situations are so significant, so unusual. I hope that you will find your way to bringing in these bills in a timely way so that we can have the time to give them the study that they deserve. Quite often the House of Commons adjourns and goes home in June, and senators sit on for weeks and weeks. At the end of the day, the government controls the agenda. Please give serious thought to the timing on these appropriation acts and supply bills so we can give them what they really deserve. The public would be scandalized if they understood that significant amounts of money, millions and billions of dollars, are being voted on in the blink of an eye. You look around and it is gone. I take this process seriously. I would be happy and pleased if you as a minister would take back to your colleagues the message that it is important that we move these bills in a more timely way. It is not right to do this to us again and again. I hope I made the point. You are new to this process, which means you can bring new eyes and a new vision, but it is important that you understand that most of us do not like it.

Mr. Baird: That is wise counsel. Our decision to delay our RPPs until the fall was designed to allow more time for Parliament to review the details of those, and hopefully they will be more reflective of the priorities of the new government, rather than, like these estimates, of the old government. That was one example of something I felt strongly about.

Senator Cools: As I said, you are vigorous, and I appreciate that, but I can tell you governments today dip into those special warrants with great ease. I know well of eras where ministers went near those in fear and trembling because the consequences of the mishandling of something like that were

notre proposition serait de le faire relever de la Bibliothèque du Parlement, qui dessert les deux chambres et serait véritablement indépendante. C'est évidemment une exigence incontournable.

Le sénateur Cools : L'autre point est petit. Vous n'avez pas beaucoup parlé de l'utilisation des mandats spéciaux du gouverneur général, mais il s'est agi d'un sujet passablement important au comité pendant de nombreuses années. Avant que vous ne terminiez vos observations, vous pourriez peut-être nous donner un peu d'information là-dessus.

Là où j'essaie d'en venir, monsieur le ministre, c'est que le temps dans le cycle budgétaire a été véritablement inhabituel, et que tous les processus normaux ont été abrégés, modifiés, corrigés et changés — et cetera.

Je tiens à dire que j'espère que cela ne créera pas de précédents et que ce genre de chose ne se reproduira pas. Je crois que vous constaterez que les libéraux ici collaborent sur cette question, et font plus que collaborer — ils l'appuient.

Il se trouve que j'ai sous les yeux la motion qui a été présentée le 4 avril 2006, portant que l'étude sur les travaux des subsides soit terminée au plus tard aujourd'hui, je crois. On a voté là-dessus. C'était le vote à la Chambre des communes.

Ce genre de situation est si significatif, si inhabituel. J'espère que vous trouverez le moyen de présenter ces projets de loi en temps opportun de sorte que nous puissions consacrer à leur étude le temps qu'ils méritent. Bien souvent, la Chambre des communes s'ajourne et les députés rentrent chez eux en juin, et les sénateurs siègent pendant des semaines et des semaines. Au bout du compte, le gouvernement contrôle le programme. Veuillez réfléchir sérieusement au moment choisi pour déposer ces projets de loi et lois portant affectation de crédit de sorte que nous puissions leur accorder l'attention qu'ils méritent réellement. La population serait scandalisée si elle savait qu'on vote des montants importants d'argent, des millions et des milliards de dollars, en un clin d'œil. Le temps de vous retourner, c'est fini. Je prends ce processus au sérieux. Je serais ravie si, en votre qualité de ministre, vous faisiez passer à vos collègues le message selon lequel il est important de mieux choisir le moment où proposer ces projets de loi. Ce n'est pas bien de nous faire cela encore et encore. J'espère m'être fait bien comprendre. Vous êtes nouveau dans ce processus, ce qui signifie que vous pouvez apporter une nouvelle vision, mais il est important que vous compreniez que la plupart d'entre nous n'aimons pas cela.

M. Baird : C'est un sage conseil. Nous avons décidé de retarder nos RPP jusqu'à l'automne pour donner au Parlement davantage de temps pour en examiner les détails et, nous espérons qu'ils traduiront davantage les priorités du nouveau gouvernement que, comme ce budget, celles de l'ancien gouvernement. C'est là un exemple de quelque chose qui me tenait fortement à coeur.

Le sénateur Cools : Comme je l'ai dit, vous êtes vigoureux, et j'apprécie cela, mais je peux vous dire que les gouvernements de nos jours utilisent avec une grande facilité ces mandats spéciaux. Je me rappelle bien d'époques où des ministres craignaient d'y avoir recours parce que les conséquences d'une mauvaise gestion

enormous in those days. Now we are in the era where I do not think too many MPs know what a Governor General special warrant is.

Mr. Baird: I have certainly become more familiar with them.

Senator Cools: It is important that we understand what we are dealing with here. We are dealing with the expenditure not of \$5 million or \$10 million, but rather billions — \$15 billion.

Mr. Baird: It is \$26 billion dollars.

Senator Cools: I was thinking of the amount of the warrant. I would ask you to take this message back.

Mr. Baird: I will.

Senator Cools: That it is an important message.

Senator Forrestall: Thank you, minister, and welcome. I do not know whether this is off track or not, but like many other Canadians, I have noted with awe and amazement the rebounding of our loonie. I am also engaged in substantial financial interactions that have cost me perhaps more money than I earned in the first 10 years of my life because of the growing value. I am curious as to whether this will have any impact. I am thinking of our reserves, monies we have in reserves and accounts. I am thinking of the value of gold and where we stand with these matters. Where do we stand with our credit? The simple fact that the dollar is going up in value does not necessarily mean it is a good thing. Does it create any problem for your area of activity and work, or is that left to the departments themselves to cope with, where and when the situation arises?

Mr. Baird: The Bank of Canada takes a huge interest in that, and we let them work independently in that regard.

It is a concern with respect to the manufacturing sector. With respect to competitiveness, Canadian industry, in large measure, did lean on a low Canadian dollar for many years, and the value of the dollar is a huge concern in that sense. Our hockey players from the United States are paid in American dollars, so it becomes a little easier for the Ottawa Senators.

Senator Forrestall: We have heard more about that in the last 48 hours than the general impact across the board.

I appreciate what you said. Part of the problem is the overvaluation of the American dollar. We have had to live with that. We are not solely responsible for suppressing our dollar for the purpose of gain. It happened because of growth in the value of their dollar, to the point where I think for some time now it has been somewhat overvalued. I appreciate that I cannot pursue that any further.

I do not want to get into dialogue about pegging the dollar, as we have been through that before in my years here, but are there contingency plans to deal with possibly serious consequences in the manufacturing and resource sectors?

de quelque chose comme cela étaient énormes. Nous sommes maintenant à l'époque où je ne pense pas que trop de députés sachent ce qu'est un mandat spécial du gouverneur général.

M. Baird : Je les connais certainement maintenant un peu mieux.

Le sénateur Cools : Il est important que nous comprenions de quoi nous nous occupons ici. Nous nous occupons de la dépense non pas de cinq millions ou de dix millions de dollars, mais plutôt de milliards — de 15 milliards de dollars.

M. Baird : Il s'agit de 26 milliards de dollars.

Le sénateur Cools : Je pensais au montant du mandat. J'aimerais que vous transmettiez ce message.

M. Baird : Je le ferai.

Le sénateur Cools : C'est un message important.

Le sénateur Forrestall : Merci, monsieur le ministre, et bienvenue. Je ne sais pas si c'est une digression ou non, mais comme bien d'autres Canadiens, j'ai constaté avec crainte et amusement l'appréciation de notre dollar. Je participe également à des interactions financières substantielles qui m'ont coûté peut-être encore plus d'argent que j'en ai gagné les dix premières années de ma vie en raison de l'appréciation. Je me demande si cela aura un impact. Je pense à nos réserves, à l'argent que nous avons dans les réserves et les comptes. Je pense à la valeur de l'or et à notre position sur ces questions. Où nous situons-nous avec notre crédit? Le simple fait que le dollar s'apprécie ne signifie pas nécessairement que c'est une bonne chose. Cela crée-t-il des problèmes pour votre secteur d'activité et travail, ou appartient-il aux ministères eux-mêmes d'y voir, au gré des circonstances?

M. Baird : La Banque du Canada s'y intéresse énormément, et nous la laissons travailler de façon indépendante à cet égard.

C'est une préoccupation en ce qui concerne le secteur manufacturier. Quant à la compétitivité, l'industrie canadienne, dans une grande mesure, a compté sur un dollar canadien faible pendant des années, et la valeur du dollar est une grande préoccupation en ce sens. Nos joueurs de hockey originaires des États-Unis sont payés en dollars américains, si bien que ça devient un peu plus facile pour les Sénateurs d'Ottawa.

Le sénateur Forrestall : Nous en avons plus entendu parler au cours des 48 dernières heures que de l'impact général.

Je comprends ce que vous avez dit. Une partie du problème est la surévaluation du dollar américain. Nous avons dû nous y faire. Nous ne sommes pas seulement responsables de la valeur réduite de notre dollar pour gagner davantage. Cela est arrivé en raison de la croissance de la valeur de leur dollar, au point, je pense, qu'il a été quelque peu surévalué pendant un certain temps. Je comprends que je ne peux poursuivre ce sujet davantage.

Je ne veux pas engager de dialogue sur une stabilisation du dollar, étant donné que c'est une discussion qu'on a déjà tenue ici, mais existe-t-il des plans d'urgence pour traiter des conséquences éventuellement graves dans le secteur manufacturier et celui des ressources?

Mr. Baird: The competitiveness of the manufacturing sector is important to all Canadians, to all of us in both the House and the Senate, and certainly the government. Perhaps it would be best to let the Minister of Finance and the Minister of Industry speak to the broader issue. Obviously the budget, and the significant discussion about competitiveness, particularly with our taxation policy, is something that we have a little more control over than many of the other factors that affect the situation.

The Chairman: I have one question for clarification. In the budget announcement yesterday, there was reference to additional funding over the next five years for the Armed Forces of \$5.3 billion. In other areas of the budget documentation, when it was the government's intention to confirm an earlier announcement of the previous government, that was specifically stated. I cannot find any statement in the budget documentation that the previous government's announcement of a five-year plan for the Armed Forces and the amount of funding was confirmed and that this \$5.3 billion is in addition to that, as opposed to a substitute for that previous announcement. Can you help me with that?

Mr. Baird: We made some substantial commitments. I cited the very page in the budget papers that spoke to capital and the operational increases with which this government and the new minister are going forward. I will get them.

The Chairman: I have your figures. It is \$5.3 billion over five years, and for the next year it is \$400 million. Let me tell you that the previous government had committed an amount of \$12.8 billion over the next five years. Is the \$5.3 billion a substitution for the \$12.8 billion, or is it in addition to the \$12.8 billion?

Mr. Baird: If it was \$12.8 billion by the previous government, \$5.3 billion would be a cut, not an increase. Obviously, our intention would be to increase the budget of the Department of National Defence. There are significant recruitment and procurement issues, so we are not able to move as quickly as I think many of us would like to on these initiatives.

Obviously, some things can be done more easily than others. I mentioned issues with respect to procurement and what we can do to have it done more effectively, particularly looking at the timeliness of it. Obviously, I know that the communications campaign for recruitment for the Armed Forces is in high gear as we speak. What it says on page 136 about the budgetary basis of the increase, you cannot do it as quickly as you would like. Senator Rompkey talked about Arctic icebreakers. Those are considerable procurement challenges.

M. Baird : La compétitivité du secteur manufacturier importe à tous les Canadiens, à nous tous de la Chambre et du Sénat, et certainement au gouvernement. Il vaudrait peut-être mieux laisser le ministre des Finances et le ministre de l'Industrie parler de la question plus générale. De toute évidence le budget, et l'importante discussion sur la compétitivité, notamment en ce qui concerne notre politique d'imposition, est quelque chose que nous contrôlons un peu plus que bien des autres facteurs qui influent sur la situation.

Le président : J'ai une question à poser pour bien comprendre. Dans l'exposé budgétaire d'hier, il était question d'un financement supplémentaire de 5.3 milliards destinés aux Forces armées sur les cinq prochaines années. Dans d'autres endroits des documents budgétaires, alors que le gouvernement avait l'intention de confirmer une annonce faite antérieurement par le gouvernement antérieur, cela était précisément mentionné. Or je ne peux trouver aucune déclaration dans les documents budgétaires que l'annonce du gouvernement antérieur d'un plan quinquennal pour les Forces armées et le montant du financement était confirmé, et donc que ce montant de 3.5 milliards vient s'y ajouter, et ne vise pas à remplacer l'annonce antérieure. Pouvez-vous m'éclairer là-dessus?

M. Baird : Nous avons pris quelques engagements importants. J'ai cité la page exacte des documents budgétaires où il est question des augmentations des dépenses de fonctionnement et d'immobilisation auxquelles notre gouvernement et le nouveau ministre vont donner suite. Je vais les obtenir.

Le président : J'ai vos chiffres. Il s'agit d'un montant de 5.3 milliards sur cinq ans et de 400 millions de dollars pour l'année prochaine. Permettez-moi de vous dire que l'ancien gouvernement avait promis d'affecter un montant de 12.8 milliards sur cinq ans. Est-ce que le montant de 5.3 milliards remplace le montant de 12.8 milliards ou vient-il s'y ajouter?

M. Baird : S'il s'agissait du montant de 12.8 milliards promis par l'ancien gouvernement, le montant de 5.3 milliards représenterait une réduction et non une augmentation. De toute évidence notre intention serait d'augmenter le budget du ministère de la Défense nationale. D'importantes questions de recrutement et d'acquisition se posent de sorte que nous ne pouvons pas donner suite à ces initiatives aussi rapidement que nombre d'entre nous, je crois, le voudraient.

De toute évidence, certaines choses peuvent se faire plus facilement que d'autres. J'ai parlé de questions concernant les acquisitions et des moyens à prendre pour y donner suite plus efficacement, surtout lorsqu'on considère les délais en particulier. De toute évidence, je sais que la campagne de communication en vue du recrutement pour les Forces armées bat son plein actuellement. À la page 136 il est mentionné au sujet de la base budgétaire de l'augmentation, que l'on ne peut pas procéder aussi rapidement qu'on le voudrait. Le sénateur Rompkey a parlé des brise-glaces dans l'Arctique. Ce sont des acquisitions qui coûtent extrêmement cher.

The Chairman: I understand. I think that is why it is a five-year layout for the Armed Forces as opposed to the adopted two-year layout for other departments.

Mr. Baird: Correct.

The Chairman: I want to make sure that I understand your answer. You are saying that this government is announcing a further \$5.3 billion, in addition to the \$12.8 billion that the previous government had announced for the next five years.

Mr. Baird: I would want to confirm whether or not the previous government was making any clawbacks in any other areas of the Defence budget. I would want to check that, and I would be pleased to do so.

The Chairman: If you could. I do not mean to catch you off guard, but it is not entirely clear here.

Senator Eggleton: The same documentation refers to additional forces: 13,000 in the regular forces and 10,000 in the reserves. I cannot remember the increased numbers put forward by the previous government, but is this in addition to those or does this incorporate them? Is this an expanded level of personnel?

Mr. Baird: If you look at page 135, it specifically speaks to accelerating the recruitment of 13,000 additional regular forces.

Senator Eggleton: “Accelerating” means that these are the same numbers as the previous government, but to be accomplished faster?

Mr. Baird: For that one line on page 135. I think the previous government minister, Minister Graham, was committed to certain expansions, both in troops and in the budget and that should be acknowledged. I will say that, of the previous cabinet, he was one of the more effective ministers at Foreign Affairs, but he was, surprisingly, very effective at Defence, which had not been his forte.

There were a number of increases. I would want to confirm, though, if there were any internal clawbacks with respect to the McCallum review. I would want to look at that and report back to you on that, senator.

Senator Eggleton: I was just concerned about the numbers here, whether in fact that was an increase or acceleration.

Mr. Baird: That is the only place I noticed in the entire line that reads “accelerate” rather than “increase.”

Senator Mitchell: Coming from Alberta, as I do, where we have no debt, I am interested in debt repayment. I notice, Mr. Minister, that your government has made a commitment to \$3 billion a year in debt repayment. With \$480 billion in debt, it will take 160 years to pay it off.

Mr. Baird: I think it is \$499 billion.

Le président : Je comprends. Je pense que c'est la raison pour laquelle il s'agit d'un plan quinquennal pour les forces armées par opposition au plan sur deux ans adopté pour les autres ministères.

M. Baird : Très juste.

Le président : Je veux m'assurer de bien comprendre votre réponse. Vous dites que le gouvernement annonce une dépense supplémentaire de 5.3 milliards, qui vient s'ajouter au 12.8 milliards que le gouvernement antérieur avait annoncés pour les cinq prochaines années.

M. Baird : Je voudrais confirmer si l'ancien gouvernement récupérerait ces fonds dans d'autres domaines du budget de la Défense. Je veux m'en assurer et je le ferai volontiers.

Le président : Si possible. Je ne veux pas vous prendre au dépourvu mais ce n'est pas entièrement clair en l'occurrence.

Le sénateur Eggleton : Les mêmes documents parlent de troupes supplémentaires : 13 000 dans les forces régulières et 10 000 dans les réserves. Je ne me souviens pas des chiffres de l'augmentation qu'avait annoncés l'ancien gouvernement, mais est-ce que ces chiffres viennent s'y ajouter ou est-ce qu'ils les incluent? S'agit-il d'un niveau élargi de personnel?

M. Baird : Si vous consultez la page 135, il est question précisément d'accélérer le recrutement de 13 000 membres supplémentaires des forces régulières.

Le sénateur Eggleton : « Accélérer » est-ce à dire qu'il s'agit des mêmes chiffres que l'ancien gouvernement, mais qu'on y parviendra plus rapidement?

M. Baird : Une ligne en traite à la page 135. Je crois que l'ancien ministre de la Défense, le ministre Graham, s'était engagé à augmenter à la fois le nombre des troupes et le budget, et il faut le reconnaître. À propos de l'ancien cabinet, je dirais qu'il fut l'un des ministres efficaces aux Affaires étrangères mais qu'il a été, chose surprenante, très efficace à la Défense, qui n'avait pas été son domaine d'excellence.

Il y a eu un certain nombre d'augmentations. Je tiens à confirmer, malgré tout, s'il y avait des récupérations internes relativement à l'examen McCallum. Je veux y jeter un coup d'œil et je vous soumettrai mes conclusions à ce sujet, sénateur.

Le sénateur Eggleton : Je m'intéressais simplement aux chiffres en l'occurrence, à savoir si en fait il s'agissait d'une augmentation ou d'une accélération.

M. Baird : C'est le seul endroit j'ai remarqué de toute la ligne où on peut lire « accélération » au lieu d'« augmentation ».

Le sénateur Mitchell : Venant de l'Alberta comme c'est mon cas, où nous n'avons aucune dette, je m'intéresse au remboursement de la dette. Je remarque, monsieur le ministre, que votre gouvernement s'est engagé à rembourser annuellement trois milliards de dollars. Comme la dette s'établit à 480 milliards, il faudra 160 ans pour la rembourser.

M. Baird : Je crois que le montant est de 499 milliards.

Senator Mitchell: Is it? I was looking at these figures. Anyway, give or take \$19 billion, it is significant, and 160 years or more would be a long time. The other irony is that you are basing some of your projections here on an increase in interest rates, from 4 per cent to 4.6 per cent. That is about \$3 billion right there in excess interest. Is \$3 billion enough? Do you have a plan that goes beyond two years?

The Chairman: Mr. Minister, we are running out of your time. You have been very generous with your time. If you would like to undertake to answer in writing, you may.

Mr. Baird: I will answer it now, if you like, senator. Alberta had a good Albertan running the province and now we have a good Albertan running the country, so that will be a key ingredient to our fiscal success. The commitment that we made was to plan to pay down \$3 billion in debt per year. I think that will extend beyond the two-year planning cycle in the budget, if you look at our campaign document. Already, within 100 days, we have paid down \$8 billion on that debt, so we are almost three years ahead of schedule.

Senator Mitchell: That is why I am so concerned, because it was \$8 billion when we did it and now it will be \$3 billion.

Mr. Baird: That is Canadian taxpayers' money.

Senator Mitchell: We managed to do it, though.

Senator Cowan: It will still be Canadian taxpayers' money.

Senator Mitchell: Yes. It will just be less of it going to that.

Mr. Baird: As well, one of the initiatives in the budget was a goal to reduce our accumulated debt to 25 per cent of GDP, and we were able to move that up by one year. We would be able to meet that target a year earlier, by 2013 or 2014. As the economy grows and as that number goes down — it is relative — the size is impacted. By virtue of the \$8 billion that is being repaid with the surplus of this year, we will save \$400 million next year.

Senator Mitchell: If interest rates do not go up.

Mr. Baird: It would be more than 400 if interest rates go up, so that is an advantage for us. There is a value to debt repayment. Some people see it as a higher priority than others. I certainly believe that it is a priority.

Senator Ringuette: I hope that Mr. Baird will come back. This is not a question but a quote from an article, and it is in response to the issue of decentralization and your issue of sound public administration. The person quoted here:

Le sénateur Mitchell : Ah oui? Je regardais ces chiffres. Quoi qu'il en soit, à 19 milliards près, c'est un montant important, et une durée de 160 ans ou plus serait une longue période. L'autre paradoxe c'est que vous fondez certaines de vos projections ici sur une augmentation des taux d'intérêt de 4 p. 100 à 4,6 p. 100. C'est là environ trois milliards en intérêts supplémentaires. Est-ce un montant suffisant trois milliards de dollars? Avez-vous un plan qui va au-delà de deux ans?

Le président : Monsieur le ministre, vous avez été très généreux avec votre temps mais il commence à manquer. Si vous préférez répondre par écrit, c'est possible.

M. Baird : Je vais vous répondre maintenant, si vous voulez, sénateur. L'Alberta a eu un bon Albertain pour diriger la province, et maintenant nous avons un bon Albertain pour gérer les affaires du pays, ce qui sera un élément clé de notre réussite financière. L'engagement que nous avons pris c'était que nous projetons de rembourser trois milliards de la dette par an. Je crois que cela débordera le cycle de planification de deux ans du budget, si vous consultez le document de notre campagne. Déjà, en une période de 100 jours, nous avons remboursé huit milliards de cette dette, ce qui fait que nous avons déjà presque trois ans d'avance.

Le sénateur Mitchell : C'est ce qui me préoccupe parce qu'avec nous le montant était de huit milliards et il sera maintenant de trois milliards.

M. Baird : Ce sont les deniers des contribuables.

Le sénateur Mitchell : Nous avons réussi à le faire malgré tout.

Le sénateur Cowan : Ce sera encore l'argent des contribuables.

Le sénateur Mitchell : Oui. Mais il y aura simplement moins d'argent affecté à cette fin.

M. Baird : Également, l'une des initiatives du budget était un objectif de réduire notre dette accumulée à 25 p. 100 du PIB et nous avons réussi à avancer cette échéance d'un an. Nous serions en mesure d'atteindre cet objectif un an plus tôt, soit en 2013 ou 2014. Alors que l'économie est en croissance et que ce chiffre baisse — c'est relatif — le montant s'en ressent. Du fait que l'on rembourse huit milliards de dollars avec l'excédent de cette année, nous économiserons 400 millions l'année prochaine.

Le sénateur Mitchell : Si les taux d'intérêt n'augmentent pas.

M. Baird : Ce serait plus que 400 millions si les taux d'intérêt montent, ce qui est donc avantageux pour nous. Le remboursement de la dette représente une valeur. Certains y attribuent un niveau de priorité plus élevé que d'autres. Je suis certainement d'avis que c'est une priorité.

Le sénateur Ringuette : J'espère que M. Baird reviendra. Ce n'est pas une question que je pose mais une citation provenant d'un article, et c'est en réponse à la question de la décentralisation et à votre idée de ce qu'est une saine administration publique. La personne citée ici :

...suggests “governments look at a cohesive national strategy aimed at decentralizing services to rural areas of the country to anchor rural communities and provide much-needed employment opportunities.”

That is from your colleague, for whom I have much respect, Senator Segal, and it is dated February 21, 2006. Those are wise words.

Mr. Baird: His hometown is Kingston, which has a larger public sector than Ottawa, by the way.

The Chairman: Typically, we would ask you whether you have any concluding remarks.

Mr. Baird: I would like to thank all senators. I have enjoyed this. I am looking forward to a productive relationship during these committee hearings. If anyone has questions or wise counsel, I am certainly always open to that. I have already had the occasion to speak informally to a number of senators. There is a tremendous value that the years of experience of members of the Senate bring. This is one of the most important committees in the Senate. I look forward to a productive and long relationship.

The Chairman: Thank you very much. We would like to thank Mr. Moloney and Ms. Danagher. They have some other responses from yesterday that they will provide in writing and we will circulate them to the members of the committee. On behalf of my deputy chair, Senator Cools, and the other members of this committee, I would like to thank you for a productive evening.

The committee adjourned.

OTTAWA, Wednesday, May 31, 2006

The Standing Senate Committee on National Finance met today at 6:15 p.m. to consider the estimates tabled in Parliament for the fiscal year ending March 31, 2007.

Senator Day (*Chairman*) in the Chair.

[*Translation*]

The Chairman: I want to welcome you to the Committee on National Finance. My name is Joseph Day and I represent the province of New Brunswick in the Senate. I am the chairman of the committee. I will take a few moments to introduce my colleagues to you.

[*English*]

Sitting next to me is the deputy chair of the committee, Senator Anne Cools. Senator Cools represents the Province of Ontario in the Senate. During her many years of public service, she has been involved in a wide range of public issues and has been extremely active on many committees of the Senate and other public bodies on which she serves. In addition to this committee, Senator Cools is currently a member of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs and the Standing Senate Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament.

[...] propose « que les gouvernements envisagent une stratégie nationale cohérente destinée à décentraliser les services vers les zones rurales du pays pour amarrer les collectivités rurales et procurer des occasions d'emploi très nécessaires. »

C'est une citation de votre collègue, pour lequel j'ai infiniment de respect, le sénateur Segal et elle remonte au 21 février 2006. Ce sont des paroles sages.

M. Baird : Kingston est sa ville natale, qui a un secteur public plus important qu'Ottawa, soit dit en passant.

Le président : Comme à l'ordinaire, nous aimerions savoir si vous avez un mot de la fin.

M. Baird : Je voudrais remercier tous les sénateurs. Cet entretien m'a plu. Je me réjouis à la pensée que nous aurons des rapports productifs durant ces audiences de comité. Si quelqu'un a des questions ou de sages conseils à me prodiguer, je serai certes toujours disposé à les entendre. J'ai déjà eu l'occasion de m'entretenir de façon informelle avec un certain nombre de sénateurs. Les années d'expérience des sénateurs représentent une valeur extraordinaire. Votre comité est l'un des plus importants comités sénatoriaux. Je m'attends à de longs et productifs rapports.

Le président : Merci beaucoup. Je voudrais remercier M. Moloney et Mme Danagher. Ils ont d'autres réponses, suite à notre entretien d'hier, qu'ils nous feront parvenir par écrit et nous les distribuerons à tous les membres du comité. Au nom du vice-président, le sénateur Cools, et des autres membres de notre comité, je tiens à vous remercier d'une soirée productive.

La séance est levée.

OTTAWA, le mercredi 31 mai 2006

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 18 h 15 pour étudier les dépenses déposées au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

Le sénateur Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue au Comité des finances nationales. Je m'appelle Joseph Day et je représente la province du Nouveau-Brunswick au Sénat. Je suis président du comité. Je vais prendre quelques instants pour vous présenter mes collègues.

[*Traduction*]

Le sénateur Anne Cools, vice-présidente du comité, est assise à mes côtés. Elle représente l'Ontario au Sénat. Au cours des nombreuses années qu'elle a passées à la fonction publique, elle a travaillé à toutes sortes de dossiers d'intérêt public et elle a siégé à divers comités au Sénat et dans d'autres organismes publics. En plus d'être membre du comité des finances nationales, elle siège également au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles et au Comité permanent du règlement, de la procédure et des droits du Parlement.

Next to Senator Cools is Senator Art Eggleton from Toronto. He served there as city councillor and was Mayor of Toronto from 1980 to 1991. He was elected to House of Commons in 1993 and served as a minister in various departments, including President of the Treasury Board prior to being summoned to the Senate.

Next to Senator Eggleton is Senator Nancy Ruth, one of our more junior senators. Senator Nancy Ruth represents the province of Ontario and has played an active role in various nonprofit organizations in Canada and elsewhere. She has been the recipient of a number of distinguished awards and has spoken extensively about the Canadian Charter of Rights and Freedoms and on issues concerning women's rights, poverty, politics and economics.

On my far left is Senator Grant Mitchell. He represents Alberta in the Senate and has been active in the political community and business affairs in his home province of Alberta. He served in the Alberta Legislative Assembly for a number of years and was for a time Leader of the Official Opposition in the province of Alberta. He has experience in the public sector and in the private sector in business. He was summoned to the Senate in 2005.

Next to Senator Mitchell is Senator Pierrette Ringuette. She is from the province of New Brunswick. She was at one time a member of the Legislative Assembly of the Province of New Brunswick, having been elected to that body, and subsequently she was elected to represent New Brunswick in the House of Commons. She is now a member of the Senate and she serves not only on this committee but also is a member of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

Senator James Cowan represents Nova Scotia in the Senate. He has been a well-known lawyer practising in the City of Halifax. He is a member of the Canadian Bar Association and the Nova Scotia Barrister Society. He is also a member of the Canadian Council for Public-Private Partnerships and is active in many social causes in his home province of Nova Scotia.

This evening we are pleased to have with us Sheila Fraser, Auditor General of Canada. With her are two members of her office: Mr. Ronnie Campbell, Assistant Auditor General; and Mr. Peter Kasurak, Senior Principal in that department.

I understand that the Auditor General will have some introductory remarks and I hope then we will have questions and answers.

Sheila Fraser, Auditor General of Canada: We are pleased to be here tonight to discuss our most recent report to Parliament. As this is our first time before this committee in the current Parliament, I would like to take the opportunity to briefly outline our mandate and operations, for the benefit of new members.

The Auditor General is an agent of Parliament who is independent from the government and reports directly to Parliament. As legislative auditors, we provide objective information, advice, and assurance that parliamentarians can use to scrutinize government spending and performance. Our

Assis à ses côtés est le sénateur Art Eggleton, originaire de Toronto. Il a d'abord été conseiller à la Ville de Toronto pour ensuite en être le maire de 1980 à 1991. Il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1993 et il a occupé divers postes de ministre, notamment celui de président du Conseil du Trésor, avant d'être nommé au Sénat.

À côté du sénateur Eggleton se trouve le sénateur Nancy Ruth, parmi les sénateurs les plus récemment nommés. Elle est originaire de l'Ontario et a joué un rôle actif au sein de divers organismes sans but lucratif au Canada et ailleurs. Elle a reçu de nombreux prix prestigieux. Elle s'est prononcée à maintes reprises sur des sujets liés à la Charte canadienne des droits et libertés et sur des questions concernant les droits des femmes, la pauvreté, la politique et l'économie.

À mon extrême gauche se trouve le sénateur Grant Mitchell. Il représente l'Alberta au Sénat et a travaillé dans le milieu des affaires et de la politique de cette province. Il a été député à l'Assemblée législative albertaine pendant un certain nombre d'années et il a dirigé l'opposition officielle pendant quelque temps. Il a l'expérience du secteur public et des affaires. Il a été nommé au Sénat en 2005.

Aux côtés du sénateur Mitchell se trouve le sénateur Pierrette Ringuette. Elle est originaire du Nouveau-Brunswick. Elle a été députée de l'Assemblée législative de cette province. Elle a par la suite été élue à la Chambre des communes. En plus d'être membre de ce comité, elle siège également au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Le sénateur James Cowan représente la Nouvelle-Écosse. Il a pratiqué le droit à Halifax où il est très connu. Il est membre de l'Association du Barreau canadien et de la Nova Scotia Barrister Society. Il est également membre du Conseil canadien des sociétés publiques-privées et il sert de nombreuses causes sociales en Nouvelle-Écosse.

Nous avons ce soir le plaisir d'accueillir Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada. Elle est accompagnée de deux de ses collaborateurs, M. Ronnie Campbell, vérificateur général adjoint, et M. Peter Kasurak, premier directeur principal.

Je crois savoir que la vérificatrice générale aimerait nous livrer un exposé liminaire et j'espère que nous pourrions ensuite avoir une période de questions et de réponses.

Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada : Nous sommes très heureux d'être ici aujourd'hui afin de discuter de notre rapport qui a récemment été déposé au Parlement. Étant donné que nous sommes devant le comité pour la première fois depuis l'ouverture de la nouvelle législature, j'aimerais profiter de l'occasion pour vous décrire brièvement notre mandat et nos principales activités.

La vérificatrice générale est un mandataire du Parlement, qui est indépendant du gouvernement et relève directement du Parlement. En tant que vérificateurs législatifs du Parlement, nous fournissons de l'information, une assurance et des avis objectifs aux parlementaires pour les aider à examiner les

legislative audits include both financial audits and performance audits. A financial audit examines whether the government is presenting its financial information fairly, in accordance with accounting policies. Financial audits are similar to the type of audits you see in the private sector.

Through our performance audits, we examine whether government programs are managed with due regard to economy, efficiency, and environmental impact, and whether measures are in place to determine effectiveness. We select the subjects of our performance audits by assessing the risks that departments and agencies face in fulfilling their mandates and conducting their operations. We audit matters of significance and we report what we find.

Let me briefly set out what we found and reported in our fourth status report that was tabled on May 16.

[Translation]

Status reports are important because they tell parliamentarians and Canadians what the government has done in response to recommendations made in our past audits. In other words, status reports answer the question: Did government take action in response to the Auditor General's reports? We recognize that some of the issues are highly complex and that some recommendations are clearly more difficult to carry out than others. We take this into account, along with the amount of time departments have had to act, when we assess whether progress has been satisfactory or unsatisfactory.

Taken as a whole, the eight chapters in this year's report paint a picture of mixed progress. For half the chapters, we conclude that overall progress has been unsatisfactory. For the other four, we report satisfactory progress. We also note some problems that have emerged.

We last reported on the management of grants and contributions in 2001. The government spends around \$17.5 billion a year on voted grants and contributions. Voted grant and contribution programs are those whose funding requires Parliament's approval each year. This year, we reported that, for the most part, the government has made satisfactory progress in responding to our past concerns about grants and contributions. We found that four of the five departments we audited had satisfactory controls to ensure that recipients of grants and contributions were eligible and were monitored according to risk.

dépenses et le rendement du gouvernement. Nos vérifications législatives comprennent des vérifications des états financiers ainsi que des vérifications de gestion. La vérification comptable permet de voir si le gouvernement présente son information financière de façon fidèle, conformément aux conventions comptables établies. Nos vérifications des états financiers ressemblent aux vérifications qui sont menées dans le secteur privé.

Dans le cadre de nos vérifications de gestion, nous vérifions si le gouvernement gère ses programmes en tenant dûment compte de l'économie, de l'efficacité et des répercussions sur l'environnement. En outre, nous déterminons si des mesures sont en place pour évaluer l'efficacité des programmes. Nous choisissons le sujet de nos vérifications de gestion en évaluant les risques auxquels les ministères et organismes font face dans le cadre de leur mandat et de leurs activités. Nous vérifions les questions importantes et nous communiquons nos constatations.

J'aimerais vous faire part brièvement de nos constatations que nous résumons dans notre quatrième rapport *Le Point* déposé le 16 mai.

[Français]

Les rapports d'appoint sont importants puisqu'ils informent les parlementaires et le public canadien sur les mesures prises par le gouvernement à l'égard des recommandations formulées dans nos rapports antérieurs. En d'autres mots, les rapports d'appoint répondent aux questions à savoir si le gouvernement donne suite aux recommandations de la vérificatrice générale. Nous savons très bien qu'il y a des problèmes très complexes et que certaines recommandations sont plus difficiles à mettre en œuvre que d'autres. Pour évaluer si les progrès sont satisfaisants ou non, nous tenons compte de ces difficultés et du temps que les ministères ont eu pour agir. Nous mettons en évidence dans nos rapports d'appoint les améliorations apportées et nous soulignons les secteurs dans lesquels les progrès sont insatisfaisants.

Dans l'ensemble, les progrès dont nous faisons état dans les huit chapitres du rapport sont variables. Dans la moitié des cas, les progrès sont en général insatisfaisants. Dans l'autre moitié, nous constatons le contraire. Nous soulignons également les problèmes qui sont nouveaux.

Nous avons présenté en 2001 notre dernier rapport sur la gestion des subventions et des contributions. Le gouvernement dépense environ 17,5 milliards de dollars par an sous forme de subventions et de contributions votées. Les programmes de subventions et de contributions votées doivent être approuvés par le Parlement chaque année. Dans la plupart des cas, je signale que le gouvernement a réalisé des progrès satisfaisants pour régler les questions que nous avons soulevées par le passé en ce qui concerne les subventions et les contributions. Nous avons constaté que quatre des cinq ministères vérifiés ont des contrôles satisfaisants pour s'assurer que les subventions et les contributions sont versées aux bénéficiaires admissibles. De plus, une surveillance est exercée en fonction du risque.

We do note, however, that recipients had said the administrative burden imposed by the government's requirements is daunting. We believe departments should streamline their management of grants and contributions to address this problem.

[English]

I am pleased to note that National Defence has made satisfactory progress since 2002 in stopping the decline in the number of trained military members available for duty. Despite the progress, however, the current system of recruiting is not addressing the needs of the Canadian Forces. With growing numbers of people expected to leave in the next 10 years, I am concerned that plans to expand the forces are at risk. National Defence has established a new strategic direction for managing its military human resources more effectively. It now needs to ensure that its policies and practices reflect that new direction.

Concerning the NATO flight training program, we are reporting satisfactory progress in resolving some contract issues. The contractor and the government have reached a settlement for flight instruction that the department had paid for but not obtained in the early years of the program. However, we note that with the current slow down in training, the department is still struggling to fill training spaces. It is now up to National Defence to ensure that it uses the spaces it is paying for.

[Translation]

We found that the Canada Firearms Centre has made satisfactory progress since our 2002 audit in addressing our recommendation to improve its reporting of financial information to Parliament, except for an issue that I will return to in a few minutes. I am also pleased to report that despite having inherited some serious problems, a new management team has established the organization and systems needed to operate as a government department.

The program's total net cost to March 2005 was reported by the government as \$946 million, a little under its earlier estimate of \$1 billion. But operational problems remain. For example, there are still problems in the registration database — the centre does not know how many of its records are incorrect or incomplete. As well, the information system it is developing is three years late, its costs have grown from the original budget of \$32 million to \$90 million, and it still is not operational.

Now let me turn to areas where we found unsatisfactory progress in implementing recommendations from previous reports. In fact, in the four areas I am about to mention, the problems are long-standing.

Cependant, les bénéficiaires jugent que les exigences du gouvernement leur imposent un fardeau administratif énorme. Nous croyons que les ministères doivent rationaliser la gestion des subventions et des contributions pour remédier à ce problème.

[Traduction]

Je suis heureuse de voir que la Défense nationale a réalisé des progrès satisfaisants depuis 2002 pour contrer la baisse du nombre de militaires formés. Malgré certains progrès, toutefois, le système actuel de recrutement ne répond pas aux besoins des Forces canadiennes. Compte tenu de l'augmentation prévue des départs de militaires au cours des 10 prochaines années, je crains que les projets d'expansion des Forces canadiennes ne soient difficiles à réaliser. La Défense nationale a élaboré une nouvelle orientation stratégique afin de mieux gérer ses ressources humaines militaires. Le ministère doit maintenant faire en sorte que ses politiques et ses pratiques reflètent la nouvelle orientation.

En ce qui concerne le programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada, nous signalons des progrès satisfaisants pour régler certains problèmes soulevés au cours du contrat. L'entrepreneur et le gouvernement en sont arrivés à un règlement pour la formation que le ministère a payée, mais qu'il n'a pas obtenue au cours des premières années du programme. Cependant, nous avons constaté qu'en raison du ralentissement actuel des activités de formation, le ministère a du mal à inscrire suffisamment de pilotes pour utiliser tous les services de formation. Il revient maintenant à la Défense nationale d'utiliser tous les services de formation qu'elle paie.

[Français]

Depuis notre vérification de 2002, le Centre des armes à feu Canada a réalisé des progrès satisfaisants pour donner suite à notre recommandation d'améliorer l'information financière communiquée au Parlement, sauf pour un point dont je vais vous parler dans quelques minutes. Je suis également heureuse de signaler que malgré les problèmes sérieux dont elle avait hérité, la nouvelle équipe de gestion a mis sur pied l'organisation et les systèmes nécessaires pour que le centre fonctionne comme un ministère.

Le coût net communiqué par le gouvernement pour le programme jusqu'en mars 2005 était de 946 millions de dollars, un peu moins que l'évaluation d'un milliard de dollars faite plus tôt, mais les problèmes opérationnels demeurent. Par exemple, dans la base de données sur l'enregistrement des armes à feu, le centre ne sait pas combien de dossiers sont incorrects ou incomplets. De plus, le système d'information qu'il met au point a trois ans de retard. Ses coûts sont passés à 90 millions de dollars alors que le budget prévu était de 32 millions de dollars, et il n'est toujours pas prêt à fonctionner.

Je vais maintenant traiter des secteurs dans lesquels les progrès accomplis pour mettre en œuvre les recommandations de nos rapports précédents ont été jugés insatisfaisants. De fait, les problèmes persistent depuis longtemps dans ces secteurs.

[English]

I will start with First Nations issues. The federal government has obligations to First Nations people that are set out in treaties, government policies, the Indian Act and other legislation. Past audits have found that the government falls short of meeting these obligations.

Our audit focused on 37 recommendations that we made to five federal organizations between 2000-03. Some recommendations address serious issues important to health and well-being, including mould in houses on reserves and monitoring prescription drug use. Overall, we found unsatisfactory progress in addressing our recommendations.

In some key areas, little has been done. However, where our recommendations were implemented successfully, some of the critical factors appeared to be coordination of programs, sustained attention by management and meaningful consultation with First Nations. These lessons can guide the federal government as it moves forward in fulfilling its responsibilities to First Nations people.

[Translation]

We found unsatisfactory progress by the Canada Revenue Agency in managing the collection of tax debts. While the vast majority of taxes are paid on time, the tax debt owed to the government by individuals and corporations totals over \$18 billion. The Agency has known for many years what it needs to do to improve its collection of tax debts, but its efforts have fallen short. And it still is not gathering critical information that it needs to understand and manage the growing tax debt. The agency has set ambitious goals in its strategic vision for the future of collections, but it has not specified how it intends to reach those goals. Without detailed planning and diligent attention by management, I am concerned that the Agency will have a hard time improving the way it manages collection.

The issue of financial information is a long-standing problem in the federal government, and we found that progress is unsatisfactory. I am disappointed that departments and agencies have been slow to improve the quality of their financial information, and I regret having to repeat this year after year.

In addition, we found that departments and agencies have been slow to correct weaknesses in key financial systems and controls. The federal government handles billions of our tax dollars every year. To do this well, it is vital that it have good, complete financial information.

[Traduction]

Parlons tout d'abord des problèmes qui concernent les Premières nations. Le gouvernement fédéral doit assumer les obligations inscrites dans les traités, les politiques gouvernementales, la Loi sur les Indiens et d'autres textes de loi. Les vérifications antérieures ont permis de constater que le gouvernement ne respecte pas toutes ces obligations.

La vérification a porté sur 37 recommandations que nous avons faites auprès de cinq organisations fédérales entre 2000 et 2003. Certaines recommandations portaient sur des questions clés touchant la santé et le bien-être, comme la contamination des maisons par la moisissure dans les réserves ou encore la surveillance de la consommation de médicaments sur ordonnance. Dans l'ensemble, les progrès réalisés pour donner suite à nos recommandations sont insatisfaisants.

Dans certains secteurs critiques, peu de choses ont été accomplies. Cependant, nous avons constaté que dans les cas où nos recommandations ont été suivies, certains facteurs semblent avoir favorisé leur mise en œuvre. Mentionnons notamment la coordination des programmes, une attention soutenue de la part de la direction et une véritable consultation auprès des Premières nations. Le gouvernement fédéral peut s'inspirer de ses réussites pour s'acquitter de ses responsabilités envers les Premières nations.

[Français]

Nous avons constaté que les progrès réalisés par l'Agence du revenu du Canada pour gérer le recouvrement des impôts et des taxes impayés sont insatisfaisants. Dans la vaste majorité des cas, les impôts et les taxes sont payés à temps, mais les sommes impayées s'élèvent à plus de 18 milliards de dollars. L'Agence du revenu du Canada sait depuis de nombreuses années ce qu'elle doit faire pour améliorer le recouvrement des impôts et des taxes impayés, mais ces efforts n'ont pas porté leurs fruits. De plus, l'agence ne recueille toujours pas l'information dont elle a besoin pour bien comprendre et gérer cette dette fiscale toujours croissante. À cet égard, l'agence s'est fixée des objectifs ambitieux dans sa vision stratégique, mais elle n'a pas indiqué comment elle comptait s'y prendre pour les atteindre. Sans une planification détaillée et une attention diligente de la part de la direction, je crains que l'Agence du revenu du Canada ait du mal à améliorer sa gestion de recouvrement des impôts et des taxes impayés.

L'information financière constitue depuis longtemps un problème au sein du gouvernement fédéral, et nous signalons que les progrès sont insatisfaisants. Je suis déçue de constater que les ministères et organismes prennent tant de temps à améliorer la qualité de leur information financière et que je dois répéter le même message d'une année à l'autre.

Nous avons également constaté que les ministères et organismes mettent du temps pour corriger les faiblesses des principaux systèmes et contrôles financiers. Le gouvernement fédéral gère chaque année des milliards de dollars versés par les contribuables et pour bien le faire, il a besoin d'une bonne information financière.

Departments and agencies are still not using accrual financial information as a regular management tool, principally because accrual budgeting and appropriations remain largely on a cash basis. If they were using it, they would have a very different and more accurate financial picture of their revenues, expenses, assets and liabilities. When all the costs are visible, managers are more likely to consider those costs when making decisions. Our observations on the leasing of office space demonstrate the need for good financial information.

[English]

We reported unsatisfactory progress by Public Works and Government Services Canada in managing its leasing of office space for federal public servants. We found that the basic information needed by property managers still does not exist, is inadequate or is difficult to get.

To make the right strategic decisions, managers require information that is timely, accurate and complete. Public Works and Government Services Canada shares responsibility for decisions on office accommodation with its client departments and the Treasury Board Secretariat. This lack of strategic decision-making, and the way government funding works, means that the most cost-effective option is not always the option chosen. The result can be additional cost to the taxpayer, as several examples in our report illustrate. The government should ensure that the system provides the right incentives for efficient management, which includes selecting the most cost-effective option.

Finally, let me turn to our additional report tabled March 16. Departments and agencies need to give Parliament good estimates of their spending plans and report their actual spending properly. In our opinion, significant costs incurred by the Canada Firearms Centre in 2003-04 were not properly reported to Parliament, and the government did not follow its own accounting policies. Had these costs been properly reported, the centre would have exceeded its voted appropriation that year unless it had been granted supplementary estimates.

We consider this a serious matter for Parliament's attention because the ability of the House of Commons to approve government spending is fundamental to Parliament's control of the public purse.

That completes my overview of the report, and we would be pleased to answer any questions.

The Chairman: Thank you very much. We appreciate you giving us an overview of your status report for this year. There are a number of interesting points arising out of it that we may wish to follow up on in the future. At this stage, we will begin with questions from Senator Ringuette.

Les ministères et les organismes n'utilisent toujours pas l'information financière fondée sur la comptabilité d'exercice comme outil de gestion courant puisqu'ils s'appuient encore en grande partie sur la méthode de la comptabilité de caisse pour la budgétisation et l'affectation des crédits. S'ils le faisaient, ils auraient un tableau très différent et beaucoup plus juste de leurs revenus, de leurs charges, de leurs actifs et de leurs passifs. Si tous les coûts étaient visibles, les gestionnaires seraient davantage portés à en tenir compte pour prendre leurs décisions. Les observations que nous avons formulées au sujet de la location des bureaux mettent bien en évidence le besoin d'avoir une information financière fiable.

[Traduction]

Nous avons indiqué aussi que les progrès réalisés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada dans la gestion des bureaux loués pour les fonctionnaires fédéraux sont insatisfaisants. L'information de base dont les gestionnaires immobiliers ont besoin est inexistante, inadéquate ou difficile à obtenir.

Afin de prendre les décisions stratégiques qui s'imposent, les gestionnaires ont besoin d'information exacte, complète et actuelle. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada partage avec les ministères clients et le Secrétariat du Conseil du Trésor la responsabilité des décisions touchant le coût des bureaux. Ce partage et le mode de fonctionnement du gouvernement font que la solution choisie n'est pas toujours la plus efficace en termes de coûts. Cela peut entraîner des coûts plus élevés pour le contribuable, comme le montrent plusieurs exemples de notre rapport. Le gouvernement devrait faire en sorte que le système incite les gestionnaires à bien gérer l'acquisition de bureaux loués et notamment à choisir l'option la plus efficace en termes de coûts.

Enfin, j'aimerais vous parler du rapport supplémentaire qui a été déposé le 16 mai. Les ministères et organismes doivent fournir au Parlement des estimations justes de leurs dépenses et présenter les dépenses réelles selon les règles. À notre avis, le Centre des armes à feu Canada a omis de présenter selon les règles des coûts importants au Parlement en 2003-2004 et le gouvernement n'a pas respecté ses propres conventions comptables. S'il avait bien comptabilisé ces coûts, le Centre aurait dépassé son crédit voté pour cet exercice, à moins d'avoir obtenu des fonds supplémentaires.

Nous croyons qu'il s'agit d'une question importante à soumettre à l'attention du Parlement étant donné que la capacité de la Chambre des communes à approuver les dépenses du gouvernement est au cœur même du contrôle exercé par le Parlement sur les fonds publics.

Cela complète la revue du rapport. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup. Nous vous remercions de nous avoir présenté les points saillants de votre rapport *Le Point* de cette année. Il traite de plusieurs questions intéressantes que nous voudrions peut-être examiner plus en profondeur à l'avenir. Les premières questions vous seront posées par le sénateur Ringuette.

[Translation]

Senator Ringuette: For the past year or two, each department has had internal auditors. Has that improved the management process?

Ms. Fraser: It is true that a new internal audit policy was announced about a year ago. We audited that function in 2004, I believe. We found a number of problems relating to the number of people employed and the methodology used. The government accepted our recommendations, and I know that the Comptroller General is working very hard to make the function more professional. We have not yet done a follow-up audit. We wanted to allow some time for the new measures to be put into place, but based on our experience, there have been some improvements. Much still needs to be done, however, to improve the quality of internal audit and the way this function is seen and used in government. With time, we hope that it will be more helpful in improving management.

Senator Ringuette: Your audit criteria are not necessarily the ones used by the internal auditors you are talking about?

Ms. Fraser: The goals and objectives are very different from those of an external audit. The same professional standards apply, of course, but there is an internal audit institute with its own standards, which we expect the government's internal auditors to follow. There is even a quality review obligation, in about a year from now, in order to obtain accreditation. The process is under way, but it is too early to see positive results.

Senator Ringuette: One of the parts of your report that struck me was the section on the Canada Revenue Agency.

I was somewhat alarmed to learn that there is \$18 billion in outstanding tax owed to the government. In a media interview, you said that the CRA had introduced an effective plan to recover this money. I would like you to elaborate further on this plan that the agency has to recover the \$18 billion it is owed in outstanding corporate and personal income tax and unpaid GST. We are talking about large sums of money.

Ms. Fraser: Indeed, we are talking about \$18 billion. However, it is important to bear in mind the context in which the CRA operates; it collects \$1 billion per day and handles some \$300 billion per year. No matter how efficient it is, there will always be a large amount of money owing in unpaid taxes. That is just the reality we have to deal with. Our audit revealed that the CRA uses several different systems for recovering unpaid taxes. We believe it ought to better determine which system is best suited to which type of account. Furthermore, the CRA needs more information; for example, the amount of unpaid tax is growing faster than the total amount of tax raised yet the agency does not know why. A sizable chunk of this outstanding money is owed by self-employed workers. The agency does not know why this is, and has not yet determined whether there are measures that could

[Français]

Le sénateur Ringuette : Depuis un an ou deux, chaque ministère a ses vérificateurs internes. Cela a-t-il amélioré le processus de gestion?

Mme Fraser : Il est vrai qu'une nouvelle politique sur la vérification interne a été annoncée il y a environ un an. Nous avons fait une vérification de cette fonction en 2004, je crois. Nous avons noté plusieurs problèmes quant au nombre de personnes employées et la méthodologie utilisée. Le gouvernement a accepté nos recommandations, et je sais que le contrôleur général travaille très fort à rendre plus professionnel la fonction. Nous n'avons pas fait de suivi de vérification encore. Nous voulions laisser du temps avant de mettre ces nouvelles mesures en place, mais d'après notre expérience, il y a eu certaines améliorations, cependant il reste encore beaucoup à faire au niveau de la qualité de la vérification interne, de la façon dont c'est perçu et utilisé au gouvernement. Avec le temps, nous espérons que cela va aider davantage à améliorer la gestion.

Le sénateur Ringuette : Vos critères de vérification ne sont pas nécessairement les critères adoptés par les vérificateurs internes dont vous parlez ?

Mme Fraser : Les buts et les objectifs sont très différents d'une vérification externe. C'est sûr qu'on doit s'appuyer sur les mêmes normes professionnelles, mais il y a un institut de vérification interne qui a ses propres standards et nous nous attendons à ce que les vérificateurs internes du gouvernement adoptent ces normes. Il y a même une obligation de revue de qualité, d'ici un an environ, afin d'obtenir une attestation. Le processus est en train de se faire mais il est trop tôt pour voir les résultats positifs.

Le sénateur Ringuette : Un des éléments que j'ai noté dans votre rapport concerne l'Agence du revenu du Canada.

Le fait que vous indiquez qu'il y a 18 milliards de dollars en recouvrement, est un peu alarmant. Dans une entrevue avec les médias, vous avez dit que vous avez constaté que l'agence avait mis en place un plan efficace pour récupérer ces sommes d'argent. J'aimerais que vous nous parliez en quoi consiste ce plan de l'agence pour récupérer ces 18 milliards de dollars qui provient d'impôts corporatifs, d'impôts personnels et de non recouvrement de la TPS. On parle de grosses sommes d'argent.

Mme Fraser : Oui, on parle de 18 milliards de dollars. Il faut toujours le mettre dans un contexte où l'agence collecte un milliard de dollars par jour. L'agence traite trois cents quelque milliards de dollars par année. Peu importe l'efficacité de l'agence, il y aura toujours des taxes impayées et la somme sera toujours très importante. Je pense que c'est la réalité. Notre vérification a indiqué qu'il y a plusieurs méthodes ou systèmes de recouvrement : l'agence doit mieux évaluer quel système est efficace pour un type de compte donné. L'agence doit avoir plus de renseignements, par exemple, le montant des taxes impayées croît plus rapidement que le total des taxes et l'agence ne sait pas pourquoi. Une bonne partie de ces montants impayés proviennent de travailleurs autonomes et l'agence ne sait pas pourquoi il y en a autant et s'il y a des mesures particulières à prendre pour

be taken to encourage self-employed workers to pay their taxes sooner. My office feels that a more sophisticated system for managing unpaid taxes is required.

The CRA has developed an ambitious plan for the future, but it has yet to reveal the concrete details of how this strategic vision will be implemented.

Senator Ringuette: I struggle to understand the problem surrounding tax deducted at source; it should be very easy for the CRA to check at the end of each month who has not made a payment. With today's automated systems, surely it would be possible for a red flag to appear when the agency does not receive the correct amount of tax from somebody's salary. These employers are cheating not only their employees but all taxpayers.

I really do struggle with this aspect of the tax collection problem. I cannot believe that the CRA could not introduce a system to resolve it. Credit card companies closely monitor customer profiles and if a client makes what seems to be an unusual purchase the company calls for confirmation. Their automated system sends a red flag to a central office. I fail to understand why the CRA, which collects a billion dollars a day, cannot get itself a similar warning system?

Ms. Fraser: Absolutely, given the large amount of money at stake, we too would expect the CRA to implement more sophisticated systems to better monitor and evaluate potential problem accounts and collect outstanding tax sooner so as to act before the parties involved file for bankruptcy, et cetera. The CRA claims to agree with us and we are awaiting a more detailed plan as to how they are going to improve tax collection.

Senator Ringuette: Ms. Fraser, when you say that you are going to follow up on this matter with the CRA, what will this entail? What is your planned timeframe for following up on the matter and submitting a report?

Ms. Fraser: I know that one is not supposed to refer to the other place; however, next week, the CRA will be appearing before the House of Commons committee, and, on such occasions, it is customary for them to be asked to produce an action plan on the recommendations. We would encourage the committees to ask the departments for quarterly or biannual progress reports to ensure that enough attention is paid to these matters. As for our office, we will give them enough time to introduce changes and then we will carry out another audit on the matter.

Senator Ringuette: Within five years?

Ms. Fraser: Yes.

[English]

The Chairman: I have one point for clarification. In your comments to Senator Ringuette, Ms. Fraser, you indicated that it is a little too soon to know how the Office of the Comptroller General of Canada at Treasury Board Secretariat will function. Ms. Fraser, could you tell the committee whether the Comptroller

encourager ces travailleurs autonomes de régler le compte de taxe plus rapidement. On a indiqué qu'il doit y avoir plus de sophistication dans la gestion des sommes impayées.

L'agence a mis de l'avant un plan très ambitieux pour l'avenir, mais on n'a pas encore vu les détails concrets à savoir comment ils vont réaliser cette vision stratégique.

Le sénateur Ringuette : Un des éléments que j'ai de la difficulté à comprendre est celui des retenues à la source sur les relevés de paie, il devrait être très facile pour l'agence de pouvoir détecter à la fin de chaque mois qui n'a pas envoyé ses versements. Avec les systèmes automatisés qu'on a aujourd'hui, il est possible d'avoir un drapeau rouge lorsqu'on n'a pas perçu les montants normaux qu'on devrait percevoir du relevé de paie. C'est tricher ses employés en plus d'un peu tricher l'ensemble des payeurs de taxes.

Cet élément de non perception me cause beaucoup de difficulté. J'ai du mal à accepter que l'agence ne peut pas mettre en place un système. Les diverses agences de cartes de crédit sont très alertes quant à notre profil d'acheteur et s'ils ont des soupçons sur un achat qui déroge un peu de notre profil, elles nous téléphonent pour obtenir une confirmation de notre part. Le système automatisé envoie un drapeau rouge à une source centrale. Je ne comprends pas pourquoi l'agence, qui récupère un milliard de dollars par jour, ne peut pas se procurer des systèmes d'alertes semblables?

Mme Fraser : Effectivement, avec l'importance du montant, on s'attendrait à ce qu'il y ait des systèmes très sophistiqués qui pourraient mieux analyser, évaluer les comptes à risque et agir plus rapidement sur ces comptes et les recouvrer plus rapidement avant qu'ils soient en faillite ou autres. L'agence se dit d'accord et on attend un plan plus détaillé pour voir comment ils vont procéder pour améliorer la perception des impôts.

Le sénateur Ringuette : Madame Fraser, lorsque vous dites que vous allez faire le suivi avec l'agence, quelle sorte de suivi envisagez-vous exactement? Quelle période de temps envisagez-vous pour faire ce suivi et remettre un rapport ?

Mme Fraser : Je sais qu'on ne doit pas souvent faire référence à l'autre endroit, mais il y a une séance de comité de la Chambre des communes la semaine prochaine et il est de coutume de demander à l'agence de produire un plan d'action par rapport aux recommandations. Nous encourageons les comités à demander des rapports de suivi des ministères au trois ou six mois pour continuer de s'assurer qu'ils accordent l'attention nécessaire à ces divers points et nous, lorsqu'on leur aura laissé suffisamment de temps pour agir, on retourne et on revérifie la question.

Le sénateur Ringuette : Avant cinq ans?

Mme Fraser : Oui.

[Traduction]

Le président : J'aimerais obtenir un éclaircissement. Dans votre réponse au sénateur Ringuette, madame Fraser, vous avez dit qu'il était encore trop tôt pour savoir comment fonctionnera le Bureau du contrôleur général du Canada au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor. Madame Fraser, pouvez-vous expliquer au

General's office is intended to do performance audits, like those of the Auditor General's office, or do focus primarily on financial verifications.

Ms. Fraser: The Comptroller General of Canada is responsible for establishing the policies around internal audits, which occur throughout government. It is too soon to see how successful their attempts have been at improving internal government audits. The intent of an internal audit is to perform a financial audit but most of the work concerns performance operational audits.

The Chairman: Is a performance audit similar to or does it include the value-for-money audit that we used to hear about?

Ms. Fraser: We changed the name from "value-for-money" to "performance." We realize that when we used the term "value-for-money," people then expected us to do audits of effectiveness and evaluations, which we do not do. We look to see whether departments have measures in place to evaluate effectiveness. We do not do evaluations. We thought it was more appropriate, after a peer review of our work, to adopt the international term "performance audit" rather than "value-for-money audit."

Senator Cools: The term "performance audit" is part of your own peculiar lexicon and is not a term in statute. My understanding is that the term in the statute, which was created in 1977, is value-for-money, or am I wrong?

Ms. Fraser: It does not refer to a particular kind of audit but rather it says that the Auditor General shall report on matters and then lists a number of matters.

Peter Kasurak, Senior Principal, Office of the auditor General of Canada: Clearly, value-for-money used to be the term.

Senator Cools: Do you know off hand where that might be found in which section of the act?

Ms. Fraser: It is in section 7.

Senator Mitchell: My questions will be about process and approach. I am interested in the concept of performance audit as it applies to the government's current decision to shut down the 15 programs under the Green Plan. Their argument has been that program would be inefficient in the cost of reducing greenhouse gases. Although our estimation was that the program would cost some of them as little as \$20 per ton, they have replaced it with a program that would cost \$2,000 per ton. They have replaced a program they said was inefficient with a program that is 100 times less efficient.

comité si le Bureau du contrôleur général doit faire des vérifications de gestion, comme celles que fait le Bureau du vérificateur général, ou s'il mettra surtout l'accent sur les vérifications comptables.

Mme Fraser : Il incombe au contrôleur général du Canada d'élaborer les politiques en matière de vérifications internes qui sont faites dans l'ensemble de l'administration fédérale. Il est trop tôt pour juger de l'efficacité des efforts déployés pour améliorer la qualité des vérifications internes au sein de l'administration fédérale. La vérification interne est essentiellement une vérification comptable mais le gros du travail concerne la vérification de gestion.

Le président : Une vérification de gestion est-elle semblable à une vérification de l'optimisation des ressources, dont on entendait si souvent parler dans le passé, ou inclut-elle une telle vérification?

Mme Fraser : Nous avons renommé la vérification de l'optimisation des ressources qui est devenue la vérification de gestion. Nous savons que quand nous parlions d'optimisation des ressources, les gens s'attendaient à ce que nous fassions des vérifications d'efficacité et des évaluations, ce qui n'est pas le cas. Nous vérifions si les ministères ont mis en place des mesures de l'efficacité. Nous ne faisons pas d'évaluations. Après une analyse de notre travail par des pairs, nous avons jugé préférable d'utiliser l'expression acceptée par la communauté internationale qui préfère « vérification de gestion » à l'expression « vérification de l'optimisation des ressources ».

Le sénateur Cools : L'expression « vérification de gestion » est une expression utilisée par les gens du métier et non pas une expression utilisée dans la loi. Je crois savoir que dans la loi, adoptée en 1977, il est question de vérification de l'optimisation des ressources, n'est-ce pas?

Mme Fraser : La loi n'utilise pas l'une ou l'autre expression, mais dit plutôt que le vérificateur général doit faire rapport de certaines questions qui sont ensuite énumérées.

Peter Kasurak, premier directeur principal, Bureau du vérificateur général du Canada : C'est tout à fait juste que dans le passé nous utilisions l'expression vérification de l'optimisation des ressources.

Le sénateur Cools : Pouvez-vous me dire de mémoire dans quel article de la loi cela se trouve?

Mme Fraser : C'est à l'article 7.

Le sénateur Mitchell : Mes questions concernent le processus et la méthode de travail. Je m'intéresse à la notion de vérification de gestion dans la mesure où elle s'applique à la décision récente du gouvernement d'abandonner les 15 programmes qui relevaient du Plan vert, sous prétexte que ces programmes seraient inefficaces compte tenu du coût de la réduction des gaz à effet de serre. Nous avions calculé que le coût du programme s'élèverait à pas plus de 20 \$ la tonne, le gouvernement les a remplacés par un programme qui pourrait coûter 2 000 \$ la tonne. Le gouvernement a remplacé un programme sous prétexte qu'il était inefficace par un programme qui le sera 100 fois moins.

Is that the type of decision-making process that you evaluate? Would you look at the studies that they presumably have done to establish that assessment of efficiency or inefficiency? Is it something that would fall within the purview of what you do and if not, why not?

Ms. Fraser: I would say generally probably not, because most of that would be around a policy decision. There are two areas where we do not comment or do work. One is on policy and the other is on the machinery of government. If government reorganizes itself and moves functions, we do not make comments on that.

We would comment if the government stated that it would save so many dollars over such-and-such a period of time a program due to cost saving or greater efficiency. We would expect the government to show if it had met that commitment.

In several of our reports where we have said government indicated that this program or this measure would save X dollars, and we have seen no indication they have reported on it or how they calculated it. At times, we will look at the analysis behind a decision; we will make sure there is a proper business case in place. However, if it is really more of a policy decision, we are very hesitant to get into that.

I should mention that the Commissioner of the Environment, which is part of the Office of the Auditor General of Canada, is doing work on climate change. Her report, which will be coming in September, is strictly devoted to climate change.

Senator Mitchell: They could make a decision to shut down a program, saying that it is inefficient, without having any documented evidence that it is, and you would not necessarily come across that or focus on that, is that right?

Ms. Fraser: That is correct.

Senator Mitchell: When you talk about considering the business implications of it, or the business case, would you assess the damage that arbitrarily reneging on international Kyoto agreements would have on Canada's international reputation and what that might do for our ability to operate in the international sphere?

Ms. Fraser: No; that is more into the line of evaluation, which is not work that we do.

Senator Mitchell: There is certainly controversy over whether cutting the GST by 1 per cent is a particularly efficient tax policy; that, in fact, the world appears to be depending more on value-added taxes and reducing income taxes because that mixture enhances productivity for economies far more.

Est-ce que vous évaluez ce genre de processus décisionnel? Examineriez-vous par exemple les études qu'ils ont sans doute fait faire pour déterminer l'efficacité ou l'inefficacité d'un programme? Feriez-vous ce genre d'évaluation dans le cadre de vos fonctions et, sinon, pourquoi pas?

Mme Fraser : Je serais tentée de dire que c'est peu probable puisqu'il s'agit pour l'essentiel d'une décision stratégique qui relève des politiques. Il y a deux domaines que nous n'examinons pas et sur lesquels nous ne commentons pas, à savoir la politique et l'appareil gouvernemental. Si le gouvernement procède à une réorganisation et change l'attribution des responsabilités, nous n'émettons aucun commentaire.

Nous formulerais toutefois des commentaires si le gouvernement affirmait pouvoir de la sorte économiser tant de dollars sur telle ou telle période en raison d'économies ou d'un accroissement de l'efficacité et de l'efficacités. Nous attendrions du gouvernement qu'il en fasse la preuve.

Dans plusieurs de nos rapports où nous disions que le gouvernement avait indiqué que tel programme ou telle mesure permettrait d'économiser telle somme, nous n'avons pas été en mesure de trouver les rapports qui faisaient état de ces économies ou du mode de calcul. À l'occasion, nous examinons les analyses qui sous-tendent une décision; nous nous assurons que l'analyse de rentabilisation a bel et bien été faite. Toutefois, s'il s'agit en réalité d'une décision stratégique du gouvernement, nous hésitons à nous en mêler.

Je me dois de mentionner que la commissaire à l'environnement, qui fait partie du Bureau du vérificateur général du Canada, travaille sur le dossier du changement climatique. Son rapport qui devrait être publié en septembre porte strictement sur le changement climatique.

Le sénateur Mitchell : Le gouvernement pourrait décider d'abandonner un programme, sous prétexte qu'il est inefficace, sans avoir de preuve pour étayer sa décision et malgré cela vous ne feriez pas nécessairement d'examen de la question, est-ce bien cela?

Mme Fraser : C'est exact.

Le sénateur Mitchell : Lorsque vous parlez d'une analyse de rentabilisation, est-ce que cela signifie que vous pourriez évaluer les dommages à la réputation internationale du Canada qui découleraient de la dénonciation arbitraire de traités internationaux tels que le Protocole de Kyoto ainsi que le tort causé à la capacité du Canada de jouer un rôle sur la scène internationale?

Mme Fraser : Non; cela tient davantage de l'évaluation qui ne correspond pas à la nature de notre travail.

Le sénateur Mitchell : La décision de réduire d'un point de pourcentage le taux de la TPS est une décision plutôt controversée parce que d'aucuns se demandent si c'est une politique fiscale particulièrement efficace; certains disent qu'ailleurs dans le monde on fait de plus en plus appel à des taxes sur la valeur ajoutée et à la réduction de l'impôt sur le revenu parce que ce mélange permet d'améliorer davantage la productivité d'une économie.

Once again, would that decision to cut the GST rather than income taxes be a decision you would be able to evaluate on a performance audit basis or value-for-money basis?

Ms. Fraser: No, because that is also a policy decision. Our work revolves around the management and administration of government programs. Once the policy decision is made, how is that implemented? Are the programs and activities conducted according to certain criteria that we agree with departments are reasonable expectations of management, be it respective rules, procedures or whatever? We are focused on the management side rather than on the policy issues.

Senator Stratton: I would like to go into my age-old question of the firearms program. We have been asking questions regarding that program ever since it was first brought in. At that time, the minister assured us that it would cost only \$3 million. Since then, we all know the costs have dramatically escalated.

The disturbing part of the report that you gave in your status report of 2006 was that there were two accounting errors with respect to the Canadian firearms program, one in 2002-03 and another in 2003-04.

I would like you to give us an overview of what those accounting errors were, for us to understand them. Then perhaps you could go on — I do not know if you can — and explain why they occurred.

Ms. Fraser: I would be pleased to. In 2002-03, the firearms program was part of the Department of Justice. At the end of that fiscal year, in March 2003, there was \$39 million related to the development of a computer system that was not recorded as a liability in the books of the government. The government agrees with us that was an error.

If that \$39 million had been recorded, the only consequence would have been that the then Minister of Justice made a commitment in the House of Commons that the costs would not exceed \$100 million for that year. If that \$39 million had been recorded, the total cost would have been somewhere in the order of \$117 million. That is one issue.

The \$39 million was recorded in 2003-04. In 2003-04, the firearms program became a separate department. It became the Canada Firearms Centre with its own vote and, I guess it is fair to say, much less flexibility because it was a much smaller department with a much smaller vote. Therefore, the \$39 million came in as an unexpected expense in that year.

Around January 2004, the centre realized that because of continuing increasing costs of the computer program, it was likely to exceed its appropriation for that year. The centre came forward to the Treasury Board Secretariat and others and indicated that

Est-ce que vous pourriez envisager de faire une vérification de gestion ou une vérification de l'optimisation des ressources au sujet de la décision de réduire le taux de la TPS plutôt que l'impôt sur le revenu?

Mme Fraser : Non, parce que c'est là une décision politique. Nos vérifications portent sur la gestion et l'administration des programmes gouvernementaux. Une fois la décision politique prise, nous vérifions comment elle est mise en œuvre. Nous nous entendons avec les ministères sur des critères qui nous permettent de juger si les programmes et les activités sont réalisés selon des critères de gestion, des règles, des procédures raisonnables? Nous nous intéressons à la gestion plutôt qu'à la décision politique.

Le sénateur Stratton : J'aimerais aborder la question qui m'intéresse depuis toujours, celle du programme des armes à feu. Nous posons des questions au sujet de ce programme depuis sa création. À l'époque, le ministre nous avait affirmé qu'il ne coûterait que 3 millions de dollars. Depuis, nous savons que les coûts ont grimpé en flèche.

Dans votre rapport *Le Point* pour 2006, ce qui est préoccupant, c'est qu'il y ait eu deux erreurs comptables touchant le programme des armes à feu, une en 2002-2003 et une autre en 2003-2004.

J'aimerais que vous nous expliquiez la nature de ces erreurs comptables afin que nous comprenions bien de quoi il s'agit. Ensuite, vous pourriez peut-être nous expliquer — si toutefois vous êtes en mesure de le faire — pourquoi ces erreurs ont été commises.

Mme Fraser : Avec plaisir. En 2002-2003, le programme des armes à feu relevait du ministère de la Justice. À la fin de l'exercice, en mars 2003, une somme de 39 millions de dollars pour la mise au point d'un système informatique n'a pas été comptabilisée comme élément du passif dans les livres comptables du gouvernement. Le gouvernement admet qu'il s'agissait effectivement d'une erreur.

Si cette somme de 39 millions de dollars avait été comptabilisée, la seule conséquence aurait été liée au fait que le ministre de la Justice d'alors avait promis à la Chambre des communes que les coûts pour cet exercice-là ne dépasseraient pas les 100 millions de dollars. Si la somme de 39 millions de dollars avait été comptabilisée, le coût total aurait été de l'ordre de 117 millions de dollars. Voilà un élément.

La somme de 39 millions de dollars a été comptabilisée en 2003-2004. En 2003-2004, le programme des armes à feu est devenu un programme distinct. Le Centre des armes à feu Canada est devenu une entité distincte dotée de ses propres crédits et, je pense pouvoir dire sans trop risquer de me tromper, il bénéficiait d'une marge de manœuvre plus restreinte puisqu'il s'agissait d'un petit ministère avec un budget beaucoup plus limité. Par conséquent, la somme de 39 millions de dollars a été une dépense imprévue à comptabiliser pour l'exercice.

Aux alentours de janvier 2004, le Centre s'est aperçu qu'il dépasserait probablement le crédit qui lui avait été affecté pour l'exercice, du fait de l'augmentation constante du programme informatique. Le Centre a alors avisé le Secrétariat du Conseil du

they needed to go for supplementary estimates. There were a number of discussions and meetings held. In one particular meeting, there was a legal opinion sought and based on advice given, the decision was made not to record \$21.8 million of costs at the end of the year against the appropriation.

There are a number of factors. There are very conflicting views about the appropriateness of this action. There is an indication that there was disagreement within government about how this should be done. There was a conscious decision based on this legal opinion. We disagree with the legal opinion because it did not take into account government's own policy about how to establish liabilities at year end.

What is interesting is the government itself recognized there was a liability because they recorded the \$21 million in a central provision, but did not record it against the appropriation for the firearms centre. Had they recorded that \$21.8 million, the firearms centre would have exceeded its vote if it did not have supplementary estimates.

That is the very short view. I would be glad to get into more detail if you wish.

Senator Stratton: I think we understand it. I do not want to get into too much detail. I just went back to the evidence given by Mr. Neville back on March 18, 2003. He stated quite clearly at that time that the department had taken stringent measures to reduce their operating costs. You have to look at that and say perhaps that is how they did it; I do not know. That may be an unfair knock against Mr. Neville, but, nevertheless, you have to ask the question. What I am concerned about, and I think all of us are, is are there procedures in place or are you making recommendations now to prevent such a thing from occurring again? That is really what we are all about around this table.

Ms. Fraser: The government, certainly the Comptroller General, has indicated a number of measures, one being that any sort of transaction like this should be brought to the attention of the Auditor General and there should be a clear opinion given before the fact rather than two years after the fact. He brought in the question of the external audit committee that should be advised of these kinds of transactions, but it depends on the willingness of people to share that kind of information with us and with others. Certainly, at the time we were not advised that this was happening. Hopefully, in the future, there will be better clarity and people will understand that this is not appropriate.

Senator Stratton: I have one more question and then I will finish, because it is an interesting topic and other people should have a shot at it, not to make a pun.

The Standing Senate Committee on National Finance travelled to find out how to prevent this type of thing from happening again. We went to England and Ireland with respect to that, to look at how they control things. Ireland had a very stringent methodology of reporting, whereas England had another device whereby, if a minister or a deputy minister was asked to do

Trésor et d'autres entités qu'il aurait sans doute besoin d'obtenir un crédit dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses. Se sont alors tenues une série de discussions et de réunions. Lors d'une rencontre en particulier, après obtention d'un avis juridique, il a été décidé de ne pas imputer au crédit voté 21,8 millions de dollars de coûts en fin d'exercice.

Il existe plusieurs facteurs. Les opinions divergent quant au caractère approprié de cette mesure. Il semblerait qu'il y ait eu des dissensions au sein du gouvernement quant à la façon de procéder. Mais une décision a été délibérément prise, au vu de l'avis juridique obtenu. Nous contestons l'avis juridique, parce qu'il ne prend pas en compte la propre politique du gouvernement sur la façon d'établir un passif en fin d'exercice.

Ce qui est intéressant, c'est que le gouvernement lui-même a reconnu qu'il y a bien un passif, vu que les 21 millions de dollars ont été comptabilisés dans les comptes consolidés du Canada, mais n'ont pas été imputés au crédit voté du Centre des armes à feu. Si les 21,8 millions de dollars avaient été comptabilisés, le Centre des armes à feu aurait dépassé son crédit voté, s'il n'avait pas eu recours au Budget supplémentaire des dépenses.

C'est ce qui s'est passé, dans les très grandes lignes. Je serais heureuse d'approfondir la question, si vous le souhaitez.

Le sénateur Stratton : Je pense que nous saisissons les faits. Je ne tiens pas à entrer dans les détails. J'ai revu le témoignage de M. Neville, le 18 mars 2003. Il a clairement indiqué que, à l'époque, le ministère avait pris des mesures radicales pour réduire ses coûts de fonctionnement. Quand on voit ce qui s'est fait, on se dit que c'est peut-être ainsi qu'ils s'y sont pris. Peut-être est-ce une accusation injuste à l'encontre de M. Neville, n'empêche qu'on doit se poser la question. Ce qui me préoccupe, ce qui nous préoccupe tous, je pense, c'est de savoir s'il existe maintenant des procédures ou si vous faites des recommandations pour qu'une pratique de ce type ne se reproduise pas. C'est essentiellement notre fonction, au comité.

Mme Fraser : Le gouvernement, et certainement le contrôleur général en tout cas, a mentionné une série de mesures, l'une étant l'obligation de porter ce type de transaction à l'attention du Bureau du vérificateur général et d'obtenir une opinion claire avant le fait, plutôt que deux années après le fait. Il a soulevé la question du comité de vérification externe qui devrait être avisé de ce type de transactions, mais cela dépend de la volonté des gens à partager ce type de renseignements, avec nous ou d'autres. En tout cas, à l'époque, nous n'avons pas été avisés de la situation. Nous pouvons espérer, toutefois, que, à l'avenir, il y aura une plus grande clarté et que les gens sauront que ce type d'action n'est pas approprié.

Le sénateur Stratton : J'aurais juste une dernière question. Je ne veux pas m'attarder car je sais que d'autres ont le sujet dans leur ligne de mire, si j'ose dire.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a voyagé pour voir comment ce type de pratique pouvait être éliminé. Nous nous sommes ainsi rendus en Angleterre et en Irlande, pour voir quelles mesures de contrôle y existaient. L'Irlande dispose d'une méthodologie de comptabilisation extrêmement rigoureuse; en Angleterre, l'approche est

something that he or she felt was wrong, they could write an appropriate letter to a certain individual. Do you remember the correct name of the individual?

The Chairman: The equivalent of the Auditor General.

Senator Stratton: Yes, the equivalent of the Auditor General. It did occur once, under Margaret Thatcher, to do with the sale of aircraft to a country in the Middle East. It was interesting in the fact that they had the power of sending that letter. Nine times out of ten, once the deputy minister mentioned the possibility sending that letter the minister backed down. To our recollection, there was only one occasion where that occurred.

I do not believe in too many rules because it strangles the bureaucracy. We are looking for solutions rather than trying to paint one side or the other black. How would you recommend overcoming this situation? Would the power of such a letter given to the deputy ministers prevent that from occurring, or do you have any other ideas that would prevent that from occurring?

Ms. Fraser: In this case, while we saw indications that ministers had been briefed and were aware of the issue, we saw no indication that ministers had given any direction. Certainly, in testimony before House committees, officials have all said that they were not given direction by ministers.

In this case, I think the role of the Comptroller General becomes critical. The person who was Acting Comptroller General at the time disagreed with the accounting treatment, but other officials made the decision whether to recommend that supplementary estimates be made.

I have not thought it through, but there must be some power given to the Comptroller General that if the Comptroller General is in disagreement with these sorts of transactions, there is notification. There is something there that needs almost a veto power on some of this.

Senator Cools: I am interested in the discussion of this legal opinion. Could you clarify for me how a legal opinion was able to take precedence over accounting principles, particularly in a parliamentary setting, vis-à-vis the whole notion of accounting reflecting the appropriations and estimates in the entire system? It seems awfully silly to my mind. I wonder who the lawyer was. Maybe he should be fired, too. You are a CA yourself. Could you give us a little more background? I have read what is available, but I wonder if you could tell us a little bit more about that legal opinion. If you have a copy of it, could you leave it with us?

Ms. Fraser: First, we were not able to discuss the legal opinion in the report because the government had not waived client-solicitor privilege. After requests from the House committees, however, that has now been waived and government will be providing copies of the letter. Perhaps I could suggest that you ask the Treasury Board Secretariat for a copy.

différente : si on demande à un ministre ou un sous-ministre de faire quelque chose qui va à l'encontre de ses convictions, il peut écrire une lettre appropriée à un individu donné. Vous souvenez-vous du nom exact de cet individu?

Le président : C'est l'équivalent du vérificateur général.

Le sénateur Stratton : Oui, l'équivalent du vérificateur général. C'est arrivé une fois, à l'époque où Margaret Thatcher était premier ministre, au sujet d'une vente d'aéronefs à un pays du Moyen-Orient. Ce qui est intéressant c'est qu'ils avaient le pouvoir d'envoyer une lettre de ce type. Neuf fois sur dix quand le sous-ministre a mentionné la possibilité d'envoyer une lettre de ce type, le ministre est revenu sur sa décision. À ce que l'on sache, il y a une occasion seulement où une lettre a été envoyée.

Je pense qu'il faut éviter d'avoir trop de règles, si on ne veut pas étrangler la bureaucratie. Ce que nous voulons, ce sont des solutions, pas une mise au pilori d'un côté ou de l'autre. Selon vous, que conviendrait-il de faire pour remédier à la situation? Si les sous-ministres avaient le pouvoir d'envoyer une lettre de ce type, ce genre de problème serait-il éliminé? Ou avez-vous d'autres suggestions pour éviter que cela se reproduise?

Mme Fraser : Dans le cas en question, les ministres avaient été mis au courant de la question, mais n'avaient pas donné d'instructions. En tout cas, lors de leurs témoignages devant des comités de la Chambre, les fonctionnaires ont tous dit ne pas avoir reçu d'instructions des ministres.

C'est pourquoi j'estime que le rôle du contrôleur général est essentiel. La personne qui était contrôleur général intérimaire à l'époque désapprouvait l'approche comptable adoptée, mais c'est à d'autres fonctionnaires qu'est revenue la décision de demander un crédit dans le Budget supplémentaire des dépenses ou pas.

Sans être allée jusqu'au bout de ma réflexion, je dirais qu'il conviendrait de donner plus de pouvoirs au contrôleur général, afin que ce type de transaction donne lieu à un avis quand il est en désaccord. Il faudrait presque un droit de veto sur certaines de ces questions.

Le sénateur Cools : J'aimerais parler de cet avis juridique. Pourriez-vous m'expliquer comment un avis juridique a pu avoir préséance sur des principes de comptabilité, notamment dans un cadre parlementaire, où la comptabilité est censée refléter les crédits votés, les budgets, et cetera? Cela me semble carrément loufoque. Je me demande qui était cet avocat. Il devrait peut-être aussi être renvoyé. Vous êtes vous-même accréditée comme comptable. Pourriez-vous mettre les choses en contexte pour nous? J'ai lu ce qui était disponible, mais je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus long sur cet avis juridique. Si vous en avez un exemplaire, pourriez-vous nous le laisser?

Mme Fraser : Tout d'abord, nous n'avons pas été en mesure de discuter de l'avis juridique dans notre rapport, parce que le gouvernement n'avait pas renoncé au secret professionnel qui existe entre un client et un avocat. À la demande des comités de la Chambre, toutefois, le gouvernement a renoncé à ce secret professionnel et fournira des copies de la lettre. Vous pourriez peut-être en obtenir un exemplaire en faisant la demande au Secrétariat du Conseil du Trésor.

The Chairman: We will ask our clerk to follow up on that.

Ms. Fraser: The Deputy Minister of Public Safety and Emergency Preparedness Canada requested the legal opinion to get an interpretation of subsection 37.1(1) of the Financial Administration Act. The subsection goes into a very long discussion on the definition of “debt,” which is all fine and good, except that we are of the view that subsection 37.1 makes reference to Treasury Board policies. At the beginning it says “subject to such directions as the Treasury Board may make...,” and there is a Treasury Board policy on payables at year end which is very clear and was not considered by the lawyer in giving his opinion.

We are saying that governments should have considered their own policy on recording liabilities, which essentially says that liabilities should be booked at the end of the year, should be charged to existing appropriations or to a central reserve if there is not an appropriation. In this case, they charged it to the central reserve. We are saying there was an appropriation for the Canada Firearms Centre that would have included the costs of a computer program. That was part of their expenses for that year. There was an existing appropriation and that charge should have been made to that appropriation, not to the central reserve.

Senator Cools: Do we need a decision to be able to get a copy?

The Chairman: No; the clerk will follow up on that for us.

Senator Cools: In case we need a motion, we could quickly do that.

The Chairman: We do not need a motion on that, I do not think.

Senator Cools: Maybe they will cooperate.

Senator Mitchell: You may or may not have this at your fingertips, but if you scrape away these one-time costs, clearly they got out of control. Many of them have been settled, and there is still this \$39 million you were referring to, but if you scrape all that away, what would be the annual actual operating cost of the gun registry?

Ms. Fraser: We show in the report that the costs in 2004-05 were, net of revenues, about \$100 million. I think the commissioner has been saying somewhere around \$80 million is the ongoing annual cost. That might go up because of the recent decision to waive fees.

Senator Mitchell: Does that include both handguns and long guns?

Ms. Fraser: That is the cost of the program and the registry is only one small part of it. I believe that he said that the cost of the registry was around \$15 million. Mr. Kasurak could explain in greater detail.

Le président : Nous demanderons à notre greffier d’assurer le suivi.

Mme Fraser : C’est le sous-ministre de Sécurité publique et Protection civile Canada qui a sollicité un avis juridique afin d’avoir une interprétation du paragraphe 37.1(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques. Le paragraphe parle longuement des « dettes » du gouvernement, ce qui est fort bien; selon nous, toutefois, ce paragraphe fait référence aux politiques du Conseil du Trésor; ainsi, il commence par la mention : « Sous réserve des instructions que le Conseil du Trésor peut donner ». Or, le Conseil du Trésor a bien une politique sur les crédettes à la fin de l’exercice; elle est on ne peut plus claire, mais l’avocat n’en a pas tenu compte dans la rédaction de son avis.

Nous estimons que le gouvernement aurait dû prendre en compte sa propre politique sur la comptabilisation du passif; elle stipule essentiellement qu’il convient de comptabiliser les éléments du passif en fin d’exercice et de les imputer aux crédits votés existants ou à une réserve centrale, en l’absence d’un crédit voté. Dans le cas qui nous intéresse, le passif a été imputé à une réserve centrale. Vu qu’il y avait un crédit voté pour le Centre des armes à feu, nous estimons qu’il aurait dû inclure les coûts d’un programme informatique. Cela faisait partie des dépenses du Centre cette année-là. Il existait un crédit voté et ces frais auraient dû y être imputés et non à la réserve centrale.

Le sénateur Cools : Nous faut-il une décision pour obtenir un exemplaire de l’avis?

Le président : Non. Le greffier s’en occupera pour nous.

Le sénateur Cools : Si une motion est nécessaire, nous pouvons en déposer une rapidement.

Le président : Je ne pense pas que cela nécessite une motion.

Le sénateur Cools : Peut-être qu’ils se montreront coopératifs.

Le sénateur Mitchell : Vous n’avez peut-être pas ces chiffres sous la main, mais si on élimine ces dépenses ponctuelles, il est manifeste qu’il y a eu une escalade. Une bonne part ont été réglées; il y a toujours les 39 millions de dollars dont vous parlez; mais, une fois ces dépenses éliminées, quel serait le coût de fonctionnement annuel réel du registre des armes à feu?

Mme Fraser : Dans notre rapport, nous montrons que les coûts se sont élevés à 100 millions de dollars environ en 2004-2005, moins les recettes. D’après le commissaire, le coût de fonctionnement annuel actuel est d’environ 80 millions de dollars. Il est susceptible d’augmenter à la suite de la décision d’éliminer les frais d’enregistrement, prise récemment.

Le sénateur Mitchell : Les armes de poing et celles d’épaule sont également concernées?

Mme Fraser : C’est le coût du programme. Le registre ne représente qu’une partie de ce coût. Selon lui, le coût du registre se chiffrait à 15 millions de dollars environ, si je me souviens bien. M. Kasurak pourrait vous fournir plus de détails.

Mr. Kasurak: Licensing of owners is a major component of the program, as is safety training and other functions. The bottom line is that the gun registry for all guns, whether restricted or long guns, is only about \$15 million per year.

Senator Mitchell: I believe the government's decision recently was to exclude long guns. How much money will they save?

Mr. Kasurak: It is difficult to say because there is a central database and some of it will be there anyway but presumably in a much reduced form. There are fixed overheads so you cannot pro-rate it and come up with a number based on the number of restricted and prohibited weapons that will still be tracked. At this time, I do not think anyone has a clear notion as to what the final number will be.

Senator Mitchell: It will not be more than \$15 million.

Mr. Kasurak: No, it cannot exceed \$15 million.

Senator Mitchell: This new initiative, which was so long promised by the government, will actually save considerably less than \$15 million.

Mr. Kasurak: Yes, that is the cap. That is as much as there is in that part of the program.

Senator Mitchell: The addition of the long gun is actually an efficient increment, I would say.

The Chairman: I have two other points for clarification. We meet with officials from Treasury Board Secretariat on a regular basis, as you know. All members of the committee agree with Senator Stratton that we want to ensure that checks are in place so that this kind of thing will not happen again.

Ms. Fraser, you indicated that the Comptroller General has a role to play in this. I hope that we do not have accountants arguing with lawyers as to the proper process. There is a legal opinion and there is an accounting opinion. We have the Treasury Board Secretariat believing that what they were doing was right and then you come in and say that it was wrong and convince them that it was wrong after the fact.

Ms. Fraser: Not quite. The Treasury Board Secretariat agrees with us on the first error of \$39 million. They do not dispute that figure.

The Chairman: We have been talking about the \$21 million.

Ms. Fraser: In respect of the \$21 million, it has been indicated that people at Treasury Board Secretariat, notably the acting Comptroller General at the time, was not in agreement with that treatment, and he has made that very clear. However, the decision

M. Kasurak : L'octroi de licences aux détenteurs d'armes à feu est un élément majeur du programme, avec la formation au maniement sécuritaire et d'autres fonctions. Au bout du compte, le registre des armes à feu, pour toutes les armes, qu'il s'agisse d'armes d'épaule ou d'armes à autorisation restreinte, coûte seulement environ 15 millions de dollars par année.

Le sénateur Mitchell : Je crois que le gouvernement a récemment décidé d'exclure les armes d'épaule. Combien d'argent cela va-t-il économiser?

M. Kasurak : C'est difficile à dire, parce qu'il y a une base de données centrale où figure déjà, de toute façon, une partie des données. Elle subsistera sans doute dans une version réduite. Il existe des frais généraux constants, si bien qu'on ne peut pas déterminer un taux et parvenir à un chiffre qui serait proportionnel au nombre d'armes à autorisation restreinte ou prohibées pour lesquelles il faut toujours assurer un suivi. À l'heure actuelle, je doute que quiconque puisse avancer avec certitude un chiffre final.

Le sénateur Mitchell : Il sera inférieur à 15 millions de dollars.

M. Kasurak : Effectivement, il ne peut pas dépasser 15 millions de dollars.

Le sénateur Mitchell : Cette nouvelle initiative, promise depuis longtemps par le gouvernement, économisera en fait bien moins de 15 millions de dollars.

M. Kasurak : Oui, puisque c'est le plafond. C'est le montant maximal affecté à cette partie du programme.

Le sénateur Mitchell : Ajouter les armes d'épaule est en fait efficace, dirais-je.

Le président : J'ai deux autres points sur lesquels je souhaiterais des éclaircissements. Nous nous entretenons régulièrement avec les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor, comme vous le savez. Et nous sommes tous d'accord avec le sénateur Stratton : notre but est de mettre en place des mesures de contrôle pour éviter la répétition d'un incident de ce type à l'avenir.

Madame Fraser, vous avez indiqué que le contrôleur général avait un rôle à jouer dans ce type de décision. Il ne s'agit pas de laisser comptables et avocats se disputer sur le processus approprié, du moins je l'espère. Il y a un avis juridique et un avis comptable. Le Secrétariat du Conseil du Trésor estime avoir fait ce qu'il convenait; puis vous intervenez, vous dites que c'était inapproprié et vous les en convainquez après coup.

Mme Fraser : Pas exactement. Le Secrétariat du Conseil du Trésor convient avec nous de la première erreur, celle de 39 millions de dollars. Il ne remet pas ce chiffre en question.

Le président : Mais nous parlions des 21 millions de dollars.

Mme Fraser : En ce qui concerne les 21 millions de dollars, il y avait des dissensions au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor; ainsi le contrôleur général intérimaire de l'époque était-il opposé à l'approche adoptée, fait qu'il a indiqué on ne peut plus clairement.

whether to recommend supplementary estimates was not made by him and was, in fact, made by the Deputy Minister of Public Safety and Emergency Preparedness Canada.

There was an issue about who makes these recommendations and what veto power the Comptroller General has in these kinds of transactions. Government is not clear on this. The report indicates that they understand how we arrived at our interpretation. It is not clear to me that they agree with our interpretation.

The Chairman: Is that so even today?

Ms. Fraser: There are times in hearings when it would appear that they do but then they disagree. It is not clear to me that they agree with our treatment. We are not necessarily in disagreement with the legal opinion. Our lawyers can take issue with some things in there. We find that a major gap in the legal opinion occurs where there is no consideration of Treasury Board policy on how these things are to be recorded and how they are to be charged to appropriations.

The Chairman: Could you tell us the name of the Acting Comptroller General of Canada at that time so we have it on the record?

Ms. Fraser: Yes, his name is Mr. John Wiersema. We note the conflict of interest in our report that Mr. Wiersema was Acting Comptroller General from November 2003 to February 2004, after which he resigned from his position and joined the Office of the Auditor General of Canada as Deputy Auditor General in March 2004.

The Chairman: Ms. Fraser, you gave us the figure of \$945 million since the program began. Does that number include the \$21 million we discussed?

Ms. Fraser: Yes. The costs at March 2005 are complete. The financial reporting is very good and it is unfortunate that there were these two errors. Otherwise, we would have given a clean opinion on the costs of the program.

The Chairman: Thank you.

Senator Cools: Could we have the name of the Deputy Minister of Public Safety and Emergency Preparedness that you mentioned?

Ms. Fraser: At the time, it was Ms. Margaret Bloodworth.

Senator Eggleton: Ms. Fraser, hot on the heels of your May 16 report, the government made an announcement concerning the firearms program the next day. Your report expresses some concerns and criticisms, and we did talk about the accounting treatments, for one, but it also had some positive things to say. One can take the half-full view of the glass or the opposite. I guess the Conservative government took the opposite view, that the glass was half empty, and decided that the RCMP should take over this function from the Canada Firearms Centre. As well, the government decided it would increase the cost of the program to

Toutefois, ce n'est pas lui qui a pris la décision de recommander l'obtention d'un crédit dans le budget supplémentaire des dépenses ou non; la décision est revenue en fait au sous-ministre de Sécurité publique et Protection civile Canada.

Il restait à trancher à qui revenait la prérogative de faire ces recommandations et de quel droit de veto disposait le contrôleur général dans ce type de transactions. Le gouvernement reste flou à ce sujet. Le rapport indique que le gouvernement comprend à présent comment nous en sommes arrivés à notre interprétation. À mon sens, le gouvernement ne dit pas clairement être en accord avec notre interprétation.

Le président : Cela reste-t-il vrai aujourd'hui?

Mme Fraser : Il y a des moments lors des audiences où le gouvernement semble d'accord avec nous, puis il change d'idée. Je ne suis pas sûre qu'il soit d'accord avec notre approche. Nous ne sommes pas nécessairement contre l'avis juridique. Nos avocats en contestent certains éléments, notamment le fait que ne soit pas prise encore en compte la politique du Conseil du Trésor sur la comptabilisation des dépenses et leur imputation aux crédits.

Le président : Pourriez-vous nous donner le nom du contrôleur général intérimaire à l'époque, pour qu'il soit officiellement noté?

Mme Fraser : Oui, c'était M. John Wiersema. Nous signalons dans notre rapport le conflit d'intérêts suivant : M. Wiersema a été contrôleur général intérimaire de novembre 2003 à février 2004, après quoi il a donné sa démission et s'est joint au Bureau du vérificateur général du Canada, en tant que sous-vérificateur général, en mars 2004.

Le président : Madame Fraser, vous nous avez donné un total de 945 millions de dollars depuis le début du programme. Ce chiffre inclut-il les 21 millions de dollars dont nous parlons?

Mme Fraser : Oui, le total inclut tous les coûts en date de mars 2005. Les rapports financiers sont très bien faits; il est regrettable qu'y figurent ces deux erreurs. Sinon, nous aurions pu donner une opinion claire sur les coûts du programme.

Le président : Merci.

Le sénateur Cools : Pourrions-nous avoir le nom de la sous-ministre de Sécurité publique et Protection civile, que vous avez mentionnée?

Mme Fraser : Oui, à l'époque, c'était Mme Margaret Bloodworth.

Le sénateur Eggleton : Madame Fraser, le lendemain du dépôt de votre rapport, le 16 mai, le gouvernement a fait une annonce concernant le programme des armes à feu. Vous exprimez dans votre rapport certaines préoccupations et critiques; nous avons abordé ensemble le problème de l'approche comptable, notamment; mais vous souligniez également certains points positifs. Selon son optique, on peut décider que le verre est à moitié plein ou à moitié vide. J'imagine que le gouvernement conservateur, contrairement à nous, estime que le verre est à moitié vide et a décidé que la GRC devrait prendre le relais du

the public by decreasing the revenues by telling people they would not have to pay to register. In effect, government, in my opinion, was coming in the back door to destroy the program.

Your office is concerned about parliamentary oversight, about which I have heard your comments. The government's decisions on this issue strike me as a reduction of parliamentary authority. The government will sabotage this program without any parliamentary authority by taking it out of the CAFRC, handing it over to the RCMP and cutting the revenues by giving people a holiday from paying for registration. The long gun firearms portion of the registry is the largest. I apologize for putting you on the spot. What are your comments from a standpoint of parliamentary oversight?

Ms. Fraser: Well, as I said earlier, senator, there are two areas on which we do not comment: The first is policy, which this clearly is; and the second is machinery of government. As before, when the government established the firearms program within the Department of Justice and then set up the CAFRC, it would be most inappropriate for us to comment on that. In the past, government has reduced fees because it has the authority to do so. I would add that parliamentarians are acutely aware of what is going on in this program and parliamentarians can ask questions.

Senator Cowan: Senator Stratton covered most of my ground. For clarification in respect of the new computer system that is still not operational, in your opening remarks, you spoke about the budget increasing from \$32 million to \$90 million. Are \$39 million and \$21.8 million part of that \$90 million?

Ms. Fraser: Yes.

Senator Cowan: Is that a capital cost or an operating cost?

Ms. Fraser: Let me explain, and I will ask for Mr. Kasurak's assistance. There are, in fact, two information systems. There is the Canada Firearms Information System 1, which is operational. It was established with some difficulty and cost overruns.

Senator Cowan: Was the \$39 million part of that system?

Ms. Fraser: Yes, it was. There was a second system that the centre started to develop because of concerns about the first system. The first system is still operating. The budget for the second system was \$32 million. It increased to \$90 million.

Included in that is \$30 million in what is known as delay costs. Because the regulations were so long coming in, the government actually asked the contractor to stand by, and paid the contractor \$1.2 million a month to remain available, resulting

Centre canadien des armes à feu. Le gouvernement a également décidé d'augmenter le coût du programme pour le contribuable en en diminuant les recettes, les détenteurs d'armes à feu n'ayant désormais plus de droit d'enregistrement à payer. Selon moi, c'est une façon détournée pour le gouvernement de démolir le programme.

Votre bureau se préoccupe de la fonction de contrôle du Parlement; j'ai entendu vos commentaires à ce sujet. Or, les décisions du gouvernement dans ce domaine me frappent comme une diminution de l'autorité parlementaire. Faisant fi de l'autorité du Parlement, le gouvernement va saboter le programme en l'excluant du CARC, en le confiant à la GRC et en le privant des recettes qu'apportaient les frais d'enregistrement. Les armes d'épaule constituent la majeure partie du registre. Je regrette de vous mettre sur la sellette, mais quelle est votre opinion sur le contrôle parlementaire?

Mme Fraser : Eh bien, comme je l'ai dit plus tôt, sénateur, il y a deux domaines où je m'abstiens de tout commentaire : les choix politiques, comme celui que vous venez de mentionner; et l'appareil gouvernemental. Nous nous sommes abstenus de commentaire quand le gouvernement a établi le programme des armes à feu au sein du ministère de la Justice puis constitué le CAFRC; tout commentaire au sujet de la dernière décision du gouvernement serait également déplacé. Le gouvernement a réduit les frais par le passé, comme il en a le droit. Laissez-moi ajouter que les parlementaires sont hautement sensibilisés à la situation et libres de poser des questions au sujet du programme.

Le sénateur Cowan : Le sénateur Stratton a abordé une bonne part des questions qui m'intéressaient. J'aurais toutefois une précision à demander : en ce qui concerne le nouveau système informatique, qui n'est toujours pas opérationnel, vous avez parlé dans vos remarques liminaires d'une augmentation du budget, qui est passé de 32 millions de dollars à 90 millions de dollars. Les 39 millions de dollars et les 21,8 millions de dollars dont il a été question sont-ils inclus dans les 90 millions de dollars?

Mme Fraser : Oui.

Le sénateur Cowan : Est-ce un coût d'immobilisations ou de fonctionnement?

Mme Fraser : Laissez-moi commencer à expliquer, avec l'aide de M. Kasurak. Il y a, en fait, deux systèmes d'information : le Système canadien d'information relativement aux armes à feu 1, qui fonctionne, après une mise en route difficile et des dépassements de coût.

Le sénateur Cowan : Les 39 millions de dollars avaient-ils trait à ce système?

Mme Fraser : Oui. Il y a aussi un second système, que le Centre a commencé à élaborer du fait de préoccupations au sujet du premier. Le premier système fonctionne encore. Le budget pour le second système était de 32 millions de dollars, mais il est passé à 90 millions de dollars.

Dans les 30 millions de dollars en question figurent ce qu'on appelle les coûts des retards. Comme l'élaboration du règlement a tant tardé, le gouvernement a demandé au fournisseur de rester disponible et lui a versé 1,2 million de dollars par mois pour sa

in \$30 million in delay costs while the contractor waited for final regulations to come in to complete this system. The system is not operational now. Public Works and Government Services Canada is working with the contractor to try to resolve the issue.

Mr. Kasurak: It has been difficult for us to determine how much of the cost belongs to operations and how much is development. The contract did not clearly differentiate between the two categories. Operational costs including the servicing of their computer and information networks and are mixed into the contract. Since the system is not in operation, I would suggest that most of the costs are developmental, and therefore, capital.

Senator Cowan: And therefore, capital? It would be operational would it not?

Ms. Fraser: It would be an expense, yes.

Senator Cowan: Is there some portion of this at its core, which would be considered a capital cost? I would assume that if you purchase an information system, that would be considered a capital acquisition. Is that correct?

Ms. Fraser: Yes, they have capitalized some of the costs. Part of the costs could be capitalized. I do not have that information with me.

The Chairman: It is clear that we have many questions on this subject, and it is all going to ensure that the checks are in there for the future.

Senator Nancy Ruth: My first question is in the area of, "Generally, probably not," or, "It is not our business, but I wanted to ask."

In your work with the International Organization of Supreme Audit Institutions, have you ever considered, either formally or informally — and I mean quite informally — auditing governments with respect to their performance on achieving gender equality or any other disadvantaged groups?

Ms. Fraser: We have not, no. I do not believe that that has come up. I know there have been discussions about how legislative auditors can generally contribute to the millennium goals. There have been some early discussions with the UN as to how we can do that, but we have not actually done any work on gender.

Senator Nancy Ruth: What kind of track or trajectory do you see those conversations going on?

Ms. Fraser: They are very tentative, very sporadic. In fact, the vast majority of audit offices have a very difficult time even getting their financial audits done, so to be doing the performance audits is a real challenge.

disponibilité, soit 30 millions de dollars en coûts pour les retards, tandis que le fournisseur attendait le règlement définitif avant de mettre la dernière main à son système. Le système ne fonctionne pas encore. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada s'efforce, avec le fournisseur, de résoudre le problème.

M. Kasurak : Il nous a été difficile de déterminer quelle part des coûts était imputable au fonctionnement et quelle part à l'élaboration du système. Le contrat n'établissait pas de distinction claire entre les deux catégories. Parmi les coûts de fonctionnement figure l'entretien de l'ordinateur et des réseaux d'information, le tout étant mélangé dans le contrat. Le système ne fonctionnant pas, je suggérerais que la plus grosse partie des coûts ont trait à l'élaboration; il s'agit donc de coûts d'immobilisations.

Le sénateur Cowan : Il s'agit donc de coûts d'immobilisations, dites-vous? Ce serait des coûts de fonctionnement, non?

Mm Fraser : Ce serait une dépense, oui.

Le sénateur Cowan : Existe-t-il, à la base, une portion qui serait considérée comme des coûts d'immobilisations? L'achat d'un système d'information serait considéré comme une acquisition d'immobilisations, n'est-ce pas?

Mme Fraser : Oui, certains des coûts ont été imputés aux immobilisations. Une partie des coûts pourrait être imputée ainsi. Je n'ai pas ces renseignements avec moi.

Le président : Manifestement, nous avons toutes sortes de questions sur ce sujet, tout cela dans l'optique de veiller à l'établissement de mesures de contrôle pour l'avenir.

Le sénateur Nancy Ruth : J'ai une question qui ne relève sans doute pas de vos attributions mais que je voulais poser.

Vous travaillez au sein de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques. Avez-vous jamais envisagé, officiellement ou officieusement — et là je veux dire tout à fait officieusement — d'effectuer une vérification sur la promotion de l'égalité entre les sexes ou des groupes désavantagés par différents gouvernements?

Mme Fraser : Non, jamais. Je ne crois pas que la question ait été soulevée. Je sais qu'il y a eu des discussions sur la façon dont les vérificateurs des instances législatives pouvaient contribuer aux buts du millénaire. Les discussions entamées avec l'ONU à ce sujet ne se sont pas traduites par un travail effectif sur l'égalité entre les sexes.

Le sénateur Nancy Ruth : À votre sens, quel va être l'aboutissement ou l'évolution de ces conversations?

Mme Fraser : Le dialogue est hésitant, sporadique. Effectuer les vérifications financières requises présente déjà des difficultés pour une bonne partie des bureaux de vérification, si bien que les vérifications de gestion présentent un véritable défi.

There are very few countries that do performance audits. We are working with several now. In fact, a delegation from Russia visited our office today. We are trying to introduce them to performance auditing. It will take time, but they are focusing on the government programs and delivery of services.

Senator Nancy Ruth: Which countries are doing performance audits?

Ms. Fraser: Obviously, the United States, Great Britain, Australia, New Zealand, Norway, Sweden, Denmark, France, and Germany to a certain extent, as well as others.

Senator Nancy Ruth: In reference to section 307 of the Federal Accountability Act, do you have knowledge as to how many groups there are within Canada that are receiving \$1 million over 5 years under a funding agreement, and what types of these organizations would be of most interest to your department?

Ms. Fraser: I have no specific knowledge, but I am sure the number is very high. We have made it very clear to the committee studying Bill C-2 and to government that we believe it is the responsibility of program managers to ensure that funds are used for the purposes intended and that they should have the systems and frameworks in place. It is the role of the external auditor to audit that framework and that system, not to systematically audit recipients of grants and contributions. We see ourselves using an expansion to our mandate, if we were given it, only in very rare and exceptional circumstances. We would not systematically audit recipients.

Senator Harb: I wish to express my surprise and shock to see your report once again addressing the financial information system. It has been in the works now for approximately 19 years since it was first decided to move to this new system.

There was a period when everyone wanted to do it, and then the momentum disappeared, and picked up once again after you returned. We had a number of hearings with the Treasury Board where everyone was quite enthused about it, and we thought it was going to take place. I was somewhat disappointed to read in your May 2005 report on page 18 that:

Progress in improving government financial information continues to be unsatisfactory; chiefly because departments and agencies make little use of accrual financial information to support day-to-day management and decision making; accruals mostly being used for year-end financial reporting.

You then go on to talk about the fact that they are refusing to do it because they do not have a government-wide departmental budget and financial reporting that is all across the board. What shocked me is the response of the Treasury Board. The Treasury Board response is not acceptable:

Rares sont les pays qui effectuent des vérifications de gestion. Nous collaborons avec plusieurs d'entre eux. D'ailleurs, nous avons reçu une délégation de Russie à notre bureau aujourd'hui. Nous essayons de les initier à la vérification de gestion. Ce n'est pas pour demain, mais la Russie se concentre sur les programmes et la prestation de services gouvernementaux.

Le sénateur Nancy Ruth : Quels sont les pays qui effectuent une vérification de gestion?

Mme Fraser : Eh bien, manifestement, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Suède, le Danemark, la France, l'Allemagne, jusqu'à un certain point, ainsi que d'autres.

Le sénateur Nancy Ruth : Au vu de l'article 307 du projet de loi sur l'imputabilité, savez-vous combien d'entités canadiennes disposent d'un accord de financement d'un million de dollars sur cinq ans et lesquelles sont le plus susceptibles d'intéresser votre bureau?

Mme Fraser : Sans avoir de renseignements précis, je suis convaincue que le chiffre est très élevé. Selon nous, et nous l'avons clairement dit au comité étudiant le projet de loi C-2 ainsi qu'au gouvernement, c'est aux gestionnaires de programme de veiller à ce que les fonds soient utilisés aux fins prévues et à ce qu'existent des systèmes et des cadres appropriés. Le but d'une vérification externe est de vérifier le cadre et le système, pas de vérifier systématiquement les bénéficiaires des subventions et contributions. Si notre mandat était élargi, nous pensons que nous nous en prévaudrions rarement, uniquement dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. Nous n'effectuerions pas une vérification systématique des bénéficiaires.

Le sénateur Harb : Pour commencer, laissez-moi dire combien je suis surpris et choqué de voir votre rapport revenir une fois de plus sur le système d'information financière. Il est maintenant sur le tapis depuis environ 19 ans, quand on a d'abord décidé d'adopter ce nouveau système.

À une époque, tout le monde voulait l'adopter; puis il y a eu une perte d'élan; puis un regain d'intérêt, après votre retour. Vu l'enthousiasme manifesté par bon nombre de personnes ou lors de certaines audiences où comparaisait le Conseil du Trésor, nous pensions que cela allait se mettre en place. D'où ma déception à la lecture de votre rapport de mai 2005, qui indique, à la page 20 :

Les progrès accomplis en vue d'améliorer l'information financière au gouvernement continuent d'être insatisfaisants. Cette situation est en grande partie attribuable au fait que les ministères et organismes utilisent peu l'information financière basée sur la comptabilité d'exercice comme soutien à la gestion et à la prise de décisions au jour le jour; les montants cumulatifs servent surtout aux rapports financiers de fin d'exercice.

Vous dites ensuite que, si le gouvernement n'adopte pas mieux la comptabilité d'exercice, c'est parce que les budgets et les rapports financiers ne sont pas préparés sur une même méthode à l'échelle du gouvernement et des ministères. J'ai été choqué, quant à moi, par la réaction du Secrétariat du Conseil du Trésor. À mon sens, elle n'est pas acceptable :

Treasury Board Secretariat is pleased that the Office of the Auditor General of Canada has recognized the progress made to date and has agreed with the recommendation of this chapter.

They go on as though it is all pie in the sky, and I did not see anything that is tangible in terms of when they will do it, when they will move ahead with it, the time frame they have committed to on a number of occasions in the past wherein they would fulfill their commitment.

In light of this, I do not know what we should do, because I feel someone is dancing around here, and I would like the Auditor General to comment on whether or not she is satisfied with the response of the Treasury Board.

Ms. Fraser: This is one of our frustrating files because, as Senator Harb indicated, this has been an issue for many years.

The main issue that has to be resolved is the whole question of accrual appropriations. As long as departments continue to manage appropriations on a cash basis that is the way they will do their financial reporting and accounting throughout the year. When that method is employed, the whole accrual accounting becomes an exercise at year-end for the purposes of the summary financial statements.

Government has indicated to us for close to 10 years now that they are studying this issue. There is another study supposedly going on, but we are saying to government there is enough study already. We have pointed out that government has moved to accrual accounting on the reporting. In fact, Canada was a world leader in doing that and should be commended for that. The overall budget is prepared on an accrual basis. The appropriations have to follow; and if they do not, people will not use this information on a day-to-day management basis. There is a missing link.

To date, there has been great reluctance on the part of government to do this. We are at a bit of a loss to explain why. Obviously, if parliamentarians take up the cause, it will perhaps encourage them to move a little quicker on this issue.

Senator Harb: In light of this, chair, I think it is extremely important for Treasury Board to appear before us to explain to this committee and to the public as a whole why they are dragging their feet. Is it that they do not have the time or the resources? What does Parliament have to do so that the administration will carry on with what Parliament has already asked them to do? There has been a commitment by Treasury Board before other committees of Parliament that this would take place. Frankly, I am outraged to read this.

I would ask if the steering committee would consider inviting Treasury Board to explain the situation in full to this committee.

The Chairman: We understand your point. As I indicated earlier, Senator Harb, we have Treasury Board Secretariat here on a regular basis; this is a good point for us to follow up on. We thank the Auditor General for bringing it to our attention.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor est heureux de constater que le Bureau du vérificateur général reconnaît les progrès réalisés jusqu'à maintenant et il est d'accord avec l'orientation des recommandations du présent chapitre.

À entendre le gouvernement, on croirait que la comptabilité d'exercice est une chimère irréalisable; je n'ai trouvé aucun engagement concret sur le moment auquel ça se fera, où le gouvernement ira de l'avant, l'échéancier de mise en œuvre qu'il s'est engagé à respecter à plusieurs reprises par le passé.

Cela étant, je me demande quelles mesures nous devrions prendre. J'ai le sentiment que l'on tourne autour du pot et j'aimerais savoir si la vérificatrice générale est satisfaite de la réaction du Conseil du Trésor.

Mme Fraser : C'est un dossier frustrant, parce que, comme l'a signalé le sénateur Harb, il est à l'ordre du jour depuis des nombreuses années déjà.

Le principal problème à résoudre concerne les affectations de crédits suivant la comptabilité d'exercice. Tant et aussi longtemps que les ministères utiliseront la comptabilité de caisse pour les affectations de crédits dans leurs rapports et leur comptabilité tout au long de l'année, la comptabilité d'exercice restera une intervention en fin d'exercice, limitée à l'établissement des états financiers sommaires.

Depuis près de 10 ans le gouvernement nous dit se pencher sur la question. Une autre étude est d'ailleurs supposément en cours. Nous disons au gouvernement qu'il y a eu assez d'études. Nous avons signalé le fait que le gouvernement a adopté la comptabilité d'exercice dans ses rapports. Le Canada a d'ailleurs été un leader mondial dans ce domaine, ce dont nous devrions nous féliciter. Le budget d'ensemble est préparé suivant la comptabilité d'exercice. Il est temps que l'affectation des crédits le soit aussi. Sinon, ce sont des renseignements qui ne seront pas utilisés pour la gestion au jour le jour. Il y a un maillon manquant.

À l'heure où je vous parle, le gouvernement semble toujours hésiter. Nous ne savons pas exactement pourquoi. Manifestement, si les parlementaires acceptaient de relever le drapeau, le gouvernement passerait peut-être un peu plus rapidement à l'action.

Le sénateur Harb : D'après ce que j'entends, monsieur le président, il faut absolument que le Conseil du Trésor compare devant le comité pour nous expliquer, ainsi qu'au public, les raisons de ces délais. Manque-t-il de temps ou de ressources? Que doit faire le Parlement pour que l'administration fasse ce qu'il lui a demandé? Le Conseil du Trésor a pris l'engagement, devant d'autres comités parlementaires, de le faire. Bien franchement, ce que je lis me scandalise.

Je vais demander au comité de direction d'envisager d'inviter le Conseil du Trésor à venir tout expliquer au comité.

Le président : Nous comprenons ce que vous dites. Comme je l'ai mentionné plus tôt, sénateur Harb, le Secrétariat du Conseil du Trésor comparaît régulièrement devant le comité et ce serait un bon suivi à faire. Nous remercions la vérificatrice générale de l'avoir signalé à notre attention.

Senator Harb: My final question deals with Public Works. This is a fairly interesting observation on the leasing space; I refer the Auditor General to her comment on page 6, where she states that “our observation on the leasing of office space demonstrates the need for good financial information.” This is true. Would you like to elaborate a bit on the kind of issues to which you refer?

Ms. Fraser: One of the main issues is that the department does a good analysis of looking at the options available to it — be it leasing, long-term leasing, and building — to get office space. In many of the cases that we show in the report, the decision is made to continue to lease, often on a short-term basis, even though the purchase option is significantly less expensive. If we add up all the examples, there is \$100 million of potential savings that we indicate in the report.

We recognize that there are other considerations that might come into whether one would lease or purchase, but we see no indication of that and no rationale behind the decision. As Auditor General, we expect that government would pick the least expensive option.

The other major issue is the way responsibilities are divided. There are what are called “client departments” that establish the space they require. They go to Public Works who then provides that space. Public Works has standards on space but the departments can override the standard.

Departments get a nominal charge at the end of the year for rental space, so they do not manage it as part of their budget. There is no incentive for departments to reduce their space, to perhaps move to less expensive office space or to not take a downtown tower but go into a suburb.

Public Works has difficulty enforcing its standards; and then you have Treasury Board with the funding that comes in. The responsibility for this is diffuse. We are saying there has to be an incentive in the system for people to manage well.

Senator Harb: There has been talk within the administration, both the executive and the department, to move out of the whole ownership of office space into leasing. Has your office been made aware of any study that the government has undertaken to show value for money for ownership versus option leasing? If not, is it something that might interest your office in the event they want to move in that direction — to show there is value for money before they make a decision to proceed?

Ms. Fraser: We do not know if there is such a study and we have not asked for one. However, we note in this report that the Department of Public Works had set some pretty ambitious targets for cost savings. We said that unless they were able to actually start to have departments respect those standards for space and to take the least-cost option, we question whether they would be able to meet the objective that they have set.

Le sénateur Harb : Ma dernière question se rapporte à Travaux publics. On trouve ici une assez bonne observation sur la location de bureaux et je parle du paragraphe 33 du discours de la vérificatrice, où elle dit : « Les observations que nous avons formulées au sujet de la location des bureaux mettent bien en évidence le besoin d’avoir une information financière stable ». C’est vrai. Pourriez-vous nous parler davantage du genre de problèmes auxquels vous faites allusion?

Mme Fraser : L’un des principaux problèmes, c’est la qualité de l’analyse faite par le ministère des diverses possibilités pour avoir des espaces de bureaux : location, location à long terme, construction, et cetera. Dans bien des cas cités dans notre rapport, on prend la décision de louer, et même de louer à court terme, alors que l’achat serait beaucoup moins coûteux. Pris tous ensemble, les exemples représentent 100 millions de dollars d’économies qui auraient pu être réalisées, comme nous le disons dans le rapport.

Nous reconnaissons que d’autres choses entrent sans doute en ligne de compte dans la décision, lorsqu’il s’agit de décider de louer ou d’acheter, mais nous n’en avons pas vu de preuve ni d’explication. En tant que vérificatrice générale, je m’attends à ce que le gouvernement choisisse l’option la moins coûteuse.

Il y a aussi la question du partage des responsabilités. Les ministères clients, comme on les appelle, décident de la superficie dont ils ont besoin. Ils s’adressent à Travaux publics pour obtenir cet espace. Travaux publics a des normes pour l’espace, mais les ministères peuvent en faire fi.

Les ministères sont facturés une somme minime pour la location, en fin d’année, et non pas à gérer ces coûts dans leur budget. Rien n’incite les ministères à réduire l’espace dont ils ont besoin, ni à choisir des bureaux moins coûteux, ni à préférer la banlieue aux tours du centre-ville.

Travaux publics a du mal à faire appliquer ses normes. C’est le Conseil du Trésor qui s’occupe ensuite du financement. Il y a une trop grande diffusion de la responsabilité. Nous disons que le système doit encourager les gestionnaires à bien gérer ces budgets.

Le sénateur Harb : Au sein de l’administration, tant à l’exécutif qu’au ministère, on a parlé de louer davantage et d’abandonner la propriété des espaces de bureaux. Que vous sachiez, le gouvernement a-t-il fait une étude de l’optimisation des ressources pour comparer la propriété et la location? Dans la négative, votre bureau s’y intéresserait-il, si c’était l’option retenue : voudriez-vous montrer quel choix donne une utilisation optimale des ressources, avant qu’une décision soit appliquée?

Mme Fraser : Nous ne savons pas si une telle étude a été faite et nous n’en avons pas demandé. Nous signalons toutefois dans ce rapport que le ministère des Travaux publics avait fixé des objectifs d’économie assez ambitieux. Nous avons dit qu’à moins qu’on oblige les ministères à respecter ces normes d’espace et à choisir les options les moins coûteuses, nous doutons que les objectifs fixés soient atteints.

Senator Harb: It is funny; we tell people to buy a house rather than renting because it is a good investment, yet we do not practice what we preach.

We had a number of discussions with the previous President of Treasury Board as well as the new one. There seems to be consensus to move to a mechanism to establish a funding technique that will not put them in a conflict of interest, and that will free your hand and allow you to do the kind of work that you want to do. Has there been any communication with your office to indicate that this will go ahead; and have they given you a time frame?

Ms. Fraser: Under the previous government, there was a pilot project established — an advisory panel to the Speaker of the House of Commons that was to review the funding of all the agents of Parliament. We were quite pleased with the way that project was established and the way the mechanism would work.

Unfortunately, there were only two agents of Parliament that actually appeared before the panel and then the government fell. The current government has indicated to us their intention to re-establish the panel and we look forward to appearing before it. It will cover funding, but we also believe it will be a mechanism for us to discuss issues like internal audit reports and accountabilities on various issues. It will cover other areas where we are uncomfortable with government policies and how certain government policies would apply to agents of Parliament. We see it as a broader forum to discuss issues other than the funding issue.

Senator Cools: On a slightly different topic, many members of this committee are quite new and still learning the lexicon and the language of this process. Would you have a glossary of some of the terms — for example, even around the kinds of audits you do? You were talking about performance audits and internal audits. Do you have a glossary of terms? Some people come to me for that; but it would be nice if we had a glossary of your terms to give to them instead of explaining over and over.

Ms. Fraser: We have a brochure and information package around the office and I should have provided it to this committee well in advance. If the committee would like to meet with us to discuss informally how we do our work and the kinds of audits we take, and if you have suggestions for us, we would be pleased to do that. I will ensure that the committee receives copies of our information.

Senator Cools: There are many new members around the committee. I think I am the oldest member in terms of service on the committee. We would appreciate that. I thank you very much.

The Chairman: I think there is not a clear understanding amongst our members here, and maybe government members as well, when you say that they have a difficult time understanding or implementing the accrual accounting system. I understand the

Le sénateur Harb : Comme c'est étrange : nous disons aux Canadiens de s'acheter une maison plutôt que de la louer, parce que c'est un bon investissement, et pourtant, nous agissons tout autrement.

Nous avons eu bon nombre de discussions avec l'ancien président du Conseil du Trésor, ainsi qu'avec le nouveau. Il semble y avoir consensus au sujet d'un mécanisme permettant d'établir un financement qui ne suscite pas de conflit d'intérêts, qui vous libère tout en vous permettant de faire le travail que vous voulez. Y a-t-il eu des communications avec votre bureau en ce sens? Vous a-t-on parlé d'une date?

Mme Fraser : Sous le gouvernement précédent, un projet pilote a été créé. Il s'agissait d'un comité consultatif du Président de la Chambre des communes sur le financement de tous les hauts fonctionnaires du Parlement. Nous étions assez contents de la façon dont le projet a été créé et du fonctionnement du mécanisme.

Malheureusement, seulement deux hauts fonctionnaires du Parlement ont comparu devant le comité avant la défaite du gouvernement. Le gouvernement actuel a manifesté son intention de recréer ce comité et nous espérons bientôt comparaître devant lui. On nous parlera de financement, mais nous croyons aussi qu'il y aura un mécanisme de discussion pour des questions comme les rapports de vérification interne et la reddition de comptes, pour divers éléments. On y parlera d'autres sujets relatifs aux politiques gouvernementales qui nous gênent ainsi que de la façon dont certaines politiques gouvernementales devraient s'appliquer aux hauts fonctionnaires du Parlement. Nous estimons que c'est une tribune où on peut discuter d'autres questions, outre le financement.

Le sénateur Cools : Dans un autre ordre d'idées, bon nombre de membres du comité sont nouveaux et sont encore en train d'apprendre le vocabulaire associé à ce processus. Auriez-vous un glossaire des termes employés, par exemple, pour les types de vérifications que vous faites? Vous avez parlé de vérifications de gestion et de vérifications internes. Avez-vous un glossaire? Certaines personnes se sont adressées à moi, pour cela. Il serait bon que nous ayons un glossaire des termes que vous employez, pour leur remettre, plutôt que d'avoir à leur expliquer, à chaque fois.

Mme Fraser : Nous avons un dépliant et une trousse d'information, à mon bureau, et j'aurais dû l'envoyer à votre comité bien à l'avance. Si le comité souhaite nous rencontrer pour parler de manière informelle de la façon dont nous faisons notre travail et du genre de vérifications que nous avons, ou si vous avez des suggestions, n'hésitez pas. Je vais m'assurer que le comité reçoive des exemplaires de notre trousse d'information.

Le sénateur Cools : Il y a de nombreux nouveaux membres au comité. Je pense que je suis l'un des plus anciens membres du comité. Nous vous en serions reconnaissants. Merci beaucoup.

Le président : Je pense que nos membres ne comprennent pas tous, non plus que les membres du gouvernement, ce qu'est la mise en oeuvre de la comptabilité d'exercice dont vous avez parlé. Je comprends les termes généraux que vous employez.

general terms that you use. As opposed to going on a cash-as-cash-needed basis, you do it when the event occurs or when the obligation occurs. Could we have examples of it so we can start to understand it?

Ms. Fraser: We have a presentation that explains accrual accounting and it is most basic. I would be very glad to do that. We tend to get into the jargon and it can exclude people. Any time the committee would like to do that, I would happy to comply.

The Chairman: We will have the clerk arrange that with your office.

If there is nothing further, Ms. Fraser, Mr. Campbell and Mr. Kasurak, I wish to thank the three of you very much for being here. On behalf of the deputy chairman and myself, and the other members of our committee, we look forward to having other meetings with you and, as you suggested, maybe an informal meeting to see how you go about doing your work, which is extremely important to help us do our job.

Earlier, we talked about two reports. One was the May 2006 Status Report, but Senator Harb may not be aware of the second report that dealt just with the firearms legislation. It dealt with just that issue because there were so many procedural accounting issues that came out of that and it was important to deal with it separately.

With that, honourable senators, we will conclude our meeting today.

The committee adjourned.

Contrairement à la méthode de comptabilité de caisse, dans ce cas-ci, l'imputation se fait au moment où l'événement se produit, ou lorsque l'obligation se présente. Pourrions-nous avoir des exemples, afin de mieux comprendre?

Mme Fraser : Nous avons une présentation sur la comptabilité d'exercice, et elle est très simple. Je serais ravie de vous la présenter. Nous avons tendance à recourir à un jargon qui peut être hermétique. Nous pouvons vous donner cette présentation quand vous voudrez.

Le président : Nous demanderons au greffier de faire les arrangements nécessaires avec votre bureau.

S'il n'y a rien d'autre à l'ordre du jour, je vous remercie tous trois, madame Fraser, monsieur Campbell et monsieur Kasurak, d'être venus. Au nom de la vice-présidente et de moi-même, ainsi que des autres membres du comité, je peux vous dire que nous avons hâte de vous revoir peut-être dans le cadre d'une rencontre informelle servant à expliquer votre travail, qui est si important pour le nôtre.

Nous avons parlé plus tôt de deux rapports. Il y a *Le point* de mai 2006, mais le sénateur Harb n'est peut-être pas au courant du deuxième rapport, qui ne portait que sur la législation sur les armes à feu. C'était le seul sujet de ce rapport, parce qu'il y avait tant de questions relatives à la comptabilité, qu'il était important d'en traiter séparément.

Cela étant dit, honorables sénateurs, voilà qui termine notre séance.

La séance est levée.

Wednesday, May 31, 2006

Office of the Auditor General of Canada:

Sheila Fraser, Auditor General of Canada;
Ronnie Campbell, Assistant Auditor General;
Peter Kasurak, Senior Principal.

Le mercredi 31 mai 2006

Bureau du vérificateur général du Canada :

Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada;
Ronnie Campbell, vérificateur général adjoint;
Peter Kasurak, premier directeur principal.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

Wednesday, May 3, 2006

The Honourable John Baird, P.C., M.P., President of the Treasury Board.

WITNESSES

Tuesday, May 2, 2006

Treasury Board of Canada, Secretariat:

David Moloney, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Laura Danagher, Executive Director, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division.

Wednesday, May 3, 2006

Treasury Board of Canada, Secretariat:

David Moloney, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Laura Danagher, Executive Director, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division.

(Continued on previous page)

COMPARAÎT

Le mercredi 3 mai 2006

L'honorable John Baird, C.P., député, président du Conseil du Trésor

TÉMOINS

Le mardi 2 mai 2006

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

David Moloney, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Laura Danagher, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations des dépenses et prévisions budgétaires.

Le mercredi 3 mai 2006

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

David Moloney, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Laura Danagher, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations des dépenses et prévisions budgétaires.

(Suite à la page précédente)